

RAPPORT ANNUEL 2012

« Intégration et stabilité politique en Afrique de l'Ouest »

Abuja, Décembre 2012

TABLES DES MATIERES

LISTE DES GRAPHIQUES	4
LISTE DES TABLEAUX	4
ABREVIATIONS – ACRONYMES	5
REMERCIEMENTS	8
MESSAGE DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE LA CEDEAO	9
RESUME EXECUTIF	14
INTRODUCTION	30
CHAPITRE I : DEVELOPPEMENTS ECONOMIQUES RECENTS EN AFRIQUE DE L’OUEST	33
1.1 ENVIRONNEMENT EXTERIEUR: LE CLIMAT ECONOMIQUE MONDIAL.....	33
1.2 CROISSANCE DES ECONOMIES AFRICAINES.....	36
1.3 ECONOMIES OUEST AFRICAINES.....	38
1.3.1. Croissance économique.....	38
1.3.2. Inflation.....	39
1.3.3. Déficit budgétaire.....	40
1.3.4. Solde extérieur.....	41
1.4 REVUE DES PERFORMANCES ECONOMIQUES ET DES REFORMES DANS LES PAYS MEMBRES DE LA CEDEAO.....	43
CHAPITRE II : MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA COMMUNAUTE	50
2.1 HARMONISATION DES POLITIQUES MACROECONOMIQUES ET PROMOTION DU SECTEUR PRIVE.....	50
2.1.1 Surveillance Multilatérale.....	50
2.1.2 Promotion du Secteur Privé.....	52
2.1.3 Recherche et Statistiques.....	53
2.1.4 Programme Communautaire de Développement (PCD).....	55
2.1.5 Unité d’Analyse des Politiques Economiques (EPAU).....	56
2.2. COMMERCE, DOUANE, INDUSTRIE, MINES, LIBRE CIRCULATION ET TOURISME;.....	57
2.2.1 Commerce.....	57
2.2.2 Douanes.....	60
2.2.3 Industrie et Mines.....	62
2.2.4 Libre circulation.....	62
2.3 AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES EN EAU.....	63
2.3.1 Développement Agricole.....	63
2.3.2 Environnement.....	67
2.3.3 Ressources en eau.....	69
2.4 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES.....	70
2.4.1 Transport, Communication et TIC.....	70
2.4.2 Energie.....	73
2.5. DEVELOPPEMENT HUMAIN.....	76
2.5.1 AFFAIRES HUMANITAIRES ET SOCIALES.....	76
2.5.2 Genre, Développement de l’enfant, Jeunesse/sport, Société civile, Emploi et Lutte contre la drogue.....	77
2.5.3 Centre de développement du genre de la CEDEAO.....	79
2.5.4 Education, Culture, Science et Technologie:.....	80
2.5.5 Centre de développement de la Jeunesse et des Sports de la CEDEAO.....	81
2.5.6 Programme d’élimination du Paludisme.....	84
2.6 AFFAIRES POLITIQUES, PAIX ET SECURITE REGIONALES.....	84
2.6.1 Affaires Politiques.....	84
2.6.2 Alerte Précoce.....	86

2.6.3	Maintien de la Paix et de la Sécurité Régionale	87
2.7	TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC).....	88
2.8	QUESTIONS JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELLES	88
2.8.1	Affaires Juridiques	88
2.8.2	Planification Stratégique	89
2.8.3	Système de Suivi-Evaluation	90
2.8.4	Relations extérieures	91
2.8.5	Communications	93
2.8.6	Prélèvement Communautaire.....	94
2.8.7	Réformes institutionnelles	95
CHAPITRE III : INTEGRATION ET STABILITE POLITIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST.....		97
3.1	L'ETAT DE LA GOUVERNANCE DANS LES PAYS DE LA CEDEAO	98
3.2	REVUE DES RECENTS CONFLITS DANS LA ZONE CEDEAO	99
3.3	LES INTERVENTIONS DE LA CEDEAO POUR LE MAINTIEN DE LA PAIX ET DE LA SECURITE	99
3.4	L'IMPACT DES CONFLITS ET DE L'INSTABILITE SUR LES EFFORTS D'INTEGRATION REGIONALE ET LES PERFORMANCES ECONOMIQUES DES PAYS	100
3.4.1	L'impact des conflits et de l'instabilité politique sur l'intégration régionale	100
3.4.2	L'impact de la stabilité politique sur les performances économiques des Etats	101
3.5	LES DÉFIS ET PERSPECTIVES	104
CHAPITRE IV : ACTIVITES DES AUTRES INSTITUTIONS DE LA CEDEAO		106
4.1	LE PARLEMENT DE LA CEDEAO	106
4.2	LA COUR DE JUSTICE DE LA COMMUNAUTE	111
4.3	L'ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE (OOAS)	114
4.3.1	Les principaux objectifs de l'année 2012	114
4.3.2	Synthèse des résultats des réalisations de l'OOAS.....	115
4.3.2.2	Renforcement de l'information sanitaire	116
4.3.2.3	Promotion et diffusion de bonnes pratiques	116
4.3.2.4	Promotion de la Recherche en santé.....	117
4.3.2.5	Développement des Ressources Humaines en Santé	117
4.3.2.6	Médicaments et vaccins.....	118
4.3.2.7	Médecine traditionnelle	118
4.3.2.8	Diversification des mécanismes de financement de la Santé.....	118
4.3.2.9	Actions menées dans le domaine du partenariat.....	118
4.3.2.10	Suivi et évaluation	119
4.3.3	DÉFIS	119
4.4	GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL D'ACTION CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT EN AFRIQUE DE L'OUEST (GIABA)	119
4.5	WEST AFRICAIN POWER POOL (WAPP).....	129
4.6	BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO (BIDC)	133
4.6.1	Activités des organes de décision	133
4.6.2	Activités administratives et de modernisation de la Banque.....	134
4.6.3	Evolution des activités opérationnelles	135
4.6.4	Activités de coopération et de mobilisation de ressources	140
4.6.5	Evolution de la situation financière de la Banque au 30 septembre 2012.....	142
CONCLUSION		147
RECOMMANDATIONS		149
ANNEXES.....		150

LISTE DES GRAPHIQUES

<i>Graphique 1 : Evolution de l'inflation par régions du monde</i>	36
<i>Graphique 2 : Evolution des taux de croissance du PIB réel des régions africaines (2011-2013)</i>	37
<i>Graphique 3 : Evolution des taux de croissance du PIB réel des Etats membres de la CEDEAO (2011-2013)</i>	38
<i>Graphique 4 : Evolution de l'inflation dans les Etats membres de la CEDEAO</i>	40
<i>Graphique 5 : Evolution des soldes budgétaires dans les Etats membres de la CEDEAO (2011-2013)</i>	41
<i>Graphique 6 : Evolution des soldes courants dans les Etats membres de la CEDEAO (2011-2013)</i>	42
<i>Graphique 7 : Evolution du taux de croissance réel du PIB en Côte d'Ivoire</i>	102
<i>Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel du PIB en Guinée-Bissau</i>	102
<i>Graphique 9 : Evolution du taux de croissance en Guinée</i>	103
<i>Graphique 10 : Projection du taux de croissance réel du PIB en Guinée-Bissau et au Mali</i>	103
<i>Graphique 11 : Evolution des engagements nets cumulés de la BIDC entre 2004 et septembre 2012 (millions d'UC)</i>	137
<i>Graphique 12 : Répartition par domaine d'intervention des engagements nets cumulés au 30/09/2012 (%)</i>	137
<i>Graphique 13 : Répartition des engagements nets cumulés par pays au 30 septembre 2012 (en %) </i>	139

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Production économique mondiale (variation annuelle en %)</i>	35
<i>Tableau 2 : Situation du personnel de la BIDC au 30 septembre 2012</i>	134
<i>Tableau 3 : Répartition par domaine d'intervention des engagements nets cumulés de la BIDC au 30/06/2012 (en UC)</i>	138
<i>Tableau 4 : Répartition des engagements nets cumulés de la BIDC par secteur au 30/06/2012</i>	138
<i>Tableau 5 : Répartition des engagements nets cumulés par pays au 30/06/2012 (en UC)</i>	139
<i>Tableau 6 Répartition de l'encours des prêts par pays au 30 septembre 2012 (en UC)</i>	140
<i>Tableau 7 : Bilan au 30 septembre 2012 (en milliers d'UC)</i>	143
<i>Tableau 8 : Quelques agrégats significatifs au 30 septembre 2012 (en milliers d'UC)</i>	144
<i>Tableau 9 : Compte de résultat au 30 septembre 2012 (en milliers d'UC)</i>	144
<i>Tableau 10 : Quelques ratios financiers au 30 septembre 2012</i>	145

ABREVIATIONS – ACRONYMES

ACBF	The African Capacity Building Foundation
AGWA	Partenariat pour l'eau agricole en Afrique
AMAO	Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
AMCOW	Conseil africain des ministres en charge de l'eau
AMESD	Projet « Africain de Suivi de l'Environnement pour un Développement Durable
APE	Accord de Partenariat Economique
ARREC	Autorité de régulation régionale du secteur de l'électricité de la CEDEAO
ASDI	Agence suédoise de coopération internationale pour le développement
ATP	Agri business Trade Promotion
BAD	Banque Africaine de Développement
BIDC	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
CCEM	Comité des Chefs d'Etat-major
CDJS	Centre de développement de la jeunesse et des sports de la CEDEAO
CEA	Commission Economique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEMAC	Commission économique et monétaire de l'Afrique centrale
CEREEC	Centre des Energies renouvelables et efficacité énergétique de la CEDEAO
CIC	Centre Informatique Communautaire
CILSS	Comité Permanent Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CNA	Comités nationaux d'agrément
CNC	Comités Nationaux de Coordination
DPES	Document de politique économique et sociale
DSRRP	Document de Stratégie Régionale de Réduction de la Pauvreté
ECOWAP	Politique Agricole de la CEDEAO
EEEOA	Système d'échange électrique de l'Afrique de l'Ouest
EERT	Equipe d'Alerte Précoce de la CEDEAO
EPAU	Economic Policy Analysis Unit
FAC	Force en attente de la CEDEAO
FMI	Fonds Monétaire International

GIABA	Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest
GIZ	Coopération allemande
GPS	Global Positioning Systems
IDE	Investissements Directs Etrangers
KAIPTC	Centre international Koffi Annan pour les formations en maintien de la paix
MAEP	Mécanisme africain d'évaluation par les pairs
MCIC	Marché commun d'investissement de la CEDEAO
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
NPF	(Clause de la) Nation la plus favorisée
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
ONG	Organisation Non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OOAS	Organisation Ouest Africaine de la Santé
OPI	Officiers de police individuels
OSP	Opérations de soutien à la paix
PAGE	Programme for Accelerated Growth and Employment
PAPED	Programme APE pour le développement
PCD	Programme Communautaire de développement
PECADOM	Prise en charge du paludisme à domicile
PICAO	Politique industrielle de l'Afrique de l'Ouest
PIB	Produit intérieur brut
PNIA	Programmes nationaux d'investissement agricole
PREAO	Politique des ressources en eau de l'Afrique de l'ouest
SADC	South African Development Community
SCADD	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
SLE	Schéma de libéralisation des échanges
TEC	Tarif Extérieur Commun
TIC	Technologies de l'Information et de Communication
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UEMOA	Union économique et monétaire Ouest Africaine
UNOCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires

UPC	Unités de police constituées
USAID	Agence des Etats-Unis pour le Développement international
WAPP	West African Power Pool
ZLE	Zone de Libre Echange
ZMAO	Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest

REMERCIEMENTS

Le rapport 2012 de la Commission de la CEDEAO a été élaboré sous la haute direction et les orientations du Président de la Commission et sous la supervision du Commissaire chargé des Politiques Macroéconomiques à la Commission de la CEDEAO.

Le rapport a été élaboré par une équipe du Département des Politiques Macroéconomiques composée de : Lassané KABORE (Directeur de la Surveillance Multilatérale), Nelson MAGBAGBEOLA (Chargé de Programme Principal), Peter Kofi DADZIE (Chargé de Programme Principal), Siméon Koffi (Chargé de Programme Principal), Gideon Gbappy (Chargé de Programme), Amadou DIOUF, Abdoulaye ZONON et Guevera Yao (Experts au Programme Communautaire de Développement), Mohamed Jalloh (Expert, Unité d'Analyse de politiques économiques), Kouenkoun Millogo et Degol Mendes (Macroéconomistes à la Direction de la Surveillance Multilatérale).

L'équipe de rédaction voudrait saisir cette opportunité pour remercier l'ensemble des Directions de la Commission ainsi que les Institutions communautaires pour leurs contributions pertinentes au rapport.

MESSAGE DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE LA CEDEAO

L'année 2012 a confirmé le regain de dynamisme dans lequel s'est installée l'économie Ouest africaine avec un taux de croissance attendu de 6,9% en 2012, contre 5,9% en 2011 à la faveur principalement de la hausse exceptionnelle de l'activité dans les nouveaux pays dotés de ressources pétrolières et minières. La région dispose ainsi de plus de ressources financières potentielles pour faire face aux exigences impératives du développement économique et social. Après les crises politiques au Niger et en Côte d'Ivoire qui ont été résolues au courant de l'année 2011 grâce à l'engagement des acteurs nationaux de ces deux pays et la conjugaison des efforts des plus hautes Autorités régionales et de la communauté internationale, la Commission espérait pouvoir désormais mettre l'accent sur les chantiers de développement économique, sa mission première. Cependant, tout comme en 2011, l'année 2012 a été marquée par les crises politiques et constitutionnelles au Mali et en Guinée Bissau suite à des coups d'Etat militaires

La période sous revue a également connu par la prise de fonction de la nouvelle Commission mise en place au cours du premier trimestre 2012 et qui a énoncé sa vision et ses objectifs immédiats au cours de son mandat. Dans ce cadre, quatre axes majeurs ont été retenus pour une action urgente :

1. Consolider la paix, la sécurité, la démocratie et le respect des droits humains ;
2. Accélérer le rythme de l'intégration régionale et ce, dans tous les domaines de la vie économique et sociale ;
3. Promouvoir la prospérité économique en instaurant un environnement régional viable et incitatif pour l'investissement et l'initiative personnelle ;
4. Nouer des relations et des partenariats mutuellement bénéfiques avec toutes les autres régions d'Afrique et du monde pour faire face aux défis de la mondialisation.

Pour soutenir les actions à entreprendre dans le cadre de ces quatre axes, la Communauté a besoin d'institutions fortes et efficaces, animées par un personnel qualifié et dévoué, d'où la nécessité de continuer les réformes institutionnelles afin d'associer tous les acteurs sociaux à l'effort d'intégration et de développement.

Dans ce monde où les intérêts individuels voire nationaux semblent prédominer sur tout autre mode de vie et où le désarroi semble prendre le pas sur l'espérance, il nous appartient, en tant que premiers responsables de nos instances communautaires, d'œuvrer au raffermissement du sentiment d'appartenance et de solidarité entre les populations de notre Communauté.

Les populations ouest-africaines aspirent aujourd'hui de vivre dans une région pacifique, stable et démocratique, débarrassée des fléaux que sont la pauvreté, l'ignorance et la maladie, en un mot une région de prospérité. La CEDEAO est assurément, aux côtés des Etats membres, l'instrument pour répondre à ces espoirs et à ces attentes.

En choisissant le thème du rapport de l'année 2012, « Stabilité politique et intégration économique en Afrique de l'Ouest », nous avons voulu mettre en exergue les entraves à l'accélération de notre processus d'intégration induites par les situations de crises à répétition dans la région. Nous voulons

également rendre un hommage aux actions de nos Autorités pour la résolution de ces conflits. Indéniablement, l'existence de la CEDEAO a permis de mieux gérer les crises sécuritaires et politiques et de renforcer le dialogue politique entre et à l'intérieur des Etats membres.

Malgré les nombreux acquis, notre Communauté reste confrontée à d'énormes défis dont les moindres ne sont pas les crises que nous traversons présentement, notamment au Mali et en Guinée Bissau. Dans un sursaut régional, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, appuyée par les institutions communautaires et les partenaires, a consacré tant d'énergie et d'efforts pour un retour de la paix et de la normalité constitutionnelle dans ces deux pays.

La stabilité et la paix sont un préalable indispensable à tout développement économique et social. Or, il ne peut y avoir de stabilité sans le respect des principes démocratiques, de la bonne gouvernance et le respect des Droits de l'Homme et des valeurs universelles.

C'est pourquoi nous devons travailler à l'enracinement de la culture démocratique dans notre espace. Les peuples ont le droit au respect de leur Constitution et celui de choisir librement leurs dirigeants.

Pour notre part, nous voulons réaffirmer le ferme attachement de la CEDEAO au Protocole sur les Mécanismes de prévention et de règlement des conflits et à celui sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance.

Je voudrais également traduire le sentiment de fierté et de gratitude de la Communauté à son Président en exercice, Son Excellence Alassane OUATTARA, et à l'ensemble des dirigeants ouest africains, y compris les membres du Conseil des Ministres, pour l'esprit de solidarité et d'engagement affiché en faveur de la paix et de la stabilité régionale et, particulièrement, en faveur de la préservation de l'intégrité territoriale du Mali et du retour à l'ordre constitutionnel en Guinée Bissau.

Nous sommes confiants que tous ces efforts déployés seront couronnés de succès afin de permettre à notre Communauté de se consacrer à la mise en œuvre des chantiers économiques et de bâtir une région prospère. S'il est vrai que l'instabilité politique constitue un frein au développement économique et à la création de richesse, il est tout aussi vrai que la pauvreté et le chômage sont les terreaux fertiles de l'insécurité et de l'instabilité. D'où l'urgence pour la CEDEAO d'accélérer la mise en place des conditions favorables au développement économique à travers une accélération du processus d'intégration régionale.

C'est pourquoi, Il me plaît particulièrement de saluer le travail remarquable abattu par tous les fonctionnaires des institutions de la CEDEAO qui a permis de réaliser au fil des années, des avancées sur la voie de l'intégration régionale et du développement économique. Je les invite à poursuivre avec rigueur et probité la réalisation des nobles idéaux des pairs fondateurs de notre Communauté.

Enfin, qu'il me soit permis de témoigner, au nom des institutions de la communauté, ma profonde gratitude à l'ensemble de nos partenaires pour leur appuis techniques et financiers et leur disponibilité à soutenir la région dans son combat contre la pauvreté et le sous développement.

Je voudrais terminer en exprimant ma foi profonde aux potentialités énormes de notre région et ma pleine confiance que sous le leadership de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, notre Communauté sera chaque jour davantage ce qu'elle doit être à la fin du processus, c'est-à-dire tout simplement un espoir pour les générations présentes et futures.

Longue vie au Peuple et aux Leaders de tous les Etats membres de la CEDEAO.

Vive la CEDEAO

S.E. Kadré Désiré OUEDRAOGO

Président

FONCTIONNAIRES STATUTAIRES DE LA COMMISSION DE LA CEDEAO



Kadré Désiré OUEDRAOGO
Président



Dr. Toga McIntosh Gayewea
Vice Président



Mme Hussein Salamatou Suleiman
Commissaire
(Affaires Politiques, Paix et Sécurité)



Mme Khadi Ramatu Saccoh
Commissaire
(Administration et Finance)



Dr Marc Lapodini Atouga
Commissaire
(Agriculture, Environnement et Ressources en Eau)



Ebrima Njie
Commissaire
(Infrastructure)



S.E Dr Ibrahim Bocar BA
Commissaire
(Politiques Macroéconomiques)



M. Ahmed Hamid
Commissaire
(Commerce, Douane, Libre Circulation
et Tourisme)



Dr. Andrienne Diop
Commissaire
(Développement Humain et Genre)

RESUME EXECUTIF

- i. Le rapport annuel de la CEDEAO élaboré par la Commission, fait une situation complète de l'état de mise en œuvre du programme de travail de la Communauté au cours de la période sous-revue et indique les perspectives pour l'année à venir. Ainsi, le rapport annuel 2012 a été élaboré suivant une approche similaire, sous le thème "**Stabilité politique et intégration en Afrique de l'Ouest**" en vue d'attirer l'attention sur les potentielles barrières au processus de l'intégration économique ouest africaine, souvent causées par les crises politiques.
- ii. Le présent rapport est basé sur les contributions des différents départements de la Commission et des autres institutions de la Communauté sur la mise en œuvre de leurs activités en 2012. Ces activités ont été réalisées dans un environnement caractérisé d'une part, par une relative amélioration de la gouvernance économique au niveau des Etats membres et, d'autre part, par la volonté politique des Autorités de la CEDEAO d'accélérer l'intégration régionale et le développement, en dépit de la lenteur observée au niveau de la reprise économique des pays avancés et du niveau élevé des prix internationaux du pétrole.
- iii. Au niveau de la Communauté, l'environnement en 2012 a été marqué par les troubles socio-politiques au Mali et en Guinée Bissau ayant conduit à des coup d'Etats, l'élection de Son Excellence Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, comme Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, la nomination de Son Excellence Kader Désiré OUEDRAOGO, ancien Premier Ministre et Ambassadeur du Burkina Faso à Bruxelles comme Président de la Commission de la CEDEAO et la prise de fonction des nouveaux commissaires. Le programme de travail de la nouvelle Commission est articulé autour des quatre axes majeurs pour une action urgente à savoir (i) la Consolidation de la paix, la sécurité, la démocratie et le respect des droits humains, (ii) l'accélération du rythme de l'intégration régionale et ce, dans tous les domaines de la vie économique et sociale, (iii) la promotion de la prospérité économique en instaurant un environnement régional viable et incitatif pour l'investissement et l'initiative personnelle, et (iv) l'établissement de relations et de partenariats mutuellement bénéfiques avec toutes les autres régions d'Afrique et du monde pour faire face aux défis de la mondialisation. Pour réaliser ces objectifs majeurs, la Commission de la CEDEAO a entrepris la mise en œuvre d'une série de programmes prioritaires durant l'année 2012.
- iv. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces programmes prioritaires sont présentés dans ce rapport annuel qui comprend quatre (4) chapitres. Le Chapitre I passe en revue l'évolution économique récente de la région dans le contexte de l'environnement économique mondial. Le chapitre II met en lumière l'état de mise en œuvre du programme de travail 2012 de la Communauté tel qu'adopté par le Conseil des Ministres et approuvé par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement. Le Chapitre III donne une analyse critique du thème du rapport sur la question de la "stabilité politique et l'intégration en Afrique de l'Ouest" tandis que le Chapitre IV passe en revue les activités des autres Institutions de la CEDEAO à savoir, le Parlement de la CEDEAO, la Cour de justice de la CEDEAO, l'Organisation ouest africaine de la

santé (OOAS), le Groupe intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique (GIABA), le West African Power Pool (WAPP) et la Banque de Développement et d'Investissement de la CEDEAO (BIDC).

- v. **Au titre des performances économiques**, la croissance économique en Afrique de l'Ouest ressortirait à 6,9% en 2012 contre 5,9% en 2011 en dépit de la décélération de l'économie mondiale qui passerait de 3,8% en 2011 à 3,3% en 2012. Ce remarquable taux de croissance attendu, s'explique par les performances économiques de la Sierra Leone (18,3%), le rebond économique de la Côte d'Ivoire (8,6% contre -4,7% en 2011) et à l'accélération de la croissance au Niger (14,5% contre 2,3% en 2011).
- vi. **S'agissant de l'Etat de mise en œuvre du programme de travail 2012 de la Communauté**, la Commission et les autres institutions communautaires ont enregistré de considérables progrès dans toutes les sphères des activités prévues pour 2012, y compris la consolidation de la paix et de la sécurité régionale. En particulier, les résultats suivants ont été obtenus dans le cadre de la mise en œuvre des activités programmées dans les divers domaines d'intervention de la Communauté.
- vii. **Intégration monétaire**: des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de la feuille de route pour la réalisation de la monnaie unique de la CEDEAO en 2020 à travers les actions suivantes :
- le Suivi et l'évaluation des performances dans les Etats membres en vue d'évaluer l'état global de la convergence au niveau de la région ;
 - la réalisation des études pour l'harmonisation des cadres statistiques et comptables des finances publiques, de la réglementation des marchés publics et de la gestion de la dette publique;
 - la mise en place et le fonctionnement effectif des organes du mécanisme de la surveillance multilatérale à travers le renforcement des capacités techniques et financières des Comités Nationaux de Coordination dans les Etats membres ;
 - la gestion de la base de données ECOMAC;
 - le renforcement de la coopération avec la Commission de l'UEMOA, l'Institut Monétaire d'Afrique de l'Ouest, l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest et la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO dans le cadre de la surveillance multilatérale des politiques économiques et financières des Etats membres.
- viii. Enfin, il convient de souligner que conformément à la feuille de route de la monnaie unique (l'Eco) de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest qui regroupe le Ghana, la Gambie, la Guinée, le Liberia, le Nigeria et la Sierra Leone, doit être lancée le 1^{er} Janvier 2015 après les reports successifs de 2003, 2005 et 2009. La Commission renforcera sa collaboration avec l'Institut Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (IMAO) dans le cadre de la réalisation de cet important projet.
- ix. **Secteur privé**: la Commission a poursuivi la réalisation des activités liées à la promotion des investissements à travers la finalisation de l'étude sur les codes des investissements dans les 15

Etats membres ainsi que le lancement de l'étude de faisabilité pour la création de l'Agence de Garantie des investissements de la CEDEAO. Elle a également poursuivi les activités relatives à la mise en place d'une base de données de risque crédit en collaboration avec l'Association des Banquiers de l'Afrique de l'Ouest (ABAO).

- x. En matière de promotion des entreprises, l'organisation du Forum économique et commercial Chine-CEDEAO à Accra, a permis la signature de Mémoires d'entente sur plusieurs projets d'infrastructures pour lesquels les modalités de financement et de mise en œuvre ~~ont~~ sont en cours de négociation.
- xi. Enfin, le cadre de politique du développement du secteur privé et de promotion des entreprises de la CEDEAO a été rédigé et des réunions consultatives ont été tenues avec les experts de la région.
- xii. **Recherche et Statistiques:** les principales réalisations dans le domaine de la recherche et de la statistique en 2012 ont porté sur :
 - la finalisation d'une stratégie de communication pour le document de stratégie régionale de réduction de la pauvreté (DRSP) et le développement de la stratégie de mobilisation des ressources en collaboration avec la Commission de l'UEMOA, la BIDD et la BOAD ;
 - l'élaboration de la politique régionale de la recherche de la CEDEAO qui a été validée par les Ministres en charge de la recherche des Etats membres. En outre, un cadre pour la mise en place du Réseau régional de la Recherche a été élaboré ;
 - l'harmonisation des balances des paiements dans l'espace CEDEAO, l'harmonisation des statistiques des comptes nationaux (mise en œuvre de SCN 2008) et la validation du Guide méthodologique relatif à la compilation de l'indice harmonisé des prix à la consommation (ICPH) dans la région.
- xiii. **Programme Communautaire de Développement (PCD) :** Le PCD de la CEDEAO est entré dans sa phase de finalisation en 2012 avec la mise en œuvre des activités centrées sur :
 - la formulation du PCD avec l'élaboration du projet du Document Régional du PCD, articulé autour de : i) Diagnostic du développement et de l'intégration régionale en Afrique de l'ouest, ii) Programme Communautaire de Développement : un cadre de définition et de cohérence de programmes de développement, iii) Analyse empirique des domaines prioritaires du PCD, iv) Inventaire des programmes et projets dans la région;
 - consolidation de l'appropriation des initiatives régionales de développement à travers les activités des Comités nationaux PCD, la finalisation du projet de plan d'action de la société civile pour le PCD; la contribution du secteur privé au PCD avec l'adoption d'un Mémoire et d'un plan d'action par les représentants des organisations régionales du secteur privé de la zone CEDEAO et l'utilisation du modèle T21 comme le principal outil d'analyse et de simulation pour la Phase 3 du PCD « Priorisation, Planification et d'Analyse d'Impact ».

- xiv. **Unité d'Analyse des Politiques Economiques** : La Commission a entrepris une série d'activités de recherche à l'interne sur divers aspects de l'intégration régionale. Les principaux thèmes abordés ont porté sur : (i) Dérèglementation des marchés financiers et de la croissance économique dans les Etats membres de la CEDEAO, (ii) Faisabilité de l'introduction d'une monnaie unique dans les Etats membres de la CEDEAO, (iii) Intégration régionale au sein de la CEDEAO: état des lieux du commerce intra régional et défis, (iv) Défis environnementaux, Institutions et performance des exportations agricoles de la région, et (v) Impact socioéconomique de la crise malienne sur la région de la CEDEAO. Des articles sélectionnés seront publiés dans un premier volume du journal de l'intégration ouest africaine à la suite des processus internes et externes de revue.
- xv. **Union douanière**: Les activités de la Commission en 2012 dans le cadre de la mise en place de l'Union douanières ont été centrées sur les suivantes :
- consolidation de la zone de libre échange pour assurer une mise en œuvre effective du schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO par les Etats membres. Ceci a été réalisé à travers la validation des dossiers de demandes d'agrément accordées par les Comités Nationaux d'Agrément afin de les notifier à tous les Etats membres, l'harmonisation des textes réglementaires sur le commerce intra régional et la création d'un site WEB CEDEAO dédié au Schéma de Libéralisation des Echanges ;
 - Finalisation du Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO (TEC) et des mesures d'accompagnement et de sauvegarde élaborées conjointement par la CEDEAO et l'UEMOA ;
 - harmonisation des fiscalités intérieures indirectes avec une assistance technique et financière à la Gambie et au Liberia dans la mise en place de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) ;
 - mise en place d'un programme d'appui aux réformes fiscales en Afrique de l'Ouest afin de minimiser les pertes de recettes fiscales que pourrait occasionner le désarmement tarifaire douanier consécutif à la mise en application de l'APE.

Industrie, Mines et libre circulation

- xvi. **En matière d'industrie**, une réunion des ministres sectoriels a été tenue en mars 2012 pour décider des activités prioritaires à entreprendre dans le cadre de la Politique Industrielle Commune de l'Afrique de l'Ouest (PICA). Des réunions techniques ont également été organisées afin d'élaborer la "politique qualité" de la CEDEAO. En outre, le document sur le modèle et les procédures d'élaboration et d'adoption de normes harmonisées a été finalisé par les experts nationaux.
- xvii. **Par rapport aux mines et les industries extractives**, les domaines principaux de la coopération régionale ont été présentés lors d'un atelier consultatif d'experts des Directions et agences nationales en charge du Gaz et du carburant, organisé par la Commission avec pour objectif

spécifique de renforcer la coopération dans la perspective du développement des activités minérales régionales et dans un contexte régional de développement industriel.

- xviii. **Concernant la libre circulation**, la Commission, en collaboration avec les parties prenantes concernées, a mis en place au niveau de certains postes frontaliers, des centres d'information et d'observation sur la libre circulation qui serviront à sensibiliser les citoyens de la Communauté, les migrants et les agents de l'état sur la nécessité d'appliquer tous les textes de la CEDEAO relatifs à la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement..

Agriculture, Environnement et Ressources en Eau

- xix. **Agriculture** : La Commission de la CEDEAO a présenté trois initiatives pour rendre opérationnel le Plan régional d'investissement agricole (PRIA) qui ont été validées par le Comité Technique Spécialisé Agriculture, Environnement et Ressources en Eau (CTSAER) à savoir (i) l'« Offensive régionale pour la production du riz » ; (ii) l'« Initiative faim Zéro en Afrique de l'Ouest » et (iii) la « Stratégie de création d'une réserve régionale de sécurité alimentaire ».
- xx. La mise en œuvre du Système Régional d'information Agricole de la CEDEAO (ECOAGRIS) dans sa première phase sur sept (7) Etats membres (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger et Sénégal), a permis d'interconnecter les dispositifs nationaux d'informations agricoles. La seconde phase qui couvrira les huit (8) autres pays démarrera en 2013.
- xxi. D'autres activités ont été menées et portent sur :
- la validation du cadre règlementaire régional sur le contrôle de qualité et la commercialisation des engrais dans l'espace CEDEAO;
 - la mise en place du Comité Régional sur la Cohérence des Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest ;
 - l'adoption d'une stratégie de concertation pour des réponses coordonnées et harmonisées en cas de crise alimentaire dans l'espace CEDEAO (y compris la Mauritanie et le Tchad).
- xxii. Dans le domaine de la santé animale, les maladies prioritaires ont été identifiées et cela à montrer la nécessité d'élaborer deux documents de référence régionale portant sur: (i) des procédures de laboratoire harmonisées dans l'espace CEDEAO et, (ii) une harmonisation du système de surveillance épidémiologique dans l'espace CEDEAO. Par ailleurs, en référence au Règlement C/REG.22/11/10 relatif aux procédures communautaires de gestion du médicament vétérinaire, la Commission a préparé les Termes de référence destinés à l'évaluation des structures d'accréditation du médicament vétérinaire dans sept (7) pays membres de la CEDEAO ~~suivant~~ : Cap Vert, Gambie, Ghana, Guinée, Nigeria, Liberia et la Sierra Leone. Cette évaluation permettra de mettre en place le Comité Régional du Médicament Vétérinaire pour l'ensemble de la région, la Commission l'UEMOA ayant déjà installé un Comité pour ses huit (8) Etats membres (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo).
- xxiii. **Environnement** : La Commission a pris part à la réunion du 7^{ème} Comité de pilotage du programme « Suivi de l'environnement africain pour un développement durable (AMESD) » à Addis Ababa. A cette occasion, la CEDEAO a été portée à la tête du Comité pour la phase de

clôture. La prochaine phase du programme portant sur le « suivi de l'environnement et la sécurité en Afrique (MESA) » est prévue pour la période 2013 à 2018.

- xxiv. Par ailleurs, elle a entrepris des activités visant le renforcement des capacités des Etats membres et des acteurs nationaux dans le secteur forestier à travers la tenue de dix (10) ateliers nationaux de validation des rapports des Etats membres de la CEDEAO (Bénin, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Ghana, Liberia, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo) et l'organisation d'une réunion régionale du Comité des Directeurs des Forêts et de la Faune en vue de la préparation du Plan de Convergence pour la gestion et l'utilisation durable des écosystèmes forestiers en Afrique de l'Ouest.
- xxv. Enfin, elle a poursuivi le renforcement des capacités des négociateurs sur la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification, avec la réalisation d'un état des lieux des décisions prises lors de la Conférence des Parties tenue en Corée du Sud en octobre 2011.
- xxvi. **Ressources en eau :** Dans le domaine des ressources en eau, on peut citer les réalisations ci-après :
- le démarrage effectif du processus de mise en place d'un organisme de bassin de la Comoé-Bia-Tano avec la réalisation d'une étude de faisabilité et l'organisation d'un atelier de validation des résultats ayant regroupé les experts des 4 pays concernés (Burkina, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali). Cet atelier a abouti à l'adoption d'une feuille de route pour la conduite du processus ;
 - la poursuite de la mise en place d'un Observatoire régional de l'Eau avec l'appui financier de l'Agence Suédoise de coopération internationale pour le développement (ASDI) ;
 - le lancement des études relatives à l'élaboration d'une directive cadre de gestion des ressources en eau partagées de l'Afrique de l'Ouest et d'une directive sur le développement des grandes infrastructures durables en Afrique de l'Ouest.
- xxvii. **Coopération internationale :** dans le domaine de la coopération internationale, la Commission s'est activement engagée, au cours de la période sous-revue, à la diversification des partenariats. Des actions ont en effet, été menées en direction de la Chine pour étendre le champ de coopération notamment aux secteurs des transports, du commerce et de l'investissement. Le Mémoire d'entente qui a été signé au cours du mois d'octobre permettra ainsi de mobiliser des ressources conséquentes à la mise en œuvre de l'agenda régional dans les domaines précités. Par ailleurs, des mesures spécifiques ont été initiées pour non seulement renforcer les partenariats existants avec les bailleurs de fonds multilatéraux (UE, BAD, Banque Mondiale, PNUD etc...), mais aussi engager de nouveaux partenaires bilatéraux dans le financement des programmes communautaires et de renforcement des capacités. Dans ce cadre, des négociations sont avancées avec notamment la Suède pour son intervention dans le domaine de renforcement des capacités et son appui au programme de changement climatique de la CEDEAO. Au-delà de ces initiatives, de nouvelles pistes de coopération sont en cours d'exploration avec la Turquie à travers le forum Turquie-Afrique, l'Agence de Coopération Internationale du Japon et la Banque Islamique de Développement.
- xxviii. Au regard de la coopération avec l'Union Européenne, l'exercice d'identification et de formulation des projets a été effectif pour la plupart des projets inscrits au titre du PIR 10ème

FED à travers plusieurs réunions de concertation. Ces efforts de coordination ont permis de respecter les délais prescrits pour la phase d'identification et d'anticiper ainsi la mise en œuvre des projets inscrits en 2013. En outre, la Commission a entamé l'exercice de programmation du PIR 11ème FED dont l'élaboration du document de stratégie permettra de définir les secteurs de concentration sur lesquels sera articulé le financement de l'Union européenne au processus d'intégration en Afrique de l'Ouest.

xxix. Enfin, la Commission a poursuivi ses initiatives visant à consolider le fonctionnement du Secrétariat Technique Conjoint CEDEAO-UEMOA pour une plus grande convergence des programmes des deux Institutions. Dans ce cadre, il convient de souligner la rencontre des Présidents des deux Commissions, le 23 novembre 2012 dans le cadre de la 9^{ème} session du Secrétariat Technique Conjoint.

xxx. **Développement humain:** au cours de l'année 2012 des avancées ont été enregistrées dans les domaines suivants :

- **Affaires Humanitaires et Sociales**

xxxi. La Politique humanitaire et le Plan d'action élaborés par la Commission ont été adoptés par les Ministres et la Conférence des Chefs d'Etat. En collaboration avec l'UNOCHA et d'autres partenaires, la Commission a mis au point un système d'intervention pour atténuer la situation humanitaire au Sahel en effectuant des visites et en convenant d'une feuille de route devant renforcer la résilience des populations.

xxxii. Un atelier de formation portant sur les règles, lois et principes applicables aux actions internationales en cas de catastrophe (IDRL) destiné aux gestionnaires ouest-africains des catastrophes, a été organisé pour promouvoir les mesures pour garantir l'accès humanitaire aux organismes d'aide et de secours ;

xxxiii. La Commission a également appuyé le développement de dispositifs nationaux pour la réduction des risques de catastrophes en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso.

xxxiv. Enfin, elle a apporté une assistance financière au Nigeria, au Sénégal, au Niger et au Cap Vert qui ont été frappés par des inondations.

- **Genre et enfant**

xxxv. La Commission a signé un accord de subvention avec le NEPAD portant création d'incubateurs d'entreprises de femmes entrepreneurs rurales africaines (BIAWE) et l'organisation, avec la collaboration de ONUFEMMES, de la 5ème réunion du comité de pilotage régional de la campagne « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes en Afrique ».

xxxvi. Dans le cadre du plan d'action contre le travail des enfants, la Commission a, en collaboration avec les partenaires internationaux, tenu un atelier de validation sur le projet de cadre de suivi et d'évaluation du système de protection des enfants en Afrique de l'Ouest.

xxxvii. Enfin, la Commission a apporté divers soutiens dont :

- le soutien technique et financier apporté aux Femmes engagées dans la transformation des Produits de l'Agriculture et la Fabrication des Produits de l'Artisanat ;
- le soutien médical aux femmes et aux filles souffrant de la fistule obstétricale ;
- l'octroi de bourses d'excellence aux Filles au niveau de l'Enseignement Professionnel et Technique dans les Etats membres de la CEDEAO. Cette activité cible spécifiquement les filles qui, dans les Etats membres, sont de très bons élèves, mais issus de milieu défavorisé. En 2012, le nombre des bénéficiaires par pays est passé de cinq à dix voire plus dans certains d'entre eux.

- **Jeunesse et sports**

- xxxviii. Les statuts du Fonds de la CEDEAO pour l'autonomisation et le développement de la jeunesse ainsi que des orientations générales concernant son utilisation ont été élaborés au cours de la période sous-revue.
- xxxix. En collaboration avec le Programme « Autonomisation des Jeunes » (YERP) du PNUD, une étude relative au Plan d'action de la CEDEAO pour l'emploi des jeunes a été réalisée. Ce document vise à promouvoir la création d'emploi et de l'auto emploi des jeunes. Le Plan explore les voies et définit les stratégies pour accroître l'emploi décent des jeunes garçons et filles de la CEDEAO.
- xl. Par ailleurs, la Commission a organisé la huitième édition du Tournoi de Lutte africaine de la Communauté (TOLAC) à Niamey en avril 2012, la cinquième édition du Tournoi de Lutte Africaine de la CEDEAO à Dakar en Juillet 2012 et la deuxième édition des Jeux de la CEDEAO à Accra au Ghana en juin 2012.

- **Traffic de drogue**

- xli. Dans sa volonté de renforcer la lutte contre le trafic de drogue, sa consommation et la criminalité organisée, la Commission a organisé, conjointement avec INTERPOL, des opérations conjointes et simultanées de police (Opération ATAKORA) le long des frontières Bénin/Togo/Ghana au cours desquelles un total de 7 894,275 kg de drogues de différentes sortes a été saisi.
- xlii. La Commission a également organisé un atelier de formation à l'intention des experts régionaux des médias visant au développement des compétences et à l'acquisition de connaissances pour appuyer la mobilisation, la sensibilisation et les activités de plaidoyer au niveau local, régional et communautaire pour la lutte contre le trafic et la consommation de drogue et le crime organisé.

Education, Culture, Science et Technologie:

- ✓ **Education**

- xl.iii. Dans le cadre de la relance du programme de la CEDEAO pour l'enseignement et la formation technique et professionnel (EFTP) quelques 1000 personnes travaillant dans l'EFTP ont

bénéficié de séances de formation sur les besoins, compétences et connaissances requises en matière d'élaboration et de révision des programmes de formation EFTP et du matériel didactique. Ceci a conduit un certain nombre d'Etats membres à revoir les programmes de formation et le matériel pédagogique en s'inspirant des ressources disponibles dans la région et des sources d'information ouvertes sur l'Internet.

✓ **Culture**

- xliv. La Commission s'est attelée à l'évaluation de la situation en matière de droits d'auteur en Gambie et en Guinée Bissau en 2012. La 3ème réunion de l'Observatoire, organisée en avril 2012 à Accra, Ghana, a recommandé la création d'un sous-comité pour élaborer une approche holistique de lutte contre la piraterie.

✓ **Science et technologie**

- xliv. Une politique de la CEDEAO de la Science et de la Technologie accompagnée de son Plan d'Action a été adoptée par les Ministres de la CEDEAO chargés de la Science et de la Technologie en Mars 2012 à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire). L'objectif de cette politique est de développer l'agriculture, les transports et les communications, l'industrie, la santé et la sécurité, l'énergie, l'éducation et les ressources humaines et la préservation de l'environnement.

✓ **Programme d'élimination du Paludisme**

- xlvi. Suite à la Mission Ministérielle de Haut niveau en République de Cuba et en République Bolivarienne du Venezuela dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord Tripartite portant sur l'éradication du paludisme dans l'espace CEDEAO qui a eu lieu en avril 2012, une réunion du groupe de travail technique tripartite CEDEAO/CUBA/Venezuela a eu lieu en novembre 2012 à Abidjan. Cette réunion technique tripartite a permis entre autres, de prendre connaissance de l'état d'avancement de l'étude de faisabilité commissionnée par la CEDEAO pour la construction des usines de production des biolarvicides et de finaliser l'Accord Cadre de Mise en Œuvre du Protocole d'Accord signé en 2009 avec le Venezuela qui prévoit la renégociation du prêt de \$20 millions et la création d'un fonds de développement multilatéral.

Infrastructures

- xlvii. **Dans le domaine des infrastructures**, les réalisations ci-après ont été enregistrées en matière de développement des infrastructures :
- xlviii. En matière de transport et du programme de facilitation, des avancées physiques ont été réalisées dans les travaux de construction des postes de contrôle juxtaposés à Sèmè/Krake (Nigeria/Bénin) : 35% et à Noepe (Ghana/Togo) : 60%. Un projet d'acte additionnel a été également validé pour orienter l'exploitation des dits postes.
- xlix. Par ailleurs, dans le cadre du plan directeur pour le rail en Afrique de l'Ouest, il a été lancé des études techniques détaillées de la liaison ferroviaire, considérée comme prioritaire (à savoir la

liaison Kaya-Dori-Niamey qui relie la ligne ferroviaire Abidjan-Ouagadougou à la République du Niger).

- i. **Dans le domaine du sous-secteur du transport aérien**, l'harmonisation du cadre légal et réglementaire du transport aérien a été initiée avec l'adoption d'un acte additionnel visant la facilitation de la libéralisation du marché des transports aériens en Afrique de l'Ouest.
- ii. Concernant la **Coopération Aéronautique**, deux avancées significatives ont eu lieu au cours de l'année 2012 et concernent:
 - la signature d'un Mémoire d'Entente (MOU) entre la CEDEAO et la Conférence Européenne de l'Aviation Civile (CEAC), le 11 juillet 2012 à Strasbourg, France. Ce MOU contribuera à renforcer les capacités de supervision de la sécurité aérienne des Administrations de l'Aviation Civile des Etats membres de la CEDEAO; et,
 - la signature d'un Accord Technique sur les Services Aériens Humanitaires entre la CEDEAO et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le 17 octobre 2012, à Rome, Italie. Cet Accord Technique contribuera au renforcement des capacités des Administrations de l'Aviation Civile des Etats membres de la CEDEAO, d'une part, et, d'autre part, à l'efficacité du transport aérien rapide des secours humanitaires au profit des réfugiés, des populations déplacées et de toutes les victimes des inondations, conflits politiques et famine en Afrique de l'Ouest.
- iii. **Dans le secteur des télécommunications**, les connexions terrestres inter-états en fibre optique suivantes ont été achevées : Burkina Faso – Niger, Burkina Faso – Ghana et Ghana – Togo. Par ailleurs, tous les Etats membres côtiers à l'exception de la Guinée Bissau ont été connectés aux câbles sous-marins avec au moins un (1) point d'atterrissage. Grâce à ces nouvelles connexions terrestres et aux points d'atterrissage, les trois pays enclavés (Burkina Faso, Mali et Niger) disposent dorénavant de deux voies d'accès aux câbles sous-marins ; ce qui garantit maintenant leur accès.
- iiii. **Dans le secteur de l'énergie**, l'année 2012 a été déclarée par l'Assemblée Générale des Nations Unies comme l'année internationale de "l'énergie durable pour tous". A cet égard, la Commission a entrepris de faire le bilan de la mise en œuvre du Livre Blanc UEMOA-CEDEAO pour l'accroissement de l'accès aux services énergétiques des populations rurales et péri-urbaines.
- lv. La Commission, à travers le Centre pour les Energies Renouvelables et l'Efficacité Energétique et en collaboration avec le Forum Mondiale pour l'Energie Durable et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), a organisé à Accra, Ghana du 29 au 31 Octobre 2012, un forum de haut niveau sur le thème "Baliser le chemin pour une énergie durable pour tous en Afrique de l'Ouest". Les participants ont exprimé leur satisfaction à l'endroit de la CEDEAO pour sa clairvoyance avec la mise en place du Centre.
- lvi. Le West African power pool (WAPP) avec l'appui des partenaires au développement a initié plusieurs études de pré-investissement et d'impact environnemental et social dans les Etats membres. Le WAPP a également promu le commerce transfrontalier de l'électricité au sein des Etats membres. La quantité d'électricité commercialisée à travers l'interconnexion a augmenté

de 4,7% en passant de 3 278 Giga Watts heures (GWh) en 2010 à 3 432 GWh en 2011. Au cours de cette période, l'hydro électricité est demeurée la première source de génération en représentant 65% de la production, les 35% restants provenant essentiellement de la production d'énergie thermique. Le volume total d'électricité consommée dans la région est passé de 47 073GWh en 2010 à 48 959GWh en 2011, soit 4% de croissance. En outre, le Secrétariat du WAPP, a élaboré un manuel harmonisé de suivi-évaluation du WAPP.

- lvi. Dans l'optique de développer un marché régional de l'électricité, le Secrétariat du WAPP a terminé son étude de conception et de faisabilité pour le Centre d'information et de coordination (CIC) qui sera responsable entre autres, de coordonner les échanges et d'assurer l'exploitation stable du système interconnecté du WAPP. La conception architecturale du CIC et la conception finale du système comprenant des exigences en matière d'infrastructures de communication, de matériel et de logiciel nécessaires à la gestion du marché régional de l'électricité sont achevées. Le dossier d'appel d'offres pour l'exécution du projet est prêt et le WAPP a obtenu un financement de 60 millions d'Euro auprès de l'UE dans le cadre du 10ème Programme indicatif régional du FED.
- lvii. En termes de régulation de l'électricité, l'Autorité de Régulation Régionale du secteur de l'Electricité de la CEDEAO (ARREC) a élaboré un programme de renforcement des capacités pour les instances nationales de régulation et a également lancé un programme d'appui institutionnel en faveur des Etats membres de la CEDEAO qui sont toujours dans le processus de création et de mise en place de leur organe de régulation (sensibilisation des acteurs nationaux sur les fondements de la régulation, élaboration des textes, assistance technique dans l'installation et le lancement des activités, renforcement des capacités). Les pays concernés par cet appui sont le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée, la Guinée Bissau, le Liberia et la Sierra Leone.
- lviii. **Paix et sécurité:** Au cours de l'année 2012 sous revue, la Commission a centré ses efforts sur la recherche de solutions pacifiques aux crises au Mali et en Guinée-Bissau. Au Mali, une rébellion lancée par le Mouvement National de Libération de l'Azawad en janvier 2012, a eu pour point culminant l'occupation des régions du nord du pays, à savoir Kidal, Tombouctou et Gao et la 'déclaration' d'indépendance par le MNLA en mars 2012. Entre-temps, le Gouvernement du Mali était renversé par des Militaires le 22 février 2012, plongeant ainsi le pays dans une situation de crise constitutionnelle.
- lix. En Guinée-Bissau, les Militaires ont renversé le Gouvernement le 12 avril 2012, mettant un coup d'arrêt aux élections présidentielles qui se déroulaient afin de choisir un successeur au feu Président Malam Bacai Sanha, et créant ainsi une autre crise constitutionnelle.
- lx. Dans le but de trouver des solutions à la double crise au Mali et à la crise constitutionnelle en Guinée-Bissau, la Commission a pris les mesures suivantes:
- Organisation de cinq Sessions Extraordinaires du Conseil de Médiation et de Sécurité au niveau ministériel et de six Sommets Extraordinaires des Chefs d'Etat et de Gouvernement;
 - Lancement d'un processus de médiation concernant le Mali dirigé par le Président Blaise Compaoré du Burkina Faso et la mise en place du Groupe de Contact Régional sur la Guinée-Bissau;

- Collaboration étroite avec l'UA, l'ONU et d'autres partenaires qui a permis l'installation du Groupe de Soutien et de Suivi de la situation au Mali et l'organisation d'une réunion de suivi à Bamako, le 19 octobre 2012, sous la présidence conjointe de la CEDEAO, de l'UA et de l'ONU ;
 - Réactivation du Groupe International de Contact sur la Guinée-Bissau (GIC-GB) ;
 - Mise en place du Groupe International de Contact sur le Mali (GIC-M) et nomination d'un Représentant Spécial du Président de la CEDEAO.
- lxi. **En ce qui concerne le renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance** dans la région, la Commission a entrepris entre autres, l'élaboration des stratégies pour assurer l'adoption du protocole de la CEDEAO sur la corruption et faciliter la mise en place des Institutions anti-corruption dans les Etats membres.
- lxii. S'agissant de l'**assistance électorale**, la Commission a poursuivi les actions visant l'amélioration du Système d'Observation Electorale, particulièrement dans les domaines du déploiement sur le terrain, de la coordination et de la production des rapports et le lancement de la Base de Données des Observateurs des Elections de la CEDEAO (Liste/Tableau) en vue de la professionnalisation de la pratique d'observation des élections.
- lxiii. Dans le domaine de l'**alerte précoce**, durant la période sous-revue, la Commission a produit des rapports sur les défis pré et post électoraux au Sénégal, la menace Boko Haram au Nigeria, les défis de la sécurité et de la réconciliation en Côte d'Ivoire et sur les événements ayant conduit aux coûts d'Etat au Mali et en Guinée Bissau avec des défis sécuritaires associés.
- lxiv. Concernant le **Maintien de la Paix et de la Sécurité Régionale**, la Commission, à la suite des directives du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement, tenu le 26 avril 2012 à Abidjan, a déployé un contingent de la Force en attente de la CEDEAO en Guinée Bissau en vue de faciliter le retrait de la Mission militaire technique angolaise pour l'Assistance et la réforme du secteur de la défense et de la sécurité (MISSANG). De même, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, lors de sa Session Extraordinaire tenue à Abuja, Nigeria, le 11 Novembre 2012, a réaffirmé sa détermination à accompagner le Mali et la Guinée Bissau dans la résolution de leur crise sécuritaire et institutionnelle et ce, dans le cadre des normes et principes contenus dans les Protocoles de la Communauté. Le Sommet a, par ailleurs, décidé d'adopter le concept harmonisé des Opérations pour le déploiement de la Force Internationale sous conduite africaine et demandé au Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine d'entériner ledit concept et d'assurer sa transmission avec le Concept Stratégique, au Secrétaire Général des Nations Unies dans les délais prescrits par la Résolution 2071.
- lxv. **Questions institutionnelles** : le processus de la restructuration de la Commission de la CEDEAO s'est poursuivi. Dans ce cadre, la Commission a travaillé avec l'équipe de passation des marchés du Bureau de la Banque mondiale à Abuja, pour examiner les termes de référence initialement élaborés par le sous-comité technique du Comité Institutionnel de Revue. Suite à la finalisation et à l'approbation des termes de référence par toutes les parties concernées, les demandes de propositions ont été envoyées aux seize (16) entreprises présélectionnées le 29 Octobre 2012.
- lxvi. **Planification stratégique** : les initiatives de planification stratégique pendant la période considérée ont porté sur l'élaboration de documents stratégiques majeurs, notamment la

Stratégie de renforcement des capacités, la Stratégie de communication, la Stratégie financière ainsi que la mise en œuvre du Plan d'action à moyen terme au niveau de la Commission et des autres Institutions de la CEDEAO.

- lxvii. **Suivi-évaluation** : la Commission a entamé l'étude sur les données de référence des programmes mis en œuvre par tous les acteurs de la CEDEAO qui vise à élaborer le cadre de mesure de la performance des programmes (y compris les indicateurs et les responsabilités) et le développement d'une application informatique destinée à opérationnaliser le système de suivi-évaluation.
- lxviii. **Communication** : Pendant la période considérée, il y a eu une bonne médiatisation tant en interne qu'en externe, des activités, programmes et réunions de la Commission et des autres Institutions de la Communauté. En effet, plus de quatre cents communiqués de presse concernant ces activités ont été diffusés dans deux des trois langues de travail de la Communauté. Dans la section audiovisuelle de la bibliothèque de la CEDEAO, plus de 40 manifestations officielles ont été couvertes, de nombreuses photographies et des clips vidéo de personnalités éminentes ont été capturés, légendés et saisis dans une base de données. Par ailleurs, plus de trois cents titres de journaux et de revues ont été acquis et traités à l'intention du personnel et des citoyens de la Communauté. La bibliothèque a reçu plus de 900 demandes de référence en ligne, par SMS ou par des visites physiques de la part de citoyens et d'institutions de la Communauté.
- lxix. **Prélèvement communautaire** : le protocole relatif au prélèvement communautaire est en application dans tous les Etats membres. Cependant, le niveau de mise en œuvre tant sur la base taxable que sur le dépôt des montants collectés dans les comptes de la Communauté varie d'un pays à l'autre. Un mécanisme de suivi continu a permis d'assurer une constante augmentation des ressources avec une hausse de 15% des montants déposés comparativement à la même période de l'année précédente. Cependant, au cours de la même période, il y a eu une poussée sans précédent des dépenses extra budgétaires consécutive au déploiement militaire en Guinée Bissau.
- lxx. **S'agissant** des activités entreprises par les autres institutions de la Communauté, les réalisations suivantes ont été enregistrées dans la mise en œuvre de leurs programmes de travail 2012.
- lxxi. **Parlement de la CEDEAO**: au cours de l'année 2012, le Parlement de la CEDEAO a exécuté plusieurs activités, allant des activités conventionnelles des avis consultatifs sur la base de saisines de la Commission de la CEDEAO à d'auto-saisines qui sont généralement le produit des activités des comités permanents. Concernant les coups d'Etat au Mali et en Guinée Bissau, le Parlement a mis en place un comité ad hoc chargé du suivi de ces crises et d'attirer l'attention du Parlement sur les actions nécessaires. En outre, au cours de la période sous revue, le manuel pour le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité a été formellement lancé et donne un guide pratique aux membres du parlement au niveau national et régional, sur la meilleure voie pour assurer le contrôle parlementaire effectif du secteur de la sécurité dans les domaines général de la gouvernance du secteur sécuritaire.

- lxxii. Un des Objectifs stratégiques du Plan stratégique du Parlement de la CEDEAO vise le renforcement du rôle institutionnel et des prérogatives du parlement de la CEDEAO pour lui permettre de passer du statut consultatif au statut législatif. Le Parlement a par conséquent mis sur pied un Comité ad hoc chargé notamment d'entreprendre une étude et de faire des propositions quant au renforcement des prérogatives du Parlement de la CEDEAO. Le Comité ad hoc a soumis son rapport contenant des propositions à l'attention des instances de décision de la Communauté, sur le statut qu'aura le Parlement une fois ses prérogatives renforcées.
- lxxiii. **Cour de Justice de la Communauté** : l'année 2012 marque la douzième année d'existence de la Cour qui se caractérise par une importance croissante tant en termes de demandes déposées que de jugements rendus. A fin septembre 2012, la Cour a enregistré 17 nouveaux cas, tenu 100 audiences et rendu 30 décisions parmi lesquelles se trouvaient 13 jugements définitifs. En ce qui concerne les activités de promotion, un certain nombre d'activités ont été entreprises, comprenant des missions de sensibilisation dans les États membres et des conférences avec les maisons de presse des États membres de même que le renforcement de la coopération avec les organes des Nations-Unies et la Société civile.
- lxxiv. **Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS)**: L'OOAS a facilité la mise en œuvre d'un certain nombre de programmes de santé dans la région, notamment: (i) l'adoption d'une résolution sur la création du Conseil Régional pour la Formation des Professionnels de la Santé (CRFPS), (ii) l'harmonisation et la validation du code de déontologie des praticiens, (iii) la finalisation d'un Référentiel de code de déontologie des professions d'infirmiers et de sages-femmes, et (v) la finalisation des codes d'éthiques et les régulations de pratiques des agents de santé environnementale, de santé communautaire.
- lxxv. En ce qui concerne la santé maternelle et infantile, l'OOAS a fourni un appui technique et financier à la Sierra Leone, au Mali, au Nigeria et au Bénin.
- lxxvi. Dans le domaine du VIH et du SIDA, l'OOAS a facilité la cartographie des sites des populations les plus exposées au VIH et les points chauds le long du corridor Abidjan- Lagos, ainsi qu'e la mise en place du Comité Multisectoriel de lutte contre le VIH de la CEDEAO ;
- lxxvii. L'OOAS a, en collaboration avec le Centre de la Recherche pour le Développement International (CRDI), lancé un deuxième projet de 4 ans sur l'utilisation des résultats de la recherche en santé dans la région de la CEDEAO intitulé " Initiative Ouest Africaine de Renforcement des Capacités à travers la Recherche sur les Systèmes de Santé.
- lxxviii. **Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA)**: le GIABA a fourni une assistance aux Etats membres sur la mise en œuvre efficace de la lutte contre le blanchiment d'argent (LBC) et contre le financement du terrorisme (FT). Il a, entre autres, engagé des actions de suivi dans un certain nombre d'États membres (le Ghana, le Bénin, le Nigeria, la Guinée, le Libéria et le Niger) sur le cadre d'évaluation mutuelle en vue de sensibiliser les autorités politiques et de susciter l'engagement sur les questions de LBC/FT. Ces missions ont produit des résultats significatifs, y compris l'adoption de lois sur LBC/FT, l'amendement des législations existantes, l'accroissement du financement des Cellule Nationale de Traitement de l'Information Financière (CENTIF) et plus de soutien aux comités interministériels de ces pays.

- lxxix. En termes de programmes d'assistance technique, le GIABA a commencé le déploiement du logiciel d'analyse LBC/FT en Gambie, au Burkina Faso, au Cap Vert et au Ghana. En outre, il a été décidé d'intégrer les normes révisées du GAFI en matière d'harmonisation des cadres réglementaires et de supervision des banques et des institutions financières non bancaires de la CEDEAO.
- lxxx. **Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) :** Les activités d'exploitation de la Banque ont relâché au cours des trois premiers trimestres de 2012, par rapport à la même période de l'année précédente. En conséquence, l'engagement total de la Banque a chuté en se situant à 5,8% contre 13,2% l'année précédente. Le compte d'exploitation provisoire de la Banque à fin septembre 2012 a montré une solide situation financière avec un bilan qui s'est amélioré de 15,1%, par rapport à la situation à fin Septembre 2011 et un bénéfice net de 2,705 millions d'UC à fin Septembre 2012 contre 0,405 millions d'UC en Septembre 2011.
- lxxxi. En termes de mobilisation des ressources, la Banque continue d'explorer les sources de financement qui peuvent soutenir durablement son portefeuille de prêts qui est la seule façon de garantir sa viabilité et sa rentabilité. Plusieurs réunions ont eu lieu entre la délégation de haut niveau de la Banque et les Chefs d'État et de Gouvernement dans le cadre de la mobilisation des arriérés sur les première et deuxième tranches du capital appelé. En conséquence, environ 16,6 millions d'UC ont été mobilisés, soit l'équivalent d'environ 25 millions de dollars. Dans la même veine, un progrès significatif a été fait dans le cadre de la mobilisation d'une partie du prélèvement communautaire pour le financement des infrastructures dans la région.
- lxxxii. Face aux énormes besoins et compte tenu de la rareté des ressources concessionnelles qui caractérise la situation économique mondiale, le défi majeur de la Banque est comment mobiliser les ressources nécessaires, en particulier au sein de la Communauté. À cet égard, l'efficacité de la mise en œuvre de la décision des hautes autorités de la Communauté en ce qui concerne la mobilisation d'une partie du prélèvement communautaire est une alternative viable et crédible. En outre, le versement de la deuxième tranche du capital appelé par les États membres améliorera les ressources propres de la Banque et servira comme un outil efficace pour attirer des membres non régionaux à la Banque.

Conclusion et Recommandations

- lxxxiii. **En conclusion**, le rapport annuel 2012 présente un compte rendu des activités réalisées au cours de la période sous revue et confirme que les lignes directrices pour la mise en œuvre du programme de travail 2012 de la Commission ont été généralement respectées. En dépit des difficultés rencontrées, la Commission s'est engagée à orienter ses efforts vers la mise en œuvre effective du programme de travail communautaire et à assurer les mesures suivantes:
- Poursuivre les efforts pour résoudre les conflits au Mali et en Guinée Bissau, en vue de favoriser la paix et la stabilité dans la région;
 - Maintenir la bonne croissance de la région à travers un dialogue de politique macroéconomique crédible avec les États membres;

- Relever les défis régionaux en matière d'infrastructures et ainsi contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire et atténuer les contraintes sur la libre circulation des personnes et biens dans la région;
- Accélérer la mobilisation des ressources pour combler les déficits de financement identifiés dans les programmes d'intégration régionale, en particulier les infrastructures et les programmes agricoles;
- Encourager les Etats membres et les institutions régionales à accélérer la mise en œuvre des activités de la feuille de route du programme pour la monnaie unique de la CEDEAO, en vue d'assurer le lancement effectif de la deuxième monnaie régionale en 2015 et la monnaie unique à l'échelle de la CEDEAO en 2020;
- Inciter et travailler avec les États membres afin d'appliquer effectivement les dispositions juridiques communautaires, en particulier celles relatives à la libre circulation des personnes et des biens, les droits de résidence et d'établissement;
- Veiller à ce que les obstacles qui entravent la mise en œuvre effective du protocole sur le prélèvement communautaire soient supprimés.

Recommandations

lxxxiv. Les principales recommandations se déclinent comme suit :

- la Commission doit continuer à utiliser ses bons offices et poursuivre ses efforts dans le but de parvenir à un règlement pacifique des conflits au Mali et en Guinée-Bissau, en vue du maintien de la paix et de la stabilité au sein de la région;
- la bonne croissance enregistrée par la région doit être encouragée à travers un dialogue, avec les Etats membres, centré sur la mise en place de politiques macroéconomiques durables, et particulièrement le respect des critères de convergence;
- la Commission doit rester ferme dans la ligne de son engagement face aux défis à relever au regard des infrastructures régionales et de la volonté d'assurer une sécurité alimentaire au sein de la région ;
- le travail de mobilisation des efforts des experts techniques et financiers doit être poursuivi en vue d'assurer un financement adéquat en ce qui concerne les programmes d'investissement agricole;
- la mise en œuvre de la Feuille de Route sur la Monnaie Unique CEDEAO doit être poursuivie afin de favoriser l'accélération du processus de mise en place d'une monnaie unique dans la région;
- il convient d'assurer que les Etats membres appliquent les dispositions de la Communauté, en particulier celles qui sont relatives à la libre circulation des personnes et des biens;
- il convient d'assurer que les règlements relatifs au Prélèvement Communautaire qui existent actuellement, sont appliqués de façon rigoureuse.

INTRODUCTION

1. La mise en œuvre du Programme de travail de la Communauté au titre de l'année 2012 a été réalisée dans un environnement caractérisé par une relative stabilité politique régionale, une amélioration de la gouvernance économique au niveau des Etats membres et la volonté politique des Autorités de la CEDEAO d'accélérer l'intégration régionale et le développement, en dépit de la lenteur de la reprise économique mondiale, la hausse des prix internationaux du pétrole et les crises politique et militaire en Guinée-Bissau et au Mali.
2. Malgré le ralentissement de la croissance de l'économie mondiale, qui passerait de 3,8% en 2011 à 3,3 % en 2012, le taux de croissance de l'économie régionale est estimé à 6,9 % en 2012 contre 5,9% en 2011. Cette estimation de la croissance économique régionale cache, cependant, une disparité des taux de croissance au niveau des Etats membres de la CEDEAO, qui varierait entre -3,1 % au Mali à 18,3 % en Sierra Leone. Selon les projections, sept (07) États membres de la CEDEAO enregistraient des taux de croissance d'au moins 7% en 2012 : Nigeria (7,1%), Burkina Faso (8,0%), Côte d'Ivoire (8,6%), Ghana (8,2%), Libéria (9,0 %), Niger (14,5%) et Sierra Leone (18,3%).
3. Dans ses efforts pour améliorer et soutenir l'intégration régionale et le développement, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, lors de ses sessions ordinaires et extraordinaires tenues au cours de l'année 2012, a donné une orientation politique pour la mise en œuvre du programme de travail communautaire. La 40^{ème} Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, tenue à Abuja les 16 et 17 février 2012 a élu S.E. Alassane Dramane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, en tant que Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement pour un mandat d'un an. En outre, le Sommet a désigné S.E. Kadré Désiré OUEDRAOGO, un ressortissant du Burkina Faso, ancien Premier Ministre et Ambassadeur du Burkina Faso à Bruxelles, en tant que Président de la Commission de la CEDEAO pour une période de quatre ans non renouvelable. Il a également approuvé la nomination du nouveau Vice-Président de la Commission et de six autres Commissaires :
 - Dr. Toga McIntosh Gayewea, Vice-président (Libéria);
 - Mme Hussein Salamatou Suleiman, Commissaire chargé des Affaires Politiques, Paix et Sécurité (Nigeria);
 - Mme Khadi Ramatu Saccoh, Commissaire chargé de l'Administration et des Finances (Sierra Leone);
 - Dr Ibrahim Bocar Ba, Commissaire chargé des Politiques Macroéconomiques (Mali);
 - Dr Marc Lapodini Atouga, Commissaire chargé de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau (Togo);
 - M. Ahmed Hamid, Commissaire chargé du Commerce, des Douanes, de l'Industrie et des Mines, de la Libre Circulation et du Tourisme (Niger);
 - M. Ebrima Njie, Commissaire chargé des Infrastructures (Gambie).

4. La 41^{ème} Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, tenue à Yamoussoukro les 28 et 29 juin 2012, a décidé, entre autres, de poursuivre la médiation dans les crises politiques en Guinée Bissau et au Mali, et, en collaboration avec la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) et la Commission du Golfe de Guinée (CGG), de trouver une solution au problème de la piraterie et les menaces à la sécurité maritime le long du golfe de Guinée. En outre, les Chefs d'État et de Gouvernement ont approuvé la recommandation visant à augmenter le nombre des membres statutaires de la Commission de neuf (9) à douze (12). À cet égard, ils ont instruit le Conseil des Ministres à finaliser les modalités de la mise en œuvre de cette décision ainsi que l'attribution des postes statutaires au sein des autres institutions de la Communauté. Ils ont en outre chargé le Conseil à poursuivre sa réflexion sur la faisabilité d'une Commission à 15 membres et de soumettre ses conclusions à la prochaine session de la Conférence.
5. Le programme politique qui lie toutes les institutions de la CEDEAO est ancré sur deux piliers fondamentaux, à savoir : (i) la promotion de la paix, de la sécurité et de la bonne gouvernance et (ii) l'amélioration du niveau de vie de la population. Pour atteindre ces deux objectifs principaux, la Commission de la CEDEAO a entrepris la mise en œuvre des programmes prioritaires suivants:
 - consolidation de la paix et de la sécurité tout en renforçant le processus démocratique;
 - poursuite des efforts pour l'établissement d'un marché commun à travers la finalisation du Tarif Extérieur Commun (TEC), l'amélioration de la libre circulation des personnes et des biens, la finalisation des programmes d'investissement agricole et des politiques communes, notamment dans le secteur industriel et le développement des infrastructures;
 - amélioration du cadre de la politique macroéconomique pour préparer la création d'une union monétaire crédible et durable, caractérisé par l'existence de politiques monétaire et de change uniques et une monnaie unique, ainsi que d'un environnement d'affaires favorable indispensable à la prospérité économique et l'accroissement de la richesse dans la région;
 - poursuite du processus de préparation du Programme Communautaire de Développement (PCD);
 - développement d'une stratégie pour permettre à la région de participer plus efficacement à l'économie mondiale grâce à une gestion au niveau régional, des relations avec les puissances économiques émergentes en particulier le Brésil, la Chine, l'Inde et l'UE ; et
 - accélération des réformes institutionnelles à la Commission.
6. Sans doute, la mise en œuvre efficace de ces programmes permettra d'approfondir l'intégration régionale, de promouvoir le développement de même que la stabilité politique dans la région et de répondre efficacement aux nombreux défis socio-économiques auxquels la Communauté fait face.
7. Le rapport de la CEDEAO au titre de l'année 2012 est structuré en quatre grands chapitres. Suite à cette introduction, le Chapitre I retrace l'évolution récente de l'économie de la région dans le contexte de l'environnement économique mondial. Le Chapitre II rendra compte de l'état de la mise en œuvre du programme de travail de la Commission en 2012,

tel qu'adopté par le Conseil des Ministres et approuvé par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement. Le troisième chapitre examinera la question de l'intégration et de la stabilité politique en Afrique de l'Ouest tandis que le chapitre quatre passe en revue les activités des autres institutions de la CEDEAO, à savoir : le Parlement de la CEDEAO, la Cour de justice de la CEDEAO, le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS). Le West African Power Pool (WAPP) et la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC). Le chapitre quatre sera suivi d'une section qui contient quelques remarques finales.

CHAPITRE I: DEVELOPPEMENTS ECONOMIQUES RECENTS EN AFRIQUE DE L'OUEST¹

8. Ce chapitre présente un bref aperçu de la performance de l'économie ouest-africaine à la fin de 2011 et en 2012 dans un contexte caractérisé par une lente reprise de l'économie mondiale en raison des difficultés économiques aux États-Unis et dans la zone euro. L'analyse donne une indication de l'influence notable que la mondialisation a toujours eu sur les économies des pays ouest-africains, qui sont des économies largement ouvertes et donc vulnérables aux chocs économiques exogènes. Le chapitre analyse les politiques économiques et financières des Etats membres de la CEDEAO en mettant l'accent sur les réformes structurelles engagées par les pays pour soutenir le développement économique. Le chapitre dégage enfin les défis et les perspectives pour la région en 2013.

1.1 Environnement extérieur: le climat économique mondial

9. La croissance économique mondiale devrait connaître un ralentissement en 2012 et 2013. Selon le Fonds monétaire international (FMI), comme indiqué dans sa publication sur l'économie mondiale d'octobre 2012, les perspectives économiques mondiales se sont encore détériorées et les risques se sont accrus. Dans l'ensemble, les prévisions du FMI pour la croissance mondiale ont été revues à la baisse à 3,3% en 2012 et à 3,6% en 2013 (voir tableau 1). Les prévisions du FMI sont basées principalement sur deux principales hypothèses de politique - que les décideurs européens arrivent à bout de la crise dans la zone euro et que les responsables politiques aux États-Unis prennent des mesures pour lutter contre le "falaise budgétaire²» en évitant les effets des hausses automatiques d'impôts et des réductions de dépenses. L'échec de ces actions dégraderait davantage les perspectives de croissance.
10. En termes nominal, la production mondiale révisée qui s'élevait à 57 846 milliards de dollars en 2011 va croître de 9,2% pour s'établir à 63,180 milliards de dollars en 2012. Cependant, la reprise économique mondiale serait encore très faible. Les perspectives d'emploi sont encore trop rares et l'écart entre les pays à revenu faible et ceux à revenus élevé d'une part, et entre les riches et les pauvres d'autre part, demeure encore très important.
11. L'activité dans les économies avancées a ralenti, notamment avec l'intensification de la crise dans la zone euro. Les économies avancées devraient connaître une croissance de 1,3% en 2012, contre 1,6% en 2011 et 3,0% en 2010. La faible croissance et l'incertitude dans les économies avancées ont une incidence sur les marchés émergents et les économies en développement à travers à la fois les canaux commercial et financier. Aux États-Unis, la croissance sera en moyenne de 2,2% en 2012. Le PIB réel devrait croître d'environ 1,5% au cours de la seconde moitié de 2012 et s'établirait à 2,75 % à fin 2013. Le faible pouvoir d'achat ainsi que la confiance des ménages, les conditions financières relativement

¹ Les informations de cette section sont obtenues des base de données des Etats, des publication du FMI (perspectives économiques mondiales, Octobre 2012 et autres documents produit au cours des réunions annuelles 2012 tenues à Tokyo) et la situation économique et les perspectives des Nations Unies.

² Le terme a été utilisé pour la première fois par le président de la Réserve fédérale (Fed) – Ben Bernanke à une séance du Comité interne des services financiers en février 2012. Bernanke a utilisé cette expression de falaise budgétaire pour attirer l'attention sur le fait que l'importante coupure des dépenses et l'accroissement des taxes simultanément en 2012 pourrait précipiter l'économie américaine dans la récession.

restrictives et l'assainissement budgétaire continu peuvent entraver une croissance économique plus forte.

12. La production s'est contractée dans la zone euro et la croissance a ralenti dans de nombreux autres pays développés et les grands pays émergents. Il est important de noter que le contexte de récession en Europe, particulièrement dans la zone euro, affecte directement les perspectives de croissance de nombreux pays en développement et les marchés émergents en réduisant la demande pour leurs exportations. Dans la zone euro, le PIB réel devrait baisser de 0,4% en 2012. Avec les compressions budgétaires au niveau national et de la zone euro, la mise en œuvre de politiques en faveur d'une amélioration des conditions de financement des économies à fin 2013, le PIB réel devrait stagner dans la première moitié de 2013 et augmenter d'environ 1% au second semestre.
13. Au Japon, la croissance est projetée à 2,2% en 2012. Le rythme de croissance va sensiblement décélérer étant donné les contraintes de la reconstruction post-séisme. Le PIB réel devrait stagner au second semestre de 2012 et croître d'environ 1% au premier semestre de 2013. Par la suite, la croissance devrait s'accélérer.
14. La croissance dans les économies émergentes et en développement s'est décélérée en se situant à 5,3% en 2012 comparativement à 6,2 % l'année précédente. Les principaux marchés émergents qui forment les BRICS à savoir le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud pourraient tous connaître un ralentissement de leur croissance en raison de facteurs internes et externes. La Croissance du volume du commerce mondial devrait baisser en se situant à 3,2% en 2012 contre 5,8% en 2011 et 12,6% en 2010.
15. La situation économique demeure solide dans de nombreux pays qui n'ont pas souffert d'une crise financière, notamment de nombreux pays émergents et en développement, y compris les économies des Etats membres de la CEDEAO. Dans ces pays, la forte consommation devrait continuer à propulser la demande et, avec une politique macroéconomique appropriée, soutenir l'investissement et la croissance saine.
16. Dans les pays d'Asie en développement, la croissance du PIB réel sera en moyenne de 6,7 % en 2012 et devrait s'accélérer à un rythme de 7 ¼ % dans la seconde moitié de 2012. Le principal moteur sera la Chine, où l'activité devrait être boostée par accélération des projets d'infrastructures publiques. Les perspectives pour l'Inde sont incertaines: pour 2012, avec une croissance faible au premier semestre et la poursuite du ralentissement des investissements, la croissance réelle du PIB devrait avoisiner 5%, mais l'amélioration des conditions extérieures et la confiance des ménages devraient permettre d'accroître le PIB réel d'environ 6% en 2013.
17. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, l'activité dans les pays exportateurs de pétrole sera probablement freinée par l'incertitude persistante associée à la transition politique et économique au lendemain du Printemps arabe et la faiblesse des termes de l'échange – la croissance du PIB réel devrait ralentir pour se situer à 1 ¼ % environ en 2012 et rebondir légèrement en 2013. Grâce en grande partie à la reprise en Libye, le rythme de la croissance globale des pays exportateurs de pétrole augmentera fortement en 2012, à plus de 6 ½%, puis s'établir à environ 3 ¾ % en 2013.
18. En Amérique latine, la croissance du PIB réel devrait être de l'ordre de 3¼ % pour le second semestre de 2012. Elle devrait ensuite s'accélérer pour atteindre 4 ¾ % au cours de la seconde moitié de 2013. L'accélération projetée est forte pour le Brésil en raison des

mesures budgétaires ciblées visant à stimuler la demande à court terme et une politique monétaire souple, y compris la baisse du taux directeur équivalent à 500 points de base depuis Août 2011. Ailleurs, il n'est pas prévu une évolution significative de l'activité économique.

19. Dans les économies en Europe centrale et orientale, l'amélioration des conditions financières dans les économies frappées par la crise, la demande un peu plus forte de la zone euro, et la fin d'un cycle d'expansion-récession en Turquie devraient ramener la croissance de nouveau à 4 % à fin 2013. La croissance de la Communauté des États indépendants (CEI) s'établira à 4,0% cette année, avec la Russie qui affiche une croissance de l'ordre de 3,7%.
20. L'Afrique subsaharienne devrait continuer à croître fortement, avec une moyenne supérieure à 5 %. La plupart des pays de la région enregistrent une forte expansion, à l'exception de l'Afrique du Sud, qui a été touchée en raison de ses liens étroits avec l'Europe. Récemment, des importateurs de produits alimentaires de la région ont été touchés par la forte hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires pour quelques principaux produits.
21. En ce qui concerne l'inflation mondiale dans les principales économies avancées, les pressions inflationnistes internes mesurées par l'indice des prix à la consommation, est faible. Comme l'indique le tableau 1, il est attendu une baisse progressive de 2,7% en 2011 à 1,9 % en 2012 et plus bas à 1,6 % en 2013. De même, dans les pays émergents et en développement, les pressions inflationnistes sont très variables. Elles varient de 5,0% (Asie en développement) à 9,1% (Afrique subsaharienne) et de plus de 10,4% (Moyen-Orient et Afrique du Nord) en 2012 (voir Figure 1).

Tableau 1 : Production économique mondiale (variation annuelle en %)

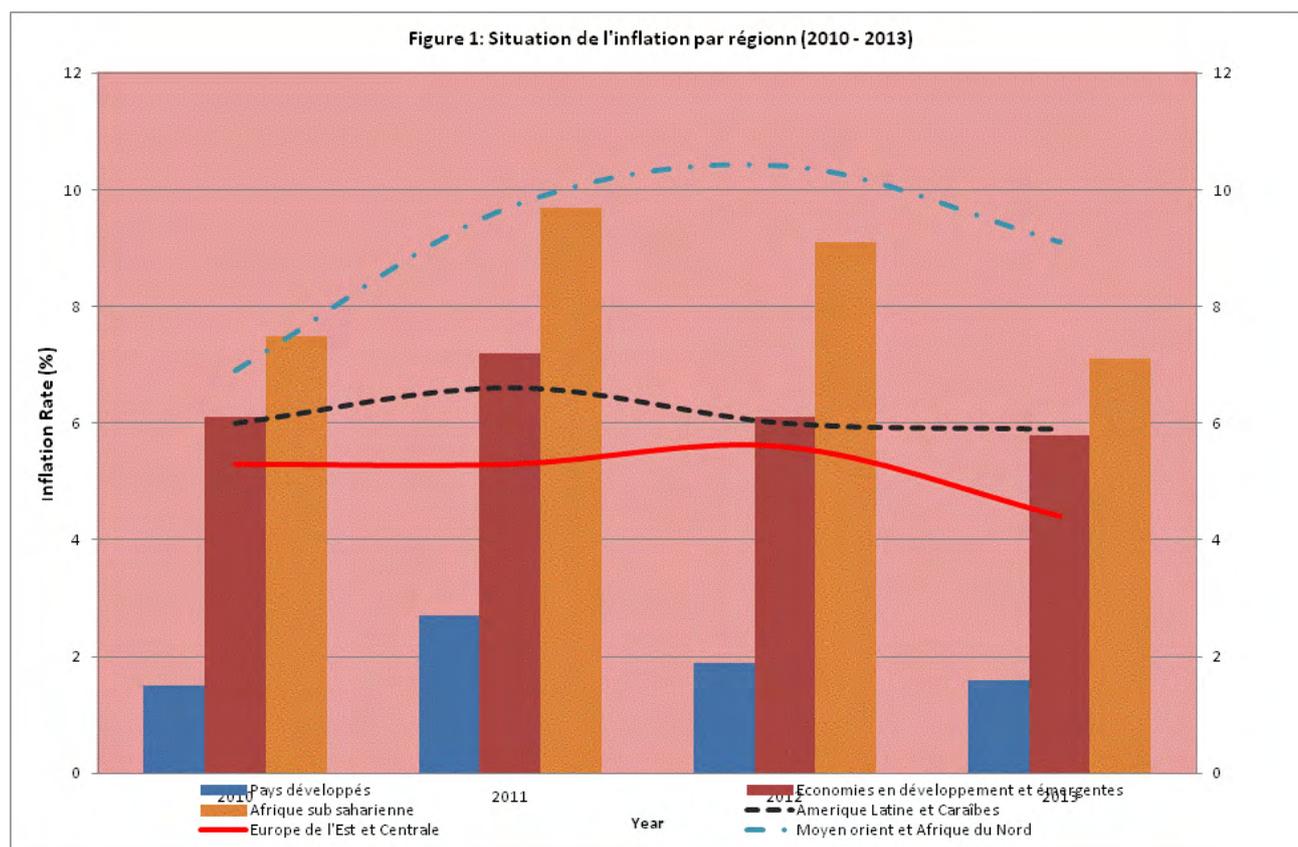
	2010	Projections de la production		
		2011	2012	2013
Production mondiale	5.1	3.8	3.3	3.6
Economies développées	3.0	1.6	1.3	1.5
Economies en développement et émergentes	7.4	6.2	5.3	5.6
Afrique	4.5	3.4	4.5	4.8
Afrique sub-Saharienne	5.3	5.1	5.0	5.7
Afrique de l'ouest (CEDEAO) ³	6.8	5.9	6.4	n.a.
Valeur de la production mondiale (Mds \$) au prix du marché	61222	57846	63180	69899
<u>Variation des prix au Consommateur :</u>				
Economies développées	1.5	2.7	1.9	1.6
Economies en développement et émergentes	6.1	7.2	6.1	5.8

Sources: FMI, BAD, OECD, PNUD, UNECA et Etats membres

n.d. signifie non disponible

³ L'Afrique de l'Ouest comprend les Etats membres de la CEDAO et la Mauritanie.

Graphique 1 : Evolution de l'inflation par régions du monde



1.2 Croissance des économies africaines

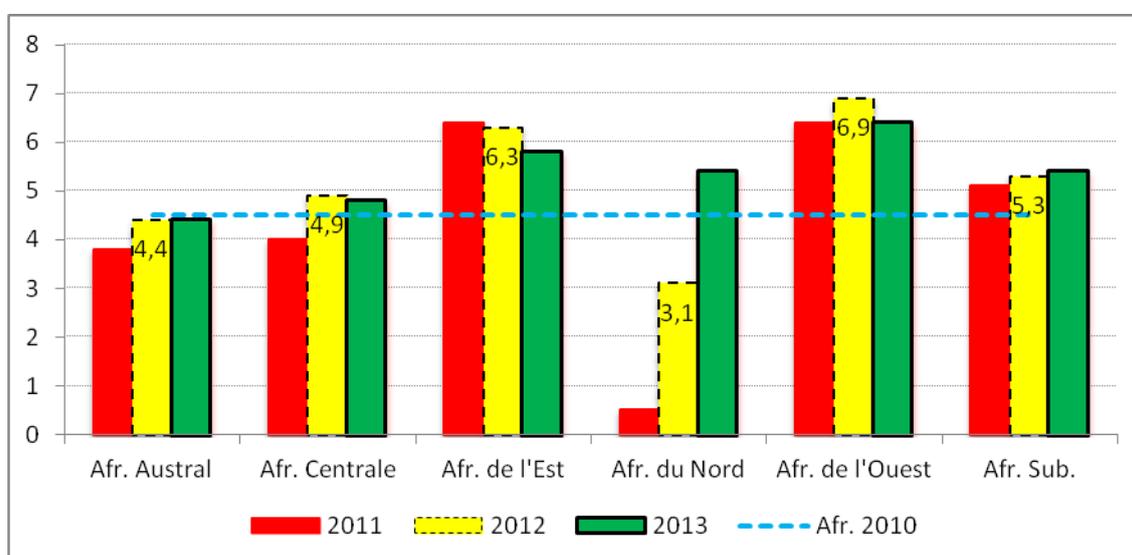
22. Selon les perspectives économiques en Afrique, la croissance moyenne du PIB du continent devrait augmenter à 4,5% en 2012 et 4,8% en 2013, après le repli observé en 2011 (3,4%). Cette performance serait, notamment, imputable à la reprise progressive dans les économies d'Afrique du Nord, à l'augmentation des dépenses publiques d'infrastructure, à la bonne tenue des prix des produits de base et à la vigueur de la demande intérieure dans plusieurs pays du continent. Cette évolution globale, marquée par un ralentissement de la croissance en 2011, et une accélération attendue en 2012 et en 2013 serait observable au niveau des principales régions africaines (voir figure 2).

23. Ainsi, l'Afrique du nord, dont le poids économique représente environ un tiers du PIB africain, atteindrait une croissance de 3,1% en 2012 et 5,4% en 2013, contre 0,5% en 2011. Cette reprise prévue en 2012, après la quasi-stagnation de 2011 consécutive aux perturbations économiques qu'a connues la région, devrait tirer la croissance africaine en 2012.

24. Par ailleurs, la bonne tenue de la croissance du continent, malgré un contexte international encore fragile, est imputable à la vigueur de l'activité en Afrique sub-saharienne qui devrait progresser de 5,1 % en 2011 à 5,3 % en 2012 et 5,4 % en 2013. En outre, l'intérêt toujours élevé des investisseurs pour l'Afrique, avec des flux de 31 milliards de dollars d'investissements directs étrangers prévus en 2012, est un important facteur du dynamisme économique.

25. De façon spécifique, l'Afrique australe devrait afficher une croissance de 4,4 % en 2012 et en 2013 contre 3,5 % en 2011. Certains pays de la région comme le Botswana, le Mozambique et la Zambie afficheraient des taux de croissance supérieurs à 6%, en rapport avec l'augmentation de la production minière. L'augmentation de la production pétrolière et de l'investissement en Angola, ainsi que l'amélioration de la situation économique du Zimbabwe, devrait stimuler la croissance de la région. Cependant, cette performance serait atténuée par la croissance atone de l'Afrique du sud (2,7% en 2012) plus affectée par la crise financière du fait des liens économiques étroits de son économie avec les marchés européens.
26. La plupart des pays d'Afrique de l'Est restent dans une dynamique de croissance relativement soutenue. Cependant, même si le taux de croissance demeure élevé, il ressortirait en léger repli à 6,3% en 2012 et à 5,8% en 2013 contre 6,4% en 2011 en raison d'une progression plus modérée en Éthiopie, d'un tassement au Soudan et de la crise alimentaire dans certains pays de la région.
27. Le taux de croissance de l'Afrique centrale passera de 4,9 % en 2012 et 4,8 % en 2013 contre 4% en 2011. La croissance serait soutenue par l'investissement public dans l'infrastructure, la progression du secteur des services, et l'augmentation des exportations de bois de construction dans certains pays. Cependant, la performance générale de la région serait atténuée par le recul de l'activité au Tchad, où la production de pétrole a diminué en raison de l'agitation sociale, ainsi que les transferts de fonds des migrants tchadiens vivant en Libye à la suite de l'éclatement du conflit dans ce dernier pays.
28. La croissance économique de l'Afrique de l'Ouest demeure l'une des plus vigoureuses du continent. Elle devrait passer à 6,9 % en 2012 et à 6,4 % en 2013 contre 5,9% en 2011. Le dynamisme de l'économie régionale et l'augmentation attendue du PIB réel en 2012 est imputable à l'accélération de la croissance dans les pays ayant bénéficiés d'un accroissement des exportations de ressources naturelles, telles que celles de minerai de fer en Sierra Leone, de l'uranium et de pétrole au Niger, ainsi que d'autres facteurs comme le retour à la paix en Côte d'Ivoire.

Graphique 2 : Evolution des taux de croissance du PIB réel des régions africaines (2011-2013)



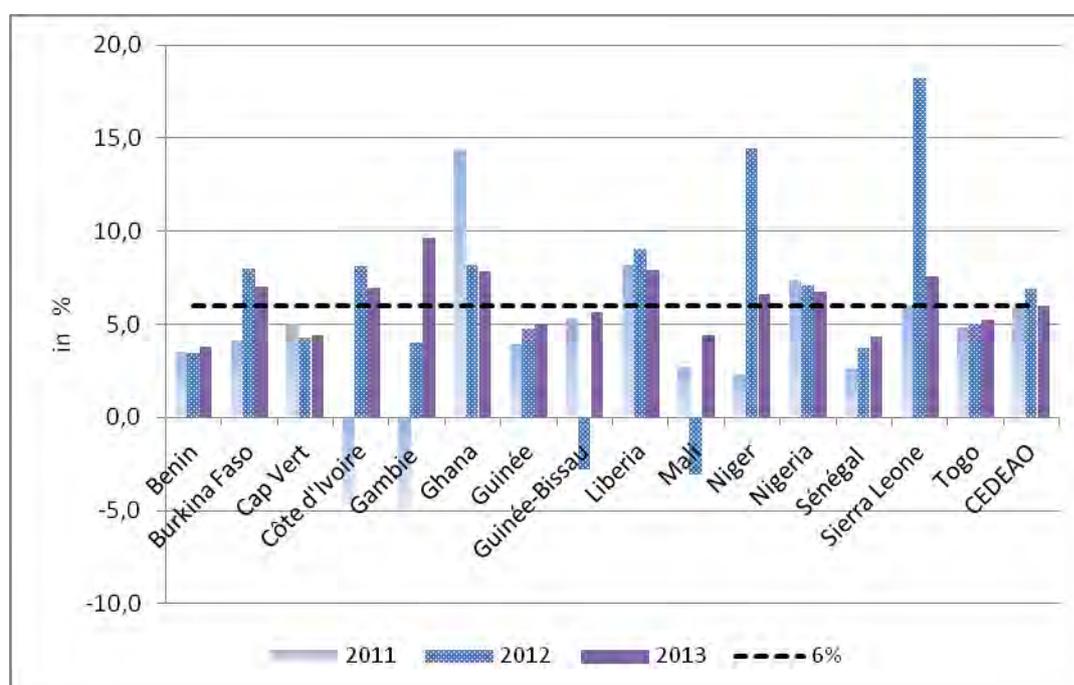
29. Au total, la croissance économique de l'Afrique demeure soutenue. Néanmoins, certains facteurs continuent de faire peser des incertitudes sur la dynamique de croissance des Etats. En effet, l'inflation et l'augmentation des prix des céréales restent un problème majeur pour les perspectives de croissance du continent, même s'il est prévu une légère baisse de l'inflation aux alentours de 8 % en 2012 et de 7 % en 2013 contre 8,2% en 2011. La hausse des prix des produits céréaliers sur le marché mondial pourrait exacerber l'insécurité alimentaire dans certains pays et constituer une source d'inflation et aussi d'instabilité s'ils s'intensifient. Par ailleurs, la récession continue en Europe reste une menace pour la croissance du continent, surtout pour la reprise à moyen-terme en Afrique du nord et en Afrique du sud.
30. A cet égard, afin de mieux faire face aux chocs extérieurs, l'Afrique devra poursuivre les efforts en termes, notamment, d'assainissement du cadre macroéconomique, d'amélioration des infrastructures, de consolidation de l'intégration régionale et de promotion du secteur privé.

1.3 Economies Ouest Africaines

1.3.1. Croissance économique

31. Les perspectives économiques de l'Afrique de l'ouest en 2012 confirment le dynamisme de la croissance de la région. Cette dernière progresserait en 2012, surtout sous l'impulsion des nouveaux pays producteurs de pétrole et de ressources minières. La croissance réelle de l'Afrique de l'Ouest s'établirait à 6,9% en 2012, contre 5,9% en 2011 (voir figure 3). Celle-ci devrait se maintenir au-dessus de 6% en 2013 grâce à la mise en exploitation effective de nouveaux gisements de minerais et de pétrole dans certains pays et sous l'hypothèse d'une reprise progressive dans les grandes économies du monde, notamment dans la Zone euro.

Graphique 3 : Evolution des taux de croissance du PIB réel des Etats membres de la CEDEAO

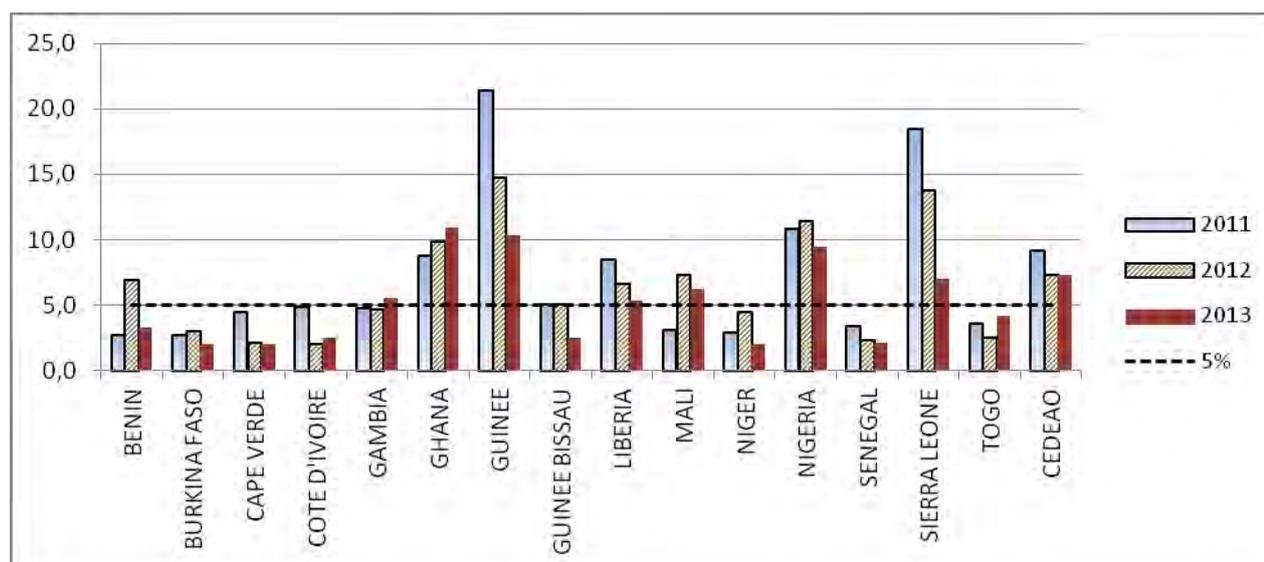


32. Cependant, la situation de la région est assez contrastée, certains pays arrivant à maintenir leur taux de croissance, voire même à l'accroître, d'autres par contre à le voir diminuer de façon plus ou moins importante. L'augmentation d'un point de pourcentage du taux de croissance en 2012 serait due principalement à la forte reprise attendue de l'activité en Côte d'Ivoire (8,1% contre -4,7% en 2011) et en Gambie (4% contre -4,9% en 2011), à l'accélération de la croissance au Niger (14,5% contre 2,3% en 2011) et en Sierra Leone (18,3% contre 6% en 2011).
33. En outre, la performance régionale en 2012 serait également liée à la consolidation de l'activité au Burkina (8,0%), en Guinée (4,8%), au Libéria (9%) et au Sénégal (3,7%) en rapport avec la croissance soutenue de la production agricole. La croissance soutenue du Nigéria, principale économie de la région (7,1%), même si en léger repli par rapport à 2011 en est une des composantes essentielles.
34. Toutefois, la performance ouest africaine serait atténuée en 2012 par la détérioration de l'activité au Mali et le ralentissement de la croissance en Guinée Bissau avec respectivement des taux de croissance de -3,1% et 2,5% contre 2,7% et 5,3% en 2011, compte tenu de la crise politique que traversent ces pays. La progression modérée de la croissance au Ghana (8,2% contre 14,4% en 2011) et au Cap Vert (4,3% contre 5% en 2011), ainsi que le tassement au Togo (5%) et au Bénin (3,5%) sont dans une moindre mesure également à relever.
35. Par ailleurs, la persistance des tensions politiques en Guinée Bissau et au Mali, avec ses conséquences sur les autres Etats, ainsi que les effets des inondations dans plusieurs pays pourraient être les facteurs limitant du dynamisme économique de la région. Ainsi, en 2013 il est prévu, au moins au cours du premier trimestre, un repli de la croissance régionale qui baisserait de plus d'un point de pourcentage par rapport à son niveau de 2012.

1.3.2. Inflation

36. Les tensions inflationnistes observées ces dernières années connaîtraient une décélération à partir de 2012 (cf. figure 4). Le taux d'inflation de la CEDEAO baisserait à 7,3% contre 9,2% en 2011. Cette tendance baissière s'avérerait significative en Guinée et en Sierra Leone dont les taux d'inflation passeraient respectivement de 21,4% et 18,5% en 2011 à 14,7% et 13,7% en 2012. Ces deux pays constituent avec le Nigéria dont l'inflation serait en légère hausse (11,4%) en 2012, les seuls pays dont les taux ressortiraient au-delà des 10%.
37. En outre, la réduction progressive du différentiel d'inflation entre les pays est un facteur encourageant, même si plusieurs pays ont encore des taux d'inflation au-dessus de l'objectif maximal communautaire de 5%. En effet, l'écart entre les résultats extrêmes en termes d'inflation s'établirait en deçà de 10 points de pourcentage.

Graphique 4 : Evolution de l'inflation dans les Etats membres de la CEDEAO



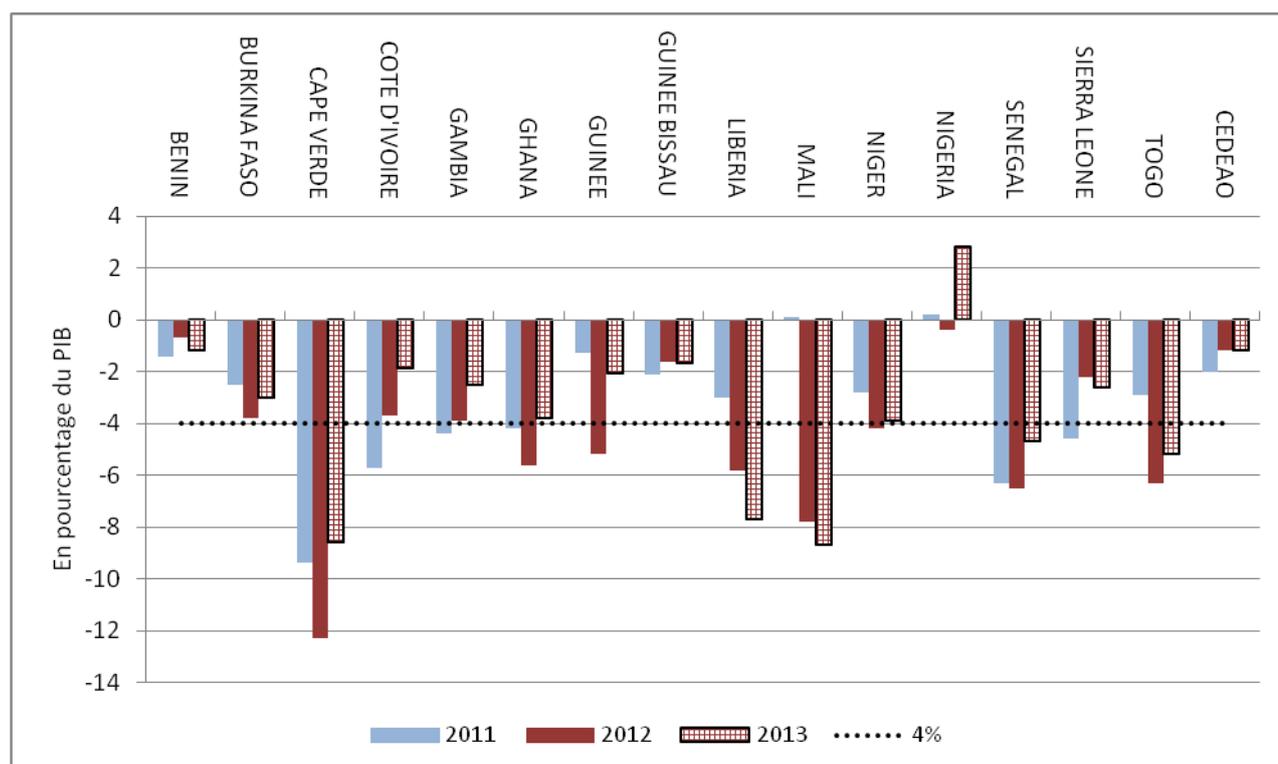
38. Cependant, la hausse continue des prix des denrées alimentaires, exacerbée par les aléas climatiques, constitue toujours un risque réel pour la croissance en Afrique de l'Ouest, le pouvoir d'achat des populations et par conséquent pour leur bien-être, ainsi que des facteurs de disparité entre pays.

39. A ce titre, les inondations observées dans plusieurs pays de la région, pouvant affecter la productivité du secteur agricole, constituent des facteurs d'inquiétude. Certaines organisations comme la Banque mondiale ont récemment tiré la sonnette d'alarme et proposé des solutions pratiques en vue de garantir la sécurité alimentaire et préserver le pouvoir d'achat des ménages.

1.3.3. Déficit budgétaire

40. La discipline fiscale de ces dernières années est l'un des facteurs explicatifs de la relative performance de la région. L'amélioration du déficit budgétaire de la CEDEAO se poursuivrait en 2012 pour atteindre 1,2% du PIB contre 2% en 2011. La plupart des pays ont enregistré une amélioration de leur compte public due essentiellement à la baisse de la dette extérieure. Cependant, même si globalement, la tendance est à la réduction du déficit budgétaire, la disparité des performances en la matière constitue un frein à la convergence macroéconomique (voir graphique 5).

Graphique 5 : Evolution des soldes budgétaires dans les Etats membres de la CEDEAO (2011-2013)

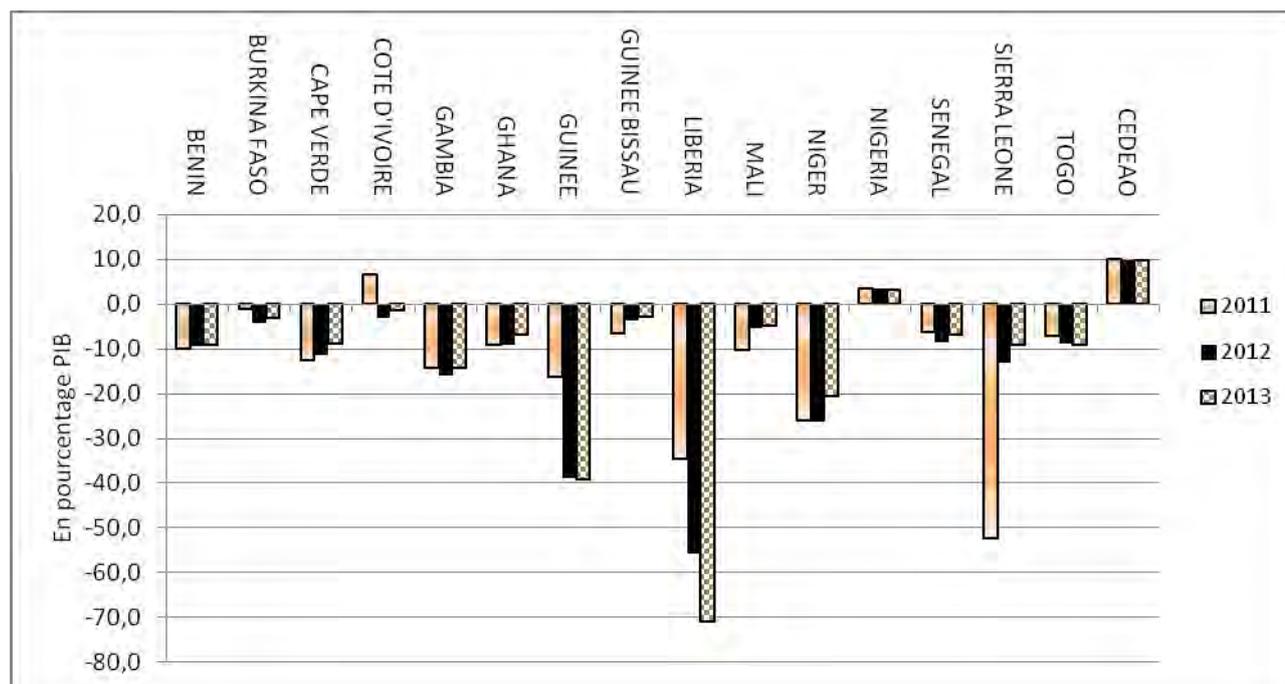


41. En effet, en 2012, neuf pays de la région dont le Cap-Vert (12,3%), le Mali (7,8%), le Togo (6,3%), le Libéria (5,8%) et la Guinée (5,2%) enregistreraient une dégradation de leur déficit.
42. En revanche, le Bénin (0,7%), la Guinée-Bissau (1,6%), la Sierra Leone (2,2%) et la Côte d'Ivoire (3,7%) enregistreraient une baisse de leur déficit en dessous de l'objectif maximal communautaire de 4%. Le Nigéria passerait d'un excédent de 0,2% en 2011 à un déficit de 0,4% en 2012 pour atteindre un excédent 2,2% du PIB en 2013. Hormis la Cap-Vert, le Mali et le Libéria et dans une moindre mesure le Sénégal et le Togo, le déficit budgétaire des Etats de la CEDEAO seraient inférieur à 4% du PIB en 2013.

1.3.4. Solde extérieur

43. Par ailleurs, la situation du compte courant extérieur de la CEDEAO resterait excédentaire bien qu'en léger recul, passant de 10% du PIB en 2011 à 9,7% en 2012 (cf figure 6). Ce résultat serait essentiellement dû au léger repli de l'excédent du Nigéria qui passerait à 3,5% du PIB en 2012 contre 3,6% en 2011, ainsi qu'à la forte dégradation du solde extérieur de la Côte d'Ivoire (-3,1% contre 6,7% en 2011).

Graphique 6 : Evolution des soldes courants dans les Etats membres de la CEDEAO (2011-2013)



44. En général la balance extérieure des Etats demeure fragile et instable. En effet, si elle s'est améliorée au Bénin, au Cap-Vert; au Ghana et en Guinée Bissau, elle s'est dégradée dans les autres pays, atteignant souvent des proportions préoccupantes (voir figure 6).
45. Ainsi, la situation du solde extérieur du Libéria et de la Guinée demeurerait préoccupante en 2012 avec des déficits prévus à la hausse de 55,8% et de 39% respectivement. Cette tendance haussière se poursuivrait en 2013. En revanche, la Sierra Leone enregistrerait une réduction importante de son déficit, passant de 52,3% en 2011 à 13,1% en 2012 et à 9,3% en 2013, en rapport avec la forte croissance attendue des exportations suite à l'exploitation de nouveaux gisements de minerais. L'excédent du compte courant de la région s'améliorerait en 2013 sous l'impulsion d'une consolidation de l'excédent du Nigéria et de l'amélioration du solde extérieur de la Côte d'Ivoire.
46. Au total, s'appuyant sur l'augmentation de la production de gaz, de pétrole et de divers minerais et sous l'hypothèse d'une stabilité sociopolitique renforcée, la région aurait toujours une croissance soutenue de son PIB en 2012 et en 2013. Toutefois, des facteurs d'incertitude tels que la crise de la zone euro, les effets des inondations et le climat politique général pourraient altérer la dynamique de croissance régionale.
47. Par conséquent, bien que la demande de minerais et d'hydrocarbures, les IDE, une pluviosité favorable, ainsi que l'aide au développement continuent à être les principaux moteurs de la croissance régionale, il est crucial de poursuivre les efforts d'assainissement du cadre macroéconomique, d'amélioration du climat politique général et de consolidation de l'intégration régionale.

1.4 Revue des performances économiques et des réformes dans les pays membres de la CEDEAO

Bénin

48. L'économie de la République du Bénin devrait connaître une croissance modeste de 3,5% en 2012 comme en 2011, stimulée par une augmentation de la production de coton au cours de la campagne agricole 2011/12. Toutefois, l'économie s'est ressentie de l'impact de la hausse des prix du carburant au Nigeria et du ralentissement de l'activité au port de Cotonou au cours de l'année sous revue. Les incertitudes sur l'environnement économique mondial, la chute des prix internationaux du coton, les préoccupations relatives à la campagne cotonnière 2012/13 et les incertitudes sur les performances du port sont autant de facteurs qui peuvent impacter la croissance économique en 2013, qui serait toutefois légèrement supérieure à celle de 2012. L'inflation en 2012, provoquée par la hausse des prix du pétrole en janvier, pourrait diminuer en 2013 pour s'approcher du niveau de 3% retenu comme critère de convergence au niveau de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Burkina Faso

49. L'économie du Burkina Faso enregistrerait une forte croissance en 2012 avec la hausse de 8% du Produit Intérieur Brut (PIB). Cette progression s'expliquerait, en grande partie, par la perspective d'une bonne performance dans la production agricole, favorisée par les mesures prises par le Gouvernement pour améliorer la productivité agricole. La pénurie dans les approvisionnements des biens alimentaires et la hausse des prix du carburant ont provoqué la hausse des prix au cours du 1^{er} semestre de l'année. Toutefois, les pressions inflationnistes ont diminué au 3^{ème} trimestre et l'inflation devrait continuer à baisser avec la nouvelle récolte pour se situer à environ 2% en glissement annuel. Les soldes extérieurs se détérioreraient en 2012, en liaison avec la hausse des prix alimentaires et du carburant et l'augmentation des importations de denrées alimentaires.

50. L'exécution du Budget s'est déroulée comme prévu. Les recettes mobilisées au cours du premier semestre de 2012 ont dépassé les prévisions, en raison de l'amélioration des performances de l'administration fiscale et une forte croissance économique. Les dépenses totales engagées au cours du premier semestre 2012 ont été légèrement plus faibles que prévues, en liaison avec le ralentissement dans l'exécution des dépenses d'investissement. Afin de s'assurer que l'exécution du budget sera conforme à ce qui était prévu, le Gouvernement a pris des mesures immédiates pour accélérer les dépenses d'investissement au cours du 2^{ème} semestre de l'année.

51. L'activité économique devrait rester forte en 2013, soutenue par les politiques agricoles et l'exécution du programme de développement du Gouvernement, la SCADD (Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable), ainsi que l'expansion actuelle des activités d'extraction d'or. La croissance réelle du PIB est projetée à 7% en 2013, tandis que l'inflation devrait se maintenir autour de 2%.

Cap-Vert

52. Le Cap Vert enregistrerait une croissance économique de 4,3% en 2012 contre 5,1% en 2011, du fait de la baisse de 1,05% de la demande intérieure contre une hausse de 7,0% en 2011. Il convient de noter que l'économie du pays est centralisée sur un petit nombre d'activités notamment au niveau des services. L'activité économique serait menée dans un contexte de maîtrise de l'inflation moyenne annuelle qui passerait de 4,5% en 2011 à 3,2%

en 2012 et de l'aggravation de 44% du déficit global hors dons, base engagement, du fait de la hausse des investissements publics accompagnée d'une baisse des recettes budgétaires. En outre, la masse monétaire a enregistré une hausse de 2,2% à fin juin 2012, impulsée par la hausse des avoirs extérieurs nets et la dégradation de la position nette du gouvernement, dans un contexte de léger recul des crédits à l'économie. Les réformes structurelles dans le pays visent à améliorer le système fiscal, la gestion des finances publiques et la transparence, ainsi que la mise en œuvre de la politique monétaire, qui sont tous essentiels pour soutenir la croissance économique et la compétitivité.

Côte d'Ivoire

53. Suite à la résolution de la crise politique qui a affecté les activités économiques dans le pays, les programmes et les politiques mis en œuvre par le Gouvernement ont remis l'économie sur la voie du redressement rapide. La performance économique du premier semestre 2012 a été plus forte que prévue et a abouti à la révision des prévisions de croissance de 8,1% à 8,6%. L'inflation en glissement annuel, ressortie à 1,9% en 2011 est tombée à 1,7% en juillet 2012. L'exécution du budget a également été meilleure comparativement aux prévisions. Le recouvrement des recettes fiscales au cours du 1^{er} semestre 2012 a poursuivi la forte performance du deuxième semestre 2011 avec, les recettes qui ont été de 1% du PIB plus élevées que les prévisions, ce qui reflète en partie la reprise rapide de l'activité économique. Les dépenses sont restées dans les objectifs budgétaires, avec un bon taux d'exécution des dépenses relatives à l'investissement public et un dépassement des dépenses pro-pauvres. Tous les critères de réalisation quantitatifs à fin juin au titre de l'accord FEC ont été observés.
54. Des progrès ont également été accomplis dans la mise en œuvre des réformes structurelles, dont beaucoup visent à renforcer la gestion financière publique et l'amélioration du climat des affaires. Le Programme de réforme mis en place par le Gouvernement devrait se poursuivre en 2013. A cet égard, les principales priorités sont les réformes du secteur de l'électricité, afin d'assurer un financement adéquat pour l'extension de la production et de l'infrastructure de distribution ; la réforme bancaire, en vue d'améliorer l'intermédiation financière ; le renforcement de la gestion de la dette, afin de protéger les finances publiques ; l'introduction de la flexibilité des prix du carburant en vue de transmettre des signaux de prix appropriés tout en mettant en place des mesures visant à réduire l'impact social ; le développement d'une stratégie de gestion de la masse salariale, afin d'allouer des ressources publiques adéquate aux opérations et l'investissement, et les efforts pour améliorer le climat des affaires en général.
55. Un coup de pouce à l'économie de la Côte d'Ivoire est l'approbation, en juin 2012, par la Banque mondiale et du Fonds monétaire international d'un allègement de la dette de 4,4 milliards de dollars, en valeur actualisée, à la suite de l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTTE.

La Gambie

56. L'économie gambienne a obtenu de bons résultats ces dernières années, malgré des conditions mondiales peu favorables. La croissance réelle du PIB, en moyenne autour de 6,5% par an entre 2008 et 2010, a été tirée principalement par une forte expansion de l'agriculture. Cependant, le tourisme et les transferts ont été durement touchés par la crise

économique mondiale. En 2011, malgré les signes de récupération du tourisme, la croissance réelle du PIB a été estimée en baisse légèrement à 5,5%, en raison des mauvaises conditions météorologiques qui avaient affecté l'agriculture. L'inflation en glissement annuel a varié entre 2,5% et 7% dans un contexte de politique monétaire prudente menée par la Banque centrale de Gambie (CBG).

57. La Gambie a accompli des progrès significatifs dans la mise en œuvre des réformes structurelles, en particulier dans les domaines de la gestion des finances publiques, la gestion de la dette et le développement du secteur financier. De bons progrès ont également été accomplis vers la réalisation de plusieurs Objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en matière de santé et d'éducation.

Ghana

58. Après la performance économique très appréciable en 2011, avec un taux de croissance de 14,4 % et l'inflation à un seul chiffre, les risques pour la stabilité macroéconomique sont à la hausse. Malgré le dynamisme des exportations, le déficit du compte courant a dépassé 9% du PIB en 2011, en raison de la forte croissance des importations. Une dépréciation soudaine du cedi au cours des cinq premiers mois de cette année, a commencé à se refléter sur les prix intérieurs, tout en y ajoutant les effets à court terme de la balance des paiements, à travers les pressions à hausse du coût des importations. Avec une croissance économique alimentée par une forte demande intérieure, les politiques devront être renforcées pour préserver la stabilité macroéconomique et maintenir l'inflation dans la fourchette ciblée de 5,7% à 11,7%. Cette situation devrait encore permettre à l'économie de croître à un rythme soutenu de plus de 8,2% en 2012. Le principal risque externe est celui d'un ralentissement mondial plus marqué et son impact négatif sur la croissance économique et la balance des paiements à travers la faiblesse des prix des matières premières et les flux de capitaux étrangers.

Guinée

59. La Guinée a émergé d'une longue période de perturbation sociale et de la domination militaire en 2009-2010. Suite au succès des élections présidentielles en Décembre 2010, le nouveau Gouvernement a adopté un programme de stabilisation économique pour 2011. En outre, le Gouvernement a mis en œuvre des réformes structurelles visant à créer un environnement propice à l'exploitation des ressources naturelles abondantes du pays. Ainsi, un nouveau code minier visant à attirer les investissements étrangers a été adopté et un programme de réforme du secteur de la justice et des services de sécurité a été lancé. La Guinée a également commencé à normaliser les relations financières avec ses partenaires au développement par l'apurement des arriérés dus aux institutions financières multilatérales, conduisant à une reprise de l'aide budgétaire. Le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) adopté par le Gouvernement pour la période de 2007 à 10, comme le cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté, a été prolongé de 2011 à 2012.
60. Ces programmes de réforme ont donné des résultats positifs. Après une période de quasi-stagnation en 2009-2010, la croissance du PIB réel s'est établie à 3,9% en 2011, à la suite de l'amélioration de la situation politique et une augmentation de la production agricole. Le déficit budgétaire de base est estimé à 2,5% en 2011 contre 12,6% du PIB en 2010. Le financement de la banque centrale au Gouvernement a été arrêté et la politique monétaire

a été restrictive. En conséquence, l'inflation s'est stabilisée, avec une légère baisse en fin d'année.

61. Suite à une forte dépréciation en début d'année, le taux de change s'est stabilisé et l'écart entre le taux officiel et du marché parallèle s'est réduit considérablement. En outre, la position extérieure nette s'est améliorée suite à un afflux de recettes minières exceptionnelles, portant à la hausse les réserves internationales équivalentes à 4,5 mois d'importations à fin 2011 contre moins d'un mois d'importations un an plus tôt.
62. À moyen terme les priorités du pays sont la réduction de l'inflation et le développement de ses abondantes ressources naturelles comme la principale source de la croissance, de l'emploi et de la réduction de la pauvreté. En plus d'assurer la viabilité budgétaire et de la dette, les principaux domaines d'intérêt sont l'amélioration du climat des affaires et de l'investissement, le renforcement de la gestion financière publique, y compris la gestion rentable et durable des revenus miniers exceptionnels.

Guinée-Bissau

63. La Guinée-Bissau a fait des progrès considérables dans la stabilisation de son économie. La croissance économique a atteint 5,3% en 2011, grâce à des prix exceptionnels de la noix de cajou (principal produit d'exportation) et une bonne récolte de la noix de cajou. Au niveau des finances publiques et de la balance des paiements, la situation s'est maintenue stable. S'agissant de l'inflation, la hausse des prix à l'importation de denrées alimentaires et du carburant a poussé l'inflation moyenne à 5 % en 2011.
64. Pour l'année 2012 la croissance du PIB réel projeté initialement à 4,5%, a été revue à 2,5% suite à la crise politico-militaire du 12 avril 2012 et à la baisse de la production et exportation de la noix de cajou. L'inflation s'établirait à 2,5% en 2012.
65. Les objectifs du programme de l'exercice 2012 sont notamment la réforme des forces de défense et de sécurité, la préparation des élections en 2013 le renforcement de la mobilisation des recettes fiscales et la maîtrise des dépenses publiques.
66. Maintenir le cap et aller de l'avant avec les réformes économiques continuent d'être essentiel pour soutenir la croissance et réduire la pauvreté. Les priorités économiques du pays en 2012 sont l'approfondissement des réformes fiscales en mobilisant davantage de revenus et le renforcement de la gestion financière publique, y compris l'administration fiscale et la gestion de la dette, l'amélioration du climat des affaires et de l'élimination des obstacles au développement du secteur privé et la modernisation de l'administration publique et l'amélioration des services publics.

Libéria

67. La croissance économique du Libéria est sur une trajectoire ascendante et les perspectives économiques à moyen terme restent favorables. La croissance du PIB réel devrait atteindre environ 9,5% en 2012, tirée par la forte croissance soutenue dans le secteur minier et l'activité croissante dans la construction et les autres services. Dans le secteur non minier, l'activité a ralenti au premier semestre 2012 en raison de la baisse des prix à l'exportation de caoutchouc et de l'impact sur la consommation de la hausse des prix des produits

alimentaires et pétroliers. L'inflation a baissé à un seul chiffre et devrait rester stable jusqu'à la fin de 2012.

68. Les programmes économiques actuellement poursuivies se focalisent sur la création d'un espace budgétaire pour stimuler les dépenses sur les infrastructures et le développement humain tout en maintenant la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette, la promotion et l'approfondissement du secteur financier et l'accès au crédit et la création d'un climat favorable aux affaires pour soutenir la croissance et la création d'emplois
69. Le programme des réformes structurelles à moyen terme se focalise sur le renforcement de la surveillance financière et du reporting des entreprises publiques, le renforcement de la programmation budgétaire, le contrôle et le suivi, l'amélioration de l'exécution des dépenses en capital comprenant les dépenses courantes non prioritaires, le développement du secteur financier et le soutien à la stabilité du système bancaire et l'amélioration des statistiques des comptes nationaux.

Mali

70. Les perspectives macroéconomiques à moyen terme du pays étaient favorables avant le début de la crise politique. La croissance du produit intérieur brut réel (PIB) était projetée à plus 5%, tirée par les secteurs de l'agriculture et de l'or. Cependant, les effets de la crise socio-politique que vit le pays, ont entraîné une révision à la baisse du taux de croissance qui ressortirait à -1,5%. Aussi, l'inflation moyenne était projetée pour rester en dessous de la norme de convergence de 3% de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) sous l'hypothèse d'une pluviométrie favorable..

Niger

71. L'activité économique au Niger ces dernières années a été perturbée par de fortes fluctuations de la production agricole. Après une année de graves pénuries alimentaires, la croissance économique s'est redressée rapidement à la fin 2011, grâce à une excellente récolte et l'expansion des services liées à l'agriculture.
72. Le Cadre de la politique à moyen terme du Gouvernement est basé sur une perspective de croissance favorable tirée principalement par les secteurs pétrolier et minier. Avec la mise en service d'un nouveau projet pétrolier, le PIB réel devrait croître de 11,6% en 2012. Les investissements dans une nouvelle grande mine d'uranium et le développement du secteur pétrolier devrait soutenir l'activité économique après 2012.
73. Le programme national de développement économique vise à maintenir la stabilité macroéconomique tout en augmentant la résistance aux chocs, le renforcement de la gestion des finances publiques et de la dette; la mise en place d'un cadre juridique transparent de supervision pour les secteurs minier et pétrolier et le soutien au développement des secteurs privé et financier.

Nigeria

74. La croissance économique reste forte au Nigeria, avec une hausse du produit intérieur brut réel (PIB) hors produits estimée à 8,3 % en 2011 et une croissance globale du PIB réel attendue à environ 7,1 %. L'inflation a légèrement baissé à 10,3 % t en Décembre 2011 (en glissement annuel), contre 11,7% un an plus tôt, en réponse à un resserrement monétaire par la Banque centrale du Nigeria (CBN) et la hausse modérée des prix des denrées

alimentaires. La croissance devrait rester soutenue en 2012, avec une inflation croissante temporairement en raison de la hausse des prix de l'essence.

75. Les Programmes de réformes du pays sont conduits par le programme de transformation du Gouvernement qui est un programme économique visant à soutenir la solide croissance de l'économie et d'assurer un plus grand impact sur le renforcement de la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Ce programme repose sur trois piliers principaux - la diversification économique, à réaliser principalement par le développement des infrastructures, la promotion de secteurs à haute intensité de main d'œuvre et la préservation de la stabilité macroéconomique.
76. Le développement des infrastructures vise à résoudre les goulots d'étranglement. Les deux domaines d'intérêt du Gouvernement sont la production d'électricité et le transport. Le Gouvernement a lancé un vaste programme de réformes qui vise la réalisation de projets énergétiques en cours et à encourager les investissements privés dans le secteur et, par conséquent, augmenter la capacité de production de 100% au cours des deux prochaines années. À cet égard, les dépenses seront réorientées vers des projets d'investissement et le renforcement des capacités pour la mise en œuvre effective d'un budget d'investissement plus important.
77. La promotion des secteurs à forte intensité de main d'œuvre se concentre sur la transformation de l'agriculture, largement de subsistance, à un secteur moderne à vocation commerciale. Les réformes impliquent des investissements nécessaires dans les projets d'irrigation et les réseaux de transport qui desservent les zones agricoles, la promotion des chaînes de valeur afin de créer des liens avec le secteur de la fabrication et un meilleur accès aux services financiers.
78. La préservation de la stabilité macroéconomique créera un espace pour l'intensification de l'investissement public et assurer une stabilité macro-économique continue. Enfin, l'adoption du cadre des dépenses à moyen terme du Gouvernement vise à limiter sensiblement la croissance des dépenses de fonctionnement et à améliorer la mobilisation des recettes non pétrolières.

Sénégal

79. Le début de l'année 2012 a été marqué par un contexte pré-électoral difficile et la tension socio-politique au Mali et en Guinée-Bissau. Ces développements ont eu tendance à avoir un impact sur l'économie du Sénégal. Cependant, l'activité économique dans le secteur non agricole a relativement bien résisté et une croissance de 3,7% du PIB réel est attendue en 2012 comparativement à 2,6 % en 2011. L'inflation s'est établie à 1,5% pour les six premiers mois de 2012 et devrait rester nettement inférieure à 2 % pour l'année.
80. Le PIB devrait croître légèrement de 4,3% en 2013, soutenue principalement par la réalisation de grands projets dans les secteurs de l'électricité et des routes, la poursuite du redressement du secteur agricole, la mise en œuvre du projet de métaux lourds (zircon) en Grande Côte, les projets miniers d'or dans Golouma et Massawa, et le démarrage des projets financés par le Millennium Challenge Account. L'inflation devrait rester contenue à environ 2 % en 2013. Le déficit du compte courant du pays devrait diminuer mais resterait élevé en raison des importations liées aux investissements dans les secteurs de l'énergie et des mines. Il est également attendu un léger déficit de la balance globale des paiements.

Sierra Leone

81. La croissance économique de la Sierra Leone s'est renforcée ces dernières années, grâce à l'expansion de l'agriculture, des services et des activités de construction. Le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 3,2% en 2009 à 6 % 2011. La mise en service de la production de minerai de fer à la fin 2011 devrait stimuler la croissance et les exportations manière de manière significative en 2012 et au-delà. En effet, la croissance du PIB réel devrait atteindre 18,3%. Les pressions inflationnistes sont en baisse depuis la mi-2011 du fait d'une forte baisse de l'inflation non alimentaire, une orientation restrictive de la politique monétaire et la stabilité du taux de change. La position extérieure devrait de bénéficier de l'augmentation des exportations minières.

Togo

82. L'économie du Togo a poursuivi l'amélioration progressive qu'elle a connue depuis la fin de la longue crise interne. La croissance économique s'est accélérée, passant de 4,0 % en 2010 à 4,9 % en 2011. Les perspectives de croissance pour 2012 demeurent positives. Les moteurs de la croissance sont l'agriculture, les travaux publics et l'industrie manufacturière. La stabilité macroéconomique s'est améliorée de façon significative avec une l'inflation qui est demeurée modérée. Les finances publiques se sont considérablement renforcées comme résultante de la poursuite des politiques budgétaires prudentes menées par le Gouvernement.

83. Considérée comme essentielle à une croissance vigoureuse, durable et de qualité, la poursuite des réformes structurelles a été accélérée. De manière générale, les secteurs prioritaires de la réforme sont les banques, les phosphates, les télécommunications et le l'énergie où l'Etat a plus d'enjeux et joue un rôle important.

CHAPITRE II : MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA COMMUNAUTÉ

84. Concernant la mise en œuvre du Programme de travail de la CEDEAO, la Communauté a enregistré des progrès importants dans tous les domaines d'activités prévus pour 2012, y compris celui de la consolidation de la paix et de la sécurité régionales.

2.1 Harmonisation des politiques macroéconomiques et promotion du secteur privé

85. Les Institutions de la Communauté ont poursuivi leurs efforts en vue de réaliser l'intégration économique et financière de la CEDEAO. A cet égard, des avancées considérables ont eu lieu dans la mise en œuvre des activités suivantes prévues pour 2012.

2.1.1 Surveillance Multilatérale

86. La surveillance multilatérale des politiques économiques et financières des Etats membres constitue une des activités fondamentales dans la mise en œuvre des programmes de l'intégration économique et monétaire au sein de la CEDEAO. Elle est réalisée à travers le suivi et l'évaluation des performances et de la convergence macroéconomique des Etats membres, la mise en œuvre de la feuille de route du programme de la monnaie unique de la CEDEAO, la mise en place effective et le fonctionnement des organes institutionnels de la surveillance multilatérale, la gestion de la base de données ECOMAC et la participation aux activités de coopération avec les autres institutions régionales et internationales.

✓ Suivi et évaluation des performances et de la convergence macroéconomique

87. Au cours de la période sous revue, la Commission de la CEDEAO, en collaboration avec l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) et l'Institut Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (IMAO) ont poursuivi leurs activités visant le suivi et l'évaluation des performances et de la convergence macroéconomique. Ainsi, pour les évaluations des performances macroéconomiques des Etats membres et l'état d'harmonisation des politiques et arrangements institutionnels, des missions ont été réalisées auprès des pays membres du 19 mars au 27 avril 2012. De même, des missions conjointes de surveillance multilatérale ont été réalisées dans les Etats membres, au cours de la période du 10 septembre au 12 octobre 2012 en vue d'évaluer les performances des Etats membres au titre du 1^{er} semestre 2012.

88. La Commission de la CEDEAO a également participé aux réunions statutaires de l'AMAO et de l'IMAO, tenues en Janvier 2012 à Freetown, Sierra Leone et en Juillet 2012 à Monrovia, Liberia en vue d'examiner entre autres, l'état de la convergence macroéconomique des Etats membres de la CEDEAO et de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO) au titre de l'année 2011 et au premier trimestre 2012.

89. Par ailleurs, deux réunions du Secrétariat Conjoint CEDEAO/UEMOA/AMAO/IMAO/BIDC ont été organisées (Cotonou, en mai 2012 et Ouagadougou, en novembre 2012) pour examiner les rapports pays de convergence macroéconomique au titre de l'année 2011 et du premier semestre 2012, élaborés par les Comités Nationaux de Coordination (CNC). Ces rencontres ont permis de constater que des progrès ont été réalisés dans l'amélioration de la qualité des analyses et de la rédaction des rapports. Cependant des efforts sont encore requis pour se conformer complètement au canevas.

90. Trois (3) réunions des CNC ont été organisées (janvier de 2012 à Ouagadougou, juin 2012 à Abidjan et décembre 2012 à Niamey) en vue d'évaluer l'état de convergence macroéconomique des Etats membres en 2011 et au premier semestre 2012.

91. Les données et informations collectées au cours des missions conjointes et des réunions des CNC sont utilisées pour l'élaboration du rapport de convergence macroéconomique de la CEDEAO.

✓ **Mise en œuvre de la feuille de route du programme de la monnaie unique de la CEDEAO**

92. Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du programme de la monnaie unique de la CEDEAO au titre de l'harmonisation des cadres des finances publiques au niveau de la CEDEAO, la Commission a tenu deux ateliers régionaux de validation des rapports d'étude sur l'harmonisation des politiques et les pratiques relatives aux marchés publics et à la gestion de la dette publique à Banjul du 12 au 17 mars 2012. Ces rencontres ont permis d'examiner les rapports d'étude des consultants et d'approuver une feuille de route pour la mise en œuvre des principales conclusions et recommandations.

93. En outre, un livret sur l'état de mise en œuvre de la feuille de route pour le programme de monnaie unique de la CEDEAO a été produit en vue d'assurer la plus large vulgarisation de ce document auprès des parties prenantes.

✓ **Mise en place effective et fonctionnement des organes institutionnels de la surveillance multilatérale**

94. Au cours de l'année 2012 la Commission de la CEDEAO a poursuivi ses activités de renforcement des capacités techniques et financières des CNC. Ainsi, en vue de renforcer les capacités techniques des CNC dans la mise en œuvre de la surveillance multilatérale dans les États membres, la Commission a organisé un atelier de formation sur la base de données ECOMAC et sur le Guide pour l'élaboration du programme pluriannuel de convergence au profit de leurs membres à Dakar les 17 et 18 mai 2012.

95. S'agissant du renforcement des capacités financières, la Commission a déboursé un montant de soixante mille (60,000) dollars US en faveur de chaque CNC. Ce montant est destiné essentiellement à aider les CNC à faire face aux frais de fonctionnement et aux paiements des salaires des macro-économistes et des secrétaires bilingues.

✓ **Gestion de la base de données ECOMAC**

96. Dans le cadre de l'opérationnalisation de la base de données de la CEDEAO sur la surveillance multilatérale (ECOMAC), la Commission a organisé à Lomé, du 23 au 27 avril 2012, une réunion technique qui a permis d'améliorer et de mettre à jour la base de données. A ce jour, certains Etats ont déjà actualisé et validé leurs données statistiques couvrant la période de 2000 à 2011, qui sont disponibles en ligne au niveau du site web de la Commission.

✓ **Coopération avec les autres institutions régionales et internationales**

97. La Commission a poursuivi sa participation aux activités de coopération avec les institutions régionales et internationales en vue de renforcer les partenariats avec celles-ci et d'accroître la visibilité de la CEDEAO au niveau régional et international. Dans ce cadre, la Commission a participé aux réunions périodiques de la CEA, du FMI/Banque Mondiale, etc.

98. La Commission, dans ses efforts de renforcement de la coopération et de la collaboration avec d'autres institutions régionales impliquées dans le mécanisme de surveillance multilatérale dans la région, a organisé deux réunions de la Task-Force CEDEAO-IMAO sur les questions commerciales à Accra au Ghana en Février 2012 et à Abuja en Septembre 2012. Elle a également organisé deux réunions du Secrétariat Technique Conjoint CEDEAO – UEMOA en Février 2012 à Accra, Ghana et en novembre 2012 à Abuja, Nigeria.

2.1.2 Promotion du Secteur Privé

99. *Les principales activités réalisées en 2012 dans le cadre du développement du secteur privé se déclinent comme suit :*

✓ Promotion des investissements et des services

100. La Commission a réussi à organiser, lancer et achever des missions d'étude sur le terrain concernant le climat d'investissement dans les 15 Etats membres. Le rapport de cette étude sera incorporé dans la plateforme BizClim de l'ECOBIZ et servira de base au rapport sur le climat d'investissement et au Programme de plaidoyer pour les réformes du climat des affaires dans la région. Par ailleurs, la Commission a organisé des réunions techniques relatives à l'élaboration du Code des investissements de la CEDEAO et de la Politique d'investissement commune. La préparation du Code des investissements de la CEDEAO devrait être achevée dans le courant du premier trimestre de 2013. La Politique d'investissement commune devra permettre d'orienter sa mise en œuvre.
101. Avec le soutien du BizClim-UE, la Commission a lancé et terminé l'étude de faisabilité portant sur la création de l'Agence de garantie des investissements de la CEDEAO qui devrait offrir aux investisseurs dans la région une garantie contre les risques politiques. Le rapport de l'étude a été validé lors d'une réunion des parties prenantes tenue à Abuja en juin 2012 et sera soumis pour adoption au Conseil des Ministres de la CEDEAO.
102. Afin de promouvoir l'intégration des marchés financiers au sein de l'espace CEDEAO, un projet de création d'une base de données régionale sur le risque de crédit est en cours d'exécution avec la collaboration de l'Association des banquiers ouest-africaine (ABAO). Une réunion régionale des Banques centrales, de l'ABAO et des acteurs du secteur privé a été organisée en août 2012 à Lagos, Nigeria pour valider le projet de création d'une Base de données régionale sur le risque de crédit et le Système de partage de l'information.
103. En avril, une mission a été entreprise auprès des Bourses du Ghana, du Nigeria et auprès de la BRVM. Il s'agissait de mieux comprendre les obstacles à l'initiative d'intégration boursière et de convenir des mesures à prendre pour relancer le processus. La mission a été suivie d'une autre réunion des parties prenantes à Accra en août 2012 où il a été décidé de mettre en place le « Conseil d'intégration des marchés des capitaux », qui sera composé des Directeurs généraux des Bourses, des Directeurs généraux des Commissions boursières et des Institutions de la CEDEAO.
104. La Commission a facilité l'inscription de l'Association des Agences de promotion des investissements des pays de l'Afrique de l'Ouest (IPAWAS) au Registre du commerce (Corporate Affairs Commission) du Nigeria en vue de renforcer sa position et de lui donner une plus grande autonomie. Toujours dans la même logique, la Commission a appuyé et

facilité l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités et de formation en matière de promotion des investissements à l'intention de l'Association des Agences de promotion des investissements des pays de l'Afrique de l'Ouest (IPAWAS). Un soutien analogue a été apporté à l'Association des compagnies d'assurance de l'Afrique de l'Ouest (WAICA) pour l'organisation de leur Conférence annuelle sur l'éducation qui s'est déroulée à Accra, Ghana.

✓ **Promotion des entreprises et des affaires:**

105. Dans le courant de l'année 2012, le Forum économique et commercial CEDEAO-Chine qui a eu lieu à Accra et en Côte d'Ivoire s'est soldé par la signature de protocoles d'accords relatifs à différents projets d'infrastructures dont le financement et la réalisation font actuellement l'objet de négociations. La Commission a aussi organisé le « India Show » à Accra dans le cadre de la coopération économique entre la CEDEAO et l'Inde.
106. En outre, le cadre de politique de la CEDEAO pour le développement du secteur privé et la promotion des entreprises a été élaboré et les deux premières réunions consultatives avec des experts des Etats membres et le secteur privé se sont déroulées avec succès à Freetown, Sierra Leone et à Cotonou, Bénin respectivement. La Commission a également lancé le programme de soutien aux PME et a décidé de parrainer la formation aux Etats-Unis d'un lauréat national. Par ailleurs, cinq nouvelles antennes nationales de la Fédération des femmes d'affaires et entrepreneures de la CEDEAO ont été créées, amenant à huit le nombre total d'antennes de la fédération.

✓ **programme de Facilitation IITC PACT II/EXPECT**

107. Avec l'appui de la GIZ et de l'ITC, un atelier consultatif de réseautage régional a été organisé en vue de développer les capacités des dix points focaux de la CEDEAO en matière de mise en réseau des entreprises de valorisation d'une part et des informations commerciales d'autre part. Par ailleurs, le réseau INFONET et le centre de ressources d'information ECOWAS-TEN basé à Accra ont été réactivés et sont maintenant opérationnels. Cette évolution a conduit à la publication en septembre 2012 du premier numéro de « EXPECT Mango Newsfeed », magazine d'information sur les chaînes de valeur.
108. Pendant la période considérée, il a été défini une esquisse préliminaire de la structure, de la méthodologie et des procédures d'intervention de « EXPECT Value Chain Development Incubator for Small businesses (EXPECT SBS) ». Les activités de la phase pilote d'incubation qui ont démarré en Côte d'Ivoire portent sur la sélection des acteurs et projets pour la mangue qui bénéficieront d'un appui lors de la saison des mangues qui commencera en avril 2013. Dans l'optique de la conférence mondiale de l'Alliance africaine de la noix de cajou qui aura lieu à Cotonou, des fonds sont prévus sous forme d'assistance technique par ECOWAS-TEN et la facilitation d'une séance Business to Business pendant la conférence. A l'issue de cette conférence, une réunion de suivi sur la création d'entreprises par les acteurs de la chaîne de valorisation de la noix de cajou devrait être organisée au Brésil en novembre 2012.

2.1.3 Recherche et Statistiques

109. Les principales activités menées au titre de la recherche et des statistiques pendant la période considérée ont porté sur les points ci-après :

✓ **Document stratégique régional de réduction de la pauvreté (DSRRP)**

110. Une stratégie de communication du DSRRP a été définie pendant la période considérée suite à la création d'un comité ad hoc de cinq Etats membres chargé de l'examen du projet de document. Les travaux préparatoires à l'élaboration d'une stratégie de mobilisation de ressources en collaboration avec la Commission de l'UEMOA, la BIDC et la BOAD (Banque ouest-africaine de développement) ont également démarré dans le courant de l'année. Un rapport sur les Objectifs du millénaire pour le Développement (OMD) et la réduction de la pauvreté dans les Etats membres de la CEDEAO a été produit et publié en collaboration avec le Bureau sous régional de la CEA en Afrique de l'Ouest basé à Niamey..

✓ **Politique régionale de la recherche de la CEDEAO**

111. Une politique régionale de la recherche a été élaborée et validée grâce à la collaboration avec les institutions responsables de la recherche et le réseau des chercheurs dans les états membres. Le document sera soumis au Conseil des Ministres et à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement pour adoption. En outre, il a été achevé un cadre portant création d'un réseau régional de la recherche.

✓ **Méthodes statistiques et harmonisation**

112. Les activités entreprises au titre des méthodes statistiques et de l'harmonisation ont porté entre autres sur l'harmonisation des politiques et pratiques en matière de la balance des paiements dans l'espace CEDEAO. En collaboration avec l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO), des documents de diagnostic concernant les pratiques régionales en matière de balance des paiements ont été validés, ainsi que le plan de renforcement des capacités, le cadre d'harmonisation de la balance des paiements de la CEDEAO. L'harmonisation des statistiques des comptes nationaux et l'amélioration des comptes nationaux ont été engagées à travers la validation d'une stratégie régionale pour l'application du SCN 2008. Un Guide méthodologique relatif à la compilation d'un indice des prix à la consommation harmonisé (ICPH) dans la région a été examiné et validé ainsi que la feuille de route pour sa mise en œuvre. Les Directeurs des Instituts nationaux des statistiques dans les Etats membres ont examiné et accepté les différents documents et ont recommandé leur adoption par le Conseil des Ministres de la CEDEAO.

✓ **Création et mise à jour de la base de données**

113. Des efforts ont été déployés pour rétablir les quatre publications statistiques de la CEDEAO, à savoir le Bulletin statistique, l'Indicateur social et économique, le Commerce extérieur et les Comptes nationaux. Leur contenu, les indicateurs et les données requises ont été passés en revue pour les adapter aux fins de leur publication.
114. La base de données régionale EUROTRACE a été actualisée et il a été publié une analyse des statistiques sur le commerce extérieur.
115. Enfin, il a été développé ECOBASE, application de type Microsoft Access. Tous les liens ont été mis en place et lorsque l'application ECOBASE sera achevée et prête à l'emploi, le travail de transmission des données par les Etats membres s'en trouvera grandement réduit. La base de données devrait être validée et devenir opérationnelle au début de l'année 2013.

116. D'autres activités menées dans le cadre de la recherche et des statistiques pendant l'année écoulée sont l'achèvement des études d'évaluation du programme statistique régional, le guide sur la définition et la description des indicateurs ECOAGRIS, l'étude sur le cadre opérationnel et institutionnel pour la mise en œuvre du fonds de développement des statistiques, le cadre de communication sur l'état des statistiques dans la région auprès du Conseil des Ministres, et enfin la préparation du nouveau Programme régional des statistiques. Les Directeurs des Instituts nationaux des statistiques ont examiné et approuvé ces documents et ont recommandé leur adoption par le Conseil des Ministres.

2.1.4 Programme Communautaire de Développement (PCD)

117. Dans le sens de l'opérationnalisation de la Vision 2020, le mandat du Programme Communautaire de Développement (PCD) est d'élaborer un programme de développement de long terme et cohérent pouvant impulser des changements qualitatifs aussi bien dans l'espace régional qu'au niveau des populations.
118. Le processus de formulation du PCD qui a enregistré des progrès significatifs en 2010 et 2011 s'est poursuivi et est entré dans sa phase de finalisation en 2012, avec la mise en œuvre d'activités articulées autour de la Formulation et l'évaluation du PCD; la Consolidation de l'appropriation des initiatives régionales par les acteurs de l'espace CEDEAO et le Renforcement des capacités en outils quantitatifs de planification à long terme.
119. En matière de formulation et d'évaluation du PCD, les activités réalisées en 2012 ont porté sur la (i) la restitution du rapport d'analyse et d'inventaire des programmes régionaux de 35 Organisations Intergouvernementales de l'Afrique de l'Ouest, y compris la Commission de la CEDEAO, (ii) la mise à jour des études nationales d'inventaire des programmes nationaux par l'ensemble des Etats membres, (iii) la finalisation du format du document régional PCD, (iv) la restitution de l'étude sur la priorisation des projets et programmes des OIG, des Etats membres et des acteurs non étatiques, (v) les retraits de l'Unité du PCD, avec l'appui de la Direction de la Surveillance Multilatérale et de l'Unité d'Analyse des Politiques Economiques, pour la rédaction du Document PCD.
120. La mise en œuvre de ces différentes activités a permis de disposer d'un premier draft du Document Régional du PCD, articulée autour de : i) Diagnostic du développement et de l'intégration régionale en Afrique de l'ouest, ii) Programme Communautaire de Développement: Un cadre de définition et de cohérence de programmes de développement, iii) Analyse empirique des domaines prioritaires du PCD, iv) Inventaire des programmes et projets.
121. En ce qui concerne la consolidation de l'appropriation des initiatives régionales de développement par les acteurs de la Région, le processus de formulation du PCD a poursuivi en 2012 son approche participative et inclusive. A cet égard, l'implication des différents acteurs et partenaires s'est concrétisée avec (i) la revue des activités et des perspectives du PCD avec les Comités Nationaux PCD, (ii) la finalisation du projet de plan d'action de la société civile pour le PCD; (iii) la participation active au processus de formulation de la politique régionale de recherche de la CEDEAO qui a été adoptée en juin 2012 par les Ministres du Secteur; et (iv) la contribution du secteur privé au PCD à travers un Mémoire et un plan d'action adoptés par les représentants des organisations régionales du secteur privé de la zone CEDEAO en avril 2012.

122. S'agissant du Projet de renforcement des capacités en outils quantitatifs de planification à long terme, le Modèle T21 a été identifié comme le principal outil d'analyse et de simulation utilisé dans le cadre de la Phase 3 de « Priorisation, Planification et d'Analyse d'Impact » du PCD. A cet effet, il a été réalisé au cours de l'année 2012 l'affinement du modèle agrégé régional T21 avec l'intégration d'une première version d'un module spécifique sur le paludisme (Module Malaria). Cette extension au Module Malaria vise à contribuer au volet relatif à l'analyse d'impact prévu dans l'agenda de la Task Force de la CEDEAO sur le Paludisme. Par ailleurs, au cours de la période sous revue, il a été procédé à : (i) l'élaboration d'un rapport d'avancement du Projet T21, mettant en évidence l'élaboration des versions semi-définitives de modèles T21 pour sept États membres, et (ii) l'élaboration d'un document technique sur l'analyse des domaines prioritaires du PCD, basée sur le modèle agrégé T21 de la CEDEAO.
123. En termes de perspectives, la Commission réalisera avant fin 2012, la finalisation des modèles pays T21 pour les sept pays pilotes (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Nigeria, Sénégal et Togo) et du modèle agrégé régional T21.
124. Il importe toutefois de souligner que la mise en œuvre globale du projet T21 de la CEDEAO a été contrainte et retardée par le gel global des appuis financiers du principal bailleur de fonds du projet, le Pool Fund, en faveur de la CEDEAO depuis le deuxième semestre 2011. Cette situation, génère des risques sur la consolidations des acquis ainsi que de la finalisation du projet avec l'élaboration de modèle de simulation et d'analyse d'impact de politique pour les huit (8) Etats membres restants (Benin, Cap Vert, Gambie, Guinée Bissau, Guinée, Liberia, Niger, Sierra Leone).

2.1.5 Unité d'Analyse des Politiques Economiques (EPAU)

125. En 2012, la Commission a entrepris toute une série d'activités dont l'organisation à Abidjan, Côte d'Ivoire du 23 au 25 août 2012, d'un atelier régional de recherche sur les recettes fiscales et l'efficacité de la fiscalisation dans les Etats membres de la CEDEAO. La Commission a aussi mené en interne une recherche sur divers aspects de l'intégration régionale. Dans le courant de l'année 2012, des experts ont conduit des études sur les thèmes suivants : (i) Dérèglementation des marchés financiers et la croissance économique dans les Etats membres de la CEDEAO, (ii) Faisabilité de l'introduction d'une monnaie unique dans les Etats membres de la CEDEAO, (iii) Intégration régionale au sein de la CEDEAO: état des lieux du commerce international et défis, (iv) Défis environnementaux, Institutions et performance des exportations agricoles de la région, et (v) Impact socioéconomique de la crise malienne sur la région de la CEDEAO. Les procédures de revues internes et externes des communications qui seront choisies pour publication dans le premier volume du Journal de l'intégration ouest-africaine sont achevées. Les experts sont aussi sur le point de terminer le processus de revue et de mise en forme d'un ouvrage sur la Mobilisation des ressources intérieures à l'intention des Etats membres de la CEDEAO.
126. En ce qui concerne le renforcement des capacités du personnel de la CEDEAO et celui des Comités nationaux de coordination (CNC), la Commission, en collaboration avec la Fondation africaine de renforcement des capacités (ACBF), a organisé un atelier de formation aux techniques de modélisation de l'équilibre général calculable (EGC). Un nombre de, 26 participants, dont neuf membres du personnel de la CEDEAO ont participé à l'atelier de formation à l'EGC à Banjul du 5 au 16 novembre 2012. En outre, des experts ont bénéficié d'autres ateliers de renforcement des capacités organisés par l'université Harvard

aux Etats-Unis, par le Consortium africain sur la recherche économique à Nairobi, Kenya, par TRAPCA à Arusha, Tanzanie et par l'ACBF à Accra, Ghana.

2.2. Commerce, Douane, Industrie, Mines, Libre circulation et Tourisme;

2.2.1 Commerce

127. En 2012, la Commission a pu faire une contribution significative en faveur de la promotion du commerce intra régional et international, à travers la mise en œuvre de ses programmes pour l'année 2012:

✓ Foire Commerciale de la CEDEAO

128. La Commission a organisé les travaux préparatoires de la 7^{ème} foire régionale de la CEDEAO, qui aura lieu à Accra au Ghana, du 24 Octobre au 4 Novembre 2013. La campagne publicitaire (de sensibilisation) de cet événement a été officiellement lancée par le Vice Ministre du commerce du Ghana et le Commissaire chargé du Commerce de la CEDEAO. Un site approprié a été affecté à cette manifestation par les Hautes Autorités ghanéennes, dont la rénovation a déjà démarré.

✓ Le système d'information commerciale (Ecobiz)

129. La Commission a procédé, en collaboration avec la Direction du Centre Informatique Communautaire, à l'installation et à l'exploitation du système Ecobiz, au cours de manifestations commerciales organisées dans les Etats membres. Une évaluation de l'implantation et de l'utilisation du système par les opérateurs économiques des Etats membres a été faite, le système revêt toute sa pertinence et son utilité pour les opérateurs économiques. Son amélioration sera tout de même poursuivie.

✓ Elaboration de la Politique Commerciale Commune de la CEDEAO

130. Après avoir élaboré les Termes de Référence de l'étude sur l'harmonisation des Politiques Commerciales des Etats membres de la CEDEAO, le Département a organisé, avec le concours financier de la coopération allemande, la GIZ et l'assistance technique du secrétariat de l'Organisation Mondiale du Commerce, un atelier sur les éléments de la politique commerciale régionale.

✓ Concurrence

131. Après l'adoption en Décembre 2008 des textes communautaires sur la Concurrence, la mise en place de l'Autorité Régionale de la Concurrence de la CEDEAO (ARC), a fait l'objet d'un atelier de haut niveau, sur les expériences régionales, nationales et internationales en la matière. Cet atelier a balisé les voies les plus idoines en vue de booster la mise en place de l'Autorité de la CEDEAO.

132. L'ARC sera l'Institution chargée de la mise en œuvre des Règles communautaires de la concurrence, avec une forte implication de la Direction des Affaires Juridiques. Les missions de sensibilisation ont été poursuivies afin de mettre tous les Etats membres au même

niveau d'information et de mettre à leur disposition la Réglementation et la Législation communautaire dans le domaine de la Concurrence. En outre, ces missions ont été réalisées dans le but de donner le maximum d'information aux Etats membres, qui pourraient certes, manifester un intérêt, d'abriter cette institution spécialisée de la CEDEAO.

133. A cet effet, un mémorandum relatif aux dispositions de mise en place prochaine de l'Autorité Régionale de la Concurrence de la CEDEAO (ARC) sera proposé au Conseil de Ministre.

✓ **Commerce Informel**

134. Dans le cadre de la mise en place d'un Programme Régional de Régulation du Commerce Informel, une étude réalisée et validée par les Etats membres a identifié les axes d'intervention dudit programme au niveau régional et donné une orientation pour la feuille de route. Le groupe technique thématique Commerce Informel, conformément aux recommandations des Etats membres, entrepris l'élaboration du Programme de Régulation du Commerce Informel dans l'espace CEDEAO en vue de son opérationnalisation à compter de 2013.

✓ **Négociations commerciales**

135. La nouvelle équipe dirigeante de la Commission de la CEDEAO mise en place en février 2012, a relancé les négociations de l'Accord de partenariat Economique (APE) avec la Commission de l'Union Européenne. Deux réunions d'experts, une réunion des Hauts Fonctionnaires et une réunion des Négociateurs en chef ont été tenues en 2012, consécutivement, en vue de rapprocher les positions respectives des deux parties. Les divergences se situent essentiellement au niveau de l'ouverture du marché Ouest Africain aux produits européens et du financement de la dimension développement de l'APE. Les commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA ont pris en compte les observations pertinentes et justifiées de la Commission de l'UE, dans le cadre des réunions techniques internes (CEDEAO-UEMOA).
136. L'offre repose désormais sur le TEC CEDEAO qui a été techniquement finalisé. L'offre a été affinée en passant en revue tous les produits ou groupes de produits. Ce travail va se poursuivre au niveau de la région en vue de parvenir à une offre mieux présentée, avec des classifications des produits qui trouvent toutes leurs justifications et leurs argumentaires. La version actuelle de l'offre ainsi que les procédures à poursuivre pour l'améliorer font l'objet d'une entente parfaite entre les deux commissions (CEDEAO et UEMOA). Une feuille de route a été établie par les deux commissions (CEDEAO et UEMOA) pour le travail restant à faire.
137. Sur les questions liées à la dimension développement de l'Accord, une réunion de la Task Force Afrique de l'Ouest et Union Européenne a eu lieu en avril 2012 pour faire le point des progrès réalisés et adopter des recommandations pour la poursuite des activités dans ce domaine notamment l'organisation des réunions nationales sur le financement du PAPED, la mise en place du Fonds régional APE, l'évaluation de l'impact fiscal net à travers un Modèle d'Equilibre Général Calculable et le programme de transition fiscale en Afrique de l'Ouest.

138. S'agissant du Fonds Régional APE, le Comité Ministériel de Suivi des négociations avait demandé en novembre 2011 aux Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA de finaliser sa mise place pour octobre 2012. Faisant suite à cette décision, la Commission de la CEDEAO a conduit les travaux techniques qui ont abouti à l'élaboration d'un Document cadre sur le Fonds Régional APE. Ce document adopté par les Etats membres en juillet 2012, a été transmis à la partie européenne, principal contributeur du Fonds, en vue de convenir des modalités de fonctionnement du Fonds conformément aux dispositions prévues par le texte de l'Accord en cours de négociation.
139. Evaluation d'impact de l'APE: Sous l'éclairage du Comité de pilotage conjoint Afrique de l'Ouest - Union Européenne du Modèle d'Equilibre Général Calculable (MEGC), la phase III du développement de ce modèle a démarré en 2012. Les activités réalisées au cours de l'année comportent la réalisation d'un rapport sur les dernières évaluations d'impacts économique et fiscal basées sur les derniers scénarios de négociation des APE, ainsi que le lancement d'un site internet pour diffuser l'information et l'utilisation du modèle. Un programme de formation en ligne a été également développé en vue de renforcer les capacités des acteurs régionaux. Le modèle est donc opérationnel, il suffit d'avoir les bonnes informations et les bonnes hypothèses pour les simulations d'impacts.
140. Stratégie de communication: En vue de permettre à une plus grande partie de la population ouest africaine de comprendre de façon effective et de participer significativement au processus des Accords de Partenariat Economique (APE) entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union Européenne, le Comité ministériel de suivi des APE a recommandé la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie de communication et d'un Plan d'actions. La stratégie et le Plan d'actions ont été développés en quatre étapes: (i) l'analyse communicationnelle; (ii) la conception de la Stratégie; (iii) le Plan d'actions pour la mise en œuvre; et (iv) le Suivi & Evaluation.

✓ **Commerce et Développement**

141. Politique commerciale: dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Aide pour le Commerce (APC), et à travers l'appui du Centre Africain de la Politique Commerciale (CAPC), un atelier de formation sur l'analyse de la politique commerciale a été organisé en faveur de dix (10) Etats membres. Cet atelier était la seconde partie de la même formation organisée pour cinq (5) Etats en 2011. Après cette formation, les cadres des Etats membres de la CEDEAO sont en mesure d'entreprendre des analyses quantitatives robustes de la politique commerciale en utilisant "TradeSift", un logiciel analytique dédié à cet effet.
142. Stratégie de la CEDEAO pour l'Aide pour le Commerce: la Commission de la CEDEAO a conçu une approche en deux phases pour développer une stratégie régionale pour l'Aide pour le Commerce basée sur la recommandation des Ministres du commerce de novembre 2011. Après le développement d'un document méthodologique, le groupe de travail sur l'Aide pour commerce de la CEDEAO a convenu de réviser le projet de document conceptuel, qui constituera le fondement de la stratégie régionale de l'Aide pour le Commerce. La stratégie vise à optimiser les opportunités de l'initiative Aide pour le Commerce en renforçant les instruments pour sa mise en œuvre effective.

✓ **Projet de renforcement des capacités en négociations commerciales**

143. La Commission de la CEDEAO poursuit le renforcement des capacités des Etats membres pour la formulation des politiques et la négociation des accords commerciaux à travers le projet de renforcement des capacités en matière de négociations commerciales qui est financé par SIDA.
144. Une réunion du Comité de Pilotage du Projet (CPP), tenue en février 2012 a adopté les rapports du projet pour l'année 2011 et a également approuvé le programme de travail et le budget pour l'année 2012.
145. Des ateliers de renforcement des capacités sur le Tarif Extérieur Commun (TEC), les Schémas de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO (SLEC) et les Codes Communs d'Investissement ont été tenus au Bénin, au Ghana et au Niger. Le projet continue de fournir un appui humain et financier aux directions des douanes sur les travaux du TEC CEDEAO et la mise en œuvre du Schéma de Libéralisation des Echanges (SLEC) dans les Etats membres.

✓ **Projet d'appui au Commerce régional (Hub & Spokes)**

146. Ce projet met à la disposition des Etats membres de la CEDEAO et des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA des conseillers nationaux et régionaux en matière commerciale. La première phase tire à sa fin. La Commission de la CEDEAO a négocié et obtenu une seconde phase du projet. Le financement partiel proviendra des reliquats du fonds intra-ACP du 10^{ème} FED, de l'OIF et des contributions des OIR bénéficiaires. Cette seconde phase du projet couvrira la période 2013 à 2015. Une feuille de route est élaborée par la réunion du Comité de Pilotage de Hub & Spokes II, tenue à Paris le 18 juillet 2012, en vue de l'exécution des différentes tâches nécessaires au démarrage effectif du nouveau projet en janvier 2013. Les dispositions sont prises au niveau de la CEDEAO en ce qui concerne sa part contributive au budget du projet.

2.2.2 Douanes

147. Les activités de la Commission au cours de cette année ce sont focalisées autour de la consolidation de la zone de libre échange, de la Finalisation du Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO (TEC) et de ses mesures d'accompagnement, de l'harmonisation des fiscalités intérieures indirectes et de la transition fiscale.
148. En ce qui concerne la Consolidation de la zone de libre échange, la Commission a engagé au cours de l'année 2012 les actions suivantes en vue de l'application effective par les Etats du schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO :
- l'analyse et la validation des dossiers de demande d'agrément accordés par les Comités Nationaux d'Agrément afin de les notifier à tous les Etats membres ;
 - la finalisation de l'harmonisation des textes réglementaires sur le commerce intra régional des deux institutions UEMOA-CEDEAO ;
 - la mise en place d'un site WEB CEDEAO dédié au Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO ; et
 - l'instruction et le suivi des plaintes des opérateurs économiques sur les cas de violations des dispositions réglementaires sur le commerce intra communautaire au Bénin, au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée.

149. S'agissant de la finalisation du Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO (TEC) et de ses mesures d'accompagnement, les travaux ont permis, à la suite de l'adoption de la 5^{ème} bande de 35% d'obtenir un TEC comportant 5794 lignes tarifaires réparties en cinq (5) catégories en version SH 2007. Le projet de nomenclature, version SH 2007, approuvé par le Comité Conjoint de Gestion du TEC a été examiné avec l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) et les observations faites ont été incorporées. La transcription du tarif en version SH 2012 est achevée. En outre, des mesures d'accompagnement et de sauvegarde du TEC CEDEAO ont été élaborées par les experts CEDEAO/UEMOA en vue de donner aux pays des instruments supplémentaire de protection et de flexibilité.
150. En termes de perspectives, les actions à réaliser portent sur l'approbation de l'avant-projet de TEC version SH 2012 avec toutes les mesures d'accompagnement identifiées par les deux Commissions, l'adoption du projet de TEC CEDEAO en 2013 par les organes statutaires de la CEDEAO, la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation de l'application du TEC et l'adoption de mesures d'accompagnement dans le cadre de l'Union Douanière à partir de 2013.
151. Au niveau de l'harmonisation des fiscalités intérieures indirectes, la Commission a apporté une assistance technique et financière à la Gambie et au Liberia dans le cadre des travaux de mise en place d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Ces appuis ont permis de mettre en place dans ces deux pays des comités de pilotage en charge de l'introduction de la TVA.
152. La Commission a en outre, en partenariat avec le Consortium de Recherches Economiques et Sociales (CRES) et le Centre de Recherches et de Développement International du Canada (CRDI), réalisé une étude sur la taxation des tabacs et des cigarettes dans les 15 Etats membres. Une taxe optimale sur ces produits néfastes pour la santé des populations a été proposée aux instances statutaires de la CEDEAO pour décision à prendre.
153. Relativement à la transition fiscale, dans la perspective de la conclusion d'un Accord de Partenariat Economique entre l'Union Européenne et l'Afrique de l'Ouest, la Commission a entrepris de mettre en place un programme d'appui aux reformes fiscales en Afrique de l'Ouest qui puisse permettre de minimiser les pertes de recettes fiscales que pourrait occasionner le désarmement douanier consécutif à la mise en vigueur de l'APE.
154. A cet effet, la Commission, avec l'appui de la coopération allemande (GIZ) a réalisé auprès des Etats membres et de la Mauritanie une mission de collecte des données sur les réformes fiscales et douanières en vue de finaliser les matrices de mesures y relatives avec tous les pays. A l'issue de ces missions, un projet de programme d'appui aux réformes fiscales et douanières a été élaboré à partir des matrices de mesures de reformes fiscales obtenues. La validation de ce programme avec les Etats se déroulera au cours du premier trimestre 2013.
155. Il y a lieu de noter que dans la perspective d'une meilleure coopération entre les administrations fiscales de l'Afrique de l'Ouest, la Commission de la CEDEAO, avec l'appui de la République Fédérale du Nigeria a mis en place un cadre de concertation des administrations fiscales (Forum des Administrations Fiscales de l'Afrique de l'Ouest (FAFAO) et en anglais « West African Tax Administration Forum (WATAF) qui a été lancé à Abuja du 25 au 26 Juin 2012. Ce Forum offrira une plateforme d'échange d'information, d'expérience professionnelle et de coopération entre les différentes administrations fiscales.

2.2.3 Industrie et Mines

156. Pendant l'année 2012, la Commission a entrepris diverses activités en matière d'industrie et de mines. Les Ministres, réunis en réunion sectorielle en mars 2012, ont convenu des actions prioritaires à mener dans l'attente de l'élaboration des programmes esquissés dans le Plan d'action de la Politique industrielle commune ouest-africaine (PICAO). Différentes réunions techniques ont eu lieu dans le cadre de la mise en œuvre de la PICAO afin de préparer une Politique communautaire en matière de qualité. Les experts nationaux ont finalisé l'ECOSHAM, document sur « le modèle et les procédures d'élaboration et d'adoption de normes harmonisées » dans la région. Tandis que les experts nationaux ont validé le Programme de métrologie CEDEAO/PTB Allemagne, il a été mis sur pied quatre groupes de travail (Masse et Volumes, Sensibilisation, Règlementation technique et Santé) ainsi qu'un groupe de projet (comparaisons inter-laboratoires, conversion au système métrique, consolidation des laboratoires de santé publique) dont les travaux devraient débiter en novembre 2012.
157. Au titre des mines et des industries extractives, des pistes de coopération régionale ont été identifiées par des experts lors d'une réunion consultative des départements et agences nationales dans les secteurs du pétrole et du gaz. Il s'agissait de la première réunion de ce groupe d'experts à être abritée par la Commission de la CEDEAO avec pour objectif spécifique de rechercher la coopération pour des activités régionales d'exploitation des ressources minérales et pour le développement industriel de la région. A ce jour, le statut de la « Directive minière de la CEDEAO C/DIR.3/5/09 relative à l'harmonisation des principes directeurs et des politiques dans le secteur minier » se présente comme suit : (a) elle a été publiée dans les Gazettes du Bénin, du Burkina Faso, de la Gambie, de la Guinée Bissau, de la Guinée, du Sénégal, du Togo, du Ghana , (b) elle est en cours de publication au Mali, au Niger, et au Nigeria, (c) elle doit être encore publiée en Côte d'Ivoire, (d) son statut reste à confirmer au Liberia et en Sierra Leone , et (e) pas de réponse du Cap Vert. La Commission poursuit son intention de consacrer un Dispositif de dialogue sur le développement entre les principaux acteurs

2.2.4 Libre circulation

158. Pendant l'année sous revue, la Commission a engagé avec l'appui des partenaires techniques et financiers, l'ouverture à certaines frontières, des centres d'information et d'observation sur la libre circulation qui serviront à sensibiliser les citoyens de la Communauté, les migrants et les agents de l'état à la nécessité d'appliquer tous les textes de la CEDEAO relatifs à la libre circulation des personnes, le droit de résidence et le droit d'établissement. Jusqu'à présent, 11 Etats membres ont adopté le modèle standard du passeport CEDEAO contenant des spécifications techniques conformes aux normes de l'OACI. Pour ce qui concerne le renforcement des capacités, le Module de formation sur la libre circulation à l'intention des institutions de formation des agents de contrôle qui a été élaboré avec l'aide des experts en migration de l'Union européenne (MIEUX), a été adopté. L'objectif visé est d'harmoniser la formation au sein de la région de la CEDEAO afin de mettre en place un système homogène de procédures en matière de gestion des frontières. Le manuel de formation intègre également des questions relatives aux droits de l'homme et du droit du travail.
159. Des infrastructures communes transfrontalières en matière de santé, de conservation et de stockage de produits alimentaires et autres réalisations sociales ou économiques ont été

réalisées et d'autres sont en cours de réalisation ou de conception dans les zones de Sikasso-Korogho-Bobo-Dioulasso, Sénégal-Méridionale, Mano River Union et Kano-Katsina-Maradi. La Commission œuvre également à la recherche de partenaires extérieurs pour la mise en œuvre du programme de coopération transfrontalière.

160. Dans le domaine du tourisme, la Commission a révisé les normes qui régissent la classification des hôtels, des motels et des auberges adoptées par les Ministres de la CEDEAO en charge du tourisme. Le travail se poursuit sur l'élaboration d'un guide touristique « Destination CEDEAO ».

2.3 Agriculture, Environnement et Ressources en Eau

161. Au cours de l'année 2012, dans ses interventions, le département s'est appuyé sur les trois directions qui constituent son armature technique de mise en œuvre des Politique Agricole (ECOWAP), de l'Eau et de l'Environnement.

2.3.1 Développement Agricole

162. Les activités programmatiques 2012 s'articulent autour du Programme Régional d'Investissement Agricole (PRIA).
163. Les activités 2012 sont structurées autour des quatre Programmes que sont (i) la Promotion des produits stratégiques pour la sécurité et la souveraineté alimentaires, (ii) Promotion d'un environnement global favorable au développement agricole régional, (iii) la Réduction de la vulnérabilité alimentaire et la promotion de l'accès durable à l'alimentation, et (iv) la Gouvernance, Coordination et Suivi Evaluation de la mise en œuvre de l'ECOWAP.

✓ Promotion des produits stratégiques pour la sécurité et la souveraineté alimentaires

164. Les activités conduites dans cette composante ont abouti aux résultats suivants :
- la Commission de la CEDEAO a présenté trois initiatives pour rendre opérationnel le Plan régional d'investissement agricole (PRIA) qui ont été validées par le Comité Technique Spécialisé Agriculture, Environnement et Ressources en Eau (CTSAER): (i) l'« Offensive régionale pour la production du riz » ; (ii) l' « Initiative faim Zéro en Afrique de l'Ouest » et (iii) la « Stratégie de création d'une réserve régionale de sécurité alimentaire ». Le CSTAER a recommandé l'adoption de ses documents et l'allocation de moyen financiers pour leur mise en œuvre ;
 - une étude sur la politique foncière de la CEDEAO a été finalisée avec la contribution et la participation de partenaires stratégiques comme l'UNECA, le CILSS et la FAO ;
 - dans le domaine de la santé animale, les maladies prioritaires ont été identifiées et cela à montrer la nécessité d'élaborer deux document de référence régionale portant sur: (i) des procédures de laboratoire harmonisées dans l'espace CEDEAO et, (ii) une harmonisation du système de surveillance épidémiologique dans l'espace CEDEAO. Les Termes de référence sont prêts, le travail sera fait au cours du premier trimestre 2013. Par ailleurs, en référence au Règlement C/REG.22/11/10 relatif aux procédures communautaire de gestion du médicament vétérinaire, le département s'est également investi à préparer les Termes de référence. Ces Termes de référence ont pour objectif de procéder à l'évaluation des structures d'accréditation du médicament vétérinaire dans sept (7) pays membres de la CEDEAO suivant : CAP

VERT, GAMBIE, GHANA, GUINEE, NIGERIA, LIBERIA, SIERRA LEONE. Cette évaluation permettra de mettre en place le Comité Régional du Médicament Vétérinaire pour l'ensemble de la région, L'UEMOA ayant déjà installé un Comité pour les huit autres pays (BENIN, BURKINA FASO, COTE D'IVOIRE, GUINEE BISSAU, MALI, NIGER, SENEGAL, TOGO). Dans le prolongement du Comité du Médicament Vétérinaire, celui portant sur le Comité Régional Vétérinaire pourra voir le jour car dépendant de l'existence du Comité Régional du Médicament Vétérinaire. Ce travail démarra au cours du premier trimestre 2013 ;

- dans le domaine de la transhumance transfrontalière qui est en lien avec la dissémination des maladies entre autres, la décision de 1998 sera relu et adapté en un nouveau règlement pour s'inscrire dans le nouveau mandat de la CEDEAO qui est passé de Secrétariat exécutif en Commission.

165. En ce que concerne le secteur de la pêche, la Commission a entrepris des discussions avec des partenaires nationaux et régionaux qui ont abouti à la mise en place du Comité Régional sur la Cohérence des Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest. Le Comité a pour objectif "d'assurer le suivi et de veiller sur la cohérence des politiques de pêche en Afrique de l'Ouest." Son rôle principal est de conseiller et, alerter les autorités régionales et de contribuer à l'amélioration de la cohérence et la gouvernance des pêche en Afrique de l'Ouest. Le Comité est composé de toutes les parties prenantes, notamment les Acteurs Non Etatiques à côté des Etats, des Organisations intergouvernementales et des partenaires au développement.

✓ **Promotion d'un environnement global favorable au développement agricole régional**

166. La création d'un environnement globale favorable au développement d'un secteur et d'un marché régional agricole est au centre des activités du PRIA. La mise en œuvre des activités de cette importante Composante d'intervention a permis d'obtenir les résultats majeurs suivants :

- la mise en œuvre du Système Régional d'information Agricole de la CEDEAO (ECOAGRIS) dans sa première phase sur sept (7) Etats membres a permis d'interconnecter les dispositifs nationaux d'informations agricoles ;
- le CTSAERE a validé le cadre réglementaire régional sur le contrôle de qualité et la commercialisation des engrais dans l'espace CEDEAO et recommandé son adoption et sa mise en œuvre par le Conseil des Ministres de la CEDEAO ;
- Deux règlements d'exécution pour la mise en place du Comité Ouest Africains d'homologation des pesticides et le Comité Ouest Africain des semences ont été signés, permettant enfin l'opérationnalisation des réglementations sur les Semences (Règlement CEDEAO N°C/REG.4/05/2008) et les Pesticides (Règlement CEDEAO N°C/REG.4/05/2008) de la CEDEAO ; la Commission est en discussion avec le CILSS, l'UEMOA et la FAO pour que ces mécanismes soient conjointement mis en place afin d'éviter les duplications structurelles ;
- dans le cadre de la structuration des filières, les activités ont permis d'entamer un dialogue franc avec les Organisations professionnelles agricoles régionales faîtières en vue d'améliorer leur participation dans la mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA ;
- trente cinq (35) Jeunes Agro-entrepreneurs issus des 15 Etats membres de la CEDEAO (dont près de 50% de jeunes femmes) ont finalisé avec succès un

programme de formation spécialisée grâce au partenariat développé avec le Centre Songhaï à Porto-Novo.

✓ **Réduction de la vulnérabilité alimentaire et promotion de l'accès durable à l'alimentation**

167. Cette composante est la manifestation de la solidarité de la CEDEAO vis-à-vis des Citoyens de l'espace Communautaire et des Etats membres. Elle vise à apporter des réponses structurées pour faire face à la résilience des populations touchées par les crises alimentaires. Au cours de cette année, la Commission de la CEDEAO:

- a fait adopter une stratégie de concertation pour des réponses coordonnées et harmonisées en cas de crise alimentaire dans l'espace CEDEAO (y compris la Mauritanie et le Tchad): la réunion des Ministres organisée à cet effet sous la co-organisation des Commissions de la CEDEAO, de l'UEMOA, du Secrétariat Exécutif du CILSS et du Club du Sahel et de l'Afrique de l'ouest a adopté des recommandations fortes en direction de la Communauté internationale pour son soutien dans l'atteinte de la Sécurité alimentaire ;
- a défendu les orientations de développement en matière de sécurité alimentaire de la CEDEAO auprès des grands fora internationaux, notamment le G20 et le G8 : cela a eu pour conséquence une meilleure connaissance de l'agenda de la CEDEAO et de positionner la Commission comme le leader en matière de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest ;
- a participé activement dans le processus « Alliance Globale pour Initiative Résilience au Sahel » (AGIR-Sahel) sous le leadership de l'Union Européenne. En partenariat avec le CILSS, le CSAO et l'UEMOA, la Commission de la CEDEAO défend les positions et la prise en compte des enjeux de la région dans la mise en œuvre de cette initiative. Ce processus vient compléter les autres initiatives en cours (G20 et G8) mais aussi et surtout s'insère et complète dans les stratégies définies par la CEDEAO et les partenaires régionaux.

✓ **Gouvernance, Coordination et Suivi Evaluation de la mise en œuvre de l'ECOWAP**

168. La mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA relève de la responsabilité de la Commission de la CEDEAO, sur mandat des Chefs d'État et de Gouvernement. Cette responsabilité est exercée par la Direction Agriculture et du Développement Rural. Dans ce domaine précis les actions majeures suivantes ont pris corps :

169. Le dispositif institutionnel a été établi et les mécanismes de mise en œuvre sont en cours de finalisation :

- un Comité consultatif pour l'agriculture et l'alimentation, en charge de la concertation permanente avec les acteurs du secteur,
- un Comité Inter-Départements pour l'Agriculture et l'alimentation en charge des arbitrages sectoriels au sein de la Commission de la CEDEAO ;
- une agence technique pour l'agriculture et l'alimentation, bénéficiant d'une autonomie de gestion administrative et financière : recrutement des cadres ;
- un Fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation, logé au sein de la BIDC : dotation du Compte bancaire dédié en financement. Plusieurs partenaires envisagent de provisionner le compte en 2013. Il s'agit du Royaume d'Espagne, de la France à travers l'AFD etc.

170. **En ce qui concerne l'appui aux Etats**, Chaque Etat membre possède aujourd'hui un cadre concerté de programmation, de coordination et de suivi des interventions dans le secteur de l'Agriculture : le Plan national d'investissement agricole (PNIA). La Commission de la CEDEAO a continué à mobiliser des appuis au profit des Etats pour la mise en œuvre de leur PNIA :

- quatre à Cinq Experts issues des départements responsables de la planification stratégique et du Budget de tous les Etats membres de la CEDEAO ont reçu une formation des formateurs, en partenariat avec la FAO, sur l'approche programmatique sectoriel (SWAp), outils d'améliorer de la qualité des projets programmes à soumettre aux Bailleurs ;
- trois (3) Etats membres de la CEDEAO ont bénéficié de l'assistance technique et financière de la Commission de la CEDEAO pour l'organisation de leur table ronde des bailleurs pour le financement de leur PNIA ;
- des missions d'assistance technique, de suivi et d'appui ont été effectuées au niveau des Etats membres : le processus PNIA a permis de générer au profit des Etats membres un financement cumulé (subvention et crédit) de plus de 2,6 milliards de dollars US.

171. **Pour le développement et la mise en œuvre de nouveaux programmes régionaux** : avec l'appui du groupe des donateurs de l'ECOWAP (ECOWAP Donor Group), la Commission a continué la mise en œuvre de programme en cours et mobiliser des fonds auprès des partenaires de nouveaux projets et programmes au profit des acteurs du secteur agricole. Les programmes majeurs obtenus au cours de cette année culminent autour de 33,35 millions de dollars US. Ce sont :

- le programme régional de développement des Engrais (WAFP), financé par l'USAID pour près de 20 millions de dollars US ;
- le Projet de gouvernance vétérinaire en Afrique, financé par l'Union Européenne ;
- le Projet de renforcement des capacités de la participation des Etats africains dans les activités des organisations de normalisation (PAN-SPSO, 2^{ème} phase), financé par l'Union Européenne ;
- le Projet « West Africa Hunger Free Zone », financé par la Coopération Allemande pour 2 millions de dollars US.

172. Le Suivi des Programmes en cours d'exécution : Plusieurs projets de coopération ont été négociés depuis 2010/2011 avec des partenaires techniques et financiers et sont en cours d'exécution. Ce sont, entre autres:

- le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (WAPP) : sur financement de la Banque Mondiale, il vise à soutenir la coopération régionale en matière d'agriculture en Afrique de l'Ouest et concerne actuellement 13 Etats membres de la CEDEAO ;
- le Projet conjoint UEMOA-CEDEAO- Marché Régional des Intrants (MIR PLUS) : Sur financement de la DGIS/Pays Bas, il vise le renforcement des capacités institutionnelles pour le développement d'un marché régional compétitif des intrants (semences, pesticides, engrais) ;
- le projet de Facilité alimentaire : Sur financement de l'Union Européenne, il a pour objet de renforcer les capacités productives de neufs Etats membres de la CEDEAO en réponse à la crise alimentaire de 2008 ;

- le Projet régional de sécurité alimentaire : Sur financement de l'AFD, il a pour objectif de contribuer à l'amélioration des systèmes de prévention (information – alerte – surveillance) des crises alimentaires.
173. Basé sur les principes de subsidiarité et de complémentarité, la mise en œuvre de ces programmes est concédée aux partenaires techniques régionaux (accords de partenariat) de la CEDEAO, la Commission assurant son rôle de coordination, de pilotage et d'orientation. Les institutions partenaires clefs sont entre autres : CSAO/OCDE,, IFDC, CORAF/WECARD, CMA-AOC, IFPRI, FAO-régional, CILSS.

2.3.2 Environnement

174. Pour l'année 2012, les activités ont porté sur les programmes ci-après :
- l'amélioration de la gouvernance environnementale et le renforcement de capacités ;
 - la promotion de la gestion durable des ressources pour l'amélioration de l'économie sous régionale dans le respect de l'environnement ;
 - la promotion d'une meilleure gestion des pollutions, des nuisances et des déchets dangereux.
175. Parallèlement à ces programmes majeurs, la Commission a poursuivi la mise en œuvre de diligences portant sur la politique environnementale et l'intégration régionale.
176. **Au titre du programme pour l'amélioration de la gouvernance environnementale et le renforcement des capacités, il convient de relever :**
- la participation à la réunion du 7^{ème} Comité de pilotage du programme « Suivi de l'environnement africain pour un développement durable (AMESD) » à Addis Ababa. A cette occasion, la CEDEAO a été portée à la tête du Comité pour la phase de clôture et de prochain démarrage du programme portant sur le « suivi de l'environnement et la sécurité en Afrique (MESA) », prévu de 2013 à 2018.
 - la réalisation et la validation d'une étude sur la mise en œuvre du MESA, qui a permis à toutes les parties prenantes de sélectionner à l'unanimité l'Université du Ghana représenté par son département Océanographique et Pêche pour être l'institution de mise en œuvre du programme au nom de la Commission de la CEDEAO.
 - la participation à plusieurs réunions organisées par la Commission de l'Union Africaine, le PNUE, l'UEMOA et la CEA portant notamment sur l'amélioration de la coordination et de la gestion de l'environnement au niveau régional et continental.
177. **Pour le programme de promotion de la gestion durable des ressources pour l'amélioration de l'économie sous régionale dans le respect de l'environnement, les activités ont porté sur :**
- le renforcement des capacités des Etats et des acteurs nationaux dans le secteur forestier des Etats membres, avec la tenue de 10 ateliers nationaux de validation des rapports des Etats membres de la CEDEAO (Bénin, Cap Vert, Ghana, Liberia, Niger, Sénégal, Togo, Nigéria, Sierra Leone, et Côte d'Ivoire) et d'une réunion régionale du Comité des Directeurs des Forêts et de la Faune, en vue de la préparation du Plan de Convergence pour la gestion et l'utilisation durable des écosystèmes forestiers en Afrique de l'Ouest ;

- le renforcement des capacités des négociateurs sur la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification, avec la réalisation d'un état des lieux des décisions prises lors de la Conférence des Parties tenue en Corée du Sud en octobre 2011 ;
- la validation technique du programme régional de lutte contre la désertification ;
- l'organisation d'une réunion d'un groupe de travail sur l'élaboration du programme stratégique global sur les changements climatiques de la CEDEAO dont le démarrage est prévu en 2013 ;
- la finalisation du projet de document sur la mise en œuvre des activités initiales du programme stratégique d'adaptation aux changements climatique ; d'un coût de plus de 7 Millions USD et dont la signature du Mémorandum d'accord de financement par la Commission est prévue en novembre 2012 ;
- l'organisation de la réunion du groupe de rédaction conjoint CEDEAO/ UEMOA / CILSS, du 28 juillet au 04 Août 2012, sur l'élaboration du projet de Règlement sur la prévention des risques technologiques.

178. Promotion d'une meilleure gestion des pollutions, des nuisances et des déchets dangereux :

- la co-organisation de trois ateliers de renforcement des capacités des Etats membres-Pays Moins Avancés avec l'ONUDI dans le cadre du projet ONUDI /PNUÉ des pays les moins avancés pour la mise en œuvre de la convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants qui vise à renforcer les capacités en matière de gestion des polluants persistants au niveau des régions CEDEAO, COMESA et SADC pour la période de 2011-2015 ;
- l'organisation de deux réunions d'un groupe de travail sous-régional sur la gestion des produits chimiques et des déchets dangereux dans le cadre de la préparation d'un programme stratégique sur la gestion des produits chimiques et déchets dangereux, qui ont abouti à un projet de stratégie version 0 et un plan d'action et de définition des priorités d'intervention dans les domaines des produits chimiques et déchets dangereux et des déchets électroniques en particulier, à finaliser en 2013.

179. Autres activités menées concourant à la mise en œuvre de la politique environnementales et à l'intégration régionale. Il convient de relever que la participation de la Commission aux activités des partenaires concourant à la mise en œuvre de la politique environnementale a été relativement limitée. Cette situation est liée en partie à la coopération déjà active des partenaires avec les Etats membres directement sur plusieurs thématiques environnementales.

180. Il conviendra de poursuivre les efforts de mobilisation de ressources financières et techniques pour : (i) compléter le financement nécessaire pour la mise en œuvre du projet sur les activités initiales sur les changements climatiques et (ii) développer et mettre en œuvre des activités en appui aux Etats Membres dans les domaines de la promotion du développement durable pour la mise en œuvre des conclusions du sommet de Rio +20, de la prévention et la gestion des risques biotechnologiques et de la gestion des produits chimiques et déchets dangereux.

2.3.3 .Ressources en eau

181. Dans le cadre de l'exécution de sa mission principale qui est d'aider les Etats de la CEDEAO à mettre en œuvre une gestion équitable et efficace de l'eau tout en garantissant la durabilité de ses usages, le Centre a réalisé au cours de l'année 2012 des activités de son plan stratégique 2007-2015 suivant les trois axes principaux suivants :

✓ **L'appui aux pays et bassins dans la mise en œuvre de leurs plans ou stratégies GIRE**

182. Dans ce domaine, les principaux résultats atteints au cours de l'année ont porté sur ;

- l'adoption du Plan National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE) en Côte d'Ivoire ;
- le démarrage effectif du processus de mise en place d'un organisme de bassin de la Comoé-Bia-Tano avec la réalisation d'une étude de faisabilité et l'organisation d'un atelier de validation des résultats ayant regroupé les experts des 4 pays concernés (Burkina, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali). Cet atelier a abouti à l'adoption d'une feuille de route pour la conduite du processus ;
- L'organisation en partenariat avec la BAD d'un atelier régional de validation du Rapport d'Achèvement de la 1^{ère} phase du Projet Régional de Gestion Intégrée des Végétaux Aquatiques Envahissants et de la Note Conceptuelle de la 2^{ème} phase dudit projet.

✓ **Au niveau de l'appui à l'intégration régionale effective dans le secteur de l'eau**

183. Dans le cadre de l'appui à l'intégration régionale effective dans le secteur de l'eau, les activités suivantes ont été menées au cours de cette année :

- la poursuite de la mise en place d'un Observatoire régional de l'Eau avec l'appui financier de ASDI. En effet, ASDI a accordé un financement pour le renseignement d'indicateurs de mesure de la performance des systèmes de gestion de l'eau pour le Burkina Faso, le Ghana, le Cap Vert, le Sénégal et le Mali dans le contexte du changement climatique ;
- le lancement des études relatives à l'élaboration d'une directive cadre de gestion des ressources en eau partagées de l'Afrique de l'Ouest et d'une directive sur le développement des grandes infrastructures durables en Afrique de l'Ouest.

✓ **Au niveau de la coordination des initiatives et programmes Eau dans la région**

184. Dans ce domaine, le centre a pris en charge les fonctions de secrétariat technique de AMCOW pour l'Afrique de l'Ouest, avec une forte implication dans le processus d'élaboration des rapports nationaux relatifs aux engagements de Sharm El Sheikh par les pays d'Afrique de l'Ouest.

✓ **Défis et perspectives**

185. La réalisation des activités de 2012 ne s'est pas faite sans difficultés. Parmi celles-ci on peut noter le manque de personnel, certaines activités n'ont pu être réalisées du fait de la suppression de certains appuis dans le cadre de l'engagement du processus de mise en place d'un organisme de gouvernance au niveau du système de bassin Cavalry-Cestos-

Sassandra, la suppression de l'appui concernant la mise en place du Projet de Développement du Fleuve Man et de l'appui au Programme du Massif du Fouta Djallon.

186. En termes de perspectives pour l'année 2013, les principales actions reposeront, entre autres, sur :
- l'élaboration et l'adoption du Plan d'action de mise en œuvre de la PREAO ;
 - l'élaboration des projets de directive cadre de gestion des ressources en eau partagées de l'Afrique de l'Ouest et de directive cadre sur le développement des grandes infrastructures hydrauliques durables en Afrique de l'Ouest ;
 - la poursuite du processus de promotion des trois nouvelles organisations de bassin transfrontalier ;
 - la finalisation du document de la phase II du Projet de Gestion Intégrée des Végétaux Aquatiques Envahissants en Afrique de l'Ouest ;
 - la supervision du processus d'élaboration des rapports nationaux sur la mise en œuvre des Engagements de Sharm El Sheikh sur l'eau et l'assainissement ;
 - la prise en charge effective des Secrétariats Techniques AMCOW et AGWA pour l'Afrique de l'Ouest.

2.4 Développement des Infrastructures

2.4.1 Transport, Communication et TIC

✓ **TRANSPORT TERRESTRE**

- **Secteur routier**

187. La principale activité dans le secteur du transport routier a été la mise en œuvre du programme régional du transport routier et de la facilitation du transit. Les grandes actions menées pendant la période considérée sont les suivantes :
188. **Construction de postes de contrôle juxtaposés (PCJ)** – La construction de PCJ à Seme/Krake (Nigeria/Bénin) et Noepe (Ghana/Togo) avec le financement de l'UE est réalisée à 35% pour le poste de Seme/Krake et à 60% dans le cas de Noepe.
189. **Cadre juridique et manuel d'exploitation des postes de contrôle juxtaposés** : le projet d'Acte additionnel a été validé lors d'une réunion d'experts suivie de la réunion ministérielle du 23 au 26 octobre 2012. Le document orientera l'exploitation des postes et sera soumis pour adoption au Conseil des Ministres de la CEDEAO.
190. **Politique d'harmonisation de la charge à l'essieu** : l'Acte additionnel portant harmonisation et le contrôle de la charge à l'essieu par les Etats membres de la CEDEAO a été adopté à l'occasion du 40^{ème} Sommet des Chefs d'état et de gouvernement le 17 février 2012.
191. **Observatoire du transport routier** : la Commission a coordonné diverses réunions de consultation des parties prenantes dans le but d'établir un observatoire régional pour la facilitation du transport. Un Plan d'action devant orienter les différentes étapes du programme a été convenu avec les acteurs et la Commission de l'UEMOA.
192. **Route transnationale Nigeria-Cameroun et Programme de facilitation du transport** : au titre de ce programme, il faut mentionner les réalisations suivantes : trois réunions de coordination entre le Comité technique conjoint et les Comités de pilotage du projet. La

Direction a évalué examiner les offres techniques reçues pour la conduite d'études sur l'harmonisation des normes, de la taille des véhicules et de la limite de la charge à l'essieu entre le Nigeria (Etat membre de la CEDEAO) et le Cameroun (Etat membre de la CEEAC). Une requête de non objection a été envoyée à la Banque le 19 Octobre 2012. Par ailleurs, les négociations ont été achevées avec le consultant retenu pour la conception détaillée du poste conjoint à Mfum.

– **Chemins de fer**

193. Dans le cadre d'un plan directeur pour le rail en Afrique de l'Ouest, il a été lancé des études techniques détaillées de la liaison ferroviaire considérée comme prioritaire (à savoir la liaison Kaya-Dory-Niamey qui relie la ligne ferroviaire Abidjan-Ouagadougou à la République du Niger).

– **Financement du Programme**

194. Des arrangements financiers sont en cours de négociation avec l'UE et la Banque mondiale en vue d'appuyer le financement de projets d'infrastructure, dont la construction de trois ponts en Sierra Leone, l'achèvement de la construction et l'exploitation des postes de contrôle juxtaposés et d'autres projets conjoints de facilitation connexe avec la Commission de l'UEMOA.

✓ **TRANSPORT AERIEN**

195. Les principales activités menées dans le secteur du transport aérien en 2012 se présentent comme suit:
196. **Cadre juridique harmonisé pour le transport aérien en tant que préalable à la libéralisation du secteur du transport aérien en Afrique de l'Ouest.** Les Actes additionnels relatifs au transport aérien adoptés par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement lors de sa 40ème Session ordinaire tenue le 17 février 2012 à Abuja contribueront à établir un cadre juridique communautaire homogène qui facilitera une application uniforme de la Décision de Yamoussoukro portant libéralisation du transport aérien. Un programme de sensibilisation concernant cette mise en œuvre est prêt et sera exécuté en 2013.
197. **Améliorer la sécurité et la sûreté de l'aviation ainsi que la viabilité des compagnies aériennes.** La Commission a sollicité un appui financier auprès de la BAD pour financer un certain nombre de projets dont l'objectif est de renforcer le contrôle de la sécurité et de la sûreté de l'aviation (Projet BAGASOO et COSCAP). Compte tenu de la taille relativement modeste de la plupart des compagnies aériennes opérant dans les Etats membres de la CEDEAO, et de la tendance globale vers la constitution d'alliances, de fusions et autres formes de coopération en vue de leur pérennisation. Il a été mis en place un comité de pilotage des compagnies aériennes de la CEDEAO composé des PDG desdites compagnies ; il sera chargé de faciliter la coopération entre les compagnies de la région et d'identifier leurs besoins financiers collectifs qui seront présentés à la Conférence afin d'asseoir leur solvabilité financière.
198. **Coopération Aéronautique:** Deux avancées significatives ont eu lieu au cours de l'année 2012 concernant:

- La signature d'un Mémorandum d'Entente (MOU) entre la CEDEAO et la Conférence Européenne de l'Aviation Civile (CEAC), le 11 juillet 2012 à Strasbourg, France. Ce MOU contribuera à renforcer les capacités de supervision de la sécurité aérienne des Administrations de l'Aviation Civile des Etats membres de la CEDEAO; et
- La signature d'un Accord Technique sur les Services Aériens Humanitaires entre la CEDEAO et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le 17 octobre 2012, à Rome, Italie. Cet Accord Technique contribuera au renforcement des capacités des Administrations de l'Aviation Civile des Etats membres de la CEDEAO, d'une part, et, d'autre part, à l'efficacité du transport aérien rapide des biens, nourriture et équipements au profit des réfugiés (comme les maliens au Niger, Burkina Faso, Mauritanie et Sénégal), des populations déplacées et de toutes les victimes des inondations, conflits politiques et famine en Afrique de l'Ouest.

✓ **PROGRAMME DE TELECOMMUNICATIONS**

- **Infrastructures régionales**

199. Pendant l'année 2012, les connexions terrestres inter-états en fibre optique suivantes ont été achevées : Burkina Faso – Niger, Burkina Faso – Ghana et Ghana – Togo.
200. Par ailleurs tous les Etats membres côtiers à l'exception de la Guinée Bissau ont été connectés aux câbles sous-marins avec au moins un (1) point d'atterrissage. Grâce à ces nouvelles connexions terrestres et aux points d'atterrissage, les trois pays enclavés (Burkina Faso, Mali et Niger) disposent dorénavant de deux voies d'accès aux câbles sous-marins ce qui garantit maintenant leur accès.
201. L'Agence de planification et de coordination du NEPAD (NPCA) est en train de mener une étude de faisabilité détaillée avec un plan d'affaires sur les liens inter-états manquants au sein de la région CEDEAO, en particulier dans les pays du Fleuve Mano, le Mali et la Guinée Bissau.

- **Harmonisation du cadre de politique et du cadre réglementaire**

202. Le cadre d'orientation et de réglementation favorable au développement du secteur des télécommunications et des TIC est en cours d'élaboration. A l'heure actuelle, onze (11) Etats membres ont fini de transposer les Actes communautaires dans leur législation nationale.
203. Avec l'appui de la Banque africaine de développement (BAD) et l'Union internationale des télécommunications (UIT), la Commission va entreprendre deux(2) études : (i) une étude détaillée sur l'élaboration d'une loi harmonisée relative au droit de passage afin de faciliter le transit et de réduire les coûts d'accès aux câbles sous-marins par les pays enclavés de la région ; (ii) une deuxième sur la taxation imposée sur les services de télécommunications/TIC et sur les produits connexes, le but étant d'harmoniser les tarifs en matière de communication.
204. Dans le domaine des services postaux, les ministres de la CEDEAO en charge des Télécommunications/TIC ont officiellement établi en avril 2012, dans le but de développer le secteur postal, la Conférence postale ouest-africaine de la CEDEAO (WAPCO) et ont adopté la Convention ainsi que le Règlement intérieur de la WAPCO.

205. En juin 2012, le Conseil des Ministres de la CEDEAO a adopté le règlement régissant les conditions d'accès aux points d'atterrissage des câbles sous-marins en vue de réduire les coûts de communication et de connexion à l'Internet. Ils ont aussi adopté le document stratégique pour la mise en œuvre des projets prioritaires en matière de télécommunications et de TIC pour la période 2011 à 2015.

2.4.2 Energie

206. Au niveau des questions énergétiques, les activités se sont focalisées autour de grands centres d'intérêt à savoir la participation à des initiatives majeures, l'harmonisation des politiques dans la région et des activités de soutien à l'accroissement de la fourniture d'énergie.

✓ Participation à des initiatives majeures

207. Dans le secteur de l'énergie, l'année 2012 revêt une importance particulière car l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a déclaré 2012 Année internationale de « l'Energie Durable pour Tous ». Cette initiative vise à mobiliser l'action des gouvernements, le secteur privé et la société civile autour de trois objectifs à atteindre d'ici à 2030: assurer l'accès universel aux services énergétiques modernes, doubler le taux global de l'amélioration de l'efficacité énergétique, et doubler la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique mondiale.

208. Dans la cadre de cette initiative « Energie durable pour tous d'ici 2030 », la Commission de la CEDEAO a participé à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable tenue à Rio de Janeiro, Brésil, du 15 au 24 Juin 2012 (Sommet Rio+20). La CEDEAO a organisé en marge de ce sommet un atelier sur l'accès aux services énergétiques en Afrique de l'Ouest.

209. Le premier forum sur le marché régional du gaz qui s'est tenu à Accra en mars 2012 a été organisé par la Banque Mondiale, en association avec la Commission de la CEDEAO, la Société du Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest et l'Autorité du Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest (AGAO). Cette rencontre a réuni les acteurs du secteur du gaz afin d'échanger sur les problèmes et perspectives du Gazoduc, notamment la fourniture du gaz et l'extension éventuelle du Gazoduc. La Direction de l'Énergie de la Commission de la CEDEAO qui est membre du comité restreint de développement du marché du gaz mis en place lors de cette rencontre, a participé à diverses activités du Comité et organisé une réunion à Abuja sur la contribution du gaz du Nigeria au développement du marché.

✓ Harmonisation des politiques énergétiques dans la région

210. La Commission a aussi entrepris de faire un bilan de la mise en œuvre du Livre Blanc UEMOA-CEDEAO pour l'accroissement de l'accès aux services énergétiques des populations rurales et péri-urbaines en vue d'un alignement des délais et des objectifs. Avec l'appui du PNUD une étude a été menée et ses résultats ont été présentés au Forum de haut niveau organisé à Accra du 29 octobre au 02 novembre 2012. Outre cette étude, plusieurs activités ont aussi été réalisées pour la mise en œuvre de ce Livre Blanc dont le plan de renforcement des capacités qui a été adopté lors d'une réunion d'experts organisée à Banjul du 1 au 03 Aout 2012.

211. Le projet Energies de Cuisson Economique pour l'Afrique de l'Ouest (PROCEAO), initié par la Commission de la CEDEAO et la GIZ avec le financement de l'Union Européenne a officiellement démarré le 19 mars 2012. Ce projet permettra d'effectuer la recherche sur les foyers améliorés, de faire la certification et la vulgarisation des foyers à très forts rendements.
 212. Pour la promotion du développement de l'électrification rurale, une réunion d'expert a été organisée à Niamey du 27 au 29 mars 2012. Cette rencontre a permis d'identifier des défis et obstacles de l'accès à l'énergie en zone rurale et périurbaine en Afrique de l'Ouest, tirer des leçons des expériences et recommander la mise en place d'un vaste programme régional d'électrification rurale pour contribuer à l'atteinte des objectifs du Livre Blanc UEMOA-CEDEAO pour l'accès aux services énergétiques.
 213. Dans le cadre des actions de solidarité, le Programme d'urgence d'approvisionnement en énergie électrique de la ville de Conakry initié en 2011, a connu sa phase d'exécution au cours de cette année 2012 : les marchés ayant été conclus en Novembre 2011 pour un délai de réalisation de 12 mois, la livraison des pièces de rechange et la fourniture régulière du carburant ont permis le fonctionnement normal de la centrale thermique et partant une amélioration de la fourniture d'électricité dans la ville de Conakry au cours de cette année.
 214. Des experts recrutés par le WAPP ont assuré la supervision des travaux. Sur le plan financier, la Commission de la CEDEAO a procédé au paiement intégral des engagements (30 millions de dollars, dont un don de 10 millions et un prêt de 20 millions de dollars).
 215. Un dossier soumis par le Gouvernement de la Gambie pour l'alimentation en énergie électrique de la ville de Banjul est en cours d'étude. Une mission de haut niveau conduite par le Commissaire en charge des Infrastructures s'est rendue à Banjul du 11 au 15 Aout 2012 pour procéder à l'évaluation du projet. Le rapport d'évaluation et le dossier de ce projet d'urgence seront soumis aux réunions statutaires de fin d'année (Conseil des Ministres et Sommet des Chefs d'États et de Gouvernements) pour examen.
- ✓ **Autorité de Régulation Régionale du Secteur de l'Electricité de la CEDEAO (ARREC)**
216. L'Autorité de Régulation Régionale du secteur de l'Electricité de la CEDEAO (ARREC) a poursuivi le processus de sa mise en place avec les deux catégories d'actions regroupant, d'une part, les tâches de lancement de l'Autorité sur la période 2009-2013 et, d'autre part, les actions d'organisation et de surveillance du fonctionnement du marché régional de l'électricité.
 217. La première catégorie d'actions sera terminée avec le recrutement du personnel professionnel après l'adoption des instruments de régulation (règlement intérieur, organigramme à court et moyen termes et règles de procédures).
 218. La seconde catégorie d'actions a été engagée avec le lancement des appels d'offres en vue de sélectionner les bureaux d'études pour (i) l'élaboration du plan stratégique quinquennal, (ii) la revue des règles du manuel d'exploitation de l'EEEOA, (iii) l'élaboration des meilleures pratiques contractuelles, (iv) la définition des règles d'accès des clients éligibles au réseau régional, (v) la définition d'une méthodologie tarifaire pour la détermination des coûts et tarif du transport, (vi) le benchmarking régional, (vii)

l'élaboration d'un Système de Gestion de l'Information de la Régulation (SGIR), (viii) l'élaboration d'un plan régional de renforcement des capacités en régulation, (ix) l'élaboration d'une stratégie de communication.

219. Dans le cadre du projet d'interconnexion Ghana- Burkina Faso, l'ARREC a apporté son assistance aux sociétés d'électricité VRA, GRIDCO et SONABEL pour l'élaboration du cadre commercial et des documents contractuels de la ligne d'interconnexion 225 kV Bolgatanga (Ghana) - Ouagadougou (Burkina Faso).
220. L'ARREC a également développé un programme de renforcement de capacités pour les organes de régulation nationaux et a lancé un programme d'appui institutionnel pour les Etats membres de la CEDEAO qui sont toujours dans le processus de création et de mise en place de leur organe de régulation (sensibilisation des acteurs nationaux sur les fondements de la régulation, élaboration des textes, assistance technique dans l'installation et le lancement des activités, renforcement des capacités). Les pays concernés par cet appui sont le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée, la Guinée Bissau, le Liberia et la Sierra Leone.
221. Enfin, il y a eu la mise en place effective et le lancement des activités des Comités Consultatifs des régulateurs et des opérateurs, la préparation des directives d'organisation des marchés nationaux et du marché régional d'électricité, la poursuite du soutien combiné de la Commission de la CEDEAO et des partenaires techniques et financiers.

✓ **Centre pour l'Énergie Renouvelable et Efficacité Énergétique (ECREE)**

222. La Commission, a travers le Centre et en collaboration avec le Forum Mondiale pour l'Énergie Durable et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), a organisé un forum de haut niveau sur le thème "Baliser le chemin pour une énergie durable pour tous en Afrique de l'Ouest". La rencontre s'est tenue à Accra, Ghana du 29 au 31 Octobre 2012. L'événement, soutenu par le Gouvernement du Ghana sous les auspices de l'initiative de l'ONU pour une énergie durable pour tous (SE4ALL) qui vise à l'horizon 2030 à assurer un accès universel aux services modernes énergétiques, doubler la part des énergies renouvelables dans le total des sources énergétiques et doubler le taux global d'amélioration de l'efficacité énergétique.
223. Le forum a réuni des participants de haut niveau, incluant des Ministres de l'environnement et de l'énergie, des leaders d'organisation, des diplomates et d'autres acteurs de haut niveau dans le but de faciliter la mise en place d'un cadre régional de mise en œuvre de l'initiative "énergie durable pour tous" dans la région CEDEAO. Les principaux résultats de la réunion portent sur l'adoption par les Ministres de l'énergie des Etats membres de la CEDEAO de résolutions sur : la politique de la CEDEAO sur l'énergie renouvelable, la politique de la CEDEAO sur l'efficacité énergétique, le programme de la CEDEAO sur l'énergie électrique a petite échelle.
224. Les délégués de haut niveau en provenance de la communauté internationale et les ministres de l'énergie de la CEDEAO ont exprimé leur satisfaction à l'endroit de la CEDEAO pour sa clairvoyance avec la mise en place du Centre pour l'Énergie Renouvelable et l'efficacité énergétique et ont également félicité le Centre pour les résultats déjà enregistrés depuis sa création. Les Ministres de l'énergie de la CEDEAO ont recommandé aux Chefs d'Etat et de Gouvernement de donner mandat à la Commission pour jouer un

rôle de premier plan dans la mise en œuvre de l'initiative des Nations Unies en Afrique de l'Ouest. Enfin, les Ministres de l'énergie de la CEDEAO ont recommandé à l'Autorité des Chefs d'Etat et de Gouvernement et à l'Assemblée Générale des Nations Unies, de déclarer une décennie pour l'énergie durable pour tous dans le but de soutenir l'élan généré par l'initiative SE4AL.

2.5. Développement Humain

2.5.1 Affaires Humanitaires et Sociales

225. En 2012, la Commission de la CEDEAO a organisé à Abuja, Nigeria, la 10^{ème} édition de l'Atelier annuel sur la mise en œuvre du Droit international humanitaire en Afrique de l'Ouest. Elle a commencé l'exercice d'examen prévu dans le Plan d'action de la CEDEAO relatif à l'application des lois du Droit international humanitaire, plan qui avait été validé par les Etats membres et soumis aux Ministres de la Justice en 2011.
226. La Politique humanitaire et le Plan d'action élaborés par la Commission et adoptés par les Ministres, réunis à Cotonou en mars 2012 ont ensuite été adoptés par la Conférence des Chefs d'Etat. En collaboration avec l'UNOCHA et d'autres partenaires humanitaires, la Commission a mis au point un système d'interventions pour atténuer la situation humanitaire au Sahel en effectuant des visites et en convenant d'une feuille de route devant renforcer la résilience des populations. Elle a aussi organisé conjointement avec l'UNOCHA la consultation annuelle du Comité régional pour la gestion des catastrophes en Afrique de l'Ouest à Dakar, Sénégal. L'évènement avait pour but de promouvoir les instruments humanitaires de la Commission, notamment la Politique humanitaire et le Plan d'action, le Mécanisme d'intervention humanitaire et la Politique de réduction des risques de catastrophes et le Plan d'action.
227. Destiné aux gestionnaires ouest-africains des catastrophes, un atelier de formation portant sur les Règles, lois et principes applicables aux actions internationales en cas de catastrophe (IDRL) a été conjointement organisé avec la FICR à Dakar, Sénégal. Ont été exposées les mesures à prendre pour garantir l'accès humanitaire aux organismes d'aide et de secours en cas de situation d'urgence soudaine qui pourrait dépasser les capacités de l'Etat concerné à y faire face.
228. La Politique de l'Enfant de la CEDEAO et son Plan d'action qui visent à protéger l'enfant et à lutter contre la traite des enfants ont également été présentés. Il s'agit de suivre une démarche systématique afin de garantir les droits des enfants dans la région ouest-africaine et à encourager l'application d'un mécanisme d'évaluation par les pairs. La Direction a aussi tenu une réunion interne de coordination avec les Directions de la CEDEAO concernées par la mise en œuvre des affaires humanitaires et le développement d'une base de données devant servir les besoins de l'Equipe d'intervention d'urgence de la CEDEAO a été réalisé dans la logique de la Doctrine de déploiement rapide de la CEDEAO qui vise à garantir une assistance humanitaire rapide en cas de situation d'urgence soudaine dans la région. Cette base de données sera sans aucun doute utile à l'application du Mécanisme d'intervention humanitaire de la CEDEAO.
229. La Commission a appuyé le développement de Dispositifs nationaux pour la réduction des risques de catastrophes en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. La Commission a apporté une

assistance financière au Nigeria, au Sénégal, au Niger et au Cap Vert qui ont été frappés par des inondations.

230. La Commission a également organisé un atelier sur la Convention générale de la CEDEAO sur la Sécurité sociale ainsi que son arrangement administratif. Une réunion des Ministres du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales est programmée en vue de l'adoption de la Convention et des Plan d'Action de la CEDEAO pour l'Emploi des Jeunes et le Plan d'Action de la CEDEAO contre le Travail des Enfants.

2.5.2 Genre, Développement de l'enfant, Jeunesse/sport, Société civile, Emploi et Lutte contre la drogue

231. La Direction Genre, Développement de l'Enfant, Jeunesse/Sports, Société civile, Emploi et Lutte contre la drogue s'est focalisée en 2012 sur l'élaboration de politiques et de plans d'action et sur la mise en œuvre de programmes concrets en matière de promotion d'un développement sensible à la question du genre, de l'inclusion sociale et d'un développement participatif qui sont des préalables à une bonne intégration sociale et économique de la région. Ci-après les principaux programmes exécutés dans le courant de l'année 2012 :

✓ Genre et Enfant

232. La Commission a poursuivi son étude sur la dynamique Genre et commerce au sein de la région de la CEDEAO. Diverses réunions ont eu lieu pour définir concrètement la méthodologie de l'étude, les consultants ont déjà pour leur part commencé à passer en revue la littérature pertinente. La Commission continue d'appuyer les Directions dans leurs efforts d'intégrer les questions relatives au genre dans leurs activités. Il s'agit des Directions des Affaires humanitaires, du Commerce, de l'Agriculture, de l'Environnement etc. Des réunions ont aussi été organisées autour du documentaire Genre et Commerce transfrontalier. La Commission a par ailleurs collaboré avec le Bureau sous-régional de la Commission économique pour l'Afrique des Nations-Unies, basé à Niamey afin de préparer le « Rapport d'étape ouest-africain sur la réalisation de l'OMD3 – Egalité des sexes et autonomisation des femmes ».
233. A la suite de l'adoption en janvier 2005 par les Chefs d'état et de gouvernement de la Politique agriculture régionale ECOWAP/CAADP, la Commission a décidé d'accorder une priorité aux chaînes de valeur stratégiques alimentaires suivantes : riz, manioc, produits de l'élevage et de la pêche et sous-produits. Dans le but d'intégrer la question du genre dans le Programme régional d'investissement agricole, la Commission a organisé un atelier à Accra, Ghana, du 22 au 25 mai 2012.
234. Parmi les autres activités menées par la Commission, il faut mentionner la signature d'un accord de subvention avec le NEPAD portant création d'incubateurs d'entreprises de femmes entrepreneurs rurales africaines (BIAWE), et l'organisation, avec la collaboration de ONUFEMMES, de la 5ème réunion du comité de pilotage régional de la campagne « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes en Afrique ».
235. La Commission a préparé le Plan d'action de lutte contre le travail des enfants. A cet égard, avec l'aide de partenaires internationaux, elle a tenu en septembre 2012 un atelier de

validation du Projet de cadre d'évaluation et de suivi pour le système de protection de l'enfant en Afrique de l'Ouest.

✓ *Jeunesse, Sports et Emploi*

236. En collaboration avec le Programme du PNUD Dakar « Autonomisation des Jeunes » (YERP) une étude relative au Plan d'action à la CEDEAO pour l'emploi des jeunes a été réalisée. Ce document vise à promouvoir la création d'emploi et de l'auto emploi des jeunes. Le Plan explore les voies et définit les stratégies pour accroître l'emploi décent des jeunes garçons et filles de notre région. Le document sera présenté pour examen et adoption à la réunion des Ministres du travail, de l'emploi et des Affaires Sociales prévue en décembre 2012 pour examen.
237. En vue d'opérationnaliser le Plan d'Action de la CEDEAO sur l'Emploi des Jeunes, les statuts d'un Fonds de la CEDEAO pour l'autonomisation et le développement de la jeunesse ainsi qu'un guide opérationnel du fonds ont été élaborés.
238. La direction a également préparé les termes de référence pour le recrutement d'un consultant qui sera chargé d'entreprendre une étude et de compiler les meilleures pratiques en matière d'autonomisation et de développement de la jeunesse dans la région. Les meilleures pratiques compilées seront publiées sous forme de recueil qui sera diffusé parmi les acteurs régionaux s'intéressant à la jeunesse.

Lutte contre la drogue et Société civile

• ***Contrôle de Drogue***

239. La direction a pleinement mis en œuvre le don du Gouvernement japonais à la Guinée. Ce don d'un montant de \$60,000 (soixante mille dollars) visait à renforcer la capacité opérationnelle du Comité interministériel guinéen pour la coordination de la lutte contre la drogue à lutter contre le trafic illicite de stupéfiants, la consommation et la criminalité organisée. La subvention couvrira l'achat de trousse de dépistage de drogue, d'ordinateurs et d'accessoires, à la création d'un site Internet et à la formation de tous les membres du comité. La Direction a également adopté des mesures pour revoir les lois existantes en matière de lutte ainsi que la législation connexe en vue de les harmoniser.
240. Dans sa volonté de renforcer la lutte contre le trafic de drogue, sa consommation et la criminalité organisée, la Commission a organisé, conjointement avec INTERPOL et la Division de la CEDEAO pour la Paix et Sécurité régionales, des opérations de police conjointes et simultanées (Opération ATAKORA) le long des frontières Bénin/Togo/Ghana au cours desquels ont été saisis quelques 7 894,275 kg de drogues de différentes sortes. La Commission a également organisé un atelier de formation à l'intention des experts régionaux des médias dont la finalité était de développer leurs compétences et de leur impartir des connaissances pour leur permettre de mobiliser, de sensibiliser et de faire du plaidoyer sur le plan local, national et régional pour la lutte contre le trafic et la consommation de drogue et la criminalité organisée.

- **Société civile**

241. Les groupes thématiques du Forum de la Société civile ouest-africain (FOSCAO) ont été restructurés, et les critères pour l'implication de la société civile ont été redéfinis par la Commission de la CEDEAO, les gouvernements nationaux et les acteurs du FOSCAO afin qu'elle évolue en une action axée sur les résultats. Les groupes thématiques ont élaboré des plans d'action triennaux visant à rehausser la contribution des organisations de la société civile au processus d'intégration de la CEDEAO.
242. La Commission a apporté un appui financier au FOSCAO et à d'autres organisations régionales de la société civile dont le mandat s'aligne sur la Vision 2020 et le Plan d'action stratégique de la CEDEAO en vue de renforcer la participation de la société civile au processus d'intégration de la CEDEAO

2.5.3 Centre de développement du genre de la CEDEAO

243. Les activités entreprises par le Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre durant la période sous revue s'inscrivent dans le cadre de son Plan Stratégique 2009 – 2013 et de son Programme de Mise en Œuvre. Le Centre a poursuivi ses efforts dans le sens de l'objectif défini en vue de répondre de façon adéquate et effective aux besoins sociaux, économiques et politiques changeants des hommes et des femmes dans le contexte du processus d'intégration de la CEDEAO. Les activités étaient centrées sur deux principaux programmes tirés de son plan stratégique, à savoir i) le Programme de Renforcement des Capacités Institutionnelles et Organisationnelles des Structures Nationales en charge des Questions du Genre; et ii) le Programme relatif au Développement du Capital Humain, à la Responsabilisation Economique des Femmes, à la Paix, la Sécurité, la Bonne Gouvernance et aux Droits de l'Homme.
244. Le but principal du Programme 2 est de contribuer à la création d'un environnement favorable à l'avènement d'une équité et d'une égalité entre les genres au sein de la région grâce au développement du capital humain, à la responsabilisation des femmes et à leur participation effective aux activités des secteurs clés de l'économie de l'Afrique de l'Ouest, à l'accès sur une base équitable des hommes et des femmes aux services sociaux de base et enfin à la promotion de la bonne gouvernance, de la démocratie, des droits de l'homme, de la prévention et du règlement des conflits et du maintien de la paix et de la sécurité.
245. Au total, onze (11) principales activités ont été programmées pour 2012, dont cinq (5) ont déjà été totalement exécutées tandis que les six (6) autres restantes se trouvent à différentes phases d'exécution.
246. Les activités recensées ci-après ont été exécutées au cours de la période sous revue:
- **Trois (3) Ateliers Nationaux de Formation sur les Questions du Genre au Bénin, au Libéria et au Togo.** Les ateliers avaient pour participants ciblés les points focaux des ministères sectoriels, les groupes organisés de femmes, la société civile, les activistes féministes, les membres des parlements nationaux, les agences en charge de l'application de la loi, les opérateurs du secteur privé, les Cellules nationales CEDEAO, les journalistes et les groupes d'intérêt fondés sur la question du genre. Les ateliers avaient pour objectif, de doter les participants de compétences ainsi que

d'instruments et de techniques d'analyse qui puissent les aider à prendre en compte les questions du genre dans les politiques, stratégies et programmes nationaux et partant, leur permettre de jouer un rôle plus actif au regard des buts que sont l'équité et l'égalité des genres au sein des Etats membres de la CEDEAO. Au total, 120 personnes ont suivi le programme de formation lors de ces ateliers ;

- **Commémoration de la Journée Internationale de la Femme pour l'année 2012.** Dans le cadre de la commémoration de la Journée de la Femme en 2012, le Centre a apporté son soutien à trois (3) groupes de femmes du monde rural basés au Ghana.

247. Les activités ci-après ont connu des phases variées d'exécution courant 2012:

- **Soutien Technique et Financier apporté aux Femmes engagées dans la transformation des Produits de l'Agriculture et la Fabrication des Produits de l'Artisanat.** L'objet de cette initiative était de contribuer à la réduction de la pauvreté et à la promotion de l'égalité des genres et d'une croissance et d'un développement durables de la région CEDEAO à travers le renforcement des capacités des femmes au regard de la transformation des produits de l'agriculture et de la fabrication des produits de l'artisanat, en vue de leur permettre de lancer leurs propres affaires ou d'améliorer celles déjà existantes ;
- **Soutien Médical aux Femmes et aux Filles souffrant de la Fistule Obstétricale.** En 2012, le nombre de pays bénéficiaires de l'aide est passé de huit à neuf. Il s'agit du Burkina Faso, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo. Toutes les activités préparatoires ont été menées et il ne reste qu'à procéder à l'opération chirurgicale pour les personnes affectées par ce mal dans les Etats membres sélectionnés ;
- **Bourses d'Excellence offertes aux Filles au niveau de l'Enseignement Professionnel et Technique dans les Etats membres de la CEDEAO.** Cette activité cible spécifiquement les filles qui, dans les Etats membres, sont de très bonnes élèves, mais de condition pauvre. En 2012, le nombre des bénéficiaires par pays est passé de cinq à dix voire plus dans certains d'entre eux ;
- **Soutien à NOPSWECO au titre du Plan d'Action relatif à la Mise en œuvre des Résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies 1325 et 1820.** Cette activité n'a pas encore été entreprise par le Réseau pour la Paix et la Sécurité des Femmes dans la Région CEDEAO (NOPSWECO) ;
- **Soutien au Réseau Ouest-Africain des Jeunes Femmes Leaders (ROAJELF).** En 2012, le Centre a facilité la mise en place des sections nationales mais cinq d'entre elles n'ont pas encore exécuté les activités prévues.

2.5.4 Education, Culture, Science et Technologie:

• Education

248. Dans le cadre de la relance du programme de la CEDEAO pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) quelques 1000 personnes travaillant dans l'EFTP ont bénéficié de séances de formation sur les besoins, compétences et connaissances requises en matière d'élaboration et de révision des programmes de formation EFTP et du matériel didactique. Ceci a conduit un certain nombre d'Etats membres à revoir les programmes de formation et le matériel pédagogique en s'inspirant des ressources disponibles dans la région et des sources d'information ouvertes sur l'Internet.

249. Les Ministres de l'Education de la CEDEAO adopté en Octobre 2012:

- La proposition de l'institutionnalisation de l'Équipe spéciale inter-institutions de la CEDEAO (ETTI) aux niveaux régional et national ;
- Le rapport de l'étude sur le Cadre Régional de Qualification (RQF) de la CEDEAO et les Cadres Nationaux de Qualifications (CNQ) ;
- Le Manuel Régional de la CEDEAO pour l'enseignement de l'éducation pour la paix ;
- Les normes et les standards régionaux de la CEDEAO pour la mise en place de système de gestion de l'éducation (SIGE) dans les États membres ;
- La feuille de route pour la revitalisation de l'EFTP dans la région de la CEDEAO.

• **Culture**

250. La sixième réunion du Comité ad hoc chargé du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations et décisions des autorités de la CEDEAO contenues dans le programme régional de développement de la culture et le programme d'intégration s'est réuni en avril 2012 à Cotonou, Bénin. La réunion a recommandé la réalisation, au cours du premier trimestre 2013, d'une étude sur la contribution de la culture à l'économie des États membres. Le comité ad hoc a également entamé les travaux sur l'Institut Culturel Ouest Africain et devrait soumettre un premier rapport à la fin du premier trimestre 2013.

251. La Commission s'est attelée à l'évaluation de la situation en matière de droits d'auteur en Gambie et en Guinée Bissau en 2012. La 3ème réunion de l'Observatoire organisée en avril 2012 à Accra, Ghana a recommandé la création d'un sous-comité pour élaborer une approche holistique de lutte contre la piraterie, y compris le rôle de la douane, de police, de la formation qui mènera à une bonne administration de l'hologramme de la CEDEAO.

• **Science et technologie**

252. Une politique de la CEDEAO de la Science et de la Technologie accompagnée de son Plan d'Action a été adoptée par les Ministres de la CEDEAO de la Science et de la Technologie en Mars 2012 à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire). L'objectif de cette politique est de développer l'agriculture, les transports et les communications, l'industrie, la santé et la sécurité, l'énergie, l'éducation et les ressources humaines et la préservation de l'environnement à travers entre autres:

- le développement et le renforcement du cadre institutionnel et la politique de la science, de la technologie et de l'innovation et de son plan d'action dans chaque État membre;
- le renforcement des capacités financières des institutions scientifiques et technologiques;
- le renforcement des capacités humaines et techniques de la science et de la technologie.

2.5.5 Centre de développement de la Jeunesse et des Sports de la CEDEAO

253. Les activités réalisées en 2012 par le Centre de Développement de la Jeunesse et des Sports de la CEDEAO (CDJS/CEDEAO) se sont articulées sur celles relatives au sport, à la jeunesse,

le programme des volontaires de la CEDEAO, la célébration de la journée de la CEDEAO et la signature de l'Accord de Siège du CDJS/CEDEAO à Ouagadougou

✓ **SPORT ET INTEGRATION REGIONALE**

Organisation du Tournoi de Lutte africaine de la Communauté (TOLAC) à Niamey

254. La CEDEAO a organisé la huitième édition du Tournoi de Lutte Africaine de la Communauté (TOLAC) à Niamey, République du Niger du en avril 2012. Le tournoi a enregistré la participation de tous les Etats membres de la CEDEAO à l'exception du Cap Vert, de la Côte d'Ivoire et du Ghana.

Organisation du Tournoi de Lutte de la CEDEAO à DAKAR

255. ***Du 12 au 14 juillet 2012***, la Commission de la CEDEAO a organisé la Cinquième édition du Tournoi de Lutte Africaine de la CEDEAO à Dakar, Sénégal. A l'exception du Ghana et du Cap Vert, tous les Etats membres y ont pris part. L'engouement des populations pour cette manifestation a confirmé le rôle de la lutte africaine comme sport et facteur de rassemblement et de partage des valeurs communes d'intégration des populations et des jeunes ouest-africaine.

Organisation de la 2^{ème} édition des Jeux de la CEDEAO, Ghana 2012

256. La Commission a organisé au cours de l'année 2012 la deuxième édition des Jeux de la CEDEAO à Accra au Ghana du 16 au 22 juin 2012. Les sports retenus pour le programme de cette édition ont concerné l'athlétisme, la lutte africaine, le handball, le volleyball, et la boxe. Ont pris part à ces jeux onze Etats membres à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, la Cote d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

257. En marge des Jeux, la Commission a organisé le 19 juin un atelier de sensibilisation de journalistes sur les programmes et les activités du Centre et de la CEDEAO, dans le cadre de la mise en œuvre de la vision 2020 de la CEDEAO.

Appui aux organisations/associations promotrices des activités sportives

258. Dans ce domaine, la Commission a apporté son appui à (i) l'organisation, par la Fédération Régionale d'Athlétisme, d'un championnat junior d'athlétisme à Abidjan, Côte d'Ivoire en juin 2012, (ii) l'organisation du tournoi de Judo de Saint Louis, Sénégal. En outre, la Commission a appuyé Fédération Germano-Burkinabé de Football pour la promotion du développement des enfants de la rue par le biais du sport (football) et l'éducation scolaire.

259. Il y a lieu de signaler également le parrainage par la Commission de l'association "Beog Biiga" basée à Ouagadougou (Burkina Faso) qui œuvre dans le développement des jeunes filles. La Commission a pour ce faire financé un cross populaire organisé par cette association dans un quartier démuné de Ouagadougou, en avril 2012.

✓ **JEUNESSE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES JEUNES A L'EMPLOYABILITE**

Etude d'évaluation des sessions de formation des Jeunes

260. La Commission a procédé au recrutement en 2012 de consultants pour la réalisation de l'évaluation des sessions de formation au profit des jeunes entreprises depuis 2007. Les consultants avaient, entre autres, pour tâches de repérer au niveau de tous les Etats membres les jeunes formés, d'évaluer leur situation et leur niveau d'installation suite à leur formation par le Centre et d'échanger avec les autorités des Etats en charge des questions de la jeunesse en vue de recueillir leurs opinions sur les programmes de formation du Centre et proposer de nouvelles orientations.
261. Les conclusions et les résultats de cette évaluation qui feront l'objet de validation par les Etats membres permettront à la Commission de donner une nouvelle orientation aux programmes de renforcement des capacités du Centre. Elles lui permettront également de recentrer les stratégies et d'adopter de nouveaux modules de formation ainsi que de nouveaux critères de sélection des jeunes à former en vue d'améliorer le système.

Formation des Jeunes

262. Dans le domaine de renforcement des capacités et de la responsabilisation des jeunes la Commission a poursuivi ses programmes de formation des jeunes en République du Bénin. La formation en agrosylvopastoral a débuté au centre Songhaï à Porto Novo (Bénin) le 19 septembre 2012 et connaît la participation de 78 jeunes filles et garçons venus de 13 pays membres de la CEDEAO. Une formation en Froid/Climatisation et Mécanique Auto a eu lieu en Octobre 2012 au Centre de Formation Professionnelle de Ziniaré au Burkina Faso.

✓ **PROGRAMME DES VOLONTAIRES DE LA CEDEAO**

263. Après le lancement du Programme des Volontaires de la CEDEAO (EVP) en mars 2010, les termes de référence des volontaires dans les quatre pays pilotes que sont le Liberia, la Sierra Leone, la Guinée et la Guinée Bissau ont été élaborés.
264. A la suite du recrutement des Coordonnateurs Pays au Libéria, en Guinée et en Sierra Leone, les volontaires ont été recrutés et déployés au Libéria. Le processus du recrutement des volontaires destinés à la Guinée et à la Sierra Leone est en cour et devra se finaliser avant la fin de l'année 2012.
265. Ces avancées ont été facilitées grâce à l'appui financier reçu au cours de l'année par la Banque Africaine de Développement (BAD), principal bailleur de fonds du Programme et l'appui technique du Programme des Volontaires des Nations Unies (PVNU), principal partenaire technique du programme.

✓ **CELEBRATION DE LA JOURNEE DE LA CEDEAO 2012 A OUAGADOUGOU**

266. La Commission a, en collaboration avec le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale du Burkina Faso, organisé du 24 au 26 mai 2012 à Ouagadougou, des activités commémoratives de la Journée de la CEDEAO. Ces activités ont consisté en des programmes télévisés du Président de la Commission, des entretiens médiatiques avec le

Président de la Commission, un cross populaire et un concert musical, un match de gala et une cérémonie de remise de matériel d'escrime à la fédération burkinabè d'escrime.

✓ **SIGNATURE DE L'ACCORD DE SIEGE DU CDJS/CEDEAO**

267. Le Président de la Commission a, lors des cérémonies commémoratives de la Journée de la CEDEAO, procédé à la signature, avec le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale du Burkina Faso, de l'Accord de Siège du Centre de Développement de la jeunesse et des Sports de la CEDEAO (CDJS/CEDEAO)

2.5.6 Programme d'élimination du Paludisme

268. Suite à la Mission Ministérielle de Haut niveau en République de Cuba et en République Bolivarienne du Vénézuéla dans le cadre de la mise en œuvre de a l'Accord Tripartite portant sur l'éradication du paludisme dans l'espace CEDEAO qui a eu lieu en avril 2012, une réunion du groupe de travail technique tripartite CEDEAO/CUBA/Venezuela a eu lieu en novembre 2012 à Abidjan. Cette réunion technique tripartite a permis entre autres, de prendre connaissance de l'état d'avancement de l'étude de faisabilité commissionnée par la CEDEAO pour la construction des usines de production des biolarvicides, et également de finaliser l'Accord Cadre de Mise en Œuvre du Protocole d'Accord signé en 2009 avec le Vénézuéla qui prévoit la renégociation du prêt de \$20 millions et la création d'un fonds de développement multilatéral.

269. Le Cadre de Mise en Œuvre finalisé sera signé lors de la 69ème session ordinaire du Conseil des Ministres de la CEDEAO prévue du 30 novembre au 02 décembre 2012 par le Ministre des Affaires étrangères de la République Bolivarienne du Vénézuéla, Invité d'Honneur de la réunion du Conseil des Ministres.

270. Toutefois, les résultats préliminaires obtenus dans la région suite au renforcement de la lutte anti-vectorielle dans le cadre de la Campagne d'élimination du paludisme sont encourageants. En effet, on observe au Ghana, Accra Métropole une diminution de 75% de la mortalité liée au paludisme depuis le début du programme en 2009, une diminution de 63% des cas est observée au Nigeria dans l'Etat de Rivers depuis le début du programme en 2011 et à Ouagadougou, au Burkina Faso, une diminution de 15% des cas sur une période de 5 mois depuis le début du programme en 2012.

2.6 Affaires Politiques, Paix et Sécurité régionales

2.6.1 Affaires Politiques

271. Au cours de l'année sous revue, la Commission a centré ses efforts sur la recherche de solutions pacifiques aux crises au Mali et en Guinée-Bissau. Au Mali, une rébellion lancée par le Mouvement National de Libération de l'Azawad en janvier 2012, a eu pour point culminant l'occupation des régions du nord du pays, à savoir Kidal, Tombouctou et Gao et la 'déclaration' d'indépendance par le MNLA en mars 2012. Entre-temps, le Gouvernement du Mali était renversé par des Militaires le 22 février 2012, plongeant ainsi le pays dans une situation de crise constitutionnelle.

272. En Guinée-Bissau, les Militaires ont renversé le Gouvernement le 12 avril 2012, mettant un coup d'arrêt aux élections présidentielles qui se déroulaient afin de choisir un successeur au feu Président Malam Bacai Sanha, et créant encore ainsi une autre crise constitutionnelle.

273. Dans le but de trouver des solutions à la double crise au Mali et à la crise constitutionnelle en Guinée-Bissau, la Commission a pris les mesures suivantes:

- organisation de cinq Sessions Extraordinaires du Conseil de Médiation et de Sécurité au niveau ministériel et de six Sommets Extraordinaires des Chefs d'Etat et de Gouvernement;
- lancement d'un processus de médiation concernant le Mali dirigé par le Président Blaise Compaoré du Burkina Faso et mise en place du Groupe de Contact Régional sur la Guinée-Bissau;
- collaboration étroite avec l'UA, l'ONU et d'autres partenaires encore, qui a permis l'installation du Groupe de Soutien et de Suivi de la situation au Mali, à Abidjan, le 7 juin 2012 et l'organisation d'une réunion de suivi à Bamako, le 19 octobre 2012, sous la présidence conjointe de la CEDEAO, de l'UA et de l'ONU ;
- réactivation du Groupe International de Contact sur la Guinée-Bissau (GIC-GB) et préparation de la Mission Conjointe en Guinée-Bissau par la CEDEAO, la CPLP, l'UE, l'UA et l'ONU en novembre en vue d'une évaluation de la situation dans le pays;
- initiation du processus en vue de la mise en place du Groupe International de Contact sur le Mali (GIC-M) et efforts en vue de la désignation d'un Représentant Spécial du Président de la CEDEAO pour le Mali.

✓ **Démocratie et Bonne Gouvernance**

274. Dans un élan visant à consolider la démocratie et la bonne gouvernance au sein de la région, la Commission a entrepris les activités suivantes:

- Elaboration de stratégies visant à assurer l'adoption du Protocole de la CEDEAO sur la Corruption et à faciliter la mise en place d'Institutions Anti-corruption dans 7 Etats membres.
- Formation des Agents Professionnels d'Investigation des Institutions Anti-corruption dans les Etats membres.
- Identification des lacunes dans les Commissions Nationales des Droits de l'Homme et élaboration de stratégies pratiques pour les combler.
- Elaboration du Plan relatif au Renforcement des Capacités des Partis Politiques.
- Elaboration des Plans relatifs au programme d'échange entre Institutions en charge des questions de gouvernance dans l'espace Afrique de l'Ouest.

275. Afin de consolider les résultats enregistrés, la Commission envisage d'entreprendre les activités suivantes:

- organisation des Réunions Générales Annuelles des Réseaux des Associations de Défense des Droits de l'Homme, de Lutte Anti-corruption et des Partis Politiques.
- finalisation et adoption du Manuel sur l'Evaluation des Lacunes en matière de Capacités des Partis Politiques, qui est actuellement menée en collaboration avec IDEA International;

- évaluation des Secrétariats des Réseaux Régionaux et des Institutions des Etats membres grâce à des Missions et un travail de consultance auprès de ces derniers;
- fourniture d'un soutien accru au plan technique et en termes de capacités dans le cadre du travail des Réseaux Régionaux des Associations de Défense des Droits de l'Homme, de Lutte Anti-corruption, de Partis Politiques et d' ECONEC.

✓ **Assistance en matière électorale**

276. S'agissant de l'assistance en matière électorale, la Commission a entrepris les activités suivantes durant la période sous revue:

- amélioration du Système d'Observation Electorale, particulièrement dans les domaines du déploiement sur le terrain, de la coordination et de la production des rapports;
- missions d'investigation pré-électorale auprès du Sénégal, de la Guinée-Bissau, de la Sierra Leone et du Ghana et octroi du soutien financier offert à ces Etats par les Parties prenantes en vue d'y appuyer le processus électoral;
- missions d'observation entreprises auprès du Sénégal, de la Sierra Leone et du Ghana et pour s'assurer de la gestion pacifique du processus électoral dans ces pays;
- Lancement de la Base de Données des Observateurs des Elections de la CEDEAO (Liste/Tableau) en vue de la professionnalisation de la Pratique d'observation des élections;

277. Autres activités que la Commission se propose d'entreprendre:

- finalisation de la Liste/Tableau des Observateurs des Elections;
- préparation en vue des discussions d'une proposition visant l'introduction du Principe de Certification Régionale des Elections lors de la prochaine Réunion d'ECONEC;
- compilation des Rapports de Missions d'Observation des Elections par la CEDEAO au titre de toutes les Elections présidentielles observées entre 2010 et 2012;
- finalisation du Protocole d'Accord avec le Centre International de Formation en matière de Maintien de la Paix Kofi Annan (KAIPTC).

2.6.2 Alerte Précoce

278. Durant la période considérée, la Commission a produit des rapports sur différentes questions notamment: les difficultés pré- et postélectorales au Sénégal, la menace Boko Haram au Nigeria, les problèmes de sécurité et de réconciliation en Côte d'Ivoire, les événements ayant conduit aux coups d'état au Mali et en Guinée Bissau, l'impact de la crise malienne sur les pays voisins et la région de la CEDEAO en général, le processus électoral devant aboutir aux élections au Ghana et en Sierra Leone. Il a été mené une étude d'évaluation des risques au sein des quinze Etats membres de la CEDEAO, ses conclusions serviront à évaluer les vulnérabilités structurelles et dynamiques aux conflits de chaque Etat membre.

279. La Commission a tenu un séminaire régional sur la Responsabilité de protéger (R2P) du en juin 2012 à Abuja. Ce forum, organisé conjointement avec le Centre mondial de la R2P basé à New York a été l'occasion de partager les informations en matière de mise en œuvre du

mécanisme de sécurité collective en tant que modèle d'application du concept, et en particulier du troisième pilier de la R2P, très controversé. Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités du personnel, la Direction de l'alerte précoce a organisé en juillet 2012 à Abuja, conjointement avec l'UNOCHA Sénégal, une formation sur l'intervention internationale humanitaire et le système humanitaire international, les mécanismes d'intervention humanitaire et la planification d'urgence pour les membres du personnel des Directions de l'Alerte précoce, des Affaires humanitaires et sociales et des Affaires politiques. Cherchant à impliquer activement les Etats membres et les différents acteurs au partage d'informations, la Commission a organisé en 2012 des visites de terrain pour les analystes. Quatre pays, notamment la Guinée, le Niger, la Sierra Leone et le Togo ont été visités. De même, la Commission a poursuivi sa campagne de sensibilisation auprès des médias en organisant un atelier de deux jours, en septembre 2012, en collaboration avec le WANEP au profit de la police et des médias qui sont des acteurs cruciaux du système de gestion de l'information relative à l'alerte précoce.

2.6.3 Maintien de la Paix et de la Sécurité Régionale

280. La période considérée a été marquée par de graves défis pour la paix et la sécurité dans la région, particulièrement en Guinée Bissau et au Mali, ce qui a entraîné la Commission à consacrer de gros efforts pour tenter de résoudre ces crises. A la suite du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement, tenu le 26 avril 2012 à Abidjan, la Commission a été mandatée de déployer un contingent de la Force en attente de la CEDEAO en Guinée Bissau avec effet immédiat en vue de faciliter le retrait de la Mission militaire technique angolaise pour l'Assistance et la Réforme du secteur de la défense et de la sécurité (MISSANG). Ont suivi deux réunions extraordinaires du Comité des chefs d'état-major au cours desquelles des promesses ont été faites et des décisions ont été prises concernant le déploiement de la Mission de la CEDEAO en Guinée Bissau (ECOMIB).
281. Lors de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, tenue à Abuja, Nigeria le 11 Novembre 2012, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont réaffirmé leur détermination à accompagner le Mali et la Guinée Bissau dans la résolution de leur crise sécuritaire et institutionnelle et ce dans le cadre des normes et principes contenus dans les Protocoles de la Communauté. Le Sommet a décidé d'adopter le concept harmonisé des Operations pour le déploiement de la Force Internationale sous conduite africaine et demande au Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine d'entériner ledit concept et d'assurer sa transmission avec le Concept Stratégique, au Secrétaire General des Nations Unies dans les délais prescrits par la Résolution 2071.
282. Dans le droit fil du 40^{ème} Sommet ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Abuja le 16 et 17 février 2012, a reconnu la menace émergente que pose la piraterie et autres formes de criminalité maritime organisée dans le Golfe de Guinée, la Commission a mené diverses activités comme suit : (i) Visite de familiarisation d'une délégation de la Commission de la CEDEAO auprès des installations chargées de la sécurité maritime de la Communauté des Etats de l'Afrique centrale à Libreville, Gabon et à Douala, Cameroun en février 2012 ; (ii) Ateliers CEEAC/CEDEAO sur la sécurité maritime, le dernier en date ayant eu lieu en mars 2012 à Cotonou, Bénin et consacré à la révision du protocole d'accord entre la CEEAC et la CEDEAO et de l'accord multilatéral sur la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée ; (iii) Atelier de préparation,

tenu à Abuja en juin 2012, d'un Sommet régional entre la CEDEAO et la CEEAC au cours duquel seront adoptés les instruments de coopération maritime (protocole d'accord et accord multilatéral) ; (iv) Atelier des experts maritimes de la CEDEAO, tenu en août 2012 à Lomé, Togo, en collaboration avec AFRICOM sur la création d'une zone maritime modèle pilote E, composée du Nigeria, du Bénin, du Togo et du Niger ; (v) En collaboration avec OIPC – Interpol, la Commission a organisé l'Assemblée générale annuelle du CCPAO en septembre 2012 à Abidjan, Côte d'Ivoire ; (vi) Organisation du 23 avril au 11 mai 2012 à Dakar, Sénégal, d'une séance pilote de formation des agents des Etats membres de la CEDEAO chargés de faire respecter la loi sur le manuel de lutte contre le terrorisme de la CEDEAO, le but étant de renforcer les capacités de la région à combattre la menace du terrorisme.

2. 7 Technologie de l'information et de la communication (TIC)

283. Pendant la période considérée, la Commission s'est principalement intéressée aux domaines suivants : (i) Harmonisation des infrastructures des TIC et élaboration d'une Politique des TIC pour les Institutions de la CEDEAO (ii) Développement et déploiement d'applications sectorielles dans les Etats membres. Une réunion de coordination a été organisée pour le personnel informaticien de toutes les Institutions de la CEDEAO afin de définir et harmoniser les spécifications de l'équipement informatique devant être utilisé dans toutes les Institutions de la CEDEAO. La Commission apporte une assistance technique permanente aux Institutions et aux partenaires en concevant leurs sites Internet ou en renouvelant les sites existants. Le protocole d'accord portant création du Centre d'excellence pour l'automatisation des procédures commerciales a été préparé par la CEDEAO et envoyé à la CNUCED pour examen et adoption. La signature de ce protocole d'accord préparera la voie à l'établissement du Centre d'excellence.

284. Dans le cadre de l'Initiative e-learning, la Commission a organisé une réunion d'experts à Ouagadougou en septembre 2012. Les participants ont validé l'initiative d'apprentissage en ligne et ont recommandé la constitution d'un dossier relatif à la création d'un Centre d'excellence pour les services en ligne. D'autres réalisations sur la période sous revue sont les suivantes : (i) Appui aux experts ouest-africains en matière d'apprentissage en ligne pour leur permettre de participer à la conférence africaine sur l'apprentissage en ligne, tenue à Cotonou, Bénin et (ii) Présentation et défense de l'Initiative devant le Parlement de la CEDEAO. La Commission a également consacré des efforts au renforcement du Système d'informations sur les entreprises (ECOBIZ). Pendant la période considérée, plusieurs initiatives ont été prises afin d'élargir les activités de sensibilisation au système ECOBIZ. Au titre du sous-programme Partenariat et Réseautage informatique, la Commission a commencé à jeter les bases d'une Société Informatique régionale de la CEDEAO (ERCS) dont la mission sera d'accompagner le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de promouvoir les meilleures pratiques au sein de la région.

2.8 Questions Juridiques et Institutionnelles

2.8.1 Affaires Juridiques

285. La Commission continue de jouer son rôle dans la mise en place de cadres juridiques idoines pour les activités d'intégration de la Communauté menées par toutes les Institutions de la

CEDEAO et ses Départements et Directions, processus qui implique l'élaboration permanente de lois communautaires. La Commission est actuellement en train de mener certains projets communautaires d'une importance capitale, certains devant être achevés dans le courant de l'année 2013. Il convient de citer : (i) L'harmonisation du Droit des affaires dans la région qui compte quelques quinze (15) instruments juridiques qui seront applicables à toute la région ; (ii) La création d'un Centre pour la prévention de la criminalité et pour une justice pénale qui sera chargé de faciliter et de coordonner l'entraide judiciaire entre les Etats membres dans le cadre d'enquêtes criminelles ; (iii) La promotion d'une meilleure reconnaissance et protection des droits de propriété intellectuelle et de leur respect au sein de la région à travers un processus qui à terme doit aider les Etats membres à actualiser leurs régimes de droits de la propriété intellectuelle, ou à les mettre en place au cas où ils n'existeraient pas.

286. Dans la droite ligne de son mandat, la Commission est en train de mener le processus d'adoption d'un nouveau Code des marchés pour toutes les Institutions de la CEDEAO. Elle organise par ailleurs des réunions interactives de consultation avec les Etats membres pour permettre à ces derniers de mieux comprendre les lois et programmes communautaires, ce qui devrait les amener à mieux respecter les obligations qui en découlent.

2.8.2 Planification Stratégique

287. Les initiatives de planification stratégique pendant la période considérée ont porté sur les actions suivantes :

- la finalisation, l'édition et la diffusion des documents stratégiques majeurs, notamment la Vision 2020 et le Plan Stratégique Régional ont été faites en français et en anglais.
- le Plan d'Action Régional à Moyen Terme pour l'opérationnalisation du plan stratégique régional a été finalisé et une feuille de route pour sa mise en œuvre adoptée. A cet effet deux réunions du Comité de coordination du plan stratégique se sont tenues au cours de l'année à Accra et à Dakar.
- au niveau de la coordination des plans stratégiques, la direction de la planification stratégique a assuré la mise en œuvre du plan d'action à moyen terme de la Commission conformément aux objectifs du plan stratégique régional. Elle est en train d'assister d'autres institutions de la CEDEAO (Court de Justice) dans l'élaboration de leurs plans stratégiques. Elle a veillé à ce que les plans d'actions des différentes institutions de la CEDEAO soient alignés sur les objectifs du plan stratégique régional.
- sur le plan institutionnel, des réflexions ont été entamées au sein de la Commission sur les réformes institutionnelles, la refonte des processus et la mise en place d'infrastructures TIC appropriées
- la Stratégie de renforcement des capacités institutionnelles a également été au centre des préoccupations de la Commission ; à cet effet, dans le cadre de la coopération technique avec les partenaires internes et externes, des réunions ont eu lieu avec la Banque Mondiale et L'Association des Réseaux Africains

d'Education à Distance à Accra et à Cotonou sur la Gestion des Connaissances. Un plan d'action sur la collaboration Banque Mondiale/CEDEAO sur la gestion des Connaissances a été élaboré et a été adopté par le Comité de coordination du plan stratégique. Toujours dans ce volet, des visites de travail ont eu lieu au cours de l'année avec des institutions sous régionales telles que GIMPA à Accra et WAIFEM à Lagos en vue d'un partage de connaissances et d'expériences en matière de renforcement de capacités institutionnelles. En collaboration avec la Direction des Ressources humaines un séminaire de formation des formateurs a été organisé avec IMA International à Brighton en Angleterre en janvier 2012 sur les techniques de planification et de suivi-évaluation;

- dans le cadre de la sensibilisation des acteurs de la région sur les documents stratégiques de la CEDEAO une réunion a été organisée à Lagos avec les Cellules Nationales et le Forum de la Société Civile de l'Afrique de l'Ouest (FOSCAO). Des visites de travail ont également été organisées au sein des institutions de la CEDEAO telles que WAPP, la BIDC WAMI et ERERA.

2.8.3 Système de Suivi-Evaluation

288. L'Unité de Suivi-Evaluation a choisi l'approche axée sur les résultats de la gestion et depuis 2010, l'Unité produit un rapport annuel de performance. Un Manuel de Suivi-Evaluation a été élaboré à l'intention des acteurs (Directions et Services) de la Commission de la CEDEAO.
289. Dans le cadre du Plan d'action à moyen terme 2011-2015 deux Programmes sont inscrits dans l'horizon du plan d'action. Il s'agit de la mise en place d'un système opérationnel de S&E à la Commission de la CEDEAO, et de l'extension dudit système aux autres acteurs de la CEDEAO. Le programme de travail de l'Unité de Suivi-Evaluation au titre de 2012 vise à consolider les acquis relatifs à la mise en place effective d'un système de Suivi-Evaluation pour les programmes de la CEDEAO, et à instaurer un mécanisme viable de rapportage sur la performance de l'intégration régionale.
290. Les activités prévues en 2012 ont été mises en œuvre sans difficultés majeures. La contribution significative de la Coopération Allemande de Développement (GIZ) explique pour une grande part les résultats importants obtenus au titre de 2012.
291. Dans le cadre du premier Programme, le rapport de performance au titre de 2011 a été élaboré. Dans le cadre du deuxième Programme, et en vue du lancement de l'évaluation effective des programmes d'intégration régionale, une étude sur les données de référence des programmes mis en œuvre par tous les acteurs de la CEDEAO a été entreprise. Elle est spécifiquement destinée à élaborer le cadre de mesure de la performance des programmes (y compris les indicateurs et les responsabilités). Le rapport final de ladite étude sera soumis à la Commission au plus tard à la fin de novembre 2012. Il sera validé au niveau régional en 2013.
292. Le Forum annuel des acteurs sur le système de Suivi-Evaluation de la CEDEAO a tenu sa deuxième réunion du 26 au 27 septembre 2012, à Lomé. Il a notamment validé le mécanisme durable de formation des acteurs en Suivi-Evaluation axé sur les résultats, ainsi que la feuille de route pour la préparation du Manuel de Suivi-Evaluation de la CEDEAO. Les

premières sessions de formation sont prévues pour 2012. Quant au Manuel de Suivi-Evaluation de la CEDEAO, sa validation est prévue pour 2013.

293. Les dispositions sont également en cours pour le développement d'une application informatique destinée à opérationnaliser le système de Suivi-Evaluation. A l'occasion d'un atelier qui a regroupé les trois Communautés Economiques Régionales (CER) les 3 et 4 septembre 2012 à Gaborone, un cadre de réflexion a été inauguré. Il consiste spécifiquement à saisir l'opportunité de la mise en place de systèmes opérationnels de Suivi-Evaluation dans les différentes CER pour approfondir les questions de convergence des objectifs des CER vers ceux de la Communauté Economique Africaine (CEA), dans le cadre de l'Union africaine.
294. Les défis à relever en ce qui concerne la mise en place d'un système effectif de Suivi-Evaluation des programmes de la CEDEAO se résument essentiellement en :
- l'approfondissement de la culture de compte rendu, notamment la sensibilisation des acteurs à l'obligation de rendre compte sur les actions qu'ils entreprennent en matière d'intégration régionale
 - les questions relatives au renforcement des capacités des services chargés de Suivi-Evaluation (ressources humaines et matérielles) et de tous les acteurs, en vue d'un rapport intégré sur les programmes de la CEDEAO.

2.8.4 Relations extérieures

295. La période sous revue a été marquée par le renforcement du rôle des Etats membres dans le suivi de la mise en œuvre des programmes communautaires au niveau national. Les activités de renforcement des capacités et de partage d'expérience ont été ainsi menées en direction notamment des cellules nationales, de la société civile et des professionnels de média à l'effet d'assurer non seulement l'appropriation des programmes régionaux mais aussi de garantir une plus grande implication de ces différentes parties prenantes dans le processus d'intégration régionale.
296. En septembre 2012 à Lomé, la Commission a tenu une série de réunions techniques sur la gestion et le suivi de l'intégration régionale, destinées à une meilleure internalisation de ce processus au niveau national à travers notamment l'assimilation de nouveaux défis régionaux, la revue des principales avancées ainsi que l'appropriations du système de suivi et évaluation de la CEDEAO. En outre, les perspectives de la mise en place d'un système d'information intégré ont été définies avec notamment l'adoption d'une feuille de route pour l'opérationnalisation du site web de la CEDEAO destiné à garantir la visibilité des actions de promotion de l'intégration aussi bien au niveau national que régional.
297. Par ailleurs, dans ce souci de promotion de l'intégration régionale, la Commission a poursuivi ses actions de plaidoyer à travers notamment l'appui technique à la campagne de sensibilisation initiée par le Ministère en charge de l'Intégration de la République du Niger pour une plus grande visibilité des programmes communautaires au niveau de ce pays.
298. Ces différentes initiatives corroborent les efforts déployés au cours de l'année sous revue pour permettre aux Etats membres, notamment aux Cellules Nationales, de mieux appréhender le processus d'intégration et d'assurer une meilleure articulation de leur rôle

de coordination du suivi de la mise en œuvre des programmes. Elles s'inscrivent surtout dans la stratégie globale de développement des capacités pour lesquelles une étude exhaustive a été réalisée.

299. Les actions sont en cours pour en dériver un programme triennal de renforcement de capacités dont les composantes ont été définies pour accompagner les Cellules Nationales dans l'accomplissement de leur mandat et la consolidation de leurs différents mécanismes de coordination et de suivi. Le Manuel de procédures et de fonctionnement qui a été élaboré et dont l'adoption est prévue au cours l'année sous revue participe de cette volonté d'améliorer le fonctionnement des Cellules conformément à la vision 2020 de la CEDEAO.
300. Il est envisagé la poursuite de la densification et de la consolidation du réseau d'échange d'information entre la Commission et les Etats membres. Il s'agit notamment d'assurer une communication efficace entre les différentes parties prenantes au processus d'intégration régionale pour une coordination effective de la mise en œuvre des programmes communautaires dans les Etats membres.
301. S'agissant de la Mobilisation des ressources, la Commission s'est activement engagée, au cours de la période sous-revue, à la diversification des partenariats. Des actions ont en effet été menées en direction de la Chine pour étendre le champ de coopération notamment aux secteurs des transports, du commerce et de l'investissement. Le Mémorandum d'entente qui a été signé au cours du mois d'octobre permettra ainsi de mobiliser des ressources conséquentes à la mise en œuvre de l'agenda régional dans les domaines précités. Par ailleurs, des mesures spécifiques ont été initiées pour non seulement renforcer les partenariats existants avec les bailleurs de fonds multilatéraux (UE, BAD, Banque Mondiale, PNUD etc.) mais aussi engager de nouveaux partenaires bilatéraux dans le financement des programmes communautaires et de renforcement des capacités. En particulier, la Commission a entamé l'exercice de programmation du PIR 11eme FED dont l'élaboration du document de stratégie permettra de définir les secteurs de concentration sur lesquels sera articulé le financement de l'Union Européenne au processus d'intégration en Afrique de l'Ouest.
302. Par ailleurs, des négociations sont avancées avec notamment la Suède pour son intervention dans le domaine de renforcement des capacités et son appui au programme de changement climatique de la CEDEAO. Au delà de ces initiatives, de nouvelles pistes de coopération sont en cours d'exploration avec la Turquie à travers le forum Turquie-Afrique, l'Agence de Coopération Internationale du Japon et la Banque Islamique de Développement.
303. Au titre de la Coordination des Ressources et sur la base du guide opérationnel régissant le fonctionnement des différents mécanismes de coordination, la Commission a consacré beaucoup d'efforts pour rendre fonctionnels les mécanismes existants. Un accent particulier a été mis sur la coordination des activités de renforcement des capacités et celles liées aux questions de paix et de sécurité avec notamment la tenue des réunions des groupes thématiques dédiés à ces secteurs. Pour assurer une plus grande cohérence des interventions, la Commission s'est également investie à finaliser les documents pertinents (texte de l'accord, guide opérationnel ainsi que les annexes) relatifs au nouveau Joint Financing Agreement (JFA) dont l'opérationnalisation permettra d'asseoir un mécanisme de

financement approprié et pérenne du programme de renforcement des capacités de la CEDEAO.

304. Au regard de la coopération avec l'Union Européenne, l'exercice d'identification et de formulation des projets a été effectif pour la plupart des projets inscrits au titre du PIR 10e FED à travers plusieurs réunions de concertation. Ces efforts de coordination ont permis de respecter les délais prescrits pour la phase d'identification et d'anticiper ainsi la mise en œuvre des projets inscrits en 2013. Par ailleurs, la Commission a poursuivi ses initiatives visant à consolider le fonctionnement du Secrétariat Technique Conjoint CEDEAO-UEMOA pour une plus grande convergence des programmes de deux Institutions.
305. De façon générale, la démarche de la Commission pour une utilisation efficace des ressources externes s'inscrit dans le cadre des objectifs visés à travers les réunions annuelles de coordination des partenaires au développement dont la prochaine interviendra au cours du premier trimestre 2013.
306. Compte tenu de l'importance du rôle des Etats membres dans la concrétisation de la vision 2020 et des ressources techniques et financières pour la mise en œuvre des programmes communautaires, les efforts de la Commission s'articuleront davantage au cours de l'année 2013 sur la consolidation des liens avec les Etats membres et le renforcement des synergies avec les partenaires au développement à travers notamment l'opérationnalisation des différents mécanismes de coordination et une mobilisation soutenue des partenariats stratégiques.

2.8.5 Communications

307. Pendant la période considérée, il y a eu une bonne médiatisation tant en interne qu'en externe, des activités, programmes et réunions de toutes les Directions, des bureaux du Président et du Vice-président et des autres Institutions de la Communauté. En effet, plus de quatre cents communiqués de presse concernant ces activités ont été diffusés dans deux des trois langues de travail de la Communauté. Dans la section audiovisuelle de la bibliothèque de la CEDEAO, plus de 40 manifestations officielles ont été couvertes, de nombreuses photographies et des clips vidéo de personnalités éminentes ont été capturés, légendés et saisis dans une base de données. Par ailleurs, plus de trois cents titres de journaux et de revues ont été acquis et traités à l'intention du personnel et des citoyens de la Communauté. La bibliothèque a reçu plus de 900 demandes de référence en ligne, par SMS ou par des visites physiques de la part de citoyens et d'institutions de la Communauté.
308. En outre, la Commission est venue en aide aux médias guinéens et maliens en leur fournissant de l'équipement informatique pour une valeur de \$104 543 en vue d'améliorer leur capacité à remplir leur mission et à relayer les informations relatives à l'intégration régionale. L'Union des journalistes de l'Afrique de l'Ouest a aussi reçu un appui de \$20,000 pour améliorer les compétences des professionnels des médias à travers un atelier de formation en matière de comptes rendus sur la bonne gouvernance, la démocratie et la situation des droits de l'homme.
309. Dans le cadre des activités marquant l'anniversaire de la CEDEAO en 2012, la Commission a lancé une campagne médiatique massive pour faire de la publicité autour de l'évènement en produisant des banderoles et des T-shirts, en publiant des articles sur les réalisations de

la Commission dans plusieurs journaux et magazines locaux et internationaux (tels que Jeune Afrique, Africa Today, Newswatch, et le Guardian). Sur le plan national, des activités de sensibilisation sur la CEDEAO et ses programmes ont été menées au Ghana et au Nigeria avec la participation des Institutions communautaires et d'autres départements. Un autre moyen de sensibiliser les citoyens a été la production par la Commission, de documentaires thématiques et généraux qui ont été diffusés dans les Etats membres.

310. En application de la décision C/DEC.2/11/91 du Conseil relative à la documentation des activités et décisions de la Conférence et du Conseil, de nouveaux numéros du Journal officiel (ECHOS) ont été produits et sont prêts à l'impression. Parmi eux citons le volume 59 qui contient les Règlements de la soixante-sixième (66ème) Session du Conseil des Ministres tenue en août 2011, les volumes 60 et 61 contenant les Actes et Décisions adoptés par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement lors de ses quarantième (40ème) et quarante-et-unième (41ème) Sessions ordinaires, tenues respectivement en mars 2012 et en juin 2012, ainsi que les Règlements du Conseil adoptés lors de ses soixante-septième (67ème) et soixante-huitième (68ème) Sessions, tenues en décembre 2011 et en juin 2012 respectivement.

2.8.6 Prélèvement Communautaire

311. L'entrée en vigueur du régime du prélèvement communautaire de la CEDEAO a mandaté la Commission de la CEDEAO à suivre tous les Etats membres sur l'état de mise en œuvre dudit Protocol et de dresser annuellement l'état de mise en œuvre par chaque Etat membre de la Communauté. En conséquence, sur la période sous-revue (janvier à septembre 2012), la Commission a visité onze (11) Etats membres de la Communauté. Les quatre (4) autres Etats restant, à savoir la Gambie, la Guinée Bissau, le Mali et le Nigeria sont programmés pour être visités au quatrième trimestre de cette année.
312. Il est important de noter que tous les Etats membres de la Communauté sont entrain de mettre en œuvre le prélèvement communautaire tel que requis par le Protocol de la CEDEAO y relatif. Cependant, il est nécessaire de mentionner que le degré de mise en œuvre varie d'un Etat membre à un autre. Il y a des difficultés évidentes dans la mise en œuvre par certains Etats membres au regard de la base taxable, la collecte et les dépôts effectifs des prélèvements dans le compte de la CEDEAO ouvert à la Banque centrale des Etats membres.
313. Malgré ces difficultés, un mécanisme de suivi continu a permis d'assurer une constante augmentation des ressources depuis le début du mécanisme du prélèvement communautaire de 2003 à ce jour. Ainsi, le total du prélèvement communautaire déposé par les Etats membres de janvier à septembre 2012 s'est élevé à 144 282 114 UC, soit une variation 15% par rapport au montant de 125 366 024 UC enregistré à la même période en. Ce montant représente également 98% du montant de 147 635 458 UC approuvé au titre du budget 2012 pour les institutions de la CEDEAO.
314. Au cours de la période sous revue, il a eu également une poussée sans précédent des dépenses extra budgétaires à payer directement par le prélèvement communautaire. Ceci inclut la somme de 30 millions de dollars US (10 millions de dollars US de don et 20 millions de dollars de prêt) pour l'électrification de la ville de Conakry, la somme de 135 266 568 dollars US pour un déploiement militaire de six mois en Guinée Bissau, 63 millions de dollars US pour la réforme du secteur de la sécurité en Guinée Bissau, etc. Le déploiement militaire au Mali est

présentement en cours et requiert d'importants décaissements de ressources du prélèvement communautaire.

315. A cet égard, la Commission est en train de faire des efforts concertés pour booster la mobilisation des ressources auprès de ses partenaires au développement et des Etats membres. En outre, des efforts sont faits pour prévenir les conflits, ce qui est plus souhaité et moins couteux que la gestion des conflits. La Commission est également en train de réfléchir sur une formule de meilleure pratique de partage des coûts avec les Nations Unies, l'Union africaine et la Communauté internationale pour un succès viable des futures missions militaires dans notre région.

2.8.7 Réformes institutionnelles

316. La 65^{ème} session ordinaire du Conseil a mandaté le Président du Conseil, en consultation avec le Président de la Commission, de contracter une firme indépendante de consultants en management de bonne renommée pour traiter de façon diligente la décision de repositionner nos institutions communautaires sur les meilleures pratiques internationales.

317. Depuis Février 2012, une série de mesures ont été prises par la nouvelle équipe dirigeante en vue d'assurer le respect des directives du Conseil:

- Tous les commissaires ont été invités à soumettre un état synoptique du personnel en service, des contraintes existantes dans leurs divisions respectives ainsi que les suggestions pour y faire face. Ces soumissions ont été examinées au cours d'une retraite du management sur les réformes institutionnelles tenue en juin;
- Un recensement physique du personnel a été entrepris en Mars visant essentiellement à identifier le personnel actif en service, son lieu d'affectation, et les catégories d'emploi du personnel;
- Les termes de référence initiaux de l'étude d'évaluation élaborés en 2011 ont été analysés et réajustés avec l'objectif de les rendre efficaces et adaptés à remédier aux lacunes, étant donné que l'instruction du Conseil a élargi le champ aux politiques de gestion administrative et financière, aux procédures et pratiques au sein de la Commission ainsi que l'orientation des programmes;
- Un Comité interne institutionnelle de supervision de Six (6) personnes, sous la présidence du vice-président, a été constitué pour conduire le processus et le travail en étroite collaboration avec le cabinet Conseil tout au long de l'exercice.

318. Suite à la 11^{ème} session extraordinaire du Conseil, des mesures ont été immédiatement prises pour mettre en œuvre sa décision. Un appel à manifestation d'intérêt a été publié dans *the economist*, Jeune Afrique et sur le site web de la Commission du 28 juin 2012 et clos le 27 juillet 2012. Un certain nombre d'entreprises ont exprimé leur intérêt à cet appel en envoyant leurs offres. Par la suite les offres ont été ouvertes le 09 août 2012 et seize (16) entreprises ont été présélectionnées.

319. Avant de procéder à l'émission de la demande de propositions aux entreprises présélectionnées, il était important de s'assurer que les termes de référence reflètent intégralement l'esprit de la directive du Conseil ainsi que les meilleures pratiques dans le domaine. Pour atteindre cet objectif, la Commission a travaillé avec l'équipe de passation des marchés du Bureau de la Banque mondiale à Abuja, pour examiner les termes de

référence initialement élaborés par le sous-comité technique du Comité Institutionnel de Revue.

320. Suite à la finalisation et à l'approbation des termes de référence par toutes les parties concernées, les demandes de propositions ont été envoyées aux seize (16) entreprises présélectionnées le 29 Octobre 2012.
321. Le Comité Institutionnel de Revue, dont le mandat est de travailler avec les consultants, a déjà tenu sa première réunion. En outre, les structures concernées sont en train de préparer des fiches d'information à l'intention des consultants. Comme demandé par le Conseil, le travail devra être réalisé avec un degré élevé de professionnalisme, de transparence et d'efficacité, et les rapports devront être soumis dans les délais prescrits par le Conseil.

CHAPITRE III : INTEGRATION ET STABILITE POLITIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST

322. Dans son rapport sur le développement dans le monde de 2011 (World Bank, 2011), la Banque Mondiale attirait l'attention du monde sur l'importance de la stabilité politique dans le processus de développement des pays. Ce rapport établit une corrélation positive entre la qualité de la gouvernance, incluant le niveau de stabilité politique des pays, et leur performance économique.
323. Il ressort de ce rapport que les pays qui font des progrès économiques sont des pays où les violences sont réduites au strict minimum voire inexistantes. Quand les violences existent dans ces pays, elles ne mettent pas à mal leurs fondements structurels et institutionnels. Par contre, ceux qui sont le théâtre de violences et autres conflits récurrents et mal maîtrisés ont des difficultés à se hisser sur le sentier du développement.
324. Pour ce qui concerne l'intégration régionale, une définition de référence dans l'accord de partenariat de Cotonou entre les pays ACP (Afrique Caraïbes et pacifiques) et l'Union Européenne, stipule que c'est un processus qui consiste à surmonter, d'un commun accord, les obstacles politiques, physiques, économiques et sociaux qui séparent les pays de leurs voisins, et à collaborer dans la gestion de ressources partagées et de biens communs régionaux (COM 2008).
325. Ainsi l'intégration régionale peut paraître comme une voie de sortie de la pauvreté et du sous-développement de pays qui, pris individuellement, rencontreraient plus de difficultés pour atteindre la prospérité. L'intégration régionale offre une opportunité de développement en permettant aux différents membres de la communauté intégrée de bénéficier d'un marché élargi. En effet, la suppression ou l'harmonisation des barrières tarifaires et non tarifaires ou des politiques économiques et sociales, la mobilité du capital physique, financier et humain devraient créer un grand espace commercial régional plus efficace que la somme des marchés intérieurs sans intégration.
326. L'intégration régionale, tout en développant la coopération entre pays voisins, permet de relever les défis de dimension transnationale, tels que la sécurité alimentaire, les ressources naturelles, la biodiversité, le changement climatique et la lutte contre les maladies et les endémies.
327. Une autre facette de l'intégration régionale est qu'elle favorise la stabilité politique, une condition indispensable du développement économique. Les organisations régionales jouent en effet un rôle croissant et pertinent dans la prévention et la gestion des conflits dans et entre les pays et dans la promotion des droits de l'homme. L'intégration régionale contribue ainsi à instaurer la confiance, à améliorer la compréhension entre les pays et à renforcer l'interdépendance.
328. L'Article 3 du traité révisé de la CEDEAO, énonce que la CEDEAO vise à promouvoir la coopération et l'intégration dans la perspective d'une union économique de l'Afrique de l'Ouest en vue d'élever le niveau de vie de ses peuples, de maintenir et d'accroître la stabilité économique, de renforcer les relations entre les Etats membres et de contribuer au progrès et au développement du continent africain.

329. Afin de réaliser cet objectif, il a été prévu, entre autres, l'harmonisation et la coordination des politiques nationales et la promotion de programmes, de projets et d'activités, notamment dans les domaines de l'agriculture et des ressources naturelles, de l'industrie, des transports et communication, de l'énergie, du commerce, de la monnaie et des finances, de la fiscalité, des réformes économiques, des ressources humaines, de l'éducation, de l'information, de la culture, de la science, de la technologie, des services, de la santé, du tourisme et de la justice (Art.3 parag 2 a).
330. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la région ont par ailleurs adopté lors de la 32ème Session Ordinaire de la Conférence, tenue en juin 2007, une vision prospective dite vision 2020, qui stipule que : « La CEDEAO ambitionne de transformer la région ouest-africaine en une région sans frontière où les citoyens peuvent créer et profiter d'opportunités d'affaires pour une production durable en y exploitant les énormes ressources disponibles ». Les objectifs qui découlent de cette vision sont de :
- faire passer la CEDEAO d'une « CEDEAO des États » à une « CEDEAO des Peuples » dans laquelle les populations seront associées au processus d'intégration régionale de manière à s'en approprier et seront au centre des préoccupations des politiques régionales tout en étant les ultimes bénéficiaires;
 - créer un espace dans lequel les populations vivent dans la dignité et la paix, dans un cadre d'État de droit et de bonne gouvernance;
 - faire de la région ouest-africaine, une région sans frontières;
 - créer une région bien intégrée dans le village planétaire tirant le meilleur parti de la globalisation.
331. Le binôme stabilité politique – intégration régionale se retrouve donc au cœur de la vision prospective de la CEDEAO.
332. La présente analyse traitera successivement i) de l'état de la gouvernance dans les pays de la CEDEAO, ii) de la revue des récents conflits dans la zone CEDEAO, iii) des interventions et des efforts qui sont faits pour ramener la stabilité politique, iv) de l'impact des conflits et de l'instabilité sur les efforts d'intégration et les performances économiques des pays, et v) des défis et des perspectives.

3.1 L'Etat de la gouvernance dans les pays de la CEDEAO

333. La région a enregistré sur la période récente un ensemble de conflits et de troubles socio-politiques et militaires. Le décompte des récents conflits dans la région indique que cette dernière a enregistré des situations d'instabilité dans huit des quinze Etats membres de la communauté, soit 53%. Les Etats membres qui ont plus soufferts de cette instabilité sont le Libéria, la Sierra Leone, la Guinée Bissau, la Côte d'Ivoire et tout récemment le Mali dont une partie du territoire est occupée par des groupes extrémistes et des bandes armées.
334. Les efforts déployés par les plus hautes Autorités de la Communauté ont permis en général de circonscrire les effets et d'aboutir à la normalisation de la situation sociopolitique et à l'amélioration de l'environnement sécuritaire.

3.2 Revue des récents conflits dans la zone CEDEAO

335. Au cours de 2011 et 2012, la région CEDEAO a enregistré quelques situations d'instabilité au niveau de certains Etats membres. Il s'agit de :

- **le Burkina Faso**, où des mutineries militaires ont été notées en 2011. En effet, ces troubles à l'ordre public se sont traduits par des violences et des pillages. Toutefois, la prise d'actions appropriées de la part des Autorités du pays a permis le retour à une situation normale assez rapidement ;
- **la Côte d'Ivoire** a connu une situation d'instabilité en 2002, qui s'est aggravée en 2011, à la suite de la crise post-électorale née de la volonté de l'ancien Président de se maintenir au pouvoir en dépit du verdict des urnes ;
- **la Guinée Bissau** continue d'enregistrer une situation d'instabilité, avec les coups d'Etat intervenus en 2009, et plus récemment en avril 2012 ainsi que la tentative de coup d'Etat d'octobre 2012. Toutefois, à la faveur d'un engagement soutenu des Chefs d'Etat de la région, le pays est en voie de stabilisation ;
- **le Mali**, après plusieurs décennies de stabilité politique, a enregistré en mars 2012 un coup d'Etat, dans un contexte d'attaques armées au nord de son territoire. En effet, les trois régions du nord Mali à savoir, Tombouctou, Gao et Kidal ont été attaquées et occupées par la suite par des groupes armés. Les plus hautes Autorités de la CEDEAO de concert avec la Communauté Internationale, se sont pleinement engagées pour le retour à la stabilité politique et le rétablissement de l'intégrité territoriale du pays ;
- **le Niger** a connu une période d'instabilité en 2009 à la suite de la volonté du Président de prolonger son mandat arrivé à échéance. Cette situation d'instabilité a abouti à un coup d'Etat intervenu en février 2010. La transition mise en place avec l'appui de la CEDEAO a permis l'élection d'un nouveau Président de la République en mars 2011 et le retour à la stabilité politique et institutionnelle ;
- **le Sénégal**, pour sa part a enregistré des troubles socio-politiques en 2011 et au début de l'année 2012, à la suite de la tentative de modification de la Constitution de juin 2011. Le pays a pu circonscrire les effets de cette crise et faire preuve d'une grande maturité démocratique, à la suite de l'organisation réussie des élections présidentielles saluées par la région et toute la Communauté internationale.

3.3 Les interventions de la CEDEAO pour le maintien de la paix et de la sécurité

336. La CEDEAO s'est fortement distinguée dans les actions de maintien de la paix et de la sécurité au niveau de la région. Elle a, à son actif plusieurs initiatives en particulier au Libéria, en Sierra Leone, et plus récemment en Côte d'Ivoire, au Togo, au Niger, en Guinée, et présentement en Guinée-Bissau et au Mali. Ces initiatives ont fortement contribué à asseoir la crédibilité de l'Institution régionale au niveau international. Dans ce cadre, la CEDEAO s'est dotée d'un dispositif juridique (protocole de décembre 1999⁴ complété et amendé par le protocole additionnel de décembre 2001⁵) ayant pour principaux objectifs :

⁴ Protocole A/P1/12/00 relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité de la CEDEAO.

⁵ Protocole A/SP1/12/01 sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance, additionnel au Protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de sécurité de la CEDEAO.

- la prévention, la gestion et le règlement des conflits internes ;
 - le renforcement de la coopération dans les domaines de la prévention des conflits, de l'alerte précoce, des opérations de maintien de la paix, de la lutte contre la criminalité transfrontalière, le terrorisme international, la prolifération des armes légères, et les mines anti-personnelles;
 - le maintien et la consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité au sein de la Communauté ;
 - la création d'institutions et la mise en œuvre de politiques appropriées pouvant permettre la coordination des missions humanitaires et de sauvetage.
337. Le dispositif se compose d'un système institutionnel à trois niveaux à savoir : i) La Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement des États membres ; ii) Le Conseil de Médiation et de Sécurité composé de 9 États membres dont 7 sont élus régulièrement par la Conférence pour deux ans renouvelables et iii) La Présidence de la Commission de la CEDEAO.
338. La Conférence délègue au Conseil de Médiation et de Sécurité le pouvoir de prendre des décisions en son nom pour la mise en œuvre du mécanisme. Ce dernier est assisté techniquement par : i) Une Commission de Défense et de Sécurité; ii) Un Conseil des Sages; et iii) Un Groupe de Contrôle du Cessez-le-feu de la CEDEAO (ECOMOG) qui est devenu la Brigade en attente.
339. Ce mécanisme a été complété par un système d'alerte précoce pour la prévention des conflits, structuré autour d'un Centre d'Observation et de suivi (basé au siège de la CEDEAO) représenté et relayé sur le terrain par des bureaux implantés dans les quatre zones se répartissant la couverture de l'espace sécuritaire de la CEDEAO.
340. Ce cadre a permis à la CEDEAO de légitimer et de structurer davantage ses interventions dans les crises politiques émergentes ou déclarées, les processus électoraux ainsi que les modes anticonstitutionnels d'accession au pouvoir dans les pays membres.
341. En outre, dans le cadre de la mise en œuvre du protocole sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance, la Commission a envoyé plusieurs missions d'observation d'élection dans les différents pays de la région où des élections ont eu lieu. La CEDEAO continue ainsi d'être active dans la sphère politique pour assurer un environnement politique apaisé et instaurer un espace de paix et de sécurité. Cet engagement est justifié par la conviction partagée que l'absence de stabilité politique constitue un frein majeur aux politiques de développement.

3.4 L'Impact des conflits et de l'instabilité sur les efforts d'intégration régionale et les performances économiques des pays

3.4.1. L'impact des conflits et de l'instabilité politique sur l'intégration régionale

342. Dans la littérature, il est généralement reconnu à l'intégration régionale un ensemble des avantages, dont la contribution à la stabilité politique, en favorisant la résolution des conflits ou en empêchant leur apparition, ainsi qu'à l'amélioration de l'administration, de la gouvernance et du développement économique..
343. Si l'intégration régionale favorise la stabilité politique, l'absence de celle-ci peut sans doute compromettre cette dernière. Ainsi, l'instabilité politique entrave les efforts d'intégration

régionale. A cet égard, les troubles notamment celles qui ont dégénérées en conflit armé ont fortement désarticulé les systèmes de production et de commercialisation des produits obérant ainsi les efforts de promotion du commerce intra régional et de la mobilité des facteurs de production.

344. Dans le cas de crises prononcées ayant abouti à des guerres civiles, les infrastructures économiques ont été pour la plupart du temps sérieusement endommagées avec une détérioration des conditions de vies des populations ainsi qu'un exode vers les autres pays voisins. Ces situations ont eu un impact sur les efforts d'intégration notamment en ce qui concerne le développement des échanges commerciaux et la réalisation de projets communautaires.

345. Par ailleurs, l'instabilité politique dans un ou plusieurs Etats membres d'une communauté constitue, sans doute, un des principaux obstacles au processus de l'intégration régionale, à travers notamment:

- la **réduction du financement des projets d'intégration**, dans la mesure où les pays touchés par ce phénomène sont plus préoccupés par leur propre survie et existence que l'intégration régionale ;
- le **détournement des ressources communautaires** pour financer les efforts pour la résolution des conflits au détriment du financement des projets d'intégration. De même, les pays frontaliers, souvent confrontés aux effets néfastes de l'instabilité politiques, subissent également le phénomène de détournement des ressources nationales pour la sécurisation des frontières ou à aider le voisins dans le règlement du conflit et dans l'assistance humanitaires.
- la **restriction de la liberté de circulation** des biens et des personnes, qui constitue le fondement de l'intégration régionale.

346. Dans ce contexte, l'instabilité politique non seulement présente des impacts négatifs sur l'affectation optimale des ressources communautaire et/ou nationale, mais également affecte négativement les échanges de biens et la réalisation des investissements, notamment l'investissement direct étranger ce qui aggrave la situation de pauvreté.

3.4.2-L'impact de la stabilité politique sur les performances économiques des Etats

347. L'instabilité politique affecte la croissance et le développement économique dans le pays concerné mais aussi dans les autres pays partenaires.

348. Les graphiques ci-après illustrent les conséquences de l'instabilité politiques sur la croissance économique dans quatre Etats membres de la CEDEAO. Dans chaque graphique la partie rouge indique les situations des années de crise.

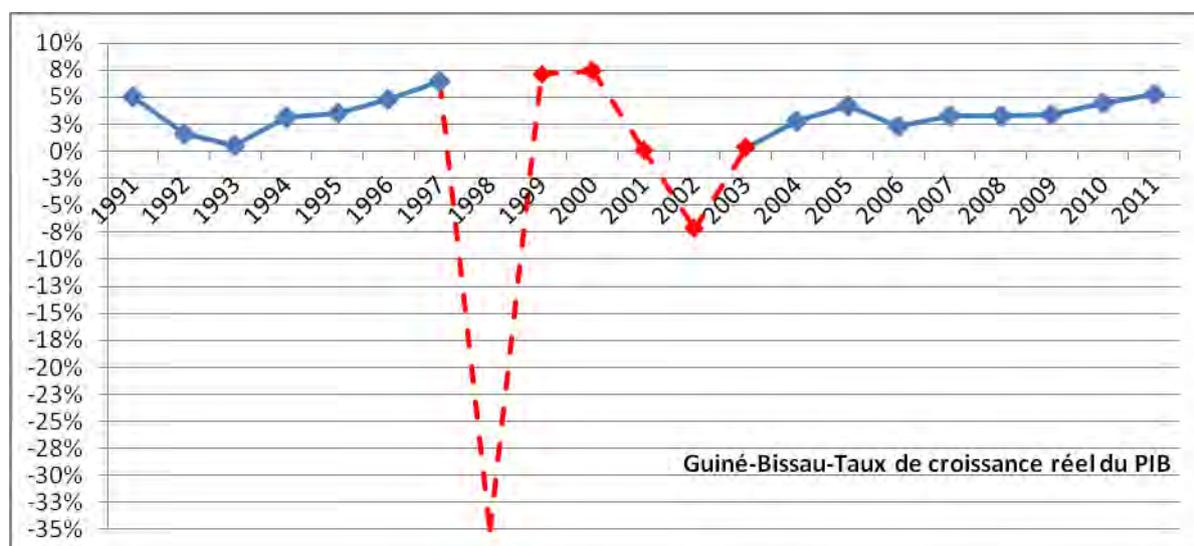
Graphique 7 : Evolution du taux de croissance réel du PIB en Côte d'Ivoire



Source : Données des Etats membres et de Commission de la CEDEAO

349. Il en ressort du graphique 1 qu'en Côte d'Ivoire, le taux de croissance économique a drastiquement chuté 2000, 2002, 2003 et 2011 correspondant aux périodes de forte instabilité politique avec des taux respectifs de -2,2% en 2000, -1,7% en 2002, -1,4% en 2003 et -4,7% en 2011. Le taux de croissance moyen de la période 2000-2004 est ressorti à -0,8% contre une moyenne de 5,2% au cours de la période de 1995-1999. Il ressort ainsi que pendant les des périodes de fortes crises socio-politiques les taux de croissance réel du PIB du pays n'ont jamais franchi la barre de 1%.

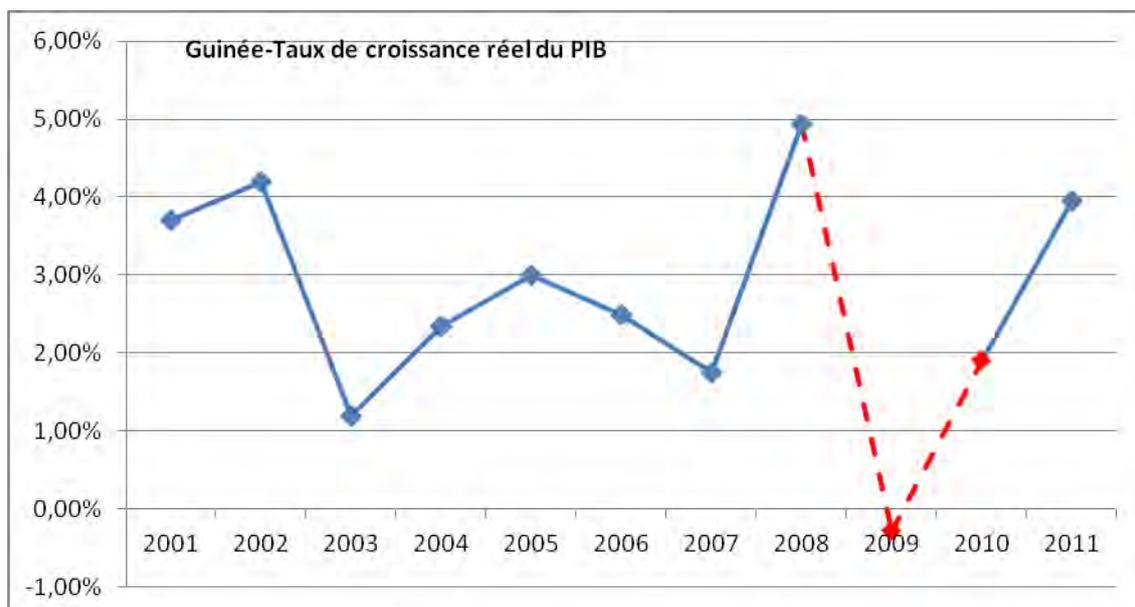
Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel du PIB en Guinée-Bissau



350. En Guinée-Bissau, la moyenne des taux de croissance a passé de 4,5% entre 1994 et 1997 à -5,1% au cours de la période de 1998-2001. Pendant les périodes de crises, les taux de croissance ont été en dessous de 3% à l'exception des années 1999 et 2000 par les effets retrappage. Par ailleurs, 14 ans après la crise militaro-politique de 1998, le pays n'a pas encore atteint le niveau du PIB réel enregistré en 1997, un an avant ladite crise. En effet, le

PIB réel du pays est évalué à 383,7 milliards de F CFA en 2011 contre 414,2 milliards de F CFA en 1997, soit 92,6%.

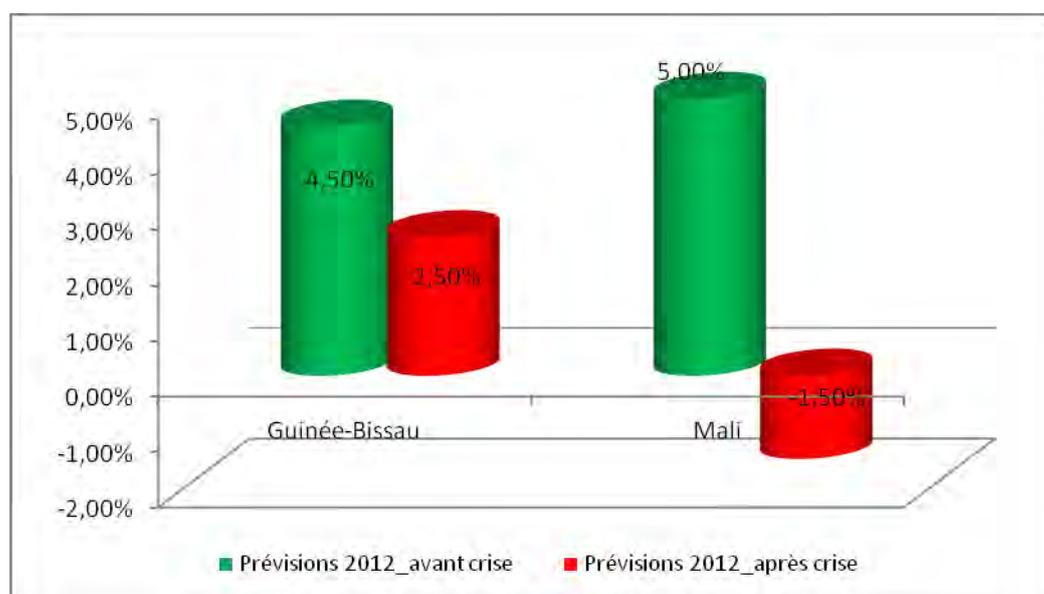
Graphique 9 : Evolution du taux de croissance en Guinée



Source : Données des Etats membres et de la Commission de la CEDEAO

351. En Guinée, sous l’effet de la crise sociopolitique de fin 2008 le taux de croissance économique est ressorti à -0,28% en 2009. Il est noté une reprise timide en 2010 (1,9%) et un redressement à partir de 2011 avec un taux de croissance de 3,9%. Le taux de croissance attendu en 2012 est de 4,8%.

Graphique 10 : Projection du taux de croissance réel du PIB en Guinée-Bissau et au Mali



352. Le graphique ci-dessus montre les projections des taux de croissance du PIB réel en Guinée-Bissau et au Mali avant et après l’éclatement des crises. Il en ressort que dans les deux cas les prévisions ont été drastiquement revues à la baisse.

3.5 Les défis et perspectives

353. La région continue de faire face à de nombreux défis en matière sécuritaire malgré les efforts déployés. La situation est caractérisée par l'occupation d'une partie du territoire du Mali, les récentes tentatives de déstabilisation de la Côte d'Ivoire, les menaces de la Secte Boko Haram au Nigeria et la tentative de coup d'Etat en Guinée-Bissau. Dans ce contexte, la Commission a centré ses efforts sur la recherche de solutions aux crises au Mali et en Guinée-Bissau.
354. Au Mali, une rébellion lancée par le Mouvement National de Libération de l'Azawad en janvier 2012, a eu pour point culminant l'occupation des régions du nord du pays, à savoir Kidal, Tombouctou et Gao et la 'déclaration' d'indépendance par MNLA en mars 2012. Entre-temps, le Gouvernement du Mali était renversé par des Militaires le 22 février 2012, plongeant ainsi le pays dans une situation de crise constitutionnelle.
355. En Guinée-Bissau, les Militaires ont renversé le Gouvernement le 12 avril 2012, mettant un coup d'arrêt aux élections présidentielles qui se déroulaient afin de choisir un successeur au feu Président Malam Bacai Sanha, et créant encore ainsi une autre crise constitutionnelle.
356. Dans le but de trouver des solutions à la double crise au Mali et à la crise constitutionnelle en Guinée-Bissau, la Commission a pris les mesures suivantes:
- organisation de cinq Sessions Extraordinaires du Conseil de Médiation et de Sécurité au niveau ministériel et de six Sommets Extraordinaires des Chefs d'Etat et de Gouvernement;
 - lancement d'un processus de médiation concernant le Mali dirigé par le Président Blaise Compaoré du Burkina Faso et mise en place du Groupe de Contact Régional sur la Guinée-Bissau;
 - renforcement des liens avec l'UA, l'ONU et d'autres partenaires en appui aux efforts de médiation de la CEDEAO en Guinée-Bissau et au Mali ;
 - réactivation du Groupe International de Contact sur la Guinée-Bissau (GIC-GB) et préparation de la Mission Conjointe en Guinée-Bissau par la CEDEAO, la CPLP, l'UE, l'UA et l'ONU les 15 et 16 novembre en vue d'une évaluation de la situation dans le pays dans la perspective de consolider le processus de transition en cours et de le rendre plus inclusif.
357. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place d'une stratégie antiterroriste de la CEDEAO et la mise en œuvre des plans visant à renforcer des compétences antiterroristes pratiques en Afrique de l'ouest, la Commission, en collaboration avec l'Institut d'Etudes sécuritaires (ISS) d'Afrique du Sud, a organisé, du 14 au 31 mai 2012, à Dakar un stage de formation pilote pour les responsables des forces de l'ordre des Etats membres de la CEDEAO. La Commission a également entrepris des activités préparatoires à l'organisation d'opérations de police conjointes sur le trafic de la drogue au niveau de certains Etats membres de la CEDEAO.
358. En dépit, de ces multiples défis, la CEDEAO reste un modèle de réussite en matière d'intégration régionale avec l'effectivité de la libre circulation de tous ces citoyens dans l'espace communautaire sans visa, le financement de ces institutions, le fonctionnement efficace des mécanismes de résolution des conflits ainsi que l'alerte précoce.

359. L'objectif de la présente contribution était de permettre une meilleure compréhension du binôme intégration régionale et stabilité politique en Afrique de l'ouest.. Il ressort de cette analyse qu'en dépit des progrès notables enregistrés dans l'instauration d'un environnement de paix, de sécurité et de démocratie, des situations d'instabilité continuent de marquer certains pays de la région. L'analyse a aussi passé en revue les récents conflits de la région et les interventions de la CEDEAO pour le maintien de la paix et la supervision des processus électoraux. Cette présentation a été suivie d'une brève analyse de l'impact de la stabilité politique sur l'intégration régionale et sur la croissance économique. Il ressort de cette analyse que l'instabilité politique entrave les efforts d'intégration économique et agit négativement sur les performances économiques des pays en fonction de l'ampleur de la crise.

CHAPITRE IV : ACTIVITES DES AUTRES INSTITUTIONS DE LA CEDEAO

4.1 Le Parlement de la CEDEAO

360. La Troisième législature du Parlement de la CEDEAO a été installée le 11 août 2011. Depuis lors les diverses structures du Parlement ont été mises en place, avec l'élection du Président, des quatre Vice-présidents, des Bureaux des treize (13) commissions permanentes du Parlement. Le Parlement a aussi adopté son Règlement intérieur, marquant ainsi le début des véritables activités parlementaires.

361. L'adoption, par les députés, du Plan stratégique 2011-2015 a été d'une importance significative. Il s'agit, dans l'histoire du Parlement, du premier plan stratégique dérivé du Plan stratégique régional. Les quatre objectifs stratégiques suivants sont identifiés dans le Plan stratégique du Parlement:

- Objectif stratégique 1 - assurer une meilleure représentation de l'ensemble des populations dans le processus de prise de décision au sein de la communauté en vue de promouvoir l'intégration et le développement de la région ouest-africaine ;
- Objectif stratégique 2 - renforcer le rôle institutionnel et les prérogatives du parlement de la CEDEAO pour lui permettre de passer du statut consultatif au statut législatif ;
- Objectif stratégique 3 - promouvoir et défendre les droits de l'homme, le genre, la démocratie, la paix et la sécurité dans l'espace communautaire ;
- Objectif stratégique 4 - Renforcer la coopération interinstitutionnelle et promouvoir les relations avec les parlements nationaux, les institutions parlementaires, interparlementaires, et les organisations internationales.

362. Le Parlement a exécuté plusieurs activités axées autour de sa fonction statutaire consistant à donner son opinion sur les dossiers de saisine transmis par la Commission de la CEDEAO, ou dans le cadre d'auto-saisines découlant généralement des activités des commissions permanentes. Le Parlement a adopté des résolutions sur les dossiers de saisine suivants reçus de la Commission de la CEDEAO:

- La politique et la mise en œuvre du projet d'apprentissage en ligne;
- La politique de la CEDEAO sur la science, la technologie et l'innovation (ECOPOST) et son plan d'action stratégique 2003-2017;
- La politique humanitaire de la CEDEAO;
- La politique de réglementation des pratiques en matière d'information et de communication au sein de la CEDEAO.

363. Pour sa part, le Parlement de la CEDEAO a examiné plusieurs thèmes relatifs aux programmes de la Communauté et a fait des recommandations à cet effet. Les thèmes suivants ont été examinés:

- Les politiques et programmes de la Commission de la CEDEAO relatifs à l'agriculture, l'environnement, les ressources en eau, l'infrastructure et le développement industriel;

- Les stratégies de lutte contre le paludisme, le VIH/SIDA et la tuberculose dans l'espace CEDEAO;
- La libre circulation des personnes et la sécurité transfrontalière en Afrique de l'Ouest;
- Les défis liés à l'usage illicite des technologies de l'information et de la communication en Afrique de l'Ouest;
- L'impact de la bonne gouvernance sur les populations ouest-africaines : le rôle du Parlement de la CEDEAO;
- Les défis liés à la création d'une monnaie unique en Afrique de l'Ouest: évaluation du processus à l'étape actuelle;
- L'atelier à l'intention des députés du Parlement, sur le processus budgétaire de la CEDEAO.

364. Au cours de la période de référence, le Parlement a organisé un séminaire à l'intention de ses députés, à Accra, au Ghana. Le séminaire sur « Le rôle du Parlement de la CEDEAO dans le processus d'intégration en Afrique de l'Ouest » visait à offrir aux députés une claire compréhension de leur rôle en tant que représentants des populations de la Communauté. Il s'agissait pour les députés de comprendre que le Parlement de la CEDEAO n'a pas le même rôle au niveau sous-régional que les parlements nationaux au niveau des Etats.

365. Le séminaire a offert aux députés l'opportunité d'avoir à l'esprit plusieurs questions relatives au processus d'intégration en Afrique de l'Ouest. Les députés ont notamment exprimé leurs préoccupations face aux obstacles continus à l'avancement du processus d'intégration et face au rythme lent de la mise en œuvre des programmes et des projets communautaires au niveau des pays. Ils ont spécifiquement exprimé leurs préoccupations face à la faible mise en œuvre du Protocole relatif à la libre circulation des personnes, des biens et des services, au droit de résidence et d'établissement ainsi que face à la non mise en œuvre du Protocole relatif à la monnaie commune de l'Afrique de l'Ouest. Les députés ont par ailleurs exprimé leurs préoccupations face aux pressions exercées par l'Union Européenne au sujet de la libéralisation du commerce entre les deux zones et les effets sur l'économie ouest-africaine et l'autonomie financière des institutions de la CEDEAO. Le séminaire a également abordé les défis actuels dans la sous-région, eu égard notamment à la consolidation de la paix et la bonne gouvernance. Les députés ont déploré l'aggravation de la situation sécuritaire dans la région sahélo-saharienne et les conséquences imprévisibles de la crise libyenne, eu égard notamment à la crise politique au Mali.

366. Un des Objectifs stratégiques du Plan stratégique du Parlement de la CEDEAO vise le renforcement du rôle institutionnel et des prérogatives du parlement de la CEDEAO pour lui permettre de passer du statut consultatif au statut législatif. Le Parlement a par conséquent mis sur pied un Comité ad hoc chargé notamment d'entreprendre une étude et de faire des propositions quant au renforcement des prérogatives du Parlement de la CEDEAO. Le Comité ad hoc a soumis son rapport au cours de la période de référence. Le rapport du Comité ad hoc est accompagné d'un projet d'Acte additionnel contenant des propositions à l'attention des instances de décision de la Communauté, sur le statut qu'aura le Parlement une fois ses prérogatives renforcées.

367. Il convient de rappeler que l'ensemble des institutions de la Communauté, y compris le Parlement, avaient été restructurées en 2006. Toutefois, en dépit de cet exercice de

restructuration la compétence initiale du Parlement est demeurée inchangée. En attendant, l'Article 4(2) du Protocole additionnel relatif au Parlement dispose que les prérogatives du Parlement "évolueront progressivement du rôle consultatif à celui de codécideur puis législatif dans les matières définies par la Conférence." Comme corollaire à cette disposition, la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement avait, en 2006, exprimé le désir de voir un Parlement de la CEDEAO élu au suffrage direct et exerçant pleinement des fonctions législatives.

368. En dépit de ce qui précède, le Parlement est demeuré un organe consultatif tel qu'initialement créé en 2000. Jusque là, aucun progrès n'a été enregistré dans le sens de la réalisation du désir de faire avancer le Parlement vers un niveau supérieur. A ses débuts en l'an 2000, le Parlement de la CEDEAO était l'unique parlement supranational doté d'une structure solide avec des perspectives de transformation en un véritable organe législatif, sur l'ensemble du continent africain. Bien évidemment, le Parlement de la CEDEAO servait de référence et de modèle à suivre pour les autres structures régionales sur le continent.
369. Cependant, avec le temps, la tendance générale est de voir, de nos jours, les parlements sous-régionaux/supranationaux en Afrique acquérir des pouvoirs législatifs dans des domaines spécifiques. Les meilleures pratiques internationales consistent à démocratiser le processus d'intégration en ayant un organe législatif qui légifère et contrôle. Cela renforce la transparence, la reddition des comptes et une séparation appropriée des pouvoirs. L'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est (EALA) fonctionne depuis plusieurs années comme un organe législatif ; le Forum Parlementaire de la Communauté pour le Développement de l'Afrique australe (FP de la SADC) s'est lancé dans une étude en vue de sa transformation en organe législatif ; et, par ailleurs, des études sur la transformation du Parlement Panafricain en organe législatif ont atteint un stade avancé.
370. A l'étape actuelle, les défis d'ordre logistique et d'autres réalités du terrain pourraient ne pas permettre la mise en place d'un Parlement de la CEDEAO élu au suffrage direct. Cela justifie par conséquent la proposition du Comité ad hoc, que les parlements nationaux servent de collèges électoraux pour élire des citoyens ordinaires comme députés du Parlement de la CEDEAO. A cet effet, le projet d'Acte additionnel ne prévoit pas un double mandat pour les députés du Parlement de la CEDEAO. Le projet d'Acte additionnel confère au Parlement la prérogative de légiférer en codécision avec le Conseil des ministres de la CEDEAO, et d'assurer la surveillance des politiques sectorielles de la Communauté. Le projet d'Acte prévoit également la création d'un Bureau du médiateur parlementaire pour renforcer les liens entre le Parlement et les citoyens ordinaires de la Communauté, notamment à travers la prise en compte de leurs doléances sans qu'ils aient recours à la voie judiciaire.
371. Le projet d'acte additionnel relatif au renforcement des prérogatives du Parlement de la CEDEAO a déjà été présenté officiellement au Président de la Commission de la CEDEAO. Le Parlement a aussi mis sur pied un Comité de plaidoyer qui sensibilisera les instances de décision de la Communauté sur la nécessité d'examiner et d'adopter le projet d'acte additionnel.
372. Les questions les plus brûlantes dans la sous-région ont trait aux événements au Mali et en Guinée Bissau. Le Parlement de la CEDEAO a fermement condamné le coup d'Etat au Mali.

L'Honorable Président, à travers un communiqué de presse, a indiqué la prise de position du Parlement contre toute forme d'accession au pouvoir par des voies anticonstitutionnelle, partout dans la région. Le Parlement a également condamné la tentative de prise de pouvoir par les militaires en Guinée Bissau, en dépit du bon déroulement des élections présidentielles dans le pays. Le Parlement a soutenu les efforts de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement en vue d'une résolution de l'impasse dans les deux pays, à travers des mécanismes provisoires ayant conduit à la désignation de dirigeants de transition.

373. Les défis posés par les groupes islamistes armés qui occupent le Nord du Mali constituent une préoccupation majeure pour les députés du Parlement de la CEDEAO. Cette situation a poussé le Parlement à adopter une résolution sur la situation au Mali. La résolution exhorte la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement à ne pas relâcher ses efforts en vue de l'organisation d'une intervention militaire rapide pour rétablir l'intégralité territoriale du Mali. Elle exhorte également la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement à consolider la solidarité au sein de la CEDEAO et à engager diligemment un processus devant aboutir à une stratégie de défense commune, incluant un dispositif de contrôle effectif des frontières extracommunautaires, en vue de prévenir des crises endémiques et de sécuriser la région. Le Parlement a en outre exhorté le gouvernement de transition au Mali à assumer pleinement ses prérogatives de garant de l'indépendance nationale et de l'intégralité territoriale du pays.
374. Afin d'être proactif, le Parlement a mis sur pied un Comité ad hoc chargé du suivi des événements au Mali et en Guinée Bissau, et d'attirer l'attention du Parlement à cet effet, si nécessaire.
375. Les préoccupations liées au respect total des tenants de la démocratie et de la bonne gouvernance ont amené le Parlement à adopter une proposition du Bureau du Parlement relative à l'instauration d'un prix pour la bonne gouvernance. En plus d'inciter au développement de la démocratie et la bonne gouvernance, le prix vise à souligner le rôle du Parlement comme la voix et la représentation des populations à travers la récompense de l'excellence.
376. Le prix se décline en trois catégories, comme suit:
- le prix pour la contribution remarquable à la bonne gouvernance. Cette catégorie vise à récompenser la bonne gouvernance et est décernée aussi bien aux Chefs d'Etats en fonction qu'aux anciens Chefs d'Etat. Elle met l'accent sur les questions de gouvernance se rapportant au citoyen ordinaire et à l'amélioration des conditions de vie des populations. Cela implique des politiques conduisant à l'amélioration générale des conditions de vie des populations ;
 - le prix pour la contribution remarquable à la gouvernance démocratique. Cette catégorie vise à honorer les organisations qui ont contribué à la subsistance de la démocratie. Les organisations ciblées sont celles dont le mandat a directement trait à la promotion de la démocratie. Elles doivent avoir fait preuve d'endurance et elles doivent notamment jouir de la confiance des populations. Il s'agit

d'organisations telles que les commissions électorales, les institutions judiciaires et les organisations de la société civile ;

- le prix pour la contribution remarquable au développement régional. Cette catégorie vise à honorer les individus dont les actions, officielles ou non, ont contribué au relèvement du niveau de vie des populations. Il s'agit de contributions en matière d'investissement, d'innovations et de découvertes.

377. Le Parlement envisage d'établir un partenariat avec le secteur privé, en vue du financement du prix. La première édition du prix devrait se tenir avant la fin de l'année 2013.

378. Le Guide relatif au Contrôle Parlementaire du Secteur de la Sécurité, a été officiellement lancé au cours de la période considérée. Le projet initié en 2005, est un effort conjoint du Parlement de la CEDEAO et du Centre de Genève pour le Contrôle Démocratique des Forces Armées (DCAF). Il s'agit d'un guide pratique à l'usage des députés du Parlement, sur la manière dont ils peuvent au mieux assurer un contrôle parlementaire efficace du secteur de la sécurité dans la gouvernance du secteur de la sécurité prise dans son ensemble. Le Guide est utile aussi bien pour les députés du Parlement de la CEDEAO que pour les députés des parlements nationaux.

379. Au cours de la période de référence le Parlement de la CEDEAO a organisé, conjointement avec le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/Organisation de Coopération et de Développement Economique (CSAO-OCDE) et l'Union Interparlementaire (UIP), un séminaire sur le thème : « fédérer les initiatives et expériences parlementaires nationales pour une lutte efficace contre la traite et le travail des enfants ». Le séminaire visait à encourager les contributions parlementaires à travers des actions ciblées pour éradiquer les pratiques qui nuisent gravement à l'épanouissement des droits des enfants.

380. Les recommandations suivantes sont issues du séminaire :

- l'harmonisation des législations nationales sur la prévention et l'éradication de la traite et du travail des enfants;
- des efforts accrus dans le sens de l'affectation de ressources substantielles à la mise en œuvre de stratégies de lutte contre la traite et le travail des enfants;
- l'obligation et la gratuité de l'enregistrement des naissances;
- la vulgarisation des textes législatifs et réglementaires sur la traite et le travail des enfants;
- l'élaboration d'une loi-type pour la prévention et la lutte contre la traite et le travail des enfants;
- le positionnement du Parlement de la CEDEAO à l'avant-garde des initiatives parlementaires visant l'éradication de la traite et du travail des enfants;
- la création, au sein de la Commission de la CEDEAO, d'une cellule chargée de la protection des enfants.

381. La collaboration entre le Parlement de la CEDEAO et l'UIP ne s'est pas limitée à l'organisation du séminaire précité. Le Parlement a maintenu son appartenance à l'UIP en prenant part à la session tenue en avril 2012, à Kampala, en Ouganda. Le Parlement prendra également part à la prochaine session prévue en octobre 2012, dans la province du Québec, au Canada. Les sessions de l'UIP offrent au Parlement de la CEDEAO, l'opportunité de prendre part, en même temps que d'autres institutions parlementaires à travers le monde,

aux discussions sur des questions d'ordre mondial, afin d'apporter des solutions parlementaires.

382. Les relations entre le Parlement de la CEDEAO et les parlements nationaux des Etats membres se sont davantage réchauffées au cours de la période considérée. Pour la toute première fois dans l'histoire du Parlement, tous les présidents des parlements d'Afrique de l'Ouest ont été invités à la cérémonie d'ouverture d'une session parlementaire, notamment la deuxième session ordinaire en septembre 2012. De même, les discussions entre le Président du Parlement de la CEDEAO et le président de l'Assemblée nationale du Bénin, sont à une étape avancée en vue de la convocation de la Conférence des présidents des parlements ouest-africains, prévue en début 2013, à Abuja.
383. Conformément à son objectif de renforcement des relations avec d'autres institutions parlementaires, l'équipe dirigeante du Parlement a pris part à la Conférence des présidents des parlements africains, organisée par le Parlement Panafricain. La conférence qui visait à favoriser des liens efficaces entre le Parlement Panafricain, les parlements sous-régionaux et les parlements nationaux d'Afrique, portait essentiellement sur la promotion du commerce intra-africain avec un accent particulier sur le rôle des parlements. La Conférence a résolu d'établir des liens de collaboration durable entre les parlements à travers le continent, en vue de favoriser le commerce intra-africain. Elle a aussi exhorté au renforcement des pouvoirs du Parlement panafricain et des parlements sous-régionaux, comme voie d'incitation au développement.
384. De toute évidence, la Troisième législature du Parlement de la CEDEAO a commencé sur un rythme dynamique. L'adoption du Plan stratégique découlant du Plan stratégique régional demeure un important stimulant dans l'orientation du Parlement en vue d'apporter sa pierre à l'édifice de la Communauté. Le Parlement espère contribuer davantage en 2013 et consolider ses acquis.

4.2 La Cour de Justice de la Communauté

385. L'année 2012 consacre la douzième année d'existence de la Cour, en rappel les premiers juges appelés les juges pionniers ont prêté serment en janvier 2001. Pour l'année 2012, la fonction judiciaire de la Cour connaît une croissance tant au niveau des requêtes introduites que des décisions rendues. Les activités ont tourné essentiellement autour des activités judiciaires et des activités de promotion de la Cour afin de la rendre plus visible conformément à son objectif principal dans sa deuxième décennie.

✓ Activités judiciaires

386. A la date du 27 Septembre 2012, date de la Rentrée Judiciaire de la Cour, la Cour a enregistré 17 nouvelles affaires, tenu 100 audiences et rendu 30 décisions dont 13 arrêts définitifs. Il est à noter que l'essentiel des recours devant la Cour a porté sur les cas de violations des droits de l'homme. Il importe aussi d'ajouter au chapitre des audiences, que la Cour a reçu la prestation du serment de Président de la Commission le 29 juin 2012 à Yamoussoukro et celui des autres nouveaux Commissaires le même mois, le 11 juin 2012, en Conseil des Ministres de la CEDEAO, tenu en à Abidjan en Côte-d'Ivoire.

✓ **Activités de promotion de la Cour**

387. En vue de la promotion de la Cour, plusieurs types d'activités ont été entreprises. Il s'agit de missions de sensibilisation dans les Etats membres, d'activités avec les médias des Etats membres ainsi que des conférences.

✓ **Mission de sensibilisation**

388. Dans le but de mieux faire connaître la Cour et vulgariser le droit de la CEDEAO, la Cour a poursuivi l'exécution de son programme de sensibilisation des acteurs nationaux des Etats membres. Aussi, après avoir visité les 14 Etats membres les années passées, les activités de sensibilisation se sont concentrées depuis 2010 sur les Etats du Nigeria qui abrite aussi le siège de la Cour. C'est ainsi qu'après Kaduna, Kano, Oyo et Lagos, la Cour a visité les Etats d'Edo de Cross River. Au cours de ces visites, des rencontres de travail avec diverses parties prenantes pour expliquer la pertinence de la juridiction dans la région et son rôle dans le processus d'intégration. Il s'agit des autorités administratives et politiques et coutumières ainsi que ONG aussi bien de la société civile que du secteur privé. Ces rencontres ont aussi concerné les juristes ainsi que les agents de Des la Police des Douanes et de l'Immigration de cet Etat.

✓ **Programme radio et télévision**

389. La Cour a exécuté simultanément son programme avec les média au Burkina Faso et en Sierra Léone. Les activités y afférentes ont concernées une conférence et des émissions retransmis par les média locaux. Cette activité médiatique est destinée à clarifier l'identité de la Cour auprès du public traduit la volonté de l'Institution de rapprocher davantage l'organe judiciaire principal de la Communauté des justiciables pour lesquels il a été mis en place.

✓ **Conférences et conférences de presse**

390. Les conférences sont une occasion pour les acteurs du monde judiciaire de réfléchir sur les grandes questions qui se posent à la justice ainsi que d'échanger sur les principaux enjeux de la Communauté. La Cour de Justice de la CEDEAO en collaboration avec le Bureau Régional du PNUD de Dakar a organisé une conférence internationale sur le Thème: **Droit de l'Homme, Démocratie et Bonne Gouvernance: Rôle de la Cour de Justice de la CEDEAO**. La conférence s'est tenue à Accra au Ghana. Elle avait pour objectif entre autres d'analyser les valeurs démocratiques énoncées dans le protocole ; d'examiner le rôle que la Cour de Justice de la CEDEAO pourrait jouer dans le cadre de la consolidation de la démocratie, du contrôle de l'exercice du pouvoir politique et du respect des droits humains dans les Etats membres.

391. En prélude à la Rentrée Judiciaire 2012-2013, la Cour a organisé une conférence de presse à son siège. A cette occasion étaient représentés les medias nationaux et internationaux en poste à Abuja.

✓ **Relations extérieures et coopération avec les institutions internationales**

392. L'année 2012 a vu la concrétisation de ses liens de coopération avec l'extérieur notamment avec les organes des Nations-Unies et la Société civile. Sur le plan des relations de la Cour avec les autres institutions de la Communauté, les relations sont fructueuses.

393. Avec le système des Nations-Unies, la Cour a eu des coopérations fructueuses avec plusieurs entités. Il s'agit essentiellement du Tribunal Pénal International des Nations-Unies pour le Rwanda (UN-TPIR) et le Bureau régional pour l'Afrique de l'ouest et l'Afrique central du groupe de pratique du programme des Nations-Unies pour le développement sur la Démocratie et la Gouvernance (PNUD).
394. La Cour a entretenu des relations étroites avec des nombreuses organisations de la société civile comme l'ONG Media Foundation et de la Fondation Friedrich-Ebert-Stiftung. Ces organisations coopèrent avec la Cour dans la vulgarisation de ses missions l'exécution des décisions de la Cour, le rôle de la Cour en matière du maintien de la paix et de la sécurité ainsi qu dans les processus électoraux dans la sous-région.

✓ **Relations inter-institutionnelles**

395. Plusieurs activités et rencontres ont marqué les relations interinstitutionnelles l'année sous revue. Il s'agit de l'action de la Cour lors de la prestation de serment des nouveaux Commissaires, de la participation de la Cour à l'ouverture des sessions parlementaires, et aux activités de sensibilisation de la Commission ; de la participation de la Commission et du Parlement de la CEDEAO à l'Audience de la Rentrée Judiciaire de la Cour.
396. La prestation de serment des membres de la Commission est une activité statutaire importante de la Cour. En effet, l'article 18 (3) nouveau du Protocole Additionnel dispose que « lors de leur entrée en fonction, les membres de la Commission prêtent un serment qui est reçu par le Président de la Cour de Justice de la Communauté lors d'une session du Conseil des Ministres... ». C'est ce cadre que la Cour a reçu le serment des nouveaux Commissaires de la CEDEAO ainsi que de celle du Président de la Commission.

✓ **La Rentrée Judiciaire**

397. La traditionnelle cérémonie marquant la Rentrée Judiciaire de la Cour de Justice de la Communauté qui consacre le début de la douzième année judiciaire de la Cour a eu lieu le 27 septembre 2012 à Abuja à son siège. Célébrée de manière symbolique, le thème retenu pour la journée est « **La Cour de Justice de la Communauté et l'effectivité de la mise en œuvre du droit communautaire** », Ce thème de la journée est une invite à une réflexion sur les stratégies à mettre en œuvre pour la mise en œuvre effective du droit communautaire CEDEAO. Pour ce faire, il est indispensable d'explorer tous les domaines de compétence comme par exemple le recours préjudiciel.

✓ **Les Défis**

398. L'accessibilité de la Cour qui consiste à rapprocher la justice du justiciable et à promouvoir une justice pour tous est un élément clé des ambitions de la Cour. Tel qu'il a été déjà identifié, la création des sous greffes de la Cour au sein de chaque Etat membre de la CEDEAO et la mise en place d'un mécanisme d'assistance judiciaire seront les solutions qui permettront à la Cour d'atteindre cet objectif.
399. Aussi, un programme de la Cour resté en souffrance est le Règlement d'Arbitrage de la Cour adopté depuis 2010 et qui attend encore l'approbation du Conseil des Ministres pour entrer en vigueur. L'informatisation du greffe, les retards excessifs dans la traduction des

actes et des Pièces de Procédure ainsi que l'harmonisation des textes de la Cour sont autant de défis auxquels nous devons faire face au cours des années à venir.

✓ **Perspectives**

400. L'année 2013 constituera pour la Cour une année de promotion accrue du droit communautaire CEDEAO en vue de sa mise en œuvre effective. Des stratégies seront mises en place afin d'inciter les parties prenantes, les citoyens et surtout les Juridictions Nationales à appliquer le droit communautaire sur leur territoire par le biais des recours préjudiciels. Pour mieux cerner le droit de la CEDEAO, la Cour prône la création d'Instituts de droit communautaire, l'intégration du droit communautaire dans les cursus académiques et de formations professionnelles, les facilités de stage des auxiliaires de justice et des Juges des Juridictions Nationales à la Cour de Justice de la CEDEAO.

4.3 L'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS)

401. Les activités réalisées par l'OOAS en 2012 comme pour les années antérieures, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Stratégique 2009-2013. Les orientations stratégiques de ce Plan sont :

- l'appui à l'amélioration de la qualité dans les systèmes sanitaires de la sous région CEDEAO ;
- l'appui à l'amélioration de la couverture sanitaire dans la sous région CEDEAO ;
- l'appui au développement d'un financement durable de la santé ;
- le Développement Institutionnel de l'OOAS.

4.3.1 Les principaux objectifs de l'année 2012

402. Ces objectifs demeurent ceux du Plan Stratégique 2009-2013 et sont comme suit :

- promouvoir la coordination et l'harmonisation des Politiques de santé dans l'espace CEDEAO ;
- renforcer le développement des systèmes de gestion de l'information sanitaire pour la prévention et la lutte contre les maladies dans l'espace CEDEAO ;
- promouvoir la recherche en matière de santé dans l'espace CEDEAO ;
- appuyer la formation des professionnels de santé de manière à appliquer les curricula et critères d'accréditation harmonisés pour faciliter la circulation des ressources humaines sanitaires dans l'espace CEDEAO ;
- faciliter l'accès aux médicaments essentiels, vaccins et autres produits sanitaires de qualité et réduire l'utilisation des médicaments non certifiés dans les États Membres.
- appuyer l'institutionnalisation de la médecine traditionnelle dans les systèmes de santé de la sous région ;
- promouvoir de nouveaux mécanismes de financement et faire le plaidoyer pour une augmentation de l'allocation budgétaire pour la santé.

4.3.2 Synthèse des résultats des réalisations de l'OOAS

4.3.2.1 Coordination et harmonisation des politiques

403. Les principaux résultats obtenus peuvent se décliner ainsi qu'il suit :
- le Niger dispose d'un plan national vision 2020 pour la période 2013-2017 ;
 - la Côte d'Ivoire dispose d'un plan stratégique Vision 2020 pour la période 2013-2015 ;
 - une résolution sur la création du Conseil Régional pour la Formation des Professionnels de la Santé (CRFPS) a été adoptée à la 13^{ième} AMS de Conakry 2012 ;
 - le code de déontologie uniformisé des Médecins et Dentistes dans l'Espace CEDEAO validé, aligné est fin prêt pour l'Édition ;
 - un Référentiel de code de déontologie des professions d'infirmiers et de sages-femmes des pays membres de la CEDEAO est finalisé ;
 - les codes d'éthiques et les régulations de pratiques des agents de Santé Environnementale, de Santé Communautaire sont disponibles pour soumission à l'approbation de l'AMS 2013.
404. **En matière de lutte contre le paludisme:** En collaboration avec tous les pays ainsi que les partenaires, l'OOAS a élaboré une feuille de route dont la mise en œuvre devra aboutir avant la réunion prochaine des Ministres à un plan stratégique régional assorti d'un plan de mobilisation des ressources et d'un plan de suivi de sa mise en œuvre.
405. Ce plan stratégique, pour être complet, devra prendre en compte les interventions sur la lutte anti vectorielle en cours au niveau de la Commission.
406. **En matière de nutrition et de maladies non transmissibles,** l'OOAS, en collaboration avec les partenaires, a mené les actions essentielles suivantes :
407. **En matière de nutrition :**
- la promotion des actions essentielles en nutrition en Guinée et au Niger ;
 - l'intégration des indicateurs de nutrition dans l'enquête de sécurité alimentaire au Ghana, en collaboration avec le CILSS.
408. Enfin comme planifié tous les 2 ans, la 13^{ème} édition du forum de Nutrition de la CEDEAO sur le Thème « Rôles des collectivités locales, des communautés, de la société civile et du secteur privé dans la mise à échelle des interventions de nutrition » a été organisé.
409. **En matière de maladies non transmissibles :**
- le renforcement des capacités des responsables nationaux chargés des Maladies non Transmissibles de 4 pays anglophones en matière de mobilisation des ressources et de suivi des programmes de MNT en collaboration avec le Secrétariat du Commonwealth et de l'OMS/Afro ;
 - la validation de la politique nationale intégrée et multisectorielle de lutte contre les maladies non transmissibles du Togo, avec la contribution financière de l'OOAS.
410. **En matière de Renforcement des Systèmes de Santé,** l'OOAS a réalisé, en collaboration avec son partenaire stratégique RIPAQS, une étude multi pays (8 pays dont 5 francophones,

2 anglophones et 1 lusophone) sur l'analyse situationnelle de l'application des normes et standards d'assurance qualité des soins dans l'espace CEDEAO. Les résultats de cette étude sont disséminés à la conférence internationale des ministres de la santé sur la sécurité des patients et la gestion de la qualité des soins, en décembre 2012 à Cotonou au Bénin. Les axes stratégiques d'interventions de l'OOAS en matière d'harmonisation des normes et standards d'assurance qualité des soins seront ainsi définis suite à cette conférence.

411. **En matière de la Santé de la Mère et de l'Enfant**, L'OOAS a apporté des appuis techniques et financiers aux pays :

- **Sierra Leone** pour rehausser le plateau technique en Offres des Services de Santé Maternelle et Néonatale de l'Hôpital de Lungi ;
- **Mali pour** la réalisation de la cartographie des offres des services (COS) en Santé de la reproduction/Soins Obstétricaux et néonataux d'urgence SR/SONU ;
- **Nigeria** pour démarrer le processus d'introduction des audits des décès maternels (ADM) et néonataux au niveau communautaire dans les Sites de Démonstration ;
- **Bénin** pour l'organisation des états généraux de la vaccination ainsi que pour l'élaboration, en collaboration avec l'AMP, du descriptif du Groupe Technique Consultatif sur la Vaccination (GTCV) pour le renforcement des interventions.

412. Par ailleurs depuis 2011, l'OOAS a institué l'organisation de la revue annuelle de la mise en œuvre des programmes nationaux de santé maternelle et infantile afin de suivre et analyser les progrès réalisés dans l'atteinte des OMD 4 et 5 et les perspectives.

413. Ainsi, cumulativement avec la 2ème revue annuelle des programmes nationaux SME, cette année l'OOAS compte organiser le forum des Partenaires Santé de la reproduction (SR) en décembre au Cap Vert, conformément aux recommandations du forum des Partenaires en Santé organisé lors de la 13ème Assemblée des Ministres de la Santé à Conakry.

414. **En matière de lutte contre le VIH et le SIDA:**

- un document sur les critères de convergence pour un cadre légal minimum sur le VIH est disponible ;
- la cartographie des sites des populations les plus exposées au VIH et les points chauds le long du corridor Abidjan- Lagos est disponible ;
- le Comité Multisectoriel de lutte contre le VIH de la CEDEAO a été mise en place.

4.3.2.2 Renforcement de l'information sanitaire

415. **En matière de lutte contre les épidémies:**

- le laboratoire de Référence de diagnostic des maladies à potentiel épidémique d'Abidjan est équipé ;
- l'adaptation du guide révisé de Surveillance Intégrée des Maladies et Riposte dans 9 pays de la CEDEAO.

4.3.2.3 Promotion et diffusion de bonnes pratiques

416. En matière de promotion et de diffusion de bonnes pratiques, les activités se sont articulées autour de :

- la mise en œuvre au niveau communautaire du paquet d'interventions à haut impact sur la santé de l'enfant au Bénin est documentée en vue de sa promotion dans la région.
- un appui technique et financier a été apporté à la Guinée pour accompagner le pays à mettre en œuvre un modèle d'utilisation de téléphonie mobile RAPIDSms dans le cadre de l'amélioration de la Référence et Contre-Référence des patientes, pour la Réduction de la Mortalité Maternelle et Néonatale au niveau de la Commune de RATOMA ;
- en collaboration avec Maternal and Child Health Integrated Program (MCHIP), l'OOAS a fourni un appui technique et financier pour la mise en place de l'initiative des Champions en santé maternelle et du nouveau-né au niveau de 5 pays CEDEAO (Bénin, Guinée, Libéria, Mali, Sénégal) à travers la formation des équipes Champions des pays et des missions de suivi sur le terrain des Champions formés.

4.3.2.4 Promotion de la Recherche en santé

417. L'OOAS a initié avec le Centre de la Recherche pour le Développement International (CRDI), un deuxième projet de 4 ans sur l'utilisation des résultats de la recherche en santé dans l'espace CEDEAO, intitulé « Initiative Ouest Africaine de Renforcement des Capacités à travers la Recherche sur les Systèmes de Santé (visant la gouvernance pour l'équité dans les systèmes de santé) ». 65% du fonds seront consacrés au financement direct des projets de recherche et les 35% à la gestion par l'OOAS du processus permettant l'appropriation des résultats de la recherche par les décideurs politiques.

4.3.2.5 Développement des Ressources Humaines en Santé

418. Du fait de l'importance des Ressources Humaine en Santé, l'OOAS a fourni un appui technique et financier aux pays pour le renforcement des capacités des professionnels de santé dans divers domaines, avec comme principaux résultats:

- le tome 2 des Curricula Harmonisés de 17 Spécialités médico-chirurgicales a été édité et diffusé ;
- le Curriculum de Médecine Générale dans l'Espace CEDEAO est en cours de finition pour édition dans les 3 langues de la CEDAO ;
- des curricula harmonisés des collèges anglophones : WACS, WACP, NPMC, GCPS et d'un plan d'action pour les étapes futures sont disponibles ;
- les Institutions de formation des infirmiers et sages-femmes des pays francophones et lusophones disposent de curricula de formation harmonisée ;
- vingt deux (22) professionnels ont bénéficié du Programme d'Echange Professionnel et Linguistique (PEPL) pour améliorer leurs compétences linguistiques et professionnelles ;
- seize (16) Jeunes Professionnels de Santé dans l'Espace CEDEAO sont en cours de formation pour améliorer leurs compétences (YPIP) ;
- les Nomenclatures des spécialités identifiées des professions d'infirmiers et de sages-femmes des pays francophones et lusophones de la CEDEAO ont été harmonisées ;
- les capacités de 61 formateurs au Niger et en Guinée ont été renforcées à l'Approche par Compétence (APC) et les appliquent dans leurs Institutions ;

- les Curricula harmonisés pour la formation de base en Pharmacie, Santé Environnementale et Santé Communautaire sont prêts à être soumis pour approbation par la prochaine Assemblée des Ministres de Santé de la CEDEAO (2013) ;
- les Curricula harmonisés pour la formation spécialisée en Pharmacie dans l'espace CEDEAO sont disponibles.

4.3.2.6 Médicaments et vaccins

419. Dans ce domaine les activités suivantes ont été réalisées :

- appui au Togo, au Bénin, à la Guinée Bissau et au Cap Vert en ARV et réactifs pour le diagnostic de l'infection VIH ;
- document de Politique sur les flexibilités des Accords de Propriétés Intellectuelle et guides de mise en application élaborés et validés ;
- cadre législatif de lutte contre la contrefaçon des médicaments mise en place ;
- plan Régional et feuille de route pour lutter contre la contrefaçon des médicaments élaborés et validés ;
- les Autorités Nationales de Régulation des Médicaments ont commencé le processus d'enregistrement harmonisé des médicaments ;
- Appui aux six usines de production des médicaments (Ghana, Nigeria, Cap Vert) ;
- facilitation des appuis financiers aux usines de production de la région par la BIDC ;
- publication d'un bulletin d'information sur la mise en œuvre du système des Achats Informés et Coordinés avec comme résultat une liste des fabricants, des fournisseurs par produit dans les pays de la CEDEAO ;
- le Ghana, Sénégal, Sierra Leone et le Cap Vert ont été appuyés en équipements informatiques pour la cellule et la saisie des données les achats des médicaments essentiels.

4.3.2.7 Médecine traditionnelle

420. Le curriculum de l'OOAS pour la formation en pharmacologie et en thérapie des médicaments à base de plantes a été introduit en dernière année de médecine à l'Institut Supérieur des Sciences de la Santé (INSSA) de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso.

421. L'OOAS a poursuivi le processus d'amélioration du dialogue entre les praticiens de la médecine traditionnelle et ceux de la médecine conventionnelle ou les chercheurs scientifiques en réussissant la tenue du 5^{ème} Congrès Scientifique qui a vu la participation des représentants des deux secteurs.

4.3.2.8 Diversification des mécanismes de financement de la Santé

422. Les Comptes Nationaux de la Santé constituant des outils de traçabilité du financement de la santé, les capacités de Six (6) cadres ont été renforcées (OOAS:1, Niger: 3 et du Mali: 2) et la Côte d'Ivoire dispose d'un Compte National de la Santé (CNS) grâce à l'appui de l'OOAS;

4.3.2.9 Actions menées dans le domaine du partenariat

423. Des sessions de travail ont eu lieu avec des Partenaires et ont permis de passer en revue l'état de la coopération entre les deux parties qui ont confirmé leur volonté de poursuivre et de renforcer leur collaboration.

424. De même au cours de la période sous revue, 4 (quatre) Protocoles d'Accord de Coopération et une (1) Convention de Financement ont été élaborés et signés avec des Partenaires.

4.3.2.10 Suivi et évaluation

425. L'évaluation à mi-parcours du Plan Stratégique a été entreprise et le Suivi des programmes dudit Plan et des appuis apportés aux pays membres de la CEDEAO se poursuit régulièrement.

426. Au travers du Suivi de la mise en œuvre des programmes, différents rapports semestriels et annuels, de même que les rapports de suivi des appuis aux pays ont été rédigés.

4.3.3 Défis

427. Outre les défis relatifs à la situation sanitaire de l'espace CEDEAO, notamment la récurrence des épidémies et le faible niveau de certains indicateurs sanitaires, les principaux facteurs qui contraignent la performance de l'OOAS sont :

- la limitation de la progression du budget annuel de l'OOAS ;
- le retard des décaissements (du reste trimestriels) des ressources financières de la Commission au profit de l'OOAS sans tenir compte des besoins exprimés à travers les demandes de réapprovisionnement ;
- le recrutement toujours en attente de deux Directeurs de Département ;
- la collaboration avec les partenaires, en particulier en ce qui concerne l'amélioration de la synergie des actions entreprises ;
- la mise en œuvre des résolutions, décisions et recommandations des différentes Instances délibérantes ;
- la mobilisation des ressources supplémentaires nécessaires pour la mise en œuvre du Plan Stratégique.

4.4 Groupe Intergouvernemental D'action Contre Le Blanchiment D'Argent En Afrique De L'Ouest (GIABA)

428. Ce rapport résume les principales activités menées par le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) entre Janvier et Décembre 2012 dans le cadre de son Plan d'action stratégique 2011-2014 et de son mandat d'assistance aux Etats membres de la CEDEAO pour mettre en place des dispositifs efficaces de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

✓ 17^{EME} PLENIERE DE LA COMMISSION TECHNIQUE DU GIABA

429. La 17e Réunion Plénière de la Commission Technique du GIABA s'est tenue à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 2 au 4 mai 2012. La plénière a été précédée par les réunions préliminaires suivantes:

- réunion du Groupe de travail sur les évaluations mutuelles et leur mise en œuvre (GTEMME) qui a examiné et discuté des rapports de suivi (FUR) des rapports d'évaluation mutuelle (REM) des États membres;

- réunion du Groupe de travail sur les évaluations mutuelles et leur la mise en œuvre (GTEMME) qui s'est penchée sur l'examen et la discussion des plans d'action des États membres.

430. La Plénière a examiné et adopté ce qui suit:

- la stratégie de communication du GIABA intégrant le plan de diffusion des normes révisées du GAFI ;
- la demande d'adhésion de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe (STP), sous réserve que STP s'acquitte de ses obligations envers le GIABA aux termes du protocole d'accord signé avec le Secrétariat ;
- la délivrance d'une déclaration publique sur la Gambie au plus tard le 1er Juillet 2012, si la loi de LBC/FT n'est pas adoptée au 30 Juin 2012. La loi facilitera la mise en œuvre des mesures nécessaires pour remédier aux défaillances stratégiques du mécanisme de LBC/ FT du pays ;
- le retrait de la Déclaration publique relative à la République de Sierra Leone en raison du manque de progrès dans la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport d'évaluation mutuelle de ce pays qui a été adopté en 2007. Ce, en vue de la promulgation en loi de la version révisée en Février 2012 du projet de loi de LBC/FT ;
- la proposition du Secrétariat visant à transférer la responsabilité des actions de suivi aux Etats membres en identifiant des experts d'un pays pour analyser le rapport de suivi d'un autre pays sur une base d'examen par les pairs ;
- les rapports de typologies sur "la fraude fiscale et le blanchiment de capitaux en Afrique de l'Ouest»;
- l'exercice conjoint du GIABA / GAFI de typologie envisagé sur le financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest; et
- l'organisation d'un atelier conjoint de typologies GIABA/GAFI, en 2012.

✓ **ONZIEME REUNION MINISTERIELLE DU GIABA**

431. Le 11ème Séance du Comité Ministériel du GIABA (CMG) tenue le 5 mai 2012 a approuvé les décisions des 16ème et 17ème Réunions plénières de la Commission Technique du GIABA tenues du 14 au 16 Novembre 2011, et du 2 au 4 mai 2012, à Lomé, au Togo et à Abidjan, Côte d'Ivoire, respectivement. Le Président du GAFI a assisté à la réunion du CMG.

432. Parmi les principaux résultats de la réunion du CMG, il est noté la demande formulée par tous les ministres présents au GIABA de fournir une assistance technique à leurs divers pays en particulier pour l'installation de scanners de change dans les grands aéroports internationaux, de même que l'approbation de la demande d'adhésion de Sao Tomé-et-Principe au GIABA, sous réserve que STP respecte ses obligations financières dans le cadre du protocole d'accord signé avec le GIABA et qu'il obtienne l'approbation du Conseil des Ministres de la CEDEAO. Le CMG a approuvé les recommandations révisées du GAFI, ainsi que la stratégie de communication du GIABA.

433. La République de Sao Tomé-et-Principe (STP) a payé la somme de 50.000 \$ au titre de ses obligations financières envers le GIABA dans le cadre du protocole d'accord signé ; il est donc éligible pour participer à ses frais à tous les programmes et activités du GIABA.

434. La République de Gambie a adopté la version révisée du projet de loi LBC/FT en loi le 27 Juin 2012. Cela facilitera la mise en œuvre des mesures nécessaires pour remédier aux défaillances stratégiques en matière de LBC/ FT de ce pays. Le président de la Gambie a entériné la nouvelle loi le 17 Août 2012. C'est un effort louable des autorités gambiennes. Avec l'adoption de cette loi, la Plénière pourrait reconsidérer sa position sur la publication d'une déclaration publique sur la Gambie.

✓ **ÉVALUATIONS MUTUELLES**

- **Conclusion de la première série de visites sur le terrain**

435. Les visites en Côte d'Ivoire et en Guinée ont été effectuées du 7 au 21 mai 2012 et du 04 au 18 Juin 2012, respectivement. Les projets de rapport d'évaluation mutuelle (REM) des deux pays seront présentés pour discussion lors de cette réunion plénière de la Commission Technique.

436. La visite en République de Sao Tomé-et-Principe (STP), initialement prévue du 28 Octobre au 9 Novembre 2012, a été reportée au début de Décembre 2012, à la demande des autorités de STP. Le GIABA a rappelé à STP la nécessité de veiller à ce que la visite soit effectuée avant la fin de 2012.

437. Ces visites termineront le premier cycle des évaluations mutuelles des Etats membres du GIABA.

- **Actions de Suivi dans le cadre des évaluations mutuelles**

438. En poursuite des efforts déployés pour sensibiliser les autorités politiques et susciter plus d'engagement envers les questions de LBC/FT, les missions de haut niveau suivantes ont été entreprises au cours de la période sous revue:

Ghana

439. Après la Plénière du GAFI où le Ghana s'est vu infliger une Déclaration Publique, une délégation ghanéenne de haut niveau conduite par le Directeur de Cabinet Adjoint du Président a rendu visite au GIABA le 14 mars 2012, afin de discuter de la mise en œuvre du plan d'action du Ghana.

440. A la suite de la visite de la délégation ghanéenne au Secrétariat du GIABA, le Ghana a promulgué l'amendement à la loi contre le terrorisme le 15 avril 2012, et édicté un instrument exécutif en faveur de la mise en œuvre effective des résolutions 1267 et 1373 du CSNU, et de la résolution 1718 le 26 avril 2012. Le Directeur Général a félicité les autorités ghanéennes pour cette importante avancée dans la prise charge des lacunes stratégiques relevées dans son régime de LBC/CFT.

441. Le Directeur général a conduit une mission de haut niveau au Ghana les 4 et 5 Octobre 2012, pour discuter des progrès du Ghana dans la mise en œuvre du plan d'action convenu avec le Groupe de Revue Régionale du Groupe d'Examen de la Coopération Internationale (RRG / GEI) du GAFI/, tel qu'il figure dans le rapport de Juin 2012 du RRG, et de la mise en œuvre de la stratégie nationale de LBC/FT du Ghana.

442. La mission a rencontré les hautes autorités nationales, notamment le ministre des Finances et de la planification économique et les membres du Conseil d'administration du Centre ghanéen de renseignement financier (GFIC), La mission a réaffirmé la nécessité de concilier l'instrument exécutif du Ghana avec les réglementations anti-terrorisme (Instructions pour la mise en œuvre des Résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies - RCSNU -), entre autres questions. L'honorable ministre a assuré la mission de l'engagement du Ghana à corriger les lacunes identifiées.

Benin

443. La mission au Bénin a eu lieu du 11 au 13 Mars 2012 ; elle a tenu des réunions avec l'honorable Président de l'Assemblée nationale qui a confirmé que le projet de financement du projet anti-terroriste a été transmis à l'Assemblée nationale pour examen et adoption. La mission a été informée que les discussions sur le projet de loi ont été reportées à plusieurs reprises en raison du calendrier chargé des ministres compétents. Le Directeur général a humblement sollicité un appui en faveur d'une adoption rapide de ce texte de loi sur le financement du terrorisme et pour la mise en place de mécanismes internes appropriés de mise en œuvre conformément aux normes internationales acceptables et en conformité avec les obligations du Bénin dans le cadre des résolutions 1267 et 1373 du Conseil de sécurité des Nations Unies (RCSNU).
444. Le Directeur général a sollicité un soutien pour rendre CRF plus opérationnelle. Au moment de la visite, la CENTIF du Bénin était confrontée à un déficit de personnel, un budget de fonctionnement insuffisant et d'autres défis opérationnels. Le Directeur Général a également sollicité un appui pour la redynamisation du Comité interministériel LBC/FT afin d'assurer une coordination efficace des parties prenantes dans la lutte contre le blanchiment de capitaux au Bénin.

Nigeria

445. A la suite de la déclaration publique faite par la réunion plénière du GAFI en Février 2012 sur le Nigeria, une mission conduite par le Directeur général s'est rendue au Nigéria pour faire le point sur le manque de progrès dans la mise en œuvre de son plan d'action. La mission a rencontré l'Hon. Procureur général et Ministre de la Justice, qui a informé le DG que son bureau faisait tout ce qui était nécessaire pour amender la Loi sur le blanchiment d'argent, ainsi que celle de 2011 sur la prévention du terrorisme afin de se conformer aux normes internationales acceptables. Le DG a indiqué quelques pistes pour aider le pays à revoir les législations, et promis d'apporter un soutien supplémentaire qui pourrait être nécessaire dans le cadre de la mise en œuvre du REM et du processus ICRG.

Guinée

446. Le Directeur général a conduit la mission à Conakry, en Guinée, du 27 au 29 Mars 2012. La mission a rencontré les ministres de tutelle et discuté du besoin urgent de mettre en place la Cellule de Renseignement Financier (CRF) en Guinée, en conformité avec les dispositions de la loi n ° L/2006/010/AN du 24 Octobre 2007 sur la lutte contre le blanchiment de capitaux en Guinée. La loi contient des dispositions claires sur les fonctions, les pouvoirs et la composition de la CENTIF. La Mission a appelé les autorités à veiller à ce que la loi entre en vigueur.

447. Le Directeur général a également discuté de la question fondamentale de la promulgation et de l'adoption de la loi contre le financement du terrorisme. La mission a invité la Guinée à mettre en place tous les mécanismes appropriés, y compris la CENTIF et la promulgation de la législation pertinente avant la visite de terrain de l'évaluation mutuelle prévue du 4 au 18 Juin 2012. Le DG s'est engagé à aider le Comité interministériel LBC/FT de la Guinée pour s'assurer que la visite sur place se déroule sans problèmes.

Liberia

448. Une mission de haut niveau au Libéria dirigée par le Directeur Général a été entreprise du 10 au 14 Juillet, 2012. Des réunions ont eu lieu avec le Vice-président de l'Assemblée nationale du Libéria, le Procureur Général par intérim du Libéria et le Gouverneur de la Banque Centrale. La mission a souligné la nécessité d'appliquer d'urgence des normes acceptables de LBC / FT dans le pays, et notamment de réviser les dispositions concernant la CRF dans le projet de loi de LBC/FT afin d'élargir sa composition, de garantir son indépendance opérationnelle et la continuité de son administration et enfin de mettre sur pied la CRF en nommant ses membres.
449. Le Directeur Général a également eu l'occasion de faire une présentation sur les Recommandations révisées du GAFI au Comité des Gouverneurs de Banques centrales des Etats membres de la CEDEAO dont il a sollicité l'appui dans la mise en œuvre des Recommandations révisées.
450. Les gouverneurs se sont engagés à mettre en œuvre les Recommandations révisées qui ont été approuvées par les États membres de la CEDEAO lors de la 17e Réunion Plénière du GIABA qui s'est tenue du 2 au 4 Mai 2012, et par le Comité Ministériel du GIABA, lors de sa réunion du 6 Mai 2012 Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Niger

451. Une mission de haut niveau conduite par le Directeur général s'est rendue à Niamey, République du Niger, du 24 au 26 Avril 2012. La mission a rencontré les principales autorités du Niger, y compris SE le Président de la République, l'Hon. Premier Ministre, Chef du Gouvernement et les trois ministres de tutelle (Finances, Intérieur et Justice). Le DG a félicité le pays pour avoir fait passer la loi contre le financement du terrorisme, et l'a encouragé à s'attaquer résolument aux problèmes de la LBC/FT. Il a en outre appelé à davantage de soutien à la CENTIF pour lui permettre de s'acquitter de ses fonctions. La mission a également rencontré le Comité interministériel de LBC/FT nouvellement créé pour féliciter ses membres et les sensibiliser sur leurs fonctions dans la mise en œuvre de normes internationales acceptables de LBC/FT au Niger. Le DG, après avoir noté le soutien du GIABA au Niger, dans le passé, a promis une assistance technique aux pays pour lui permettre de mettre en œuvre les recommandations contenues dans son REM.
452. Dans l'ensemble, ces missions ont produit des résultats importants, y compris le passage des lois LBC/FT et l'amendement des lois existantes, l'augmentation du financement des CRF et un soutien accru aux comités interministériels de ces pays.

✓ **TYPLOGIES**

453. En guise de suivi au rapport sur les typologies des transactions en espèces, le GIABA a fourni la Côte d'Ivoire un scanner de détection d'espèces qui a été installé à l'aéroport d'Abidjan. Le soutien et la coopération des autorités de la Côte d'Ivoire lors de cette opération sont à saluer.
454. Les typologies sur les transactions en espèces ont mis à nu la vulnérabilité de l'Afrique occidentale devant le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, due à la préférence pour les transactions en espèces ; elles ont par ailleurs servi de motivation pour une application plus stricte des mesures de lutte contre la contrebande des espèces.

✓ **PROGRAMMES D'ASSISTANCE TECHNIQUE**

455. Conformément à son mandat de fournir une assistance technique aux États membres, le GIABA continue de fournir le soutien et l'assistance nécessaires au renforcement des capacités de ses membres, en particulier dans le domaine de la création et / ou du renforcement des CRF dans leurs pays respectifs..

- ***Déploiement du logiciel d'analyse de LBC/FT auprès des CRF***

456. Après le succès du déploiement du logiciel analytique de LBC / FT en Gambie, le GIABA a commencé le déploiement de ce logiciel au Burkina Faso, au Cap-Vert et au Ghana. Il est à espérer que le déploiement du logiciel dans les 13 CRF bénéficiaires sera achevé avant la fin de l'année 2013.

- ***Développement des CRF***

457. Le Secrétariat du GIABA a aidé le personnel du Centre ghanéen de renseignement financier (GFIC) à entreprendre un voyage d'étude auprès de la Cellule de renseignement financier du Nigeria (NFIU) du 25 au 29 Juin 2012. Le Secrétariat a également fourni un expert pour former des analystes et les responsables de la conformité du GFIC du 9 au 12 Juillet 2012. Le voyage d'étude avait pour but de faciliter le partage des expériences et la coopération entre les CRF de la région alors que la formation visait à renforcer la capacité du personnel du GFIC.
458. Le Secrétariat a recruté un analyste financier pour la CENTIF-Niger pour une période d'un an à compter d'Août 2012 à Juillet 2013, afin d'aider la CENTIF-Niger pour s'acquitter efficacement de ses responsabilités de recevoir, d'analyser et de diffuser des déclarations d'opérations suspectes et autres rapports stratégiques. Le Secrétariat a également parrainé trois (3) employés de la CENTIF-Niger sur un voyage d'étude auprès du CTIF en Belgique du 22 au 26 Octobre 2012 pour améliorer l'admissibilité de la CENTIF du Niger au Groupe Egmont.
459. Le GIABA a également continué son soutien aux CRF de ses Etats membres pour leur permettre d'accéder au statut de membre du Groupe Egmont. Lors de la réunion du Groupe Egmont qui s'est tenue à Saint-Pétersbourg, en Russie, du 9. Au 12 Juillet 2012, le Groupe a accordé l'adhésion à la CRF du Burkina Faso. Cela porte à cinq (05) le nombre des CRF des États membres du GIABA qui ont rejoint le Groupe Egmont. Le GIABA continuera à promouvoir et soutenir les CRF éligibles dans la région en vue de leur adhésion au Groupe Egmont.

- **2ème Conférence internationale pour le Comité des Principaux responsables de conformité des banques au Nigeria (CCCOBIN) - Lagos Mars 21 - 23, 2012**

460. Le GIABA a aidé le Comité des responsables de conformité des banques au Nigeria (CCCOBIN) dans l'organisation de leur 2e Conférence internationale sur le thème: «Le rôle des mesures obligatoires de vigilance dans la lutte contre les crimes financiers et le terrorisme dans les banques nigérianes: enjeux, défis et perspectives". L'événement a eu lieu à l'Hôtel Protea à Lagos du 21 au 23 Mars 2012.

461. L'objectif de la conférence était de familiariser les responsables de conformité aux 40 Recommandations révisées du GAFI et d'obtenir le strict respect des normes internationales acceptables de LBC/FT. La conférence a également donné l'occasion d'un partage d'expériences pour les participants.

- **Séminaire LBC/FT pour les marchés de capitaux à Accra, Ghana, 10-11 Avril 2012**

462. Le GIABA a soutenu la Centre de renseignement financier du Ghana (GFIC) et la Security and Exchange Commission (SEC Commission des Bourses et valeurs) du Ghana pour organiser un séminaire national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) pour les opérateurs des marchés de capitaux (OMC) au Ghana 10-11 Avril 2012.

463. L'objectif de ce séminaire était de sensibiliser les responsables de la SEC et les OMC du Ghana sur les risques, menaces et effets du blanchiment de capitaux, du financement du terrorisme et du financement de la prolifération des armes de destruction massive, ainsi que sur les questions pertinentes concernant les besoins en matière de LBC / FT au niveau mondial. Il s'agissait également de sensibiliser les OMC sur leur rôle dans la LBC/FT en particulier leurs obligations de faire rapport, relativement aux DS.

464. Le séminaire a contribué à accroître la prise de conscience des participants sur le blanchiment capitaux et le financement du terrorisme et améliorer leur capacité à s'acquitter efficacement de leurs tâches dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

- **Réunion des parties prenantes sur l'examen du projet de loi LBC/CFT, Monrovia, Libéria du 27 au 28 Avril 2012**

465. Le Secrétariat a aidé les autorités du Libéria à organiser un atelier pour les acteurs de la LBC/FT au Libéria du 27 au 28 Avril 2012. L'objectif de l'atelier était d'examiner le projet de loi LBC / FT préparé par le Libéria avec l'assistance du GIABA et autres partenaires au développement. Les participants ont examiné le projet de loi au regard des exigences internationales de LBC/FT, y compris les Recommandations du GAFI. Il est attendu de la promulgation de la loi de LBC / FT qu'elle aide le Libéria à mettre en œuvre efficacement des mesures LBC /CFT de normes internationales acceptables.

- ***Atelier Régional de sensibilisation LBC/FT pour les cadres et Responsables de conformité des banques commerciales, du 30 au 31 mai 2012, Accra, Ghana***

466. Dans la poursuite des efforts visant à promouvoir la mise en œuvre de normes internationales acceptables de LBC/FT dans notre région, le Secrétariat a organisé un atelier de sensibilisation régional sur la LBC / FT pour les chefs d'entreprise et les Responsables de conformité des banques commerciales du 30 au 31 mai 2012 à Accra, au Ghana.

467. Cet atelier visait à sensibiliser les chefs d'entreprise et les Responsables de conformité des banques commerciales sur leurs obligations en vertu des Recommandations révisées du GAFI, et aussi à améliorer les relations de travail des cadres supérieurs et Responsables de conformité des banques commerciales. Environ 160 participants ont participé au programme.

- ***Présentation publique d'un livre: «Stratégies et Techniques de poursuites contre les crimes économiques et financières», le 5 juin 2012, Abuja, Nigeria***

468. En réponse aux défis notés dans les poursuites judiciaires d'affaires de criminalité économique et financière, le GIABA a publié un livre intitulé «Stratégies et Techniques de Poursuites judiciaires», dans le cadre de son assistance technique aux États membres de la CEDEAO pour aider les procureurs sur les techniques d'établissement des éléments constitutifs des infractions qu'ils poursuivent. Ce livre a été présenté le 5 Juin 2012 au Parlement de la CEDEAO à Abuja, au Nigeria.

469. L'événement a réuni des chefs d'organismes de répression criminelle, d'institutions de promotion de la recherche juridique et de la justice pénale, des membres des systèmes judiciaires des Etats membres et quelques institutions de la CEDEAO.

- ***Voyage d'étude international en vue d'améliorer les compétences et les connaissances des juges en matière de criminalité économique et financière, Saint-Paul, Minnesota, USA, du 24 au 30 Juin 2012 et Paris, France, 22 au 26 octobre 2012***

470. Préoccupé par la rareté des condamnations pour crimes économiques et financiers, le GIABA en collaboration avec LEX Training LLC des États-Unis, a organisé un voyage d'étude international pour les juges des juridictions supérieures des pays anglophones de la CEDEAO du 24 au 30 Juin 2012 dans le Minnesota, aux États-Unis. Une visite similaire pour les juges francophones d'Afrique de l'Ouest a eu lieu à Paris, en France, du 22 au 26 Octobre 2012.

471. Les participants à ces voyages d'étude comprenaient les procureurs de la République du Ghana, de la République fédérale du Nigeria et de la République de Sierra Leone, ainsi que des juges des Cours suprêmes et d'appel des pays suivants : Gambie, Ghana, Liberia, Nigeria, Sierra Leone, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

472. Ces voyages d'études ont été conçus pour:

- permettre aux juges d'explorer les processus de poursuite judiciaire des affaires de criminalité économique et financière dans les pays développés, en particulier les Etats-Unis et la France, pour en avoir une compréhension plus profonde ; et
- donner aux juges la possibilité de proposer des stratégies pour la mise en œuvre efficace des initiatives mondiales de lutte contre la délinquance économique et financière, notamment dans le cadre des Recommandations révisées du GAFI.

473. Dans l'ensemble, les objectifs de ces voyages d'étude ont été atteints. Les visites ont donné aux personnes ressources et aux participants l'occasion de proposer des moyens de parvenir au jugement rapide et efficace des affaires de criminalité économique et financière en Afrique occidentale. En particulier, les voyages ont fourni aux participants une plateforme pour identifier les défis qui entravent la mise en œuvre effective des normes internationales acceptables de LBC/FT au sein de l'appareil judiciaire. Les voyages d'étude ont également amélioré les connaissances et compétences des décideurs dans le système judiciaire et ainsi, fourni un moyen viable de modifier les politiques afin de s'assurer que les systèmes de justice pénale dans la région soient mieux équipés pour lutter contre les crimes économiques et financiers. Enfin, les visites ont été l'occasion pour des échanges de vues et d'expériences, et elles ont mis en exergue le besoin de développer des programmes de renforcement des capacités en matière de LBC/FT pour les membres de l'appareil judiciaire.

- ***Atelier régional sur le rôle des Comptables certifiés agréés de l'UEMOA dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC / FT) en Afrique de l'Ouest, Dakar, Sénégal, 16-17 Juillet 2012.***

474. Le GIABA, en collaboration avec le Secrétariat permanent de l'École de Comptabilité et de Finance de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (DECOFI / UEMOA), a organisé un atelier régional sur le rôle des comptables agréés dans la mise en œuvre des mesures LBC/ FT du 16 au 17 Juillet 2012, au Centre africain d'études supérieures en gestion (CESAG) de Dakar, au Sénégal.

475. L'atelier a édifié quelque 39 Comptables Agréés UEMOA sur leur rôle dans la mise en œuvre des normes internationales acceptables de LBC/FT, en particulier les Recommandations révisées du GAFI.

- ***Atelier régional de sensibilisation sur la lutte contre le blanchiment de capitaux/ le financement du terrorisme (LBC/FT) pour les Organisations de la Société Civile (OSC), le 6 août 2012, à Dakar, Sénégal***

476. Dans la poursuite des efforts visant à impliquer toutes les parties prenantes à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, le Secrétariat a organisé un atelier régional de sensibilisation des organisations de la société civile à Dakar, Sénégal, du 7 au 8 Août 2012.

477. L'atelier visait à sensibiliser les membres des organisations de la société civile sur les questions de LBC/ FT, en particulier leur rôle dans la mise en œuvre de systèmes efficaces de LBC/FT dans la région. L'atelier a également cherché à établir et maintenir un réseau d'organisations de la société civile dans la région en vue d'un partenariat dans les efforts communs pour promouvoir la mise en œuvre de normes internationales acceptables de LBC

/ CFT. Environ 47 organisations de la société civile ayant participé au séminaire ont décidé de mettre en place un réseau de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

- ***Séminaires de sensibilisation LBC/FT pour les journalistes anglophones d'Afrique de l'Ouest, à Banjul, Gambie, 26-28 Juin 2012 ; et des pays francophones et lusophones de la CEDEAO, à Praia, Cap-Vert, 29-30 Août, 2012***

478. Dans le cadre de nos efforts soutenus pour promouvoir la collaboration et la prise de conscience globale sur les effets néfastes du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, un séminaire de sensibilisation LBC/FT pour les journalistes anglophones Afrique de l'Ouest s'est tenu à Banjul, Gambie, du 26 au 28 Juin 2012. Un autre séminaire pour les pays lusophones et francophones de la CEDEAO et a été organisé à Praia, Cap-Vert, du 29 au 30 Août 2012.

479. Entre autres, cet atelier visait à renforcer une alliance forte avec les médias, les familiariser avec les initiatives en matière de LBC/FT et encourager la formation d'un réseau de journalistes pour promouvoir le partage des informations sur les questions de LBC / FT. Environ 70 journalistes ont participé à ces séminaires et porté le message de LBC/FT dans leurs pays respectifs.

✓ ***PROMOTION DU PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES***

480. Un séminaire conjoint de formation GIABA/Commission Bancaire/ACP-Banque de France a été organisé du 2 au 4 Avril 2012 à Abidjan (Côte d'Ivoire) pour les inspecteurs de la Commission bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Le séminaire a été coordonné par le Directeur général adjoint du GIABA et un total de 31 (31) participants étaient présents. A la fin du séminaire, les experts ont formulé les recommandations suivantes:

- renforcer la coopération Commission bancaire/CENTIF sur les questions de LBC / FT;
- la Commission bancaire devra prévoir des sanctions disciplinaires et financières pour les banques qui ne respectent pas les exigences de LBC/FT;
- renforcement de la sensibilisation et de la formation du personnel des banques sur les obligations légales (lois et directives BCEAO);
- mise en place ou redynamisation des mécanismes internes de LBC / FT dans les institutions financières;
- création et diffusion de procédures écrites en matière de LBC/FT au sein des institutions financières;
- (En interne) Renforcement continu des capacités du personnel des banques par la Cellule Anti-blanchiment;
- Développement au sein de la Commission bancaire d'une méthodologie pour contrôler les mécanismes LBC / FT déployés dans les banques.

481. Le Secrétariat a participé à l'atelier régional sur l'harmonisation des cadres réglementaires et de supervision des banques et des institutions financières non bancaires de la CEDEAO, organisé par l'Agence monétaire ouest-africaine (AMAO) et l'Institut monétaire ouest-

africaine (IMAO), en collaboration avec la Banque Centrale de la République de Guinée, du 1 au 3 Octobre 2012.

482. Le séminaire, qui avait pour but de proposer un schéma d'harmonisation des cadres réglementaires et de supervision des banques, des compagnies d'assurance et des institutions de micro finance dans la région, a été suivi par 14 banques centrales de la région. Le Fonds monétaire international (FMI), le GIABA, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique (BEAC), l'Institut ouest-africain de gestion financière et économique (WAIFEM), et les représentations de l'association professionnelle des compagnies d'assurance y ont également participé.
483. Un des principaux résultats de l'atelier a été la décision d'intégrer les normes révisées du GAFI dans l'harmonisation des cadres réglementaires et de supervision des banques et des institutions financières non bancaires de la CEDEAO. L'harmonisation des cadres réglementaires et de supervision devrait être achevée d'ici la fin de 2017.

✓ COOPERATION INTERNATIONALE

- *Participation aux activités du GAFI*

484. Le GIABA a continué à participer aux plénières et autres activités du GAFI. Au cours de la période sous revue, le GIABA a participé aux réunions du Groupe régional d'examen pour l'Afrique et du Moyen-Orient de l'ICRG du GAFI pour discuter des rapports des juridictions ciblées pour un examen *prima facie*, ainsi que des rapports d'étape des pays qui étaient sous le processus d'examen de l'ICRG. Le GIABA a également participé à la réunion du groupe de travail intersession sur la méthodologie d'évaluation des pays, sur la base des normes révisées du GAFI.

4.5 West African Power Pool (WAPP)

485. Pendant la période considérée, le Système d'échanges d'énergie électrique ouest-africain (WAPP) a obtenu un montant de €1,75 million du Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures par le biais de la Banque européenne d'investissement (BEI), pour financer les études de pré-investissement dans le cadre des projets d'amélioration de l'interconnexion 330 KV Riviera (Côte d'Ivoire) et Prestea (Ghana). Les consultants se sont attelés à l'étude de faisabilité, à la préparation des documents de l'appel d'offres, à l'étude sur le tracé de la ligne et à l'étude d'évaluation de l'impact social et environnemental. Ce projet devrait être inauguré en 2016. Deuxièmement, l'étude de pré-investissement pour le projet d'interconnexion 225kV Ghana – Burkina - Mali financé par la Banque européenne d'investissement pour un montant de €2 millions est terminée et les permis environnementaux ont été octroyés aux trois pays. Des études supplémentaires financées par le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures par le biais de l'AFD pour un montant de €1.2 million sont en cours, l'objectif étant d'élaborer un cadre commercial adéquat et de mettre à jour certains aspects de l'impact environnemental et social. En outre, l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) ont manifesté leur intérêt à contribuer au financement du projet dont la valeur est estimée à €172 millions. Ce projet devrait être inauguré d'ici à 2017. Les études de pré-investissement pour le projet d'interconnexion 225 kV Guinée – Mali financées par la BAD pour une somme

de €2,92 millions sont également en cours. Des consultants sont en train d'être recrutés pour mener l'étude de faisabilité, préparer les documents de l'appel d'offres, effectuer une étude sur le tracé de la ligne et l'étude d'évaluation de l'impact social et environnemental.

486. Des études de pré-investissement pour le projet d'interconnexion 330 kV Nigeria – Niger - Benin – Burkina, financées par les services publics nationaux sont achevées, le coût du projet est estimé à \$443 millions. Il sera nécessaire de mener des études supplémentaires pour un montant d'environ €3.5 millions pour mettre au point le cadre commercial adéquat et mettre à jour l'étude de faisabilité et l'étude d'évaluation de l'impact social et environnemental. Les termes de référence pour ces études ont été préparés et les demandes de financement ont été envoyées aux bailleurs du WAPP pour examen. Le projet devrait être inauguré d'ici 2017. Le WAPP a aussi préparé les termes de référence pour une étude de faisabilité du Projet d'amélioration de l'interconnexion 330 kV entre PHCN/TCN (Nigeria) – CEB (Togo/Bénin). Le WAPP a élaboré et envoyé pour examen les demandes de financement pour un montant de €2,5 millions à ses partenaires et sur la base des discussions préliminaires, l'Agence Française de Développement (AFD) s'intéresse à faciliter le financement à partir du Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures.
487. Le Système d'échanges d'énergie électrique ouest-africain a aussi mobilisé auprès de la Banque mondiale un montant de €1,2 million qui servira à mener une étude de faisabilité du projet de la centrale hydroélectrique Souapiti d'une capacité de 515MW en Guinée en complément aux études d'évaluation de l'impact social et environnemental financées par la BAD. La procédure de recrutement du consultant chargé de l'étude a démarré. Par ailleurs les études de préinvestissement de la centrale hydroélectrique Mount Coffee au Libéria, financées par le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures par le biais de la BEI et de la KfW (€1,5 million) ont prouvé le caractère bancable du projet qui devrait coûter environ US\$172 millions. Ce projet devrait être financé par la BEI, la KfW et le Gouvernement norvégien et il a été remis à la Société d'électricité du Libéria qui sera responsable de son exécution. Le projet devrait être inauguré en 2015. Le WAPP a aussi mobilisé une somme de €0,4 million auprès de la Banque mondiale pour la préparation d'une étude de faisabilité sur la centrale hydroélectrique Kassa 'B' en Guinée d'une capacité de 128 MW. La procédure de recrutement d'un consultant a été lancée. Enfin le WAPP a mobilisé auprès de la Banque mondiale un montant de €0,4 million en vue de financer l'étude de faisabilité du projet de la centrale hydroélectrique Bikongor en Sierra Leone d'une capacité de 86MW.
488. Les projets ci-dessous sont en cours d'exécution :
489. **Projet d'interconnexion 330 kV Volta (Ghana) – Lomé 'C' (Togo) – Sakété (Benin)** : Le projet, dont le coût se monte à environ \$149 millions, est financé sous les auspices du WAPP par la Banque africaine de développement, la KfW et la Banque mondiale. Les travaux sont en cours sur le segment ghanéen. La procédure de présélection des soumissionnaires est achevée pour le segment Togo/Bénin et les propositions ont été lancées. Le recrutement de l'ingénieur du maître d'ouvrage est en cours et le projet devrait être inauguré en 2014.
490. **Projet de ligne de transmission de 330 kV Aboadze (Ghana) – Prestea (Ghana) – Kumasi (Ghana) - Bolgatanga (Ghana)**: Ce projet se trouve au stade du traitement du financement.

Le cahier des charges pour la ligne de transmission 330 kV et pour les sous-stations est achevé, un montant de \$174,8 millions a été obtenu auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) pour réaliser le segment 330 kV Kumasi – Bolgatanga. Le projet devrait être inauguré en 2016.

491. **Projet de ligne de transmission 161 kV Tumu (Ghana) – Han (Ghana) - Wa (Ghana)** : Le projet se trouve au stade de l'exécution pour un coût approximatif de \$19,1 millions. Les études d'évaluation de l'impact environnemental et social sont achevées et l'Agence ghanéenne de protection de l'environnement a octroyé le permis environnemental. Les travaux de construction ont démarré et le projet devrait être inauguré en 2014.
492. **Projet d'interconnexion 225 kV Bolgatanga (Ghana) - Ouagadougou (Burkina Faso)**: Le projet qui se trouve au stade de l'exécution pour un coût approximatif de \$111 million est financé par la BM, l'AFD et la BEI. Le contrat de service de transmission signé entre SONABEL et GRIDCo a été exécuté et le contrat d'achat et de vente d'électricité entre VRA et SONABEL devrait être prêt pour exécution d'ici à décembre 2012. Le recrutement de l'ingénieur du maître d'ouvrage est en cours.
493. **Centrale hydroélectrique 60 MW Felou (OMVS-SOGEM)**: Le projet qui est au stade de l'exécution pour un coût de \$236 millions est financé par la Banque mondiale et la BEI. Les travaux de construction se poursuivent et l'inauguration est prévue pour 2013.
494. **Projet d'interconnexion 225 kV Côte d'Ivoire – Libéria - Sierra Leone – Guinée**: Le projet est au niveau du traitement du financement. Les études de préinvestissement, financées par la Banque mondiale (\$4,45 millions) et par le Fonds fiduciaire UE-Afrique à travers la BEI (€3,168 millions) sont achevées et approuvées. Le Gouvernement de la Guinée a émis le permis environnemental pour le projet, le processus est pratiquement terminé dans les autres pays concernés.
495. **Centrale régionale de production d'électricité à Maria Gleta (Bénin) d'une capacité de 450 MW**: Le projet est au stade de l'exécution pour un coût de \$564 millions. Le Gouvernement du Bénin a acheté des terres d'une superficie totale de 46 hectares déclarées en zone franche. Après un appel d'offres international, Sithe Global Power Ventures LLC a été retenu comme partenaire privé pour aider le WAPP à exécuter ce projet. Un accord de développement conjoint et un accord de confidentialité ont été signés entre le WAPP et Sithe Global. Sithe Global a entamé la préparation du projet qui devrait être inauguré en 2017.
496. **Centrale régionale de production d'électricité à Aboadze/Domunli (Ghana) d'une capacité de 450 MW**: Le projet est au stade de l'exécution pour un coût de \$564 millions. Un terrain de 50 hectares a été identifié à Domunli au Ghana, le processus d'obtention d'un titre de propriété en zone franche auprès du Gouvernement ghanéen est bien avancé. Après un appel d'offres international, Sithe Global Power Ventures LLC a été retenu comme partenaire privé pour aider le WAPP à exécuter ce projet. Un accord de développement conjoint et un accord de confidentialité ont été signés entre le WAPP et Sithe Global. Sithe Global a entamé la préparation du projet qui devrait être inauguré en 2018.

497. **Projet transfrontalier HTA Côte d'Ivoire – Libéria (1er projet énergétique ACP-UE):** Le projet prévoit l'électrification de dix-huit (18) collectivités locales au Libéria à partir de la Côte d'Ivoire pour un coût approximatif €9,6 millions. Les travaux sont achevés en Côte d'Ivoire. Au Liberia, tous les isolants et les traverses HTA ont été installés dans les comtés de Grand Geddeh et de Nimba. Dans celui du Maryland, le débroussaillage et l'installation des poteaux ont bien avancé. Le projet est financé par l'UE, la Société nationale d'électricité du Libéria (LEC) et l'ancienne Société d'Opération Ivoirienne d'Electricité (SOPIE) (rebaptisée CI-Energies) et devrait être inauguré en 2013.
498. **Projet transfrontalier HTA Ghana – Sud Togo (2ème projet énergétique ACP-UE):** Le projet prévoit l'électrification de quinze (15) collectivités dans le Sud du Togo à partir du Ghana pour un coût estimé à €2,3 million. Les études de préinvestissement du projet ont été adoptées et le processus de recrutement des entreprises a été lancé. Le projet est financé par l'UE, l'ECG, le CEB et la CEET et devrait être inauguré en 2014.
499. **Projet transfrontalier HTA Bénin – Nord (2ème projet énergétique ACP-UE):** Le projet prévoit l'électrification de dix (10) collectivités dans le Nord du Togo à partir du Bénin pour un coût approximatif de €2,1 millions. Les études de pré-investissement du projet ont été adoptées et le processus de recrutement des entreprises a été lancé. Le projet est financé par l'UE, l'ECG, le CEB et la CEET et devrait être inauguré en 2014
500. Le WAPP a également pour objectif de créer un marché régional de l'électricité. A cet égard, le WAPP encourage des échanges transfrontaliers d'électricité entre les Etats membres de la CEDEAO. Dans la partie orientale de la région, les réseaux d'électricité du Niger, du Nigeria, du Bénin, du Togo, du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Burkina Faso sont interconnectés et les échanges d'électricité se poursuivent tandis que dans la partie occidentale, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal ont été interconnectés aux fins d'échanges d'électricité. Le volume d'électricité échangé à travers ces interconnexions a augmenté de 4,7% pour passer de 3278 Giga Watt heures (GWh) en 2010 à 3432GWh en 2011. Pendant cette période, l'hydroélectricité a été la première source de production d'électricité, avec une part de 65% par rapport à la palette énergétique, les 35% restants provenant essentiellement de la production d'énergie thermique. Le volume total d'électricité consommée dans la région est passé de 47 073GWh en 2010 à 48 959GWh en 2011, soit une hausse de 4%.
501. Toujours dans l'optique de développer un marché régional de l'électricité, le Secrétariat du WAPP a terminé son étude de conception et de faisabilité pour le Centre d'information et de coordination (CIC) qui sera responsable entre autres, de coordonner les échanges et d'assurer l'exploitation stable du système interconnecté du WAPP. La conception architecturale du CIC et la conception finale du système comprenant des exigences en matière d'infrastructures de communication, de matériel et de logiciel nécessaires à la gestion du marché régional de l'électricité sont achevées. Le dossier d'appel d'offres pour l'exécution du projet est prêt et le WAPP a obtenu un financement de €60 millions auprès de l'UE dans le cadre du 10ème Programme indicatif régional du FED. Le Secrétariat du WAPP a aussi obtenu une subvention de \$31.5 millions de la Banque mondiale qui servira entre autres à rehausser la stabilité et la synchronisation de l'exploitation du système interconnecté du WAPP.

502. Dans le but de mettre en place et de renforcer un système de suivi et d'évaluation (S&E) solide des activités du WAPP et de l'exécution des projets prioritaires, le Secrétariat du WAPP a développé, avec une subvention de \$630 000 de la Banque mondiale, un cadre de S&E du WAPP et un Manuel S&E harmonisé. Ces documents ont été examinés et adoptés par les Services publics membres du WAPP. En outre, des unités S&E ont été mises en place au sein de tous les services publics des Etats membres de la CEDEAO. Elles ont été équipées d'un ordinateur avec connexion Internet et d'un logiciel de S&E afin de créer un système S&E/SIG pour le WAPP qui permettra de produire des rapports trimestriels sur les projets et les opérations du WAPP.

4.6 Banque D'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC)

503. La présente contribution au rapport d'activité 2012 de la Commission CEDEAO met en évidence les avancées réalisées par la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) sur la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2012.

504. Ainsi, dans la poursuite des objectifs assignés par les organes délibérants, les activités menées par la Banque se sont inscrites dans le cadre du renforcement de ses interventions en faveur des États membres, l'amélioration de la gouvernance de l'institution et l'intensification des stratégies de mobilisation des ressources destinées au financement de ses opérations.

505. Ce rapport présente en première partie (I) les activités délibératives des organes de décision. La seconde partie (II) décrit les activités administratives tandis que la troisième (III) présente l'évolution des opérations de financement. La partie quatre (IV) expose les actions de mobilisation des ressources. Enfin, la dernière partie (V) présente les comptes provisoires de la Banque au 30 septembre 2012.

4.6.1 Activités des organes de décision

✓ Conseil des Gouverneurs

506. Au cours de la période sous revue, le Conseil des gouverneurs de la Banque a tenu le 24 août 2012, à Conakry en République de la Guinée, sa 10^{ème} session ordinaire. Cette dernière avait été surtout consacrée à la prestation de serment du nouveau Président de la BIDC ainsi qu'à l'approbation des comptes de la Banque au titre de l'année 2011.

✓ Conseil d'administration

507. Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2012, le Conseil d'administration de la BIDC a tenu ses 36^{ème} et 37^{ème} réunions respectivement le 24 avril et le 31 juillet 2012 à Lomé au Togo.

508. Au cours de ces assises, les administrateurs ont approuvé le financement de dix (10) projets dont cinq (5) au profit du secteur public et cinq également (5) pour le secteur privé.

4.6.2 Activités administratives et de modernisation de la Banque

✓ Gestion des ressources humaines

509. Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2012, les mouvements se rapportant aux ressources humaines de la Banque se résument à un recrutement de personnel contractuel et de six départs dont trois permanents, admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

510. Les mouvements du personnel tels que décrits sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2: Situation du personnel de la BIDC au 30 septembre 2012

Catégorie Socio-professionnelle	Effectif			
	31/12/2011	Recrus	Départ	30/09/2012
Président	1	0	0	1
Vice-Président	1	0	0	1
Personnel professionnel	41	0	1	40
Personnel d'appui	51	0	2	49
Total permanent	94	0	3	91
Personnel contractuel	42	3	3	42
Total	136	3	6	133

511. Quant au volet relatif au renforcement des capacités, elle a enregistré la participation de six (6) membres du personnel de la Banque à quatre séminaires de formation portant respectivement sur :

- logistique et gestion des stocks et des approvisionnements ;
- bonne gouvernance d'entreprise ;
- notation financière en Afrique de l'Ouest et ;
- pratique efficace de l'audit informatique dans la Banque.

✓ Etat de mise en œuvre des travaux de réhabilitation de l'immeuble

512. Dans le cadre des activités de réhabilitation de l'immeuble abritant le siège de la Banque, les travaux à effectuer ont été séquencés en quatre (4) phases à savoir :

- phase 1 : étude générale et conception des travaux à réaliser et élaboration du dossier d'appel d'offres (DAO) ;
- phase 2 : publication des appels d'offres, réceptions, dépouillement et passation des marchés ;
- phase 3 : exécution des travaux, conduite et contrôle de réalisation ;
- phase 4 : réception des travaux assortie de la remise des documentations indispensables pour l'exploitation et la gestion technique de l'immeuble.

513. A fin septembre 2012, la première phase est exécutée et la 2^{ème} pratiquement achevée avec l'adjudication faite et les contrats en attente de signature. La 3^{ème} phase relative à l'exécution des travaux devrait démarrer avant la fin de l'année.

514. Par ailleurs, les trois (03) ascenseurs dont le remplacement était prévu au cours de l'exercice 2011 ont été livrés et installés.

✓ **Modernisation du système d'information**

515. Dans l'optique de doter la BIDC d'un système d'information performant, fiable, sécurisé et évolutif conformément aux normes internationales en la matière, ses instances de décision ont entériné l'initiative du Management de mettre en œuvre un schéma directeur innovant. Ce dernier devra aboutir à une reconstruction de l'ensemble du système d'information de la Banque avec à l'appui, le renouvellement des infrastructures, du matériel et des licences (réseau local, antenne VSAT, centre de données, parc informatique, licences diverses, les applications métiers etc.) ainsi que le renforcement des moyens humains.

516. La mise en œuvre qui a démarré en 2010 avec la refonte de la plateforme applicative de gestion financière de la Banque qui a été migrée est rentrée dans la phase de l'activation de tous les modules.

517. A la fin de la période sous revue, les principales actions suivantes ont été enregistrées :

- le basculement vers le nouveau réseau informatique ;
- le déploiement du nouveau parc informatique ;
- la refonte totale de la plateforme applicative de gestion financière de la Banque ;
- la configuration des postes suivant les normes de sécurité en vigueur.

518. Par ailleurs, l'Agence Française de Développement (AFD) s'est engagée à accorder, en complément à l'assistance technique en cours, un financement additionnel destiné au recrutement d'un expert en informatique qui se chargera de la définition d'une politique informatique et de l'élaboration d'un nouveau schéma directeur informatique 2013-2017 et son plan de mise en œuvre. Ce dernier devra consolider les acquis du précédent schéma directeur et répondre aux nouveaux choix stratégiques ainsi que les perspectives de la Banque. Les termes de référence y relatifs ont été validés et une requête de financement a été transmise officiellement à l'AFD le 28 septembre 2012.

✓ **Gouvernance et contrôle**

519. Sous la houlette du Comité d'audit et du Comité des risques et de crédit, émanant du Conseil d'administration, plusieurs actions ont été menées dans le cadre du renforcement de la gouvernance et du contrôle des activités de la Banque.

520. Il s'agit principalement de la poursuite des missions d'audit entamées en 2011 et de la conduite de nouvelles missions, initiées au cours de la période sous revue et portant sur la Division Linguistique, la trésorerie, les garanties, les conseils, le centre de la documentation, les prises de participation, les projets de prêts, les congés et les services sociaux.

4.6.3 Evolution des activités opérationnelles

521. Au cours de la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2012, les activités opérationnelles de la Banque ont été essentiellement marquées par les opérations

d'évaluation de projets, de signatures de conventions de financement et de supervision de projets.

✓ **Évaluation de projets**

522. Au cours de la période considérée, vingt (20) projets ont été évalués dont dix (10) relevant du secteur public et dix (10) du secteur privé.

523. En termes de montant, les projets du secteur public s'élèvent à 55,1 millions d'UC (84,3 millions de dollars US) correspondant à 48,8% du montant total des ressources à apporter par la Banque.

524. Par ailleurs, la Banque est coarrangeur pour la mobilisation de 135 milliards de FCFA pour le compte d'un projet privé (Projet de construction d'une centrale électrique en cycles combinés de 3582 MW 5NET en faveur de Société STAR ENERGIE-2073), à impact régional, de production d'énergie électrique.

✓ **Approbations de prêts**

525. Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2012, le Conseil d'administration de la Banque a approuvé le financement de dix (10) projets de prêts directs pour un montant de 39 281 583 UC soit environ 60,1 millions de dollars EU.

✓ **Supervision de projets**

526. Au cours de la période en revue, au total seize (16) projets ont été supervisés dont huit (8) relevant du secteur public.

✓ **Signature de conventions de financement**

527. Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2012, neuf (09) conventions de financement ont été signées au profit du Bénin, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Libéria, du Mali et du Togo pour un montant total de 42,5 millions d'UC, soit 65,0 millions de dollars EU, réparti à hauteur de 46,5% et de 53,5% respectivement pour les secteurs public et privé.

528. En dehors de ces conventions de signature, il est à souligner le décaissement d'une nouvelle tranche de la prise de participation au capital du Fonds Agricole pour l'Afrique⁶ (FAA) pour un montant de 813 552 UC, portant à 1 034 930 UC la contribution de la BIDC, au 30 septembre 2012.

✓ **Engagements au 30 septembre 2012**

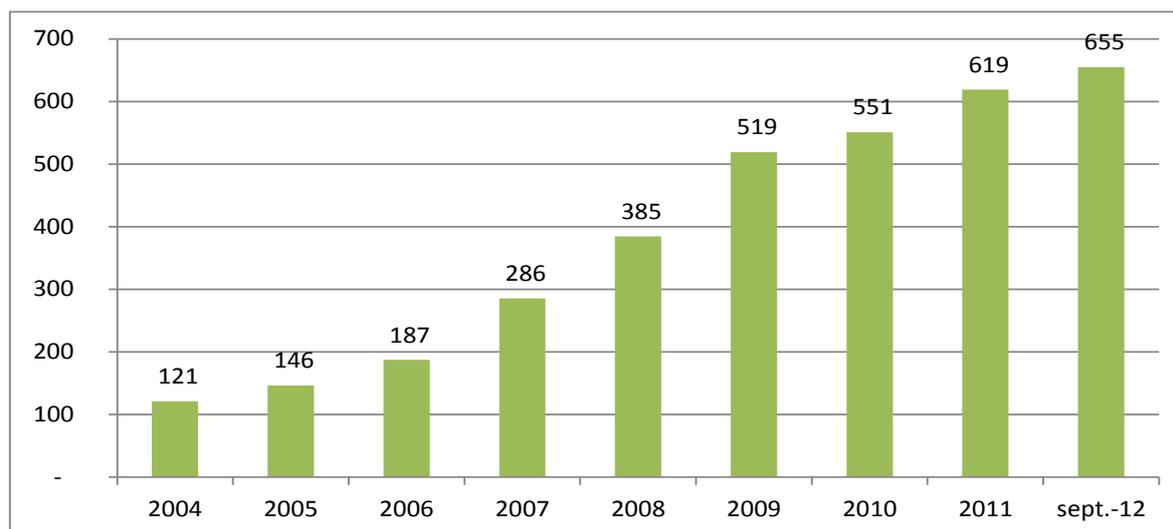
– **Situation des engagements;**

529. Au 30 septembre 2012, les engagements nets cumulés de la Banque en faveur des États membres de la Communauté s'élèvent à 654 907 823 UC pour 117 projets actifs.

530. Comme l'indique, le graphique ci-après, en presque neuf (9) années d'activité (2004 – septembre 2012), la Banque a multiplié par cinq (5) au moins ses engagements nets cumulés.

⁶ La participation au FAA, autorisée par le Conseil d'administration le 18/12/2009 pour un montant total de 3 189 406 UC, signée le 18/11/2010 et décaissée à compter de 2012

Graphique 11 : Evolution des engagements nets cumulés de la BIDC entre 2004 et septembre 2012 (millions d'UC)



531. Par rapport à décembre 2011 où le niveau des engagements ressortait 618 883 680 UC pour 108 projets actifs, on note une hausse de 5,8%, en ligne avec les nouveaux engagements signés au cours de la période.

– Répartition des engagements

▀ par secteur d'activités

532. La BICD continue d'orienter ses interventions en faveur du financement des infrastructures tous secteurs confondus notamment, les travaux d'interconnexion électrique, la construction de route inter-Etats, l'aménagement ou les équipements portuaires, le désenclavement des zones rurales et le développement de la couverture numérique. Ces dernières absorbent environ 66,5% du montant des engagements nets cumulés de la Banque, comme indiqué dans le graphique et le tableau ci-après.

Graphique 12 : Répartition par domaine d'intervention des engagements nets cumulés au 30/09/2012 (%)

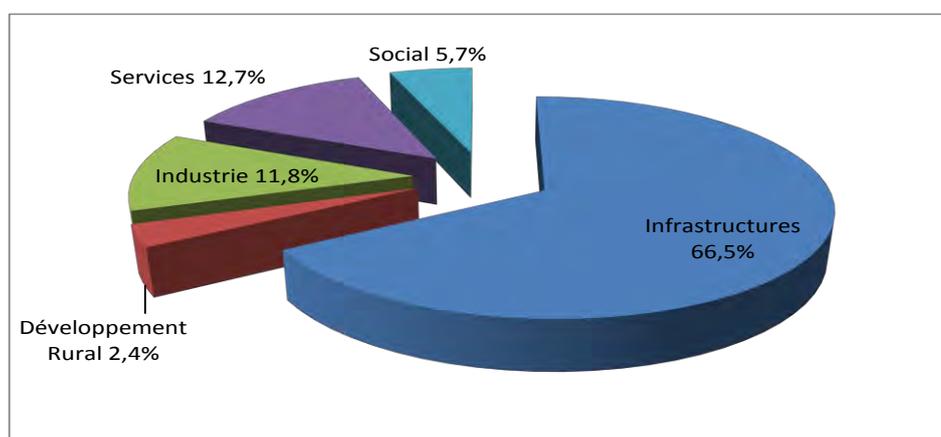


Tableau 3 : Répartition par domaine d'intervention des engagements nets cumulés de la BIDC au 30/06/2012 (en UC)

Nature	Secteurs	Nbre	Engagements	%
Prêts	Infrastructures	61	419 891 967	70,62%
	Développement Rural	7	21 488 624	3,61%
	Industrie	10	59 572 404	10,02%
	Services	14	56 533 521	9,51%
	Social	5	37 090 117	6,24%
	Total Prêts	97	594 576 633	100%
Prises de participation	Services	14	26 886 378	100%
	Total Participation	14	26 886 378	100%
Garanties	Infrastructures	3	15 922 688	47,61%
	Industrie	3	17 522 124	52,39%
	Services	0	-	0,00%
	Total Garanties	6	33 444 812	100%
TOTAL ENGAGEMENTS		17	654 907 823	

par domaine d'intervention :

533. Au 30 septembre 2012, les concours nets de la BIDC en faveur du financement de projets publics s'élèvent à 418 024 816 UC pour 62 projets. Ils représentent 63,8% des engagements nets cumulés de la Banque.
534. S'agissant du soutien au développement et à la promotion du secteur privé, la Banque a concouru au financement de 55 projets, pour un montant total de 236 883 007 UC (soit 36,2% de l'encours des engagements nets cumulés).
535. Par rapport à leurs niveaux au 31/12/2011, les concours nets cumulés de la Banque en direction des secteurs public et privé se sont accrus respectivement de 5,0% et de 7,3%.

Tableau 4: Répartition des engagements nets cumulés de la BIDC par secteur au 30/06/2012

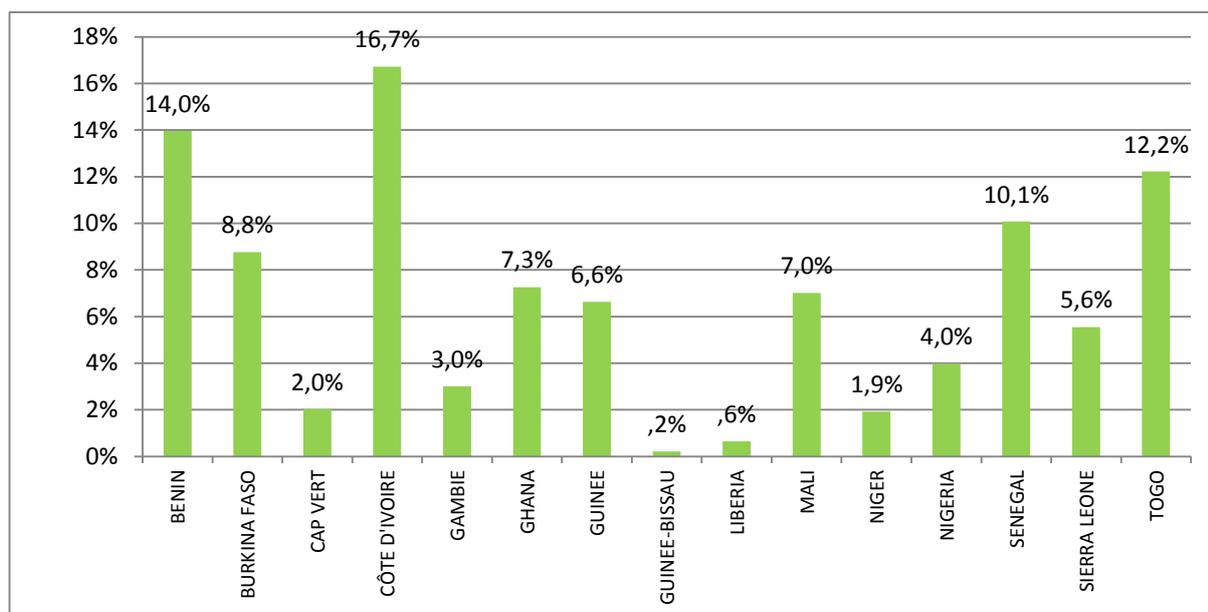
Secteur d'intervention	Nbre	Montant UC	Montant \$ EU	% d'engagement
Secteur Public	62	418 024 816	639 506 069	63,83%
Secteur Privé	55	236 883 007	362 390 256	36,17%
Total	117	654 907 823	1 001 896 325	100%

par pays :

536. Bien que chacun des États membres de la Communauté ait bénéficié des concours de la Banque, il ressort de la répartition des engagements nets cumulés qui figure au graphique ci-après, que des parts plus importantes ont été allouées à la Côte d'Ivoire (16,7%), au Bénin (14,0%), au Togo (12,2%) et au Sénégal (10,1%).
537. Il faut cependant préciser la particularité de la Côte d'Ivoire dont les 16,7% d'engagements sont constitués à 26% de garantie (représentant 86,6% des engagements de la Banque en termes de garantie) et du Togo, qui détient 85,4% des prises de participations en raison de

la localisation des sièges sociales des structures bénéficiaires (ASKY, ETI, CRRH-UEMOA, FABER, FST, etc.).

Graphique 13: Répartition des engagements nets cumulés par pays au 30 septembre 2012 (en %)



538. Comme l'indique le tableau 5 ci-après, au cours de ces trois premiers trimestres, les interventions de la BIDC sont allées principalement au Libéria (+45%), au Mali (+17%), à la Guinée (+17%) et au Togo (+13%).

Tableau 5: Répartition des engagements nets cumulés par pays au 30/06/2012 (en UC)

Pays	Engagements à fin déc.2011	Engagements à fin sept. 2012	Variation dec11/sept .12	% d'Engagements
	Unité de Compte (UC)			
BENIN	85 077 893	91 463 711	8%	14,0%
BURKINA FASO	60 720 978	57 387 679	-5%	8,8%
CAP VERT	13 273 599	13 273 599	0%	2,0%
CÔTE D'IVOIRE	100 136 005	109 496 719	9%	16,7%
GAMBIE	19 683 339	19 683 339	0%	3,0%
GHANA	47 562 883	47 562 883	0%	7,3%
GUINEE	37 259 468	43 429 837	17%	6,6%
GUINEE-BISSAU	1 421 512	1 421 512	0%	0,2%
LIBERIA	2 927 580	4 246 562	45%	0,6%
MALI	39 148 962	45 887 278	17%	7,0%
NIGER	12 607 880	12 607 880	0%	1,9%
NIGERIA	26 006 532	26 006 532	0%	4,0%
SENEGAL	66 018 101	66 018 101	0%	10,1%
SIERRA LEONE	36 355 175	36 355 175	0%	5,6%
TOGO	70 788 546	80 067 016	13%	12,2%
TOTAL	618 988 453	654 907 823	5,8%	100,0%

– **Décaissements au 30 septembre 2012**

539. Du 1er janvier au 30 septembre 2012, le montant des décaissements effectués ressort à 38 618 071 UC soit 59 079 006 dollars EU, dont 35 222 348 UC sur prêts, portant le cumul à 322 217 323 UC pour l'ensemble des projets actifs.
540. Le cumul des décaissements a ainsi enregistré une hausse de 13,6% par rapport au 31 décembre 2011 où il s'établissait à 283 599 252 UC. Rapporté aux engagements nets de la Banque, ce cumul représente 51,8% au 30 septembre 2012.
541. Sur la base des remboursements effectués, l'encours des prêts se chiffre à 243 258 909 UC au 30 septembre 2012.
542. La situation de l'encours des prêts par pays est résumée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6 Répartition de l'encours des prêts par pays au 30 septembre 2012 (en UC)

Pays	Nbre	Engagements	Décaissements	Non Décais.	Princ. Echu	Remb. Princ.	Encours de prêts	
							Montant	Part (%)
BENIN	15	91 146 420	46 839 366	44 307 054	10 040 491	9 430 121	37 409 245	15,4%
BURKINA FASO	10	53 337 509	29 231 077	24 106 432	6 397 465	4 136 633	25 094 444	10,3%
CAP VERT	3	13 273 599	8 441 150	4 832 449	584 861	518 910	7 922 240	3,3%
CÔTE D'IVOIRE	10	79 180 400	16 825 489	62 354 911	5 937 265	5 739 395	11 086 094	4,6%
GAMBIE	3	19 683 339	3 311 331	16 372 008	378 857	392 002	2 932 474	1,2%
GHANA	7	47 562 883	15 633 479	31 929 404	1 323 400	1 222 350	14 411 129	5,9%
GUINEE	7	43 429 837	32 138 427	11 291 410	6 470 911	4 978 408	27 160 019	11,2%
GUINEE BISSAU	4	1 421 512	1 421 512	-	1 020 584	136 419	1 285 093	0,5%
LIBERIA	2	2 927 580	967 936	1 959 644	967 836	-	967 936	0,4%
MALI	9	45 887 278	31 827 875	14 059 403	3 830 211	3 593 733	28 234 142	11,6%
NIGER	3	12 607 880	4 218 984	8 388 896	55 427	-	4 218 984	1,7%
NIGERIA	3	26 006 532	6 525 300	19 481 232	2 359 486	2 369 431	4 155 869	1,7%
SENEGAL	8	66 018 101	48 932 129	17 085 972	12 962 018	11 534 370	37 397 759	15,4%
SIERRA LEONE	3	36 355 175	11 680 263	24 674 912	173 989	176 407	11 503 856	4,7%
TOGO	10	55 738 588	37 336 627	18 401 961	8 442 494	7 857 002	29 479 625	12,1%
TOTAL PRÊTS	97	594 576 633	295 330 945	299 245 688	60 945 295	52 085 181	243 258 909	100,0%

4.6.4 Activités de coopération et de mobilisation de ressources

543. La mise en œuvre d'activités de coopération, de partenariat et de mobilisation de ressources financières constitue un axe important dans la stratégie de développement de la BIDC. Elle poursuit le triple objectif de renforcer sa notoriété au sein de la Communauté et auprès des partenaires au développement, d'attirer vers elle une panoplie de formes d'assistance technique indispensables à son essor, et de disposer de ressources adéquates pour donner l'impulsion nécessaire à ses activités de financement de projets, gage de sa rentabilité et de sa pérennisation.

– **Activités de coopération et de partenariat**

544. En matière de coopération et de partenariat, les principales actions enregistrées au cours de ces trois premiers trimestres de l'année 2012 sont les suivantes :

- l'organisation au siège de la Banque à Lomé, en janvier 2012, d'une réunion tripartite avec l'AFD et la BAD dans le cadre de la coordination de leurs appuis à la BIDC. A l'issue de cette rencontre, la BAD s'est engagée à appuyer la Banque en matière de développement humain et de mise en place d'un système d'archivage moderne. A cet effet, la banque a reçu du 24 au 28 septembre 2012, une nouvelle mission de la BAD pour la finalisation du programme d'assistance technique à soumettre au Fonds d'aide au secteur privé africain (FAPA) lors de sa session d'octobre 2012 ;
- le démarrage du contrat d'appui technique de l'AFD en février 2012 pour une période de dix-sept (17) mois. Aussi, faut-il rappeler que cette subvention de 500 000 euros couvre le renforcement des capacités de la Banque en matière de suivi des risques, de mise à niveau des procédures de lutte anti-blanchiment et de lutte contre le financement du terrorisme ainsi qu'en matière de mise à niveau de la politique de responsabilité sociale et environnementale ;
- l'organisation de deux missions de sensibilisation et de promotion au Nigéria, respectivement à Owerri (IMO State) et à Dutsé (JIGAWA State), en vue de susciter l'intérêt des opérateurs économiques de ce pays, dans la perspective de consolider le portefeuille du secteur privé de la Banque ;
- la réception d'une mission d'information de parlementaires et de sénateurs du Nigéria, en charge des questions d'intégration et du NEPAD ;
- la participation à une mission de sensibilisation conjointe de l'ensemble des Institutions de la CEDEAO à Lagos, coorganisée par le Ministère Nigérian des Affaires Etrangères et la Commission de la CEDEAO du 18 au 20 septembre 2012.

- **Activités de mobilisation de ressources**

545. Les activités de mobilisation de ressources portent sur les ressources en capital, les ressources d'emprunts et les ressources spéciales.
546. Au titre des ressources en capital, la Banque a enregistré le paiement, par le Sénégal et la Côte d'Ivoire, d'un montant de 2 533 445 UC correspondant à leurs arriérés sur l'appel de la première tranche de capital. A cette date seulement, six pays sont totalement à jour de leur contribution au titre de cette première tranche à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, le Mali, le Togo et le Nigéria.
547. Dans le même registre, le Président a effectué plusieurs missions auprès des Chefs d'Etats en vue du paiement, de la deuxième tranche appelée en janvier 2012, à la suite de l'augmentation intervenue en octobre 2011, qui portait le capital de la Banque de 603 millions à 1 milliard d'UC.
548. A cet effet, il convient de mentionner le paiement d'un montant total de 14 127 917 UC, effectué respectivement par le Ghana (12 216 011 UC) et le Togo (1 911 906 UC).

549. S'agissant des ressources d'emprunt, les principales avancées réalisées au cours de la période sous revue ont porté sur :

- la poursuite des discussions entamées en 2011 avec Afrexim Bank, dans le cadre de la mobilisation de 40 millions de dollars comportant 25 millions en prêts à moyen terme et 15 millions à court terme pour le financement du commerce ;
- la poursuite des négociations avec IDC, en vue du renouvellement de la ligne de crédit à hauteur de 30 millions de dollars EU ;
- la poursuite des démarches dans la perspective de lever des fonds sur le marché financiers du Nigéria (Nigeria Stock Exchange) ;
- la signature d'une lettre d'entente avec Thathani Investment Holdings (PTY) LTD, pour aider la Banque à mobiliser des ressources en Afrique du Sud, de Public Investment Corporation (PIC).

550. *Quant aux ressources spéciales*, elles concernent essentiellement la mobilisation de ressources internes au niveau de la Communauté, à savoir une partie du Prélèvement Communautaire. Des avancées majeures ont été notées au cours de la période sous revue, notamment au niveau des échanges avec la Commission de la CEDEAO. De même, il faut signaler en interne, la mise en place, par le Président, d'un comité pour réfléchir à l'opérationnalisation de la décision des Chefs d'Etat et de Gouvernement lors de leur 40^{ème} session tenue à Abuja les 16 et 17 février 2012, demandant à la Commission de la CEDEAO de transférer, à la BIDC, le surplus du Prélèvement Communautaire en vue de lui permettre de financer les infrastructures. La Banque a par ailleurs, pris part à une réunion conjointe des institutions, organisée par la Commission de la CEDEAO à cet effet.

551. Au total, la question de la mobilisation de ressources demeure un défi majeur pour la Banque en raison du niveau considérable des besoins en financement de projets et programmes tant régionaux que propres à chacun des quinze pays membres de la CEDEAO.

552. Dans ce cadre, l'apport par les Etats de ressources en capital et l'accès aux fonds du Prélèvement Communautaire constituent des alternatives viables pour renforcer les fonds propres de la Banque et en vue de lui permettre d'assurer la concessionnalité de ses concours financiers en faveur du secteur public.

4.6.5 Evolution de la situation financière de la Banque au 30 septembre 2012

553. La situation financière de la Banque au 30 septembre se résume comme suit.

- Bilan au 30 septembre 2012

554. Par rapport à décembre 2011, l'analyse des comptes provisoires de la Banque, établis au 30 septembre 2012, met en évidence une progression de 12,1% de la masse bilancielle. Cette évolution résulte principalement de l'accroissement de l'encours des prêts en ligne avec les décaissements effectués au titre de la ligne de crédit indienne et dans une moindre mesure des paiements effectués par les Etats au titre du capital appelé. Tout ceci a permis d'accroître aussi bien le volume des placements à court terme (+33,3%) que des investissements à long terme (+45,7%).

555. D'une année à l'autre, le total bilan s'est accru de 15,1% s'établissant à 341,6 millions d'UC au 30 septembre 2012 contre 296,8 millions d'UC à fin septembre 2011.

Tableau 7: Bilan au 30 septembre 2012 (en milliers d'UC)

RUBRIQUES	30/09/2011	31/12/2011	30/09/2012	Variation	
				Sept. 12 / déc. 11	Sept. 12 / Sept. 11
ACTIFS					
Caisse et comptes bancaires	2 759	2 819	619	-78,0%	-77,5%
Investissements à court terme	44 736	41 376	55 150	33,3%	23,3%
Prêts aux Etats membres	210 100	217 612	235 337	8,1%	12,0%
Comptes inter-institutionnels	704	708	418	-41,0%	-40,7%
Autres soldes débiteurs	8 408	9 549	10 680	11,8%	27,0%
Investissements à long terme	13 277	15 500	22 590	45,7%	70,1%
Immobilisations	16 853	17 136	16 863	-1,6%	0,1%
Total actifs	296 838	304 700	341 656	12,1%	15,1%
PASSIF					
Comptes créditeurs	3 483	6 648	4 016	-39,6%	15,3%
Emprunts	133 576	136 939	155 629	13,6%	16,5%
Comptes inter-institutionnels	73	72	1 451		
Capital	124 161	124 161	140 823	13,4%	13,4%
Réserves libres	26 569	28 055	30 760	9,6%	15,8%
	287 863	295 874	332 679	12,4%	15,6%
Intérêts minoritaires	8 975	8 826	8 978	1,7%	0,0%
Total passif	296 838	304 700	341 656	12,1%	15,1%
HORS BILAN					
Encours de garanties	34 231	40 361	33 445	-17%	-2,3%

- Compte de résultat au 30 septembre 2012

556. Consolidant le résultat excédentaire de 1,866 million d'UC obtenu à fin décembre 2011, l'exploitation de la Banque est ressortie bénéficiaire de 2,705 million d'UC, en liaison avec l'évolution de la marge d'intérêt ressortie à 7,85 millions d'UC à fin septembre 2012, essentiellement impulsée par les intérêts et commissions engrangés au cours de la période.

557. Sous les effets conjugués de la marge d'intérêt et des charges d'exploitations ressorties en baisse de (16,7%) par rapport à septembre 2011, le Produit net bancaire s'est établi à 7,79 millions d'UC contre un niveau de 7,75 millions d'UC à fin septembre 2011, enregistrant ainsi une légère progression de 0,4%.

Tableau 8 : Quelques agrégats significatifs au 30 septembre 2012 (en milliers d'UC)

AGREGATS	VALEUR (EN MILLIERS D'UC)			Variations
	30/09/2011	31/12/2011	30/09/2012	Sept. 2012 / Sept. 2011
Marge d'intérêts	7 226	9 751	7 850	8,63%
Produit Net Bancaire	7 755	10 956	7 786	0,39%
Coût du risque	1 619	- 920	-	
Résultat net	405	1 886	2 705	567,98%

558. Le tableau ci-après résume la situation détaillée des grandes rubriques du compte de résultat au 30 septembre 2012 (en milliers d'UC).

Tableau 9 : Compte de résultat au 30 septembre 2012 (en milliers d'UC)

PRODUITS		LIBELLES	CHARGES	
31/12/2011	30/09/2012		31/12/2011	30/09/2012
12 631	9 653	Intérêts et produits/charges assimilé(e)s	6 057	3 867
3 177	2 063	Commissions (produits/charges)	-	-
15 808	11 717	Total Intérêts et commissions	6 057	3 867
9 751	7 850	MARGE D'INTERÊTS		
1 145		Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement	- 60	64
16 953	11 717	Total produits/charges bancaires	5 997	3 931
10 956	7 786	PRODUIT NET BANCAIRE		
124	52	Autres produits / Charges générales d'exploitation	9 079	4 205
		Subv /DAT sur immo corp et incorp.	872	778
17 076	11 769	Total produits/charges	15 948	8 914
1 128	2 855	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		
		Coût du risque	920	
2 048	2 855	RESULTAT D'EXPLOITATION		
		Participations minoritaires	162	150
1 886	2 705	RESULTAT NET		

- Ratios financiers au 30 septembre 2012

559. Poursuivant la dynamique des agrégats financiers présentés ci-dessus, le coefficient d'exploitation (charges générales d'exploitation rapportées au produit net bancaire) s'est établi à 54,0% à fin septembre 2012, en net repli de 8,6 % par rapport à fin septembre 2011. Il ressort ainsi à 11 points de pourcentage en dessous de la norme de 65% recommandée.

560. Dans la même lancée, la rentabilité d'exploitation qui rapporte le résultat net au Produit d'exploitation Brute (PEB), s'est nettement améliorée par rapport à septembre 2011, s'établissant à 34,8% contre un niveau de 5,2% une année plus tôt.

Tableau 10 : Quelques ratios financiers au 30 septembre 2012

Ratios financiers	Formule	Variation			Norme
		30/09/2011	31/12/2011	30/09/2012	
Coefficient net d'exploitation	Frais généraux	62,58%	82,87%	54,01%	< 65%
	Produit net bancaire				
Rentabilité d'exploitation	<i>Résultat net</i>	5,22%	17,21%	34,75%	> 5%
	Produit d'exploitation Bancaire				
Ratio de rendement (ROA)	Résultat net	0,14%	0,62%	0,78%	> 1%
	Total bilan				
Ratio de surface financière	Fonds propres	53,80%	52,85%	53,74%	> 2%
	Total bilan				

561. Cette évolution de l'exploitation de la Banque ne permet pas de redresser totalement le coefficient de rendement (ROA) qui mesure la rentabilité des moyens mis en œuvre pour le déploiement de l'activité de la Banque en rapportant le résultat net au total bilan. En effet, ce coefficient au niveau de la Banque, s'est établi à 0,8% à fin septembre 2012, soit à 0,2 point en dessous du minimum de 1%.
562. Enfin, en ressortant à 53,7%, le ratio de surface financière montre bien que la Banque reste financièrement solide avec des fonds propres toujours consistants qui, représentent plus de la moitié du total bilan de la Banque pendant que le niveau plancher souhaitable pour les banques en matière de fonds propres par rapport à la masse bilancielle est de 2%.
563. En conclusion, sur la période du 1er janvier au 30 septembre 2012, la BIDC a montré un peu moins de dynamisme dans ses activités opérationnelles par rapport à la même période de l'année dernière. Ceci s'est traduit par une progression de 5,8% du volume de ses engagements contre un niveau de 13,2%, une année plus tôt.
564. S'agissant de l'analyse de la situation financière, elle s'est relativement améliorée avec une masse bilancielle en progression de 15,1% par rapport à la situation à fin septembre 2011 et un résultat provisoire ressorti bénéficiaire de 2,705 millions d'UC contre 0,405 millions en septembre 2011.
565. Au plan de la mobilisation des ressources, la Banque continue d'intensifier les actions en direction de sources de financement susceptibles de soutenir de façon substantielle son portefeuille de prêts, seul gage de sa viabilité et de sa rentabilité. A cet effet, le management a conduit plusieurs missions de haut niveau auprès des Chef d'Etats et de Gouvernements, dans le cadre de la mobilisation de la deuxième tranche du capital. Dans la même veine, des avancées majeures ont été enregistrées quant à la mobilisation d'une partie du Prélèvement Communautaire pour le financement du développement dans la sous-région.

566. Face à l'ampleur des besoins et en raison de la rareté de ressources concessionnelles caractérisant la conjoncture économique internationale, le principal défi de la Banque demeure la mobilisation de ressources adéquates, surtout au niveau de la Communauté. A cet égard l'effectivité de la mise en œuvre de la décision des Chefs d'Etat et de Gouvernement quant à la mobilisation d'une partie du Prélèvement Communautaire est une alternative viable et crédible.
567. De même, la libération par les Etats membres de la deuxième tranche du capital, tout en renforçant les fonds propres de la Banque, constitue, à n'en point douter, une issue indéniable et un important levier à privilégier pour l'entrée des non-régionaux.

CONCLUSION

568. Le Rapport annuel 2012 passe en revue les activités entreprises au cours de la période sous revue par la Commission et les autres Institutions de la CEDEAO. Il confirme que les lignes directrices définies pour la mise en œuvre du programme de travail 2012 de la Commission ont été en général respectées, malgré quelques difficultés, dues essentiellement aux moyens insuffisants en termes de budget et de ressources humaines dans certaines directions, dont l'effectif est limité à deux ou trois agents au maximum.
569. Au regard de la gouvernance politique, la 40^{ème} Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, qui s'est tenue à Abuja, les 16 et 17 février 2012, a élu S.E. Alassane Dramane Ouattara, Président de République de Côte d'Ivoire, Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, pour un mandat d'un an. En outre, le Sommet a désigné S.E. Kadré Désiré Ouedraogo, un ressortissant du Burkina Faso, ancien Premier Ministre et ancien Ambassadeur du Burkina Faso à Bruxelles, Président de la Commission de la CEDEAO, pour un mandat de quatre ans non-renouvelable.
570. S'agissant de la paix et la sécurité régionale, au Mali, une rébellion lancée par le Mouvement National de Libération de l'Azawad en janvier 2012, a connu son point culminant avec l'occupation de la partie nord du pays et un coup d'Etat intervenu entre temps en février 2012. Sur le même registre, en Guinée-Bissau, le coup d'Etat militaire perpétré le 12 avril 2012, a mis fin aux élections présidentielles organisées dans le but de choisir un successeur au feu Président Malam Bacai Sanha et créé ainsi une autre crise constitutionnelle. Aussi, la Commission est-elle préoccupée par la recherche de solutions pour mettre un terme aux crises au Mali et en Guinée-Bissau.
571. S'agissant de la situation économique, alors que d'après les estimations, la croissance économique mondiale connaîtrait un ralentissement en reculant du niveau de 3,8% enregistré en 2011 à environ 3,3% en 2012, celle de l'Afrique de l'Ouest a suivi une courbe ascendante ferme, passant ainsi d'un niveau de 5,9 % en 2011 à 6,4 % en 2012. Cette performance de la part des Etats membres de la CEDEAO en 2012, est basée sur les divers taux de croissance prévus pour la région, s'inscrivant dans une fourchette allant de 4,5 % pour le Mali à 21,3% pour la Sierra Leone. En fait, selon les estimations, huit Etats membres de la CEDEAO vont enregistrer des taux de croissance se situant à au moins 5% en 2012. En particulier, les pays de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO), à savoir la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Libéria, le Nigéria et la Sierra Leone, vont enregistrer un taux de croissance supérieur comparés aux pays membres de l'UEMOA, en raison des résultats obtenus en matière de gouvernance économique et de réformes économiques également.
572. En termes d'infrastructures régionales, la principale activité de la Commission a consisté en la mise en œuvre du programme régional de facilitation du transport routier et du transit. Les travaux de construction des Postes Frontaliers Juxtaposés (PFJ) à Seme/Krake (Nigéria/Bénin) et Noepe (Ghana/Togo) sur financement de l'UE, ont atteint un degré de réalisation physique d'environ 35% en ce qui concerne Seme/Krake et de 60% en ce qui concerne Noepe. Au sujet du plan directeur ferroviaire de l'Afrique de l'Ouest, la Commission a lancé un processus d'études de génie civil détaillées concernant le tronçon,

avec équipement technique de dernière génération, devant permettre à la ligne Abidjan-Ouagadougou de relier le Niger.

573. En ce qui concerne le développement agricole, la Commission s'est fortement engagée à réduire la vulnérabilité au plan alimentaire et à favoriser un accès durable à la nourriture dans les Etats membres de la CEDEAO. Dans le but de faciliter la mise en œuvre de la Politique Agricole de la CEDEAO, le Conseil des Ministres a approuvé une dotation additionnelle, à savoir trente millions (30.000.000) de dollars par an destinée au Fonds Régional pour une période de cinq (5) ans. Trente cinq jeunes entrepreneurs du secteur Agro-alimentaire, ressortissants des 15 Etats membres de la CEDEAO (dont les 50% presque sont constitués de jeunes femmes) ont suivi avec succès un programme de formation spécialisé grâce au partenariat développé avec le Centre Songhai à Porto Novo.
574. Dans le domaine du changement climatique et de la lutte contre la désertification, la Commission a entrepris un certain nombre d'activités au cours de la période sous revue en vue d'assurer une bonne gestion de l'environnement ainsi que la promotion d'un développement durable grâce à l'utilisation judicieuse et mesurée des ressources naturelles, dans le but d'améliorer le niveau de l'économie régionale, tout en se conformant aux mesures de protection de l'environnement en vigueur. A cette fin, la Commission a finalisé les termes de référence pour le lancement d'une étude relative à l'élaboration d'un agenda global portant sur le changement climatique dans l'espace CEDEAO et a également procédé au renforcement des capacités des négociateurs concernés au regard de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification.
575. Des avancées significatives ont aussi été enregistrées quant à la mise en œuvre des programmes de surveillance multilatérale relatifs aux performances des Etats membres, avec la mise en place de la Base de Données Macroéconomiques de la CEDEAO pour la Surveillance Multilatérale (ECOMAC) et la préparation des rapports pays et du rapport régional sur la surveillance macroéconomique. Dans le cadre de la mise en œuvre effective de la Feuille de Route relative à la création d'une monnaie unique CEDEAO, la Commission a organisé deux ateliers régionaux dans le but de valider les rapports relatifs à l'harmonisation des politiques et pratiques financières des gouvernements nationaux portant sur la passation des marchés et la gestion de la dette publiques. Des résultats concrets ont également été enregistrés s'agissant de la promotion et du développement du secteur privé ainsi que de la mise en œuvre des programmes d'intégration relatifs au commerce dont le but est de favoriser l'accélération du processus d'intégration monétaire et économique dans la région. En outre, l'exécution du plan stratégique de la Commission se poursuit tel que l'illustre la finalisation en cours des plans à moyen terme ainsi que des instruments de suivi-évaluation.
576. Il convient de noter que tous les Etats membres de la Communauté mettent actuellement en œuvre le Système de Prélèvement Communautaire de la CEDEAO, tel que requis par le Protocole de la CEDEAO y relatif. Toutefois, le degré de mise en œuvre dudit Système varie d'un Etat membre à l'autre. Il existe, à l'évidence, de réelles difficultés pour certains Etats membres face à la mise en œuvre, au regard de l'assiette fiscale, de la collecte et du versement effectif du fruit du Prélèvement dans le compte de la CEDEAO, ouvert à cet effet auprès des Banques Centrales des Etats membres.

577. Ces résultats sont tout à fait encourageants. Cependant, la Commission doit orienter ses efforts vers la recherche de possibilités visant à doter l'Institution de pouvoirs et moyens adéquats, propres à lui permettre d'entreprendre la mise en œuvre des projets régionaux .

RECOMMANDATIONS

578. Les principales recommandations se déclinent comme suit

- la Commission doit continuer à utiliser ses bons offices et poursuivre ses efforts dans le but de parvenir à un règlement pacifique des conflits au Mali et en Guinée-Bissau, en vue du maintien de la paix et de la stabilité au sein de la région;
- la bonne croissance enregistrée par la région doit être encouragée à travers un dialogue, avec les Etats membres, centré sur la mise en place de politiques macroéconomiques durables, et particulièrement le respect des critères de convergence;
- la Commission doit rester ferme dans la ligne de son engagement face aux défis à relever au regard des infrastructures régionales et de la volonté d'assurer une sécurité alimentaire au sein de la région ;
- le travail de mobilisation des efforts des experts techniques et financiers doit être poursuivi en vue d'assurer un financement adéquat en ce qui concerne les programmes d'investissement agricole;
- la mise en œuvre de la Feuille de Route sur la Monnaie Unique CEDEAO doit être poursuivie afin de favoriser l'accélération du processus de mise en place d'une monnaie unique dans la région;
- il convient d'assurer que les Etats membres appliquent les dispositions de la Communauté, en particulier celles qui sont relatives à la libre circulation des personnes et des biens;
- il convient d'assurer que les règlements relatifs au Prélèvement Communautaire qui existent actuellement, sont appliqués de façon rigoureuse

-----00000000-----

ANNEXES

